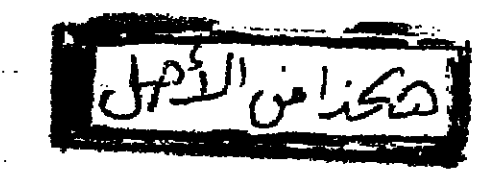


Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15947 – 7 F — DIMANCHE 5 - LUNDI 6 MAI 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Discussions OLP-Israël

Le sort de Jérusalem, le retour des réfugiés, l'avenir des colonies de peuplement et la fixation des frontières figurent au menu des discussions qui s'ouvrent dimanche 5 mai à Taba (Egypte). p. 2

■ Les refus de Mgr Gaillot

L'ancien évêque d'Evreux refuse les ministères que lui propose l'épiscopat. p. 8

■ Abus de biens sociaux

Xavier de Roux, député (UDF-rad.) de Charente-Maritime, propose, avec l'assentiment de Matignon, de revenir à une définition plus restrictive de l'abus de biens sociaux, qui limiterait les possibilités de poursuites à l'encontre des chefs d'entreprise. p. 26

■ La privatisation des AGF

L'Etat va se désengager du troisième groupe d'assurances français. p. 12

■ La Shoah et les historiens

Le génocide des juifs par les nazis quitte inexorablement le monde de la littérature et de la réflexion métaphysique ou religieuse pour celui de la recherche. p. 10

■ Elisabeth Guigou au « Grand Jury »

Ancien ministre délégué aux affaires européennes, actuel secrétaire national du PS aux questions sociales, Mme Guigou est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » dimanche 5 mai à partir de 18 h 30.

José Maria Aznar prend la tête d'une Espagne où les régions accroissent leur poids politique

La France a expulsé vers Madrid un dirigeant indépendantiste basque

LE GOUVERNEMENT français a expulsé vers l'Espagne, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 mai, José Antonio Urrutikoetxea, dit Josu Ternera, un dirigeant du mouvement indépendantiste basque clandestin, l'ETA. Les tractations, très délicates, ont abouti *in extremis*. Toutefois, selon le quotidien madrilène *El Pais*, Jacques Chirac s'était personnellement engagé auprès de Felipe Gonzalez, le 29 mars, à donner satisfaction aux autorités espagnoles. Le dirigeant de l'ETA achevait vendredi de purger une peine d'emprisonnement en France. Il devait être remis à la justice samedi à Madrid, au moment où le nouveau président du gouvernement, le conservateur José Maria Aznar, sollicitait l'investiture des Cortes. Le nouveau cabinet devait être annoncé dimanche, après la prestation de serment devant le roi. S'il a fallu deux mois, depuis les élections du 3 mars, au chef du Parti populaire pour accéder au pouvoir, c'est qu'il n'a obtenu qu'une majorité relative et avait besoin de s'assurer l'appui des partis régionalistes. Les négociations avec les Catalans de Jordi Pujol et les nationalistes basques et canariens ont contraint M. Aznar, à l'origine plutôt porteur d'une tradition centralisatrice, à concéder une large autonomie fiscale aux pouvoirs régionaux. Le discours d'investiture, d'un ton particulièrement modéré, a été accueilli avec civilité par la nouvelle opposition socialiste.

Lire page 4
un portrait de Jordi Pujol page 9
et notre éditorial page 11

Une dizaine de « modestes » parmi les décorés de la Légion d'honneur

LES ORDRES NATIONAUX doivent refléter *« davantage notre nation tout entière »* : c'était l'instruction donnée au gouvernement par Jacques Chirac dans une circulaire publiée au *Journal officiel* le 9 février. Deux mois plus tard, la promotion de Pâques de la Légion d'honneur n'a obéi que très partiellement à cette consigne. On n'y compte qu'une dizaine de « modestes », à côté de 455 inspecteurs généraux, préfets, recteurs, magistrats, évêques ou présidents-directeurs généraux. Quant aux femmes, elles ne représentent que 17 % des promus.

Lire page 6

Fazia Meziane, une femme algérienne libre

SI C'ÉTAIT à refaire, elle recommencerait. Aujourd'hui encore, Fazia Meziane ne regrette pas d'avoir témoigné sur sa vie de femme algérienne devant la caméra de France 2. Même si cette impulsion inconsidérée a bouleversé le cours de son existence.

C'était en août 1993 : elle prenait le soleil sur la plage du Club des pins, près d'Alger. Une équipe d'« Envoyé spécial » cherchait à recueillir des paroles vraies d'Algériens sur la situation politique. Tous les baigneurs refusaient, masquant leur visage derrière des lunettes noires ou l'enveloppant dans leur serviette. Fazia, secrétaire de direction, vingt et un ans à l'époque, elle, a dit oui. Dans un français parfait, elle a renvoyé dos à dos les islamistes et le pouvoir.

Dans le reportage intitulé « Silence, on tue » et diffusé trois mois plus tard, on la voyait en maillot de bain tenir ces propos définitifs : *« Ils veulent tuer les intellectuels pour tuer l'Algérie. »* Grâce aux paraboles, beaucoup d'Algériens ont fait connaissance de Fazia Meziane. Tous n'ont pas apprécié sa tenue et son aplomb. Quelques jours après son apparition sur les écrans, un homme l'a agressée sur un boulevard d'Alger en lui lançant : *« Putain ! Ça t'apprendra à parler ! » « Il m'a donné des coups, m'a jetée à terre en me montrant un couteau,* assure-t-elle. *Ma sœur a crié. Pas un passant ne s'est arrêté. »*

Vendredi 3 mai, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), la jeune Algéroise libre avait troqué son maillot de bain pour un anorak noir. Arborant ses longs cheveux clairs, elle répondait aux questions des juges de l'implacable Commission de recours des réfugiés. Car Fazia Meziane mène désormais la vie incertaine des exilés. Au lendemain de son agression, elle dit avoir poussé la porte d'un commissariat d'Alger pour porter plainte : en vain. *« Le policier m'a dit :* « De quoi tu te mêles ? Il faut fermer sa bouche quand on n'a rien à dire. On n'arrive même pas à se protéger, alors comment veux-tu qu'on te protège ? »

« Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte par écrit ?, lui demande le président de la Commission, qui regrette l'absence de trace écrite. *– Ils n'ont rien voulu enregistrer. – N'avez-vous pas songé à vous adresser à un avocat ? – Je croyais que c'était la police qui protégeait le peuple. »*

Le jour de Noël 1993, après s'être cachée pendant plusieurs semaines, Fazia Meziane prend l'avion pour Paris. La France la voudra-t-elle ? Comme plus de 99 % des dossiers d'Algériens, sa demande de statut de réfugié a été rejetée en octobre 1995 par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) au motif que ses déclarations *« ne permettent pas d'établir »* qu'elle puisse *« craindre avec raison d'être victime de persécutions en cas de retour en Algérie ».*

Son avocate, Me Pascale Taelman, a rappelé qu'une poignée de femmes algériennes persécutées avaient pourtant déjà obtenu l'asile en France. En attendant que son sort soit scellé, la jeune femme d'origine kabyle survit dans un foyer de demandeurs d'asile en percevant une allocation de 300 francs par mois. Mais l'Algérie la poursuit. Récemment, un compatriote du même foyer l'a traitée de « diablesse » en crachant, parce qu'elle osait fumer et porter une jupe. *« J'ai toujours vécu comme ça dans mon pays. Ce n'est pas ici qu'on va m'empêcher de vivre comme je veux,* lance-t-elle à ses juges. *Rien ne changera en Algérie tant qu'ils auront ces idées-là sur la femme. »*

Philippe Bernard

● Les coulisses de « télé-Croisette »

LE FESTIVAL de Cannes mobilise des centaines d'équipes de télévision du monde entier. Parmi elles, Canal Plus se taille la part du lion. Pour filmer quoi ? Les vedettes du grand écran coopèrent peu, les starlettes se font rares. Une rude besogne attend ces centaines d'équipes en quête d'images rarement originales, mais qui continuent à faire rêver.

On lira aussi dans notre cahier « Télévision, radio, multimédia » des conseils pour compléter son arbre généalogique et retrouver de lointains cousins grâce à Internet. Dans ce même cahier, la chronique de Daniel Schneidermann est consacrée aux démêlés de l'animateur et producteur Jean-Luc Delarue avec France 2.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia »

Trois pages « Placements »

NOTRE guide hebdomadaire est consacré aux placements en Bourse. Les Français ont beau avoir été échaudés, ces dernières années, par les faibles gains enregistrés à Paris et par les piètres performances des sociétés privatisées, l'indice CAC 40 a gagné près de 25 % en sept mois. On lira aussi un article sur la possibilité d'investir dans trois clubs de football britanniques cotés au London Stock Exchange : Manchester United, Tottenham Hotspurs et Millwall. Notre guide est complété par des conseils sur les crédits relais et sur la manière de réduire ses impôts en achetant sa résidence principale à crédit. L'exemple retenu montre que cette réduction peut atteindre plus de 11 000 francs par an.

Les rubriques habituelles complètent cet ensemble : le panorama de l'activité boursière ; « Taux et devises » ; « Matières premières » et « Marché international des capitaux ».

Lire pages 14, 15 et 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0505 - 7,00 F

Repenser la société du travail

PARADOXE : alors que, chaque année, le 1er mai, la fête du travail, continue d'être rituellement célébrée, la place même du travail dans nos sociétés est de plus en plus discutée, voire contestée. Particulièrement en France, le débat ne cesse de rebondir et de s'amplifier depuis plus de dix-huit mois. On ne compte plus les livres récents traitant exclusivement du sujet ou qui y font directement référence. A l'instar de Dominique Méda (*Le travail, une valeur en voie de disparition*, Editions Aubier) ou de Robert Castel (*Les Métamorphoses de la question sociale*, Editions Fayard), philosophes, sociologues, intellectuels ou experts multiplient les contributions et alimentent la réflexion par de nouveaux ouvrages.

Nombre de revues s'en mêlent, à commencer par *Esprit* qui a obtenu ses plus gros succès de librairie avec des numéros spéciaux consacrés à la question (« L'avenir du travail », nº 8-9, août-septembre 1995, « Vers une société de pluriactivité ? », nº 12, décembre 1995). Chaque semaine ou presque, des colloques et des séminaires se tiennent un peu partout qui explorent à leur tour la problématique, ajoutant ainsi à l'impression de raz-de-marée.

Tous, ou presque, reprennent à leur compte une partie des thèses de la philosophe Hannah Arendt. Laquelle a pu écrire que *« c'est l'avènement de l'automatisation qui, en quelques décennies, probablement videra les usines et libérera l'humanité de son fardeau le plus ancien et le plus naturel, le fardeau du travail, l'asservissement à la nécessité»* (*La Condition de l'homme moderne*, Editions Pocket Agora). Dans ce livre paru aux Etats-Unis en 1958, elle ajoutait *« que l'on s'est simplement servi du progrès scientifique et technique pour accomplir ce dont toutes les époques avaient rêvé sans jamais y parvenir »*, c'est-à-dire aboutir à *« une société de travailleurs que l'on va délivrer des chaînes du travail »*. Ce qui lui permettait d'annoncer *« une restauration des autres facultés de l'homme »*, dans une société qui *« ne sait plus rien des activités plus hautes et plus enrichissantes pour lesquelles il vaudrait la peine de gagner cette liberté»*, alors que toutes les époques passées n'ont pas toujours, comme nous, sacralisé le travail.

Les mêmes auteurs, aussi, renouent avec les vues iconoclastes de quelques visionnaires longtemps tenus en suspicion, dont André Gorz (*Métamorphoses du travail, quête du sens*, Editions Galilée) et Jacques Robin (*Changer d'ère*, Editions du Seuil). Avec eux, ils réapprennent que la valeur travail n'a pas toujours été centrale et qu'elle a encore moins été systématiquement synonyme de lien social, notamment dans l'Antiquité.

Alain Lebaube

Lire la suite page 11

La « francité » de la CLT



JACQUES RIGAUD

L'ARRIVÉE des premiers bouquets de chaînes de télévision numérique en Europe a bousculé les alliances entre les grands groupes de l'audiovisuel. Dans un entretien au *Monde*, Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et PDG de RTL, assure que Bertelsmann (RFA) ne s'emparera pas des activités de la CLT en France. Face aux reproches que lui adressent certains, il affirme que le groupe luxembourgeois est *« sensible à la francité »* et que Albert Frère, son dirigeant, est *« le plus français des Belges »*.

Lire page 19

هكذا من الأهل

PROCHE-ORIENT Les négociations israélo-palestiniennes sur le statut définitif des territoires palestiniens occupés et autonomes devaient s'ouvrir, dimanche 5 mai, dans la station balnéaire égyptienne de Taba. ● CES POURPARLERS seront conduits par les deux plus proches collaborateurs de Shimon Pérès et de Yasser Arafat, respectivement Ouri Savir et Mahmoud Abbas (Abou Mazen). Ils portent sur plusieurs questions épineuses, à savoir le sort de Jérusalem, l'avenir des colonies de peuplement, le retour des réfugiés et la fixation des frontières. ● L'ANNONCE, vendredi 3 mai, par le bureau du premier ministre israélien, du report sine die du redéploiement de l'armée israélienne à l'extérieur de la plus grande partie de la ville d'Hébron, en Cisjordanie, a altéré le climat de ces discussions.

Israël et l'OLP négocient sur le statut définitif des territoires occupés

Le sort de Jérusalem, le retour des réfugiés, l'avenir des colonies de peuplement et la fixation des frontières figurent au menu des discussions qui doivent s'ouvrir, dimanche 5 mai, à Taba, en Egypte

TABA (Egypte)
de notre envoyé spécial

Les négociations israélo-palestiniennes sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza, dont le coup d'envoi devait être donné, dimanche 5 mai, dans la station balnéaire égyptienne de Taba, et qui s'étaleront au maximum sur trois ans, auraient dû s'ouvrir dans une bonne ambiance. Comme Israël le lui réclamait, l'OLP n'a-t-elle pas abrogé, à la fin d'avril, sa Charte nationale, qui comprenait des articles appelant à la destruction de l'Etat juif. Geste que Shimon Pérès a salué comme *« le plus important pour la région depuis un siècle »*.

Le premier ministre avait aussi promis qu'en échange Israël tiendrait son engagement de redéployer ses soldats hors de la plus grande partie de la ville arabe d'Hébron. Les 2,4 millions de Palestiniens qui sont bouclés dans les territoires occupés et autonomes depuis plus de deux mois savent aujourd'hui qu'ils devront encore patienter. Et nul ne doute que ce nouveau délai pèsera négativement sur l'ouverture des négociations.

Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, un des plus proches lieutenants de Yasser Arafat, et Ouri Savir, directeur général du ministère israélien des affaires étrangères et homme de confiance de M. Pérès, vont présider les deux délégations. En dépit des crises des deux dernières années, les élites politiques israéliennes et palestiniennes savent désormais qu'elles peuvent travailler ensemble et même s'accorder un minimum de confiance réciproque. Mais le plus difficile reste à faire. C'est maintenant que l'on va s'attaquer au noyau dur d'un des conflits les plus longs et les plus compliqués de la planète.

Selon la fameuse Déclaration de principes signée, le 13 septembre 1993, à Washington, les négociations qui s'ouvrent *« couvriront toutes les questions en suspens, y compris Jérusalem, les réfugiés, les implantations (colonies), les arrangements de sécurité, les frontières, les relations et la coopération avec les autres voisins et d'autres questions d'intérêt commun »*. Les difficultés sont nombreuses.

● JÉRUSALEM

Les Palestiniens, qui ne souhaitent pas rediviser la Ville sainte, qui doit, selon eux, *« rester ouverte »*, revendiquent la partie orientale – unilatéralement annexée par Israël après sa victoire militaire en 1967 –, comme capitale de l'Etat souverain qu'ils rêvent d'édifier. *« Pas question »*, répond M. Pérès. Jérusalem, qui compte aujourd'hui 583 700 habitants, dont 160 000 Palestiniens, *« restera à jamais unifiée sous la souveraineté unique d'Israël »*. En vingt-huit ans d'occupation, Israël juif a multiplié dans la partie arabe de la ville les nouveaux quartiers réservés aux citoyens juifs. Une dizaine ont été construits autour des quartiers arabes, et *« les citadins juifs seront majoritaires sur les Arabes dans les parties annexées à partir de l'an prochain »*, selon le maire Likoud de la cité, Ehoud Olmert. Leur nombre, dans l'est de la cité, est déjà égal à celui des Palestiniens, et les travaillistes, dans leur plate-forme électorale, recommandent l'annexion des autres colonies juives, édifiées plus à l'est, à l'extérieur des limites municipales. Ces cités-dortoirs comptent déjà 50 000 résidents.

● LES COLONIES

Selon la législation internationale et plusieurs résolutions des Nations unies, qui n'ont jamais été respectées, ces *« implantations »*, y compris à Jérusalem-Est, *« sont illégales »*, puisque édifiées sur des territoires acquis par la force. Au total, sans compter les 15 000 Israéliens du plateau du Golan syrien, plus de 300 000 Israéliens vivent donc dans des *« territoires occupés »*. Les Palestiniens demandent le démantèlement de toutes les colonies, mais plusieurs responsables ont indiqué que les Israéliens qui le souhaiteraient pourraient rester là où ils sont, à condition de se soumettre à l'éventuelle souveraineté palestinienne.

M. Pérès a annoncé qu'il entendait, dans le cadre d'un règlement définitif, *« garder en place la majorité »* des colons *« sous la souveraineté d'Israël »*. Plusieurs plans d'annexion des plus grandes colonies, situées le long de l'ancienne *« ligne verte »* qui séparait jadis Israël de la Cisjordanie et de Gaza, sont à l'étude. Un des plus crédibles prévoit d'annexer 11 % supplémentaires de la Cisjordanie, ce qui permettrait « de rapatrier » environ 70 % des 135 000 colons israéliens de ces territoires.

● LES FRONTIÈRES

Les Palestiniens, conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui constitue *« la base »* des accords signés avec Israël, demandent que l'Etat juif se retire derrière les lignes de début juin 1967, la fameuse *« ligne verte »* d'avant la guerre de six jours. Cela permettrait à l'Etat palestinien de se développer sur environ 6 700 km^2. Israël, qui, sans ces territoires occupés, s'étend sur environ le triple de superficie, n'a toujours pas défini sa ligne de démarcation orientale. M. Pérès a toujours dit qu'il ne retournerait *« jamais »* aux lignes de 1967.

C'est à ce sujet qu'il est question d'*« arrangements de sécurité »*. Israël insiste pour conserver le contrôle de la vallée du Jourdain, qui borde le fleuve du même nom en Cisjordanie et qui est officiellement considérée, malgré le récent traité de paix avec la Jordanie, comme sa *« frontière de sécurité »*. Les Palestiniens s'y opposent clairement. Plus confidentiellement, ils se disent prêts à négocier. Certains ténors de l'OLP proposent ainsi une sorte de location-bail qui pourrait s'étendre sur dix ou vingt ans, pour rassurer Israël.

● LES RÉFUGIÉS

Les réfugiés ont, eux aussi, besoin d'être rassurés. Selon l'ONU, 700 000 Palestiniens ont dû fuir leurs terres après la création d'Israël en 1948. Avec leurs descendants, ils sont aujourd'hui près de trois millions, la plupart réfugiés dans les pays arabes voisins, et qui attendent leur retour ou, à défaut, une compensation financière pour les propriétés perdues. La résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU, leur reconnaît ce droit. Israël rejette l'éventualité d'un retour massif, mais accepte de discuter des compensations, à condition que soient pris en compte les biens perdus par des juifs dans certains pays arabes après la création d'Israël.

L'Etat hébreu accepte aussi de discuter de l'éventuel retour, à Gaza et en Cisjordanie, des 350 000 Palestiniens qui ont quitté leurs foyers en 1967 et qui sont officiellement considérés non comme des réfugiés, mais comme des *« personnes déplacées »*.

Patrice Claude

Le fondateur du Hamas veut « faire la paix »

Cheikh Ahmed Yassine, fondateur et guide spirituel du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), s'est prononcé, vendredi 3 mai, pour la paix avec Israël. *« Pourquoi ne pas faire la paix avec Israël,* s'est-il interrogé à la télévision publique israélienne ? *Il le faut. Le peuple palestinien doit vivre en paix aux côtés d'Israël. Et si celui-ci avait donné tous ses droits à mon peuple. Il y a longtemps que j'aurais personnellement reconnu cet Etat.* » Selon sa charte, publiée en 1988, le Hamas ne reconnaît pas l'existence de l'*« Etat sioniste en Palestine »*. Cheikh Yassine a été condamné, en 1989, à la prison à vie pour avoir « coordonné » des actions armées contre l'occupation israélienne.

Le redéploiement de Tsahal à Hébron a été reporté « sine die »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Contrairement aux promesses faites à Yasser Arafat par Shimon Pérès, et en violation de l'accord signé, en septembre 1995, à Washington, le redéploiement de Tsahal hors de Hébron, en Cisjordanie occupée, qui aurait dû être *« terminé le 25 mars »*, a été reporté *sine die*. Un communiqué officiel l'a annoncé, vendredi 3 mai, à l'issue d'une réunion entre M. Pérès, les responsables de l'armée et des principaux services de sécurité.

Ce nouveau retard est officiellement dû à des *« raisons de sécurité »*. Contre les avis du directeur des services de renseignement intérieur, le Shin Beth, et du chef de l'armée, plusieurs officiers en charge des territoires occupés avaient récemment émis des réserves, dans la presse locale, sur l'opportunité d'honorer maintenant les engagements signés.

« Aucune date n'est fixée, a déclaré le porte-parole de M. Pérès. *Nous souhaitons coordonner le mouvement avec les responsables palestiniens de la sécurité.* » Plusieurs ministres « colombes » n'ont pas manqué de le souligner : *« Les raisons de sécurité invoquées ne sont que prétexte. Le premier ministre a cédé à la pression d'une poignée de fanatiques, de colons et de la droite »*, qui réclamaient un nouveau report, *« au moins jusqu'aux élections du 29 mai »*.

M. Pérès n'a pas voulu mécontenter certains des partis religieux avec lesquels, s'il gagne l'élection directe du premier ministre, il entend former une majorité à la Knesset. Ce faisant, il a pris le risque d'une violation plus grave des accords conclus. Car plusieurs ténors du Likoud, le parti d'opposition de droite qui ne désespère pas de remporter la consultation nationale – les derniers sondages ne donnant que quelques points d'avance à M. Pérès – ont promis que s'ils l'emportaient, l'armée resterait à Hébron.

Le communiqué du gouvernement réaffirme qu'Israël *« demeure engagé à redéployer ses soldats à Hébron »*, mais les Palestiniens, qui ont dénoncé cette *« nouvelle violation des engagements signés »*, ont du mal à y croire. Moustapha Natché, maire arabe de la ville, qui compte 120 000 habitants musulmans pour 450 colons juifs extrémistes, ne cachait pas sa colère : *« Pérès a promis tant et tant de choses que nous n'avons jamais vues en œuvre depuis deux ans qu'aujourd'hui, plus personne ne croit en sa parole. »*

P. C.

Retard dans le calendrier

La Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés signée, le 13 septembre 1993, à Washington, entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat prévoit le redéploiement de l'armée israélienne en plusieurs étapes.

● Mai 1994 : retrait de Gaza et de Jéricho
Objet des négociations qui s'ouvrent, en octobre, à Taba, en Egypte, ce retrait était prévu pour avril 1994. Il a été mené à bien avec un mois de retard, après la signature des accords du Caire.

● Janvier 1996 : élection du Conseil palestinien de l'autonomie
Prévu au plus tard en juillet 1994, ce scrutin a été organisé le 20 janvier, après l'évacuation par l'armée israélienne des principales villes de Cisjordanie, à l'exception de Hébron – qui fait l'objet d'un statut particulier –, et de la partie orientale de Jérusalem, qui n'est pas concernée par les accords conclus à Taba et signés à Washington, en septembre 1995. Le scrutin a permis la mise en place du premier « Parlement » palestinien élu au suffrage universel ainsi que l'entrée en fonctions du président de l'Autorité palestinienne. Les Israéliens ont cependant conservé la responsabilité de la sécurité sur la majeure partie de la Cisjordanie.

● Mai 1996 : négociations sur le statut définitif des territoires
Ces discussions, qui, au départ, devaient démarrer au plus tard le 13 avril 1996, doivent aussi régler le sort de Jérusalem, des réfugiés et des colonies israéliennes de Cisjordanie et de Gaza. Elles devront s'achever en décembre 1998. L'entrée en vigueur du statut permanent de la Cisjordanie et de Gaza est prévue au plus tard, selon les termes des accords, pour le 13 avril 1999.

La « saoudisation » des emplois, priorité des autorités de Riyad

RIYAD
de notre envoyée spéciale

Le phénomène était suffisamment étonnant pour être consigné dans un article de presse : un Saoudien est devenu, pour la première fois, serveur dans un hôtel de Taëf. Le fait a réjoui, ici, tous ceux qui y voient l'amorce d'un changement de comportement chez les jeunes. Or, sur place, les emplois ne manquent pas, puisque le pays utilise quelque 4,6 millions d'étrangers. Mais l'ardeur au travail et la qualification font globalement défaut à une jeunesse habituée à l'argent facile et aux largesses d'un Etat-providence.

La « saoudisation » des emplois est une des priorités du 6e plan de développement (1996-2000) et une nécessité tout autant économique que politique. *« Les transferts des émigrés représentent, chaque année, quelque 18 milliards de dollars,* constate Abdallah Dabbagh, secrétaire général du Conseil des chambres de commerce et d'industrie. *Si cet argent restait ici, vous imaginez les possibilités. »*

Il est, d'autre part, politiquement malsain de laisser se développer une classe de jeunes chômeurs qui vont très vite se sentir exclus d'une société de consommation qui étale ses richesses. Le défi de la « saoudisation » n'est pas mince : plus de 60 % de la population a moins de dix-neuf ans, et ce sont 600 000 emplois qu'il faudrait créer dans les quatre ans à venir pour les Saoudiens. *« Après l'an 2000, c'est 300 000 jeunes qui arriveront, chaque année, sur le marché du travail »*, affirme un expert économique. D'après le 6e plan, le taux de « saoudisation » doit augmenter de 5 % par an, mais, en l'absence de mesures concrètes pour aider à l'intégration des jeunes, la loi ne suffira pas à convaincre le secteur privé, qui emploie 88 % de la population active.

SEPT UNIVERSITÉS

Hélas ! le système éducatif rétrograde ne prépare pas les jeunes au monde du travail. *« Le curriculum de l'école primaire à l'université est inapproprié pour répondre aux besoins d'un pays qui entre dans le XXIe siècle »*, affirme Sadaka Fadil, chef du département de sciences politiques de l'université de Djeddah. Surchargés de matières à apprendre par cœur dès le primaire, les jeunes oublient tout une fois les examens passés, constate un universitaire. *« Quand ils arrivent à l'université, la plupart de mes étudiants ne possèdent pas les bases pour suivre des études »*, déplore M. Fadil.

Mais, si un consensus existe sur la nécessité d'une réforme de l'enseignement, il y a loin de la réflexion à l'action, dans un domaine hautement sensible, où les religieux entendent conserver leur privilèges. *« Organiser un débat à la télévision sur l'éducation relève de l'impossible,* assure un officiel. *Suggérer, par exemple, une diminution des cours de religion reviendrait chez vous à dire que vous supprimez dorénavant les élections. »* C'est que, là comme ailleurs, tout a évolué très vite. *« Il y a cinquante ans, il n'y avait pas d'écoles,* dit M. Fadil. *Maintenant nous avons sept universités, des écoles partout et plusieurs millions de jeunes, scolarisés. »*

Pour faciliter l'emploi des Saoudiens, le gouvernement a déjà fortement augmenté le prix du visa de travail d'un étranger, qui coûte aujourd'hui 1 000 riyals (1 400 F), et tente d'en limiter l'octroi. *« Maintenant, quand une société achève un chantier, on vérifie que tous les expatriés sont bien repartis »*, affirme un homme d'affaires. Il reste que le nombre d'emplois facilement transférables à des Saoudiens est encore limité.

« Il n'y a pas de personnes suffisamment motivées et d'une formation adéquate pour prendre la place des expatriés qui ne reviendront pas », ajoute cet homme d'affaires. *« Créatrices d'emploi, les industries manufacturières ne vont pas absorber,* [les Saoudiens] explique un expert. *On ne crée pas une classe ouvrière du jour au lendemain, surtout dans une société où ce type de travail est encore considéré comme dégradant. Le ralentissement des affaires réduit les opportunités dans une économie contrôlée à 70 % par les grandes familles et les notables. Pour saisir le reste du marché, il faudra des gens prêts à se battre et à faire du porte-à-porte pour obtenir des contrats, et là, on manque encore de Saoudiens. »*

Il est clair qu'en quelques années les choses ont bougé. Dans les activités de services, on voit plus de Saoudiens dans des postes autrefois tenus par des étrangers et dans certaines branches comme la banque, par exemple, le taux de « saoudisation » est de 55 à 60 %. *« La banque est un secteur qui a une très bonne image, donc les jeunes aiment y travailler »*, affirme un banquier expatrié, qui ajoute : *« Aujourd'hui, nous avons une véritable concurrence entre Saoudiens, ce qui oblige nos employés à travailler sérieusement pour garder leurs postes. »*

FORMATION

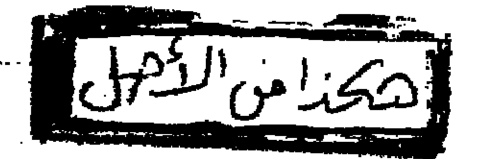
Pour en arriver là, les banques ont dû, avec l'aide de la banque centrale, mettre sur pied un très coûteux programme de formation. *« La seule filière industrielle où la saoudisation a été un succès est le pétrole et la pétrochimie,* avoue un expert, *car le niveau de qualification est très élevé et les étudiants de l'université du pétrole de Dhahran n'ont pas de problèmes d'emploi car ils sont bien formés. »*

Prioritairement sollicité, le secteur privé n'entend pas payer, seul, le prix d'une formation indispensable et le coût salarial de l'opération. *« Nous sommes une industrie naissante en compétition. Nous avons encore besoin de protection,* plaide Ahmad Abdullatif, patron de Saudi Carpet. *Un de nos avantages est le bas prix de la main-d'œuvre, si nous le perdons en employant des Saoudiens qui veulent des salaires plus élevés et qu'il faudra former, où est le bénéfice ? Mon intérêt est de former des Saoudiens plutôt que des Philippins ou des Indiens qui me quittent tous les trois ans, mais j'ai besoin d'aide pour cela. »*

« La "saoudisation" est un souci national qui nécessite à la fois un programme de longue haleine et des solutions plus rapides pour répondre aux exigences d'aujourd'hui, affirme M. Dabbagh. *A court terme, nous devons mettre sur pied un programme national intensif de formation pour les emplois dont nous avons besoin. »* Et de suggérer que ce programme soit financé par les sommes versées pour faire venir un étranger. *« A plus long terme,* dit-il, *c'est tout notre système éducatif qui doit être revu »*, soulignant la nécessité de réhabiliter, aux yeux des jeunes, dès le primaire, le travail manuel.

Œuvre de longue haleine, la « saoudisation » est urgente et, si la volonté est là, les mesures concrètes se font attendre pour une jeunesse d'autant plus impatiente qu'elle est exposée, par les voyages, les chaînes satellites de télévision et très bientôt Internet aux tentations du monde extérieur.

Françoise Chipaux



Des « repentis » armés par New Delhi mènent une contre-insurrection au Cachemire

Les élections législatives s'annoncent troublées dans cet Etat en rébellion depuis 1989

Alors que les élections législatives dans tout le reste de l'Inde devraient s'achever le 7 mai, l'Etat musulman du Cachemire – en proie à une guérilla séparatiste – s'apprête à voter les 7, 23 et 30 mai. New Delhi déploie les grands moyens pour organiser ce scrutin dans de bonnes conditions, y compris en encourageant la création de groupes de supplétifs composés de séparatistes repentis. Ceux-ci parviennent à porter de rudes coups aux insurgés.

SRINAGAR
(Etat de Jammu-et-Cachemire)
de notre envoyé spécial

Sur la porte métallique, une main appliquée a inscrit à la peinture blanche : *« Death Squad »* (« escadron de la mort »). Et plus loin : *« We want India »* (« nous voulons l'Inde »). L'allée donne sur une villa de trois étages, une de ces résidences fleuries de la banlieue sud de Srinagar qui faisaient la gloire de la cité à l'époque où la vallée du Cachemire était un joyau du tourisme mondial. Sur le balcon, un téléphone de campagne trône sur un muret de sacs de sable. La quarantaine rugueuse, Mohammed Yousuf Gadroo accueille les visiteurs avec une moue soupçonneuse, mais il ne lui faudra guère de temps pour se dérider. Tout comme il ne prendra que quelques minutes à ses hommes, vestes de treillis enfilés sur leur *shalwar-kamiz* (tenue traditionnelle), pour fanfaronner en secouant leur quincaillerie de kalachnikovs, pistolets et poignards. Tout autour, le cirque des contreforts enneigés de l'Himalaya cadenasse l'horizon.



Mohammed Yousuf Gadroo est un repenti ou un *« renégat »*, comme l'on dit à Srinagar. Chef de groupe du mouvement Al-Ikhwan Ul-Muslamoon, une organisation armée cachemirie parrainée par les autorités indiennes, il traque désormais ses anciens compagnons de maquis. *« Je suis le premier militant de la vallée à avoir rejoint les forces indiennes,* raconte-t-il. *Je combattais dans les rangs de la Jambaz Force, mais j'ai lâché prise quand un groupe rival, le Hizbul Mudjahideen, a kidnappé ma mère et ma sœur et torturé mon frère. J'étais menacé de mort. Je n'ai pas eu d'autre option que de rejoindre un bataillon des BSF* [Boarder Security Forces] *».*

Son histoire n'est guère différente de celle d'Ansar Ul Haq, un autre chef de groupe d'Al-Ikhwan Ul-Muslamoon *qui se terre, lui,* au cœur du lacis de venelles de Srinagar. Lunettes sages et pull-over gris-bleu, Ansar Ul Haq affecte la gravité un brin hautaine du notable fraîchement consacré. Ancien *« commandant suprême »* de la Djihad Force, il s'est formé aux techniques de la guérilla *dans les* camps pakistanais du Pendjab et de la frontière afghane. Il veillait sur six cents boys cachemiris, *ces jeunes révoltés* de la vallée qui avaient franchi la « ligne de contrôle » au plus fort de l'insurrection, en 1989-1990, et dont le Pakistan avait fait – non sans cynisme – une masse de manœuvre pour déstabiliser l'ennemi juré indien. *« J'ai assisté à trop de tueries d'innocents,* confie-t-il, *les gens en ont aujourd'hui assez de cette culture du fusil. »* Ansar Ul Haq a bien changé. Le voilà métamorphosé en un partisan zélé de l'Inde au point de réclamer le retour dans la vallée des Hindous chassés par les séparatistes aux premiers jours de l'insurrection.

Le mouvement de Yousuf Gadroo et Ansar Ul Haq est devenu une pièce maîtresse de la stratégie de New Dehli au Cachemire. Leur chef suprême s'appelle Kuka Parey, ancien chanteur folklorique qui égayait naguère les fêtes de mariage et qui, désormais, quadrille la partie nord de la vallée en compagnie de plusieurs centaines de ses fidèles armés jusqu'aux dents. C'est grâce à de tels transfuges, redoutables dans les besognes de l'ombre, que l'Inde a réussi, depuis peu, à regagner du terrain dans un Cachemire musulman insurgé qui échappait totalement à son contrôle dans les années 1989-1991.

New Dehli n'est pas vraiment novice dans la répression de ce genre *de séparatisme. Puisées dans les* classiques de la contre-insurrection, de telles recettes avaient déjà été appliquées avec succès lors du soulèvement des Sikhs du Pendjab dans la décennie 80. Impasse politique, haines accumulées entre groupes séparatistes rivaux, vulnérabilité face à l'argent, chantage exercé sur leurs familles, promesses de futures carrières : les motivations des *« renégats »* ne manquent pas.

On peut estimer ces supplétifs à environ 3 000 hommes. *Délateurs* encagoulés guidant l'armée dans les villages de montagne ou hommes *de main sévissant dans l'ombre des* ruelles de Srinagar, ils font régner une implacable contre-terreur dans la vallée. *« La situation des militants des droits de l'homme est devenue intenable au Cachemire »,* s'alarme le magistrat Bahudin Farooqi.

CLIMAT DE CONFUSION

Précaution oblige, ces « escadrons de la mort » sont abrités dans des repaires jouxtant les postes de l'armée mais, officiellement, ils *n'existent pas.* La langue de bois de New Dehli ne connaît que des camps de « réhabilitation » chargés de préparer la réinsertion dans la société civile des rebelles ayant déposé les armes. En privé, les responsables de l'armée et de la police reconnaissent néanmoins que des *« groupes amicaux aident les autorités ».*

Le parti du Congrès – au pouvoir à New Dehli mais à l'influence marginale dans la vallée – ne s'embarrasse *guère,* lui, de circonlocutions. Ses responsables locaux affichent sans complexes leurs liens avec ces *« renégats »* qui leurs servent d'agents électoraux pour les scrutins des 7, 23 et 30 mai. *« La contre-insurrection est la seule solution pour mettre fin à ce genre d'insurrection,* explique Taj Mahiudin, secrétaire général du Congrès au Cachemire. *C'est efficace à 100 % parce qu'ils sont tous faits du même bois. »*

A l'évidence, une telle *« efficacité »* inquiète de plus en plus le Pakistan. Selon de nombreux observateurs à Srinagar, Islamabad s'efforce de maintenir la flamme d'une insurrection essoufflée – ses effectifs seraient passés de près de 40 000 à 10 000 combattants selon des estimations très approximatives – en *dépêchant, au-delà de la frontière,* un nombre croissant de moudjahidines étrangers. Et, bien sûr, chaque capture de l'un d'eux est aussitôt exploitée par New Dehli, prompt à dénoncer la « main » pakistanaise dans le conflit cachemiri.

Jusqu'à maintenant très fructueuse, la collaboration entre les autorités indiennes et les milices d'Al Ikhwan Ul Muslamoon n'est cependant pas sans risques. Car les excès de *« renégats »* ne font *souvent qu'exacerber* les passions locales. En outre, leur manipulation par différents services indiens (armée, police, Boarder Security Forces...) qu'oppose une rivalité de boutique, ajoute à la confusion ambiante. *« Des groupes amicaux travaillant pour d'autres services interviennent parfois en revêtant l'uniforme de l'armée »,* se plaint un militaire. *C'est très embarrassant pour nous. »*

En adoptant une telle stratégie, New Dehli tablait sur un pourrissement de la situation dans le but de précipiter la désagrégation du mouvement *cachemiri. Faut-il redouter* un retour de flamme ?

Frédéric Bobin

Les otages occidentaux toujours en vie

Les quatre touristes occidentaux – deux Britanniques, un Américain et un Allemand – retenus en otage depuis dix mois par un groupe se réclamant de l'insurrection musulmane au Cachemire sont *« toujours en vie »*, selon les autorités indiennes. Le général P. P. S. Bhindra, numéro deux de l'armée au Cachemire, précise que les forces indiennes savent *« où les otages sont détenus »* et connaissent même l'itinéraire de leur déplacement dans un rayon de 25 kilomètres autour de la ville d'Anantnag. Selon lui, l'armée prend soin d'éviter le contact à chacun de leur mouvement. Le groupe des preneurs d'otages, baptisé Al Faran, est *« désespéré »*, indique le général Bhindra.

Washington bloque la reconstitution des ressources du Fonds asiatique de développement

EN RAISON de l'attitude des Etats-Unis, l'assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD), qui s'est achevée jeudi 2 mai à Manille (Philippines), n'a pu reconstituer les ressources du Fonds asiatique de développement (FAD), branche qui accorde aux pays pauvres de la région des prêts à très bas taux. *Cette impasse* va empêcher l'Inde et la Chine, qui représentent les deux tiers de la population *de l'Asie, de bénéficier de* nouveaux prêts.

Le Fonds, dont les ressources ont *été reconstituées* en 1992 à hauteur de 4,2 milliards de dollars pour quatre ans, ne dispose plus aujourd'hui que de 1,3 milliard de dollars et risque de se trouver à court d'argent en 1997, selon le président de la BAD, le Japonais Mitsuo Sato. Les responsables de la Banque souhaitaient obtenir 5,2 milliards de dollars pour les quatre prochaines années, mais les Etats-Unis ont refusé de s'engager à y contribuer. Les Américains, qui sont, avec 15,9 % du capital, les plus gros actionnaires de la BAD derrière le Japon, doivent encore 337 millions de dollars sur leur dernière contribution au Fonds. La position de Washington découle évidemment de la volonté des républicains, majoritaires au Congrès, de réduire les dépenses américaines d'aide au développement, mais cela ne fait que renforcer une tendance ancienne.

ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS

Le gouvernement américain s'est longtemps opposé à ce que l'Inde et la Chine bénéficient des prêts du Fonds, estimant que le poids de ces géants en grèverait les ressources. Jeffrey Shafer, sous-secrétaire au Trésor, qui conduisait la délégation américaine à Manille, a renouvelé cette opposition en faisant valoir, cette fois, que l'Inde et la Chine peuvent faire appel aux marchés internationaux des capitaux, et que les prêts du FAD doivent être réservés à de petits pays pauvres comme le Cambodge, qui n'ont pas cette possibilité.

En outre, Washington estime que les *« nouveaux riches »* de la région, comme Singapour, Taïwan, la Corée du Sud, qui jusqu'ici n'ont rien versé au Fonds, doivent maintenant y contribuer. Quant aux autres pays donateurs, notamment les Européens, ils refusent de s'engager tant que les Américains n'ont pas réglé leurs dettes.

Un débat semblable a eu lieu au sujet des ressources pour 1996-1999 de l'Association internationale de développement (AID), qui joue pour la Banque mondiale le même rôle que le FAD : les Etats-Unis refusent d'accroître leur contribution et n'ont même pas versé la totalité de ce qu'ils devaient pour les années précédentes. Un accord est finalement intervenu en mars dernier : un report de crédits non utilisés et un prélèvement sur les bénéfices de la Banque permettront de porter les ressources de l'AID de 18 à 22 milliards de dollars, tout en réduisant les contributions des pays donateurs. En outre, en attendant que les Etats-Unis paient leurs 934,5 millions de dollars d'arriérés, un fonds intérimaire de 3 milliards va être constitué pour 1996-1997 par des apports des autres donateurs, de la Banque et le résidu de crédits disponibles.

Guy Herzlich

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : un enfant de six ans accusé de tentative de meurtre** sur un nouveau-né restera en prison après qu'un juge des enfants de Richmond (Californie), près de San Francisco, a ordonné, vendredi 3 mai, son maintien en détention provisoire. Le 22 avril, le garçonnet s'était introduit, en compagnie de deux frères jumeaux âgés de huit ans, dans une maison de Richmond, apparemment pour y voler un tricycle. Avant de partir, le garçon de six ans avait violemment frappé le bébé, âgé de trente-trois jours. Les jumeaux, qui ont été inculpés de cambriolage, ont été, eux, relâchés. – *(AFP.)*

■ ***PARAGUAY : la grève générale de 48 heures*** *lancée* par les deux principaux syndicats, la CUT (gauche) et la CNT, a pris fin vendredi 3 mai sur un nouvel appel de leurs dirigeants à la démission du président Juan Carlos Wasmosy, jugé *« incapable de résoudre les problèmes sociaux du pays »*. La grève, largement suivie, intervenait une semaine après la tentative de rébellion menée contre le régime démocratique par le général Lino Oviedo. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : le dissident chinois Liu Gang,** qui a fui la Chine cette *semaine pour se réfugier aux Etats-Unis, a appelé, vendredi 3 mai,* Bill Clinton à accentuer la pression sur Pékin afin d'améliorer la situation des droits de l'homme en Chine. M. Liu a d'autre part donné quelques indications sur les conditions de sa fuite, précisant que *« beaucoup de gens en Chine »* l'avaient aidé. – *(AFP.)*

■ **Le tremblement de terre** qui a secoué, vendredi 3 mai, une zone agricole montagneuse située à 40 km au nord-ouest de la ville industrielle de Baotou, en Mongolie-Intérieure, a fait 14 morts et 200 blessés, dont 33 grièvement atteints, a annoncé un porte-parole du Bureau sismologique d'Etat, samedi 4 mai à Pékin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : le Nigeria a dépêché des renforts de troupes à Calabar,** capitale de l'Etat de Cross River (Sud-Est), proche de la péninsule de Bakassi où, selon les autorités, les forces camerounaises poursuivent leurs attaques contre les forces nigérianes. Lagos étudie *« toutes les mesures qui s'imposent »* face aux *« agressions continues »* perpétrées contre ses forces, déclare un communiqué du ministère nigérian de la défense. – *(AFP.)*

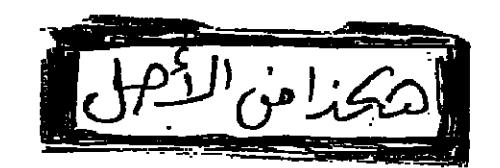
■ **SOUDAN : cinquante-six personnes ont trouvé la mort** lorsqu'un avion civil s'est écrasé dans la soirée du vendredi 3 mai dans la région de Khartoum. L'appareil qui reliait la localité de Wau, dans le Sud, à la capitale soudanaise s'est écrasé lors d'un atterrissage de fortune par mauvais temps. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : les représentants de 26 pays d'Europe** et du Bassin méditerranéen réunis à Tunis pour mettre au point un programme de coopération industrielle ont rédigé une déclaration qui doit être approuvée, à Bruxelles, par leurs ministres de l'industrie, les 20 et 21 mai. Cette déclaration s'inscrit dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, lancé à Barcelone en novembre 1995. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE :** ***Tabsira*****, bulletin proche du Front islamique du salut (FIS),** dans son édition du 3 mai, dresse le bilan des actions des groupes de l'Armée islamique du salut (AIS) pour le mois d'avril. Selon *Tabsira,* l'AIS aurait abattu, le 23 avril, un hélicoptère de l'armée, à Aïn Assel, dans la région de Sétif.

ÉCONOMIE

■ **OMC : l'Union européenne a demandé,** vendredi 3 mai, l'ouverture de consultations officielles avec les Etats-Unis au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le renforcement de l'embargo américain contre Cuba. Selon l'UE, ce renforcement, décidé dans le cadre de la loi Helms-Burton, viole les règles de l'OMC. – *(AFP.)*



En Espagne, José Maria Aznar accède au pouvoir après un débat d'investiture courtois

Les socialistes, conduits par Felipe Gonzalez, promettent une attitude constructive

Après deux mois de tractations avec les élus régionalistes catalans, basques et canariens, José Maria Aznar était assuré de devenir le quatrième président du gouvernement de l'Espagne démocratique, au terme du débat parlementaire des vendredi 3 et samedi 4 mai. Le chef du Parti populaire peut compter sur 181 voix, la majorité absolue étant de 176. Le ton sérieux et modéré du discours d'investiture, comme des réponses de l'opposition, laisse augurer une législature moins tendue que la précédente.

MADRID
de notre correspondant

Une nouvelle étape de la vie politique espagnole s'est ouverte, vendredi 3 mai, avec le débat d'investiture de José Maria Aznar, candidat à la présidence du gouvernement après sa victoire aux élections législatives du 3 mars. Il aura donc fallu exactement deux mois pour que le Parti populaire (PP) obtienne, après de difficiles négociations, l'assurance que son président disposerait des votes suffisants à son investiture.

Grâce aux accords conclus d'abord avec la Coalition canarienne (4 sièges), puis les nationalistes catalans (16 sièges) et enfin les nationalistes basques (5 sièges), José Maria Aznar peut désormais compter sur 181 voix (la majorité absolue est de 176 et le PP n'a que 156 représentants). Samedi 4 mai, il devait donc obtenir l'investiture et, dimanche 5 mai, prêter serment devant le roi et sans doute rendre publique la liste du nouveau gouvernement composé de quatorze membres.

Ces trois pactes passés avec les formations nationalistes et la volonté des socialistes de pratiquer une opposition calme et responsable ont donné à ce septième débat d'investiture depuis la mort de Franco, il y a vingt ans, un ton détendu et apaisé.

Felipe Gonzalez a reconnu qu'il devait encore faire des efforts *« pour changer de rôle »* mais, a-t-il ajouté, *« il est normal que se produise l'alternance »*, affirmant que son attitude serait celle du dialogue et de la recherche du consensus. *« Vous ne m'entendrez pas dire : "allez-vous en, M. Aznar", mais "gouvernez, M. Aznar" »*, a-t-il lancé à son adversaire pour lui rappeler que, lors de la précédente législature, ce dernier lui avait intimé de démissionner. Les socialistes passent à l'opposition sans rechigner, disposés à ce que *« la législature soit stable et durable »*, comme l'a souhaité Felipe Gonzalez.

Quel changement par rapport à l'an dernier ! L'hémicycle a écouté presque religieusement les interventions et les répliques des uns et des autres. Les populaires étaient tout à leur bonheur d'accéder enfin au pouvoir, les socialistes paraissaient pour leur part contents de prendre un peu le large. Dès le départ, José Maria Aznar a offert à tous le dialogue et la concertation. *« Ce sera une législature d'une intense collaboration politique et parlementaire. Il n'est pas nécessaire de renoncer à ses convictions politiques pour aboutir à des compromis intelligents, à la recherche des meilleures solutions possibles »*, a-t-il d'emblée fait savoir.

DÉVELOPPER LES AUTONOMIES

Pour preuve de sa bonne volonté, le futur quatrième président du gouvernement espagnol depuis la restauration de la démocratie a fait valoir que, en l'espace de deux mois, il avait déjà fait la démonstration de sa capacité d'ouverture puisque des accords, a priori impossibles, ont été obtenus avec les Catalans et surtout les Basques, mettant ainsi fin à des affrontements répétés. Des contrats de législature où chacune des parties s'engage sur le papier à oeuvrer pour le développement du statut des autonomies mais également dans des domaines plus larges relevant de la politique nationale.

Un tel résultat, dans un laps de temps relativement court, a surpris. A commencer par les socialistes, comme l'a admis Felipe Gonzalez, qui a également reconnu que le PP était allé beaucoup plus loin que ne l'avait fait le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) au cours de ces dernières années.

Une grande partie du débat d'investiture a d'ailleurs été axée sur le thème du développement du modèle des autonomies et fut l'occasion pour le président sortant de poser une multitude de questions sur la façon dont fonctionnera le système et sur le coût de cette nouvelle donne. Il n'a pu obtenir de réponses chiffrées et détaillées, José Maria Aznar renvoyant le débat de fond à plus tard. Ce fut d'ailleurs le seul vrai face-à-face entre les deux hommes. Car, en dehors de cette question qui, depuis le 3 mars, a fait l'objet de nombreuses discussions, le président du PP s'est pour l'essentiel contenté de reprendre son programme électoral, se cantonnant aux grandes orientations : *« Créer des emplois, améliorer le bien-être des Espagnols, revitaliser la démocratie et renforcer la présence de l'Espagne en Europe et dans le monde. »*

Durant ce discours centriste, mesuré, éloigné des rengaines de la droite, un José Maria Aznar ragaillardi a offert un *« pacte de solidarité »* et le dialogue social. Il s'est toutefois borné aux grands axes, comme le défi de remplir les *« incontournables »* critères de Maastricht, les privatisations, le maintien scrupuleux des retraites, l'amélioration du système de santé, la modernisation de l'administration.

CONVERGENCES

Felipe Gonzalez n'a pas eu de peine à définir un tronc commun sur *« les thèmes d'Etat »* à propos desquels il apportera un soutien constructif à son successeur, notamment dans le domaine de la politique étrangère, de la lutte contre le terrorisme, mais aussi pour certaines réformes intérieures comme la justice, par exemple. Il y eut donc des convergences entre de nombreux partis dans une ambiance où on s'est efforcé d'oublier les vieilles querelles et les scandales dont seul le dirigeant communiste Julio Anguita a parlé. *« Je veux que l'étape qui s'inaugure se caractérise par un nouveau style de gouvernement fondé sur l'austérité, la transparence, la proximité des citoyens et, par-dessus tout, le dialogue ; un dialogue constant et enrichissant avec les forces politiques et sociales »*, a insisté José Maria Aznar.

Ce fut un bon début car c'est effectivement ainsi, sur ce ton civilisé, que s'est déroulée la première session du débat d'investiture. Felipe Gonzalez a défendu *« l'Espagne tolérante »* et s'est presque excusé de prôner le « non » à l'investiture. José Maria Aznar lui a été reconnaissant pour *« sa sincérité et sa contribution »*.

Mais il faut bien reconnaître que l'on est resté souvent à la surface des choses. Lorsqu'il s'agira d'entrer dans le concret, de prendre les mesures drastiques qui s'imposent pour réduire le déficit public à 4,4 % du PIB en 1996, qu'il faudra mettre en application la réforme du financement des autonomies, réduire le chômage, la plaie de l'Espagne, et trouver l'argent nécesaire pour créer en 2001 une armée de métier, les politesses de ce 3 mai seront sans doute un vieux souvenir.

Michel Bôle-Richard

L'ex-numéro un de l'ETA livré aux autorités madrilènes

UN DES ANCIENS dirigeants de l'organisation terroriste basque ETA, Jose Antonio Urrutikoetxea, alias *« Josu Ternera »*, a été remis dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 mai, par les autorités françaises, entre les mains de la police espagnole, au poste frontière de la Junquera. Josu Ternera, qui a passé six ans dans une prison toulousaine, sera mis à la disposition de la justice dès son arrivée à Madrid, a affirmé samedi matin le ministre de l'intérieur sortant, Juan Alberto Belloch.

De longues négociations sur les conditions de son extradition ont précédé la remise de l'ancien dirigeant de l'ETA aux autorités espagnoles. Selon le quotidien espagnol *El Pais*, les Français ont tenté d'obtenir jusqu'au dernier moment des garanties juridiques sur la nature des poursuites dont il pourrait faire l'objet. Paris souhaitait être sûr que le militant basque ne serait pas poursuivi pour les mêmes motifs que ceux qui lui avaient valu sa condamnation en France.

Josu Ternera avait été arrêté à Bayonne le 11 janvier 1989. Il avait ensuite été condamné en novembre 1990 à dix ans de prison pour *« association de malfaiteurs »*. Avec les remises de peine, son emprisonnement prenait fin le 3 mai. Pour tenter d'éviter son expulsion vers l'Espagne, il avait entamé à la mi-avril une grève de la faim à la prison de Muret. Ses avocats avaient saisi le tribunal de Toulouse pour demander un sursis à exécution de l'arrêté d'expulsion.

Cet arrêté avait été pris le 6 février 1987 en raison de ses activitées sur le territoire français. C'est en application de cette mesure et *« en raison des menaces graves qu'il fait peser sur l'ordre public »*, a indiqué le ministère de l'intérieur, que les autorités françaises ont décidé de remettre Josu Ternera aux autorités espagnoles. L'Espagne avait demandé l'extradition de Ternara le 28 novembre 1990 mais cette requête n'avait jamais été renouvellée depuis lors. Vendredi 3 mai, l'Audience nationale, la plus haute instance pénale espagnole, avait même demandé au ministère de la justice espagnol de relancer la procédure auprès des autorités françaises.

Cette démarche s'est cependant révélée inutile. Les deux Etats ont, en effet, finalement choisi de court-circuiter la voie judiciaire en empruntant une procédure purement administrative. En vertu du vieil arrêté d'expulsion et *« afin de marquer la nécessaire solidarité entre les démocraties européennes dans la lutte contre toutes les formes de violence terroriste »*, précisait le ministère de l'intérieur, samedi matin, Josu Ternera a tout simplement été reconduit à la frontière *« de son pays »*.

Costas Simitis, premier ministre de Grèce

« Nous sommes entrés dans l'ère de l'adaptation de notre pays à l'évolution européenne »

ATHÈNES
de nos envoyés spéciaux

Le 18 janvier 1996, Costas Simitis succédait à Andréas Papandreou, malade, à la tête du gouvernement grec. Depuis longtemps, cet ancien ministre du Pasok (Mouvement panhellénique socialiste grec) critiquait la sclérose de la politique grecque sous la houlette d'un chef veillissant et autoritaire. Dans un entretien avec *Le Monde*, le premier accordé à la presse écrite, il trace un bilan de ses trois mois de pouvoir.

« Qu'apporte de nouveau votre gouvernement en Grèce ?

– Ce qui a changé, c'est d'abord que la politique a été de nouveau placée au centre de l'intérêt public. On discute des questions de politique étrangère et économique, et l'opinion sent que ça bouge. Une époque, ouverte en 1974 par le retour de la démocratie, s'est achevée. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, celle de l'adaptation de notre pays à l'évolution européenne. Cela entraîne de vives discussions, mais aussi le sentiment que le travail se fait.

– Vous étiez très critique au sein de votre parti sur la politique passée...

– J'ai, en effet, défendu depuis longtemps la nécessité de moderniser le Pasok. Il lui faut un nouveau programme, de nouveaux objectifs et une nouvelle organisation. Mes idées ont commencé à s'imposer. J'espère que le congrès de cet été prendra les bonnes décisions.

– Avec des changements de personnes ?

– Le changement devra se manifester dans le programme et dans les personnes.

– Les milieux patronaux vous accusent d'avoir assoupli la politique économique ; l'inflation augmente, la dette s'est accrue...

– Il n'y a pas de relâchement. Nous continuons à appliquer une politique orientée vers la convergence européenne. Si nécessaire, nous prendrons les mesures indispensables.

– La Grèce est loin de satisfaire aux critères de Maastricht...

– Le gouvernement est décidé à atteindre les objectifs exigés pour l'entrée dans l'Union monétaire. Le moment venu, il faudra prendre en compte les efforts accomplis, les progrès réalisés et la conjoncture économique. Faire jouer des critères politiques. Parallèlement, il convient de renforcer les programmes de soutien aux pays économiquement en retard.

– Avez-vous été déçu par l'attitude européenne dans la récente crise avec la Turquie à propos de l'îlot d'Imia, en mer Egée ?

– Je ne m'attendais pas à une réaction immédiate. Ce qui m'a déçu, cependant, c'est qu'après la crise l'intérêt des Etats européens était quasiment nul. Ils considéraient cette affaire comme purement bilatérale. Après mes contacts dans les capitales européennes, celles-ci montrent un certain intérêt à la solution du problème. Dans cette affaire comme dans d'autres, l'Europe a du mal à parler d'une seule voix. L'existence de positions différentes conduit à l'inefficacité. Cette expérience me confirme dans la conviction que l'Union européenne doit avoir une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et des mécanismes pour l'exprimer.

– C'est l'idée française d'un « M. PESC ».

– Cette idée ne me séduit pas. Je préfère que la politique extérieure commune soit élaborée dans les organes communautaires, car je pense qu'en politique extérieure, comme dans le domaine économique, il y doit y avoir, en Europe, des éléments confédéraux.

– Une de ces politiques communes, c'est l'Union douanière avec la Turquie. La Grèce va-t-elle continuer à bloquer sa mise en œuvre ?

– Cela dépend d'Ankara. La récente revendiquation de la Turquie sur l'îlot d'Imia prouve malheureusement qu'elle nourrit des visées territoriales. Le gouvernement grec a donc été amené à réviser ses propres positions. Il ne tolérera pas le recours à la menace et la répétition des revendications. Si la Turquie conteste le droit né des traités internationaux, elle est libre de s'adresser à la Cour internationale de La Haye.

» Si la Turquie condamne l'usage de la menace et saisit la Cour de La Haye sur l'affaire d'Imia, la Grèce est prête à la suivre. De même pour le contentieux portant sur le plateau continental. Une solution juridique ouvrirait la voie à une amélioration générale des relations gréco-turques et permettrait un dialogue sur les points essentiels des rapports bilatéraux, comme le commerce, le tourisme, l'immigration clandestine. Cela contribuerait également à une solution du dossier chypriote, qui constitue la question majeure de nos relations.

– Le nouveau premier ministre turc a proposé un « dialogue global ». Qu'en pensez-vous ?

– Cette proposition ne saurait recueillir notre accord. Nous ne sommes pas disposés à renouveler l'expérience douloureuse des années 70, lorsque la Turquie était dans un premier temps d'accord, pour se rétracter ensuite et avancer de nouvelles revendications en mer Egée. Je pense que cette position a été comprise par nos partenaires européens et par les Etats-Unis, qui s'accordent à préconiser le recours à la justice internationale.

» Quant à M. Yilmaz, je veux croire qu'un homme d'expérience, qui a su faire preuve de raison en révisant l'approche extrêmement agressive de son prédécesseur, parviendra à dépasser les frictions internes à son gouvernement et à faire progresser la solution du contentieux gréco-turc.

– Les pays européens considèrent souvent la Turquie laïque comme un rempart contre l'islamisme. Qu'en pensez-vous ?

– En se contentant de soutenir les régimes anti-islamiques, on peut éloigner le danger, mais on ne résout pas la crise sociale qui nourrit l'islamisme. La même réponse vaut pour la Turquie. L'Union européenne doit faire pression en faveur de nouvelles politiques sociales, de l'affermissement de la démocratie et des droits de l'homme en Turquie.

– Dans la crise en ex-Yougoslavie, la Grèce a souvent eu une attitude nationaliste...

– Face à la remise en cause par la violence de l'équilibre géopolitique dans les Balkans, la Grèce, qui constituait un havre de paix et ne nourrissait aucune prétention, territoriale ou autre, s'est sentie menacée. Ce que vous qualifiez de nationalisme n'a donc consisté qu'à tenter de se prémunir, tout naturellement, contre des bouleversements qui auraient pu mettre en danger nos frontières et qui impliquaient des populations d'origine grecque, comme la minorité grecque d'Albanie. A partir du moment où le danger s'éloigne, une nouvelle ère commence dans les relations entre la Grèce et ses voisins, et les voix nationalistes, qui ont eu un certain écho dans les temps de forte tension, s'essoufflent petit à petit d'elles-mêmes.

– La Grèce ne risque-t-elle pas de se retrouver seule à ne pas vouloir reconnaître la République de Macédoine sous ce nom ?

– Avec la Fyrom *[acronyme anglais de l'ancienne République yougoslave de Macédoine]*, les négociations continuent à New York, et j'espère qu'elle vont s'achever rapidement. Un règlement de ce litige permettrait un développement de l'aide que nous sommes disposés à accorder à ce pays dont la stabilité et la prospérité sont une condition de la paix dans les Balkans.

Avec ses partenaires européens, la Grèce est prête à contribuer à l'enracinement de la démocratie dans les Balkans ; elle propose la convocation d'une conférence des pays de la région, qui aurait pour but de consacrer l'intangibilité des frontières, l'intégrité territoriale et la solution pacifique des différends. Nous entendons aussi encourager les investissements privés dans les pays balkaniques et le développement des infrastructures.

– La poursuite du différend gréco-turc ne constitue-t-elle pas un obstacle à cette politique balkanique ?

– Je la qualifierais de petit obstacle, qui ne nous empêche pas d'avoir de bonnes relations avec nos autres voisins. »

Propos recueillis par
Didier Kunz et Daniel Vernet

Le chef du gouvernement turc Mesut Yilmaz est « un homme d'expérience qui a su faire preuve de raison »

L'OCDE doute d'un redémarrage de l'activité cette année en Europe

REBOND de la croissance aux Etats-Unis et ralentissement de l'activité en Europe : ce qui est en train de se passer des deux côtés de l'Atlantique n'est pas tout à fait ce qu'avaient prévu l'ensemble des économistes et des responsables gouvernementaux, notamment ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui viennent de se réunir à Paris au sein du Comité de politique économique. D'une certaine façon, l'évolution de la situation est même exactement l'inverse de ce qui avait été prévu il y a quelques mois.

Aux Etats-Unis d'abord, où la croissance de la production nationale a atteint 2,8 % en rythme annuel au premier trimestre. Un chiffre déjà élevé mais qui sous-estime largement la vigueur du rebond en train de se produire en Amérique du Nord. D'une part, la grève qui a paralysé General Motors pendant dix-sept jours a coûté environ un demi-point de croissance à l'économie au début de l'année, a précisé vendredi 3 mai, à Paris, Joseph Stiglitz, président du Comité de politique économique de l'OCDE. D'autre part, les entreprises américaines continuent de réduire leurs stocks, comme elles le font depuis quinze mois. Si l'on tient compte de ces deux facteurs, il apparaît que la croissance économique est sur une tendance de 3,5 %. Nous somme là bien loin du scénario de *« l'atterrissage en douceur »* dont on avait tant parlé, mais bien plutôt sur des rythmes annuels d'activité très élevés.

MARGES DE MANŒUVRE

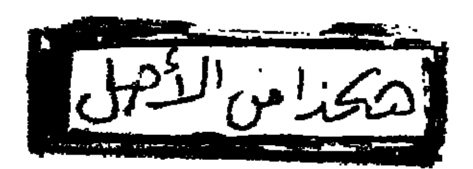
Le résultat de tout cela est que le taux de chômage continue de baisser, le dernier chiffre – publié vendredi – montrant qu'il avait atteint 5,4 % de la population active en avril, contre 5,6 % en mars. La quasi-stagnation des emplois créés (2 000 seulement) n'a pas grande signification dans la mesure où elle succède à des chiffres de 178 000 en mars et de 705 000 en février.

Le fait est que, depuis le début de l'année, l'économie a créé 160 000 emplois par mois en moyenne, a rappelé Joseph Stiglitz, qui, n'oubliant pas qu'il est aussi conseiller du président Clinton, a insisté sur la *« robustesse »* de la croissance et sur le fait que le dépassement de toutes les prévisions faites dans ce domaine était *« une bonne nouvelle pour l'Europe »*.

Le Vieux Continent aura bien besoin du dynamisme américain pour passer la mauvaise période qui s'annonce. Il faudra attendre le mois de juin pour savoir l'ampleur des révisions à la baisse effectuées par l'OCDE concernant les taux de croissance européens. Mais il est significatif qu'au sein du Comité de politique économique de l'OCDE les experts, qui viennent des ministères des finances et des banques centrales, ont divergé, vendredi, sur cette vision des choses. Si beaucoup continuent d'appuyer les gouvernements en place dans leur course de vitesse à la réduction des déficits publics, d'autres, au contraire, s'inquiètent des effets récessifs de ces politiques et conseillent de réduire plus vite et plus fort les taux d'intérêt à court terme, la faiblesse de l'inflation donnant de réelles marges de manœuvre.

Le cycle de croissance américain entamé au printemps 1991 étant loin de toucher à sa fin, il devrait permettre à l'Europe de sauter le mauvais pas actuel. Reste à savoir si les politiques budgétaires et sociales draconiennes que mettent en œuvre l'Allemagne et la France vont susciter un renouveau de confiance de la part des entrepreneurs et des ménages ou, au contraire, étouffer toute velléité de reprise. Tel est bien le dilemme. Et c'est lui qui fait maintenant douter certains experts de l'OCDE d'une prochaine accélération de la croissance en Europe.

Alain Vernholes



L'OCDE doute d'un redémarrage de l'activité cette année en Europe

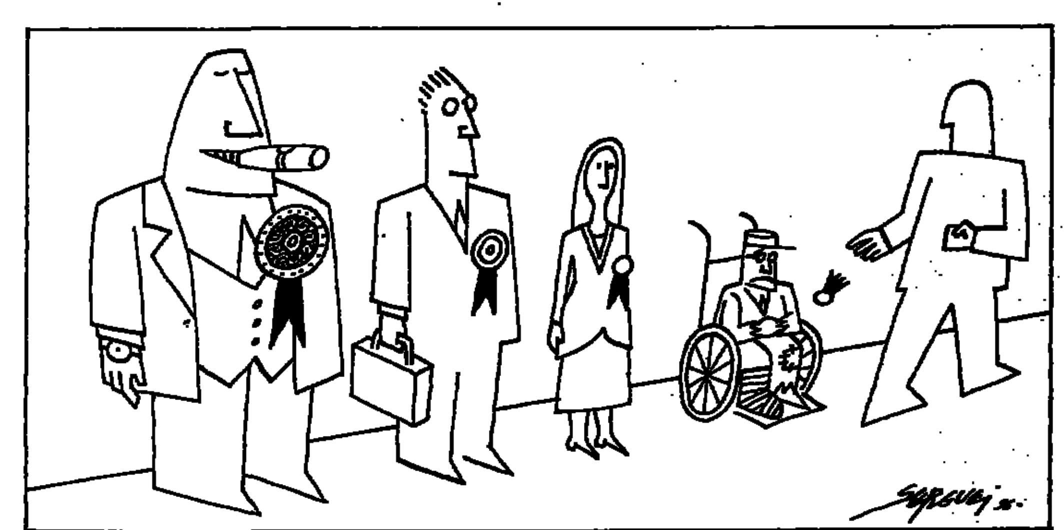
DÉCORATIONS Les instructions données par Jacques Chirac, en février, recommandant aux ministres d'attribuer les distinctions nationales à des personnes de toutes conditions et pas seulement à celles qui occupent les premiers rangs de la société n'ont reçu qu'un faible début d'application dans la promotion de Pâques de la Légion d'honneur. Celle du Mérite, attendue le 15 mai, devrait, selon les cabinets ministériels, tenir compte davantage du souhait présidentiel. ● UN DOUANIER catalan, une femme proviseur en Seine-Saint-Denis témoignent, cependant, d'un effort fait pour ne pas s'arrêter aux sommets des hiérarchies administratives et pour récompenser davantage de femmes, dont le chef de l'Etat relevait la *« sous-représentation »*. ● LES ORDRES nationaux et ministériels comptent plusieurs centaines de milliers de titulaires.

La promotion d'avril de la Légion d'honneur compte quelques « modestes »

Les instructions données par Jacques Chirac ne sont encore que peu suivies par les ministères, qui privilégient les notables. La proportion de femmes, en revanche, a sensiblement augmenté ; mais, avec 17 % des nouveaux titulaires, elles restent sous-représentées

LES ORDRES nationaux reflètent-ils *« davantage notre nation tout entière »*, ainsi que le souhaitait Jacques Chirac, dans une lettre au premier ministre publiée au *Journal officiel* du 9 février ? La promotion de Pâques de la Légion d'honneur (*Le Monde* des 9 et 10 avril) montre qu'à côté d'un total de 455 inspecteurs généraux, préfets, recteurs, magistrats, évêques ou présidents-directeurs généraux, on trouve une dizaine de personnes ne faisant pas partie de l'élite sociale.

Quant au nombre des femmes, qui est de 74, il a augmenté, selon le grand chancelier de la Légion d'honneur : leur proportion est en effet de 17 %, contre 11,75 % en 1995 et 8,61 % en 1994.



La plupart des cabinets ministériels admettent que leur contingent ne répond qu'imparfaitement aux instructions du chef de l'Etat. Ils expliquent qu'ils ont été pris par le temps : la « fabrication » d'une promotion demande, en effet huit mois de travail. Le ministère des affaires étrangères avoue qu'il a surtout cherché à promouvoir la diplomatie économique et culturelle, ainsi que les personnalités en poste dans des zones non-européennes... Au ministère de l'industrie, l'entourage de Franck Borotra confie que, pour douze places de chevalier, il y avait trois cents dossiers qualifiés de « traditionnels » : présidents d'entreprise ou de chambre de commerce et d'industrie. *« Nous subissons beaucoup de pressions d'élus locaux, qui veulent une décoration pour un chef d'entreprise employant tant de personnes sur sa commune, ou de grands chefs d'entreprise qui veulent récompenser du personnel méritant »*, confie un membre du cabinet. *In extremis*, M. Borotra a réussi à glisser la candidature d'un ancien maître-imprimeur et d'une femme ingénieur-documentaliste.

PERSONNES DE L'OMBRE

Certains ministères se félicitent d'avoir distingué des personnes qui n'occupent pas une place de premier rang dans la hiérarchie administrative. Sans que cela diminue en rien le mérite des bénéficaires, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ont été remarqués parce qu'ils servent dans les allées du pouvoir. Mohamed Rabahi, agent de service retraité, confectionnait les rapports de l'inspection générale de l'administration, fonction que le chef de l'IGA, Jean-François Lorit, considère comme *« stratégique »*.

Mireille Mallet, agent de catégorie B, est responsable du protocole à la préfecture des Bouches-du-Rhône, poste qui la place en contact direct avec le représentant de l'Etat, dont elle organise les cérémonies. Simone Petruv (catégorie B) travaille au secrétariat général du gouvernement, tandis que Monique Jacques est chef de bureau à l'ENA.

Distinguer les vrais modestes relève, en effet, du défi, puisque ces personnes travaillent dans l'ombre et que personne ne les recommande. Font exception à cette règle les agents des douanes ou de la police, dont les états de service peuvent comporter des résultats spectaculaires. Ont ainsi été décorés Gérard Iglésias, douanier dans les Pyrénées-Orientales *(lire ci-dessous)*, ou Michel Carlier, brigadier de police à Moissy-Cramayel, en Seine-et-Marne, grièvement blessé en 1995 dans une poursuite de véhicules volés.

Christian Rathat, anesthésiste-réanimateur et enseignant à l'université Paris-XIII, fait partie des ces « obscurs » que l'on voit rarement au *Journal officiel*. En 1991, Xavier Emmanuelli, qui n'était pas encore secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, lui avait proposé d'aller fonder une école d'anesthésie au Cambodge. M. Rathat avait accepté, parce qu'il considère M. Emmanuelli comme *« un personnage attachant, honnête intellectuellement et qu'on a envie de suivre »*. Devenu ministre, M. Emmanuelli lui a attribué l'une des trois places de chevalier dont disposait son maigre contingent.

LE RANG ET LES SERVICES

Les ministères indiquent tous avoir fait un effort pour les femmes, dont M. Chirac avait dénoncé *« l'inexplicable sous-représentation »*. *« La difficulté,* souligne un chef de cabinet, *c'est qu'elles s'arrêtent parfois pour élever les enfants et qu'elles n'ont pas toujours les quinze ans d'activité requis. Cette fois, la grande chancellerie a été moins regardante sur leur ancienneté. »*

On trouve donc, à côté de femmes hauts-fonctionnaires, des femmes PDG ou consuls, des élues, des infirmières, des viticultrices, des femmes proviseurs et encore d'innombrables présidentes d'associations (Croix-Rouge, maladie de Parkinson, visiteurs de prison, services de soins à domicile...).

Compte tenu de sa faible représentation dans l'ordre de la Légion d'honneur, le deuxième sexe se trouve surtout au premier grade, celui des chevaliers. Au grade supérieur, les officiers comptent quelques célébrités, comme Sonia Rykiel, Marie Carven, Yvette Horner ou Perrine Pelen. Au grade de commandeur ne figure qu'une seule femme, Marie-Claire Franzini, née Scaramoni, vice-présidente du Comité d'action de la Résistance.

Tous les ministères promettent qu'ils feront mieux lors de la prochaine promotion de l'ordre du Mérite, le 15 mai. François Mitterrand avait édicté des instructions analogues à celles de M. Chirac, en 1981 (*Le Monde* du 3 avril). Des huissiers et des secrétaires avaient été décorés au début du premier septennat, mais l'ancien chef de l'Etat s'était plaint, par la suite, que les ministres reprenaient les mauvaises habitudes et que les ordres récompensaient les citoyens selon leur rang dans la société plutôt que pour leurs services.

Rafaële Rivais

La « fabrication » d'une promotion

Huit mois avant une promotion, les chefs des cabinets ministériels demandent aux préfets de leur faire « remonter » des propositions de candidature. Ces hauts fonctionnaires ont tendance à distinguer les interlocuteurs naturels que sont, pour eux, les notables locaux, et ils prêtent une oreille attentive aux candidatures envoyées par des élus de la majorité. Les chefs des cabinets reçoivent aussi les propositions de l'administration. Les candidatures des agents de base sont souvent écartées au profit de celles des hauts fonctionnaires, qui convoitent ce signe de réussite sociale et l'obtiennent à l'ancienneté.

A l'Elysée, c'est Bertrand Landrieu, directeur du cabinet de Jacques Chirac, qui s'occupe du dossier. Les propositions retenues sont transmises au Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, qui vérifie la validité des candidatures. Contrairement à une idée reçue, il n'est pas nécessaire de solliciter ni d'accepter une distinction pour en bénéficier.

Un décret de Bonaparte

La Légion d'honneur est le plus ancien des ordres nationaux, créé par décret du 29 floréal an X (19 mai 1802) de Napoléon Bonaparte, premier consul. Devenu empereur des Français le 18 mai 1804, il a donné à l'institution son statut définitif et a procédé à la première remise solennelle d'insignes le 15 juillet 1804.

L'ordre national du Mérite a été créé par un décret du 3 décembre 1963, à l'initiative du général de Gaulle. Destinée à récompenser les *« mérites distingués acquis, soit dans une fonction publique, civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée »*, cette décoration a remplacé celles du Mérite social, commercial et industriel, artisanal, touristique, postal, sportif, de la santé publique, etc., qui préexistaient. Sont demeurés, cependant, le Mérite agricole, les Palmes académiques et le Mérite maritime. Il existe, en outre, un ordre des Arts et Lettres, ainsi que de nombreuses décorations militaires.

Le douanier Iglésias récompensé pour son « flair »

PERPIGNAN
de notre envoyée spéciale

Chez les gens « modestes », on se lève tôt. Dès 7 heures, revêtu de son uniforme bleu marine à bandes rouges, le douanier Iglésias est au travail sur la plate-forme autoroutière du col du Perthus, à 30 kilomètres de Perpignan. Il surveille le flux des voitures de tourisme qui, en provenance d'Espagne, pénètrent sur le territoire français.

A cette heure, un vent glacial pince les oreilles sous les képis, traverse les parkas et engourdit les pieds. *« On voit le mont Canigou ! Ce n'est pas étonnant, avec cette tramontane ! »*, s'exclame l'un des trois douaniers qui travaillent avec Gérard Iglésias, avant de se réfugier quelques minutes dans une aubette, minuscule abri de verre et d'aluminium encrassé.

M. Iglésias ne parle pas beaucoup, mais il a l'oeil sur le trafic. Les douaniers devant faire des contrôles ciblés, et non plus systématiques, depuis le 1er janvier 1993, il s'efforce de repérer les voyageurs suspects. *« Huit fois sur dix, ce sont des marginaux qui n'ont pas d'emploi : il sait les reconnaître »*, précise, admiratif, l'un de ses supérieurs hiérarchiques. Le douanier Iglésias scrute les visages derrière les pare-brise. Soudain, il arrête une voiture, demande au chauffeur d'où il vient, où il va, examine ses papiers. *« Tel passager dit qu'il vient de passer quinze jours de vacances à Barcelone, alors qu'il n'a pas de bagages. Il y a toujours quelque chose qui ne va pas dans les explications de ceux qui passent de la drogue »*, indique-t-il.

Lorsque quelque chose « cloche », le douanier Iglésias prie le chauffeur de se garer, pour inspecter sa voiture. Muni d'une longue torche et d'un tournevis, il se penche sous les sièges, examine le coffre à bagages, dévisse le couvercle de la jauge à essence. Dès qu'il repère un écrou inutile, une trace de colle fraîche ou un morceau de mastic, il se dit qu'on a aménagé une cachette pour de la drogue. La plupart du temps, ses investigations lui donnent raison : il découvre des doubles fonds dans les coffres ou les réservoirs à essence, trouve des paquets de stupéfiants sous les pare-chocs ou les ailes des voitures. Il a, ainsi, saisi 7 tonnes de cannabis, 41 kilos de cocaïne ou d'héroïne, sans compter, en outre, 25 kilos d'or. Ses chefs disent de lui qu'il a le *« flair du douanier »*. Ses collègues l'appellent moins gentiment *« le chien à deux pattes »*.

> Son succès fait des envieux : les mauvaises langues disent qu'il a été distingué parce qu'il n'est pas syndiqué à la CGT

Agé de quarante-neuf ans, M. Iglésias exerce le métier de douanier depuis près de trente ans. Ce fonctionnaire est le fils d'un Espagnol antifranquiste, qui s'était réfugié en France en 1936, et d'une Française. Né à vingt kilomètres de Perpignan, Gérard ne voulait pas *« rester agriculteur »* comme son père. Il a passé le concours de préposé aux douanes, *« parce que ça s'est présenté »*, et sa carrière a commencé à l'aéroport d'Orly.

Il s'est marié avec une fille de son village et a deux grands enfants. La construction de la plate-forme autoroutière du Perthus, en 1976, lui a donné l'occasion de revenir au pays. Il y a fait construire une maison et ne veut plus en partir, quitte à laisser passer une promotion.

Agent de catégorie C, il gagne 12 000 francs par mois (dont 3 000 francs de primes), plus quelques « parts de saisie » lorsqu'il réussit des prises importantes. Les collègues de son « équipe » sont contents qu'il ait été nommé chevalier de la Légion d'honneur. *« Pour une fois qu'on ne décorera pas une huile ! »*, s'exclame l'un d'eux. *« Ça fait honneur à la profession ! »*, approuve un autre. Son succès fait aussi des envieux : les mauvaises langues disent qu'il a été distingué parce qu'il n'est pas syndiqué à la CGT, largement représentée dans sa brigade, et qu'il ne participe que mollement aux mouvements sociaux.

C'est la direction régionale des douanes qui l'a remarqué. Considérant qu'il s'agit d'un *« professionnel hors pair, travailleur et discret »*, elle a présenté sa candidature à la direction générale, qui l'a soumise à la direction du personnel du ministère de l'économie et des finances, qui, elle-même, l'a transmise au cabinet du ministre.

M. Iglésias avait déjà été décoré de l'ordre du Mérite en 1989. Cela n'a rien changé à sa vie de tous les jours, puisqu'il ne s'est jamais rendu aux assemblées générales de l'association départementale de l'ordre. Modeste, il a craint de se *« retrouver avec des notables »*. Réservé, il a eu peur de se trouver pris dans un réseau d'invitations et de contreparties, mais il se dit *« très honoré »* de cette décoration. Il l'a d'ailleurs encadrée et accrochée, bien en évidence, à l'entrée de sa salle à manger.

R. Rs

L'éducation nationale distingue des femmes proviseurs

MICHELLE AMIEL n'est pas dupe. Elle se doute que, si elle a été distinguée dans la promotion de Pâques de la Légion d'honneur, c'est parce qu'elle est à la fois « femme » et « modeste », deux critères dont le président de la République a demandé qu'ils soient mieux pris en compte. Jacques Chirac veut aussi que les ordres nationaux reflètent mieux la société française en matière *« d'enseignement, de recherche, de formation et de solidarité nationale »*.

Le cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, indique que Mme Amiel, proviseur au lycée polyvalent Evariste-Galois de Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, a été distinguée *« parce qu'elle s'est attaquée à des choses difficiles, notamment lorsqu'elle était proviseur dans un établissement classé en ZEP* [zone d'éducation prioritaire] *: elle fait partie de ceux qui contribuent à réduire la fracture sociale »*.

Mme Amiel pense plutôt que c'est son travail de militante pédagogique qui a été récompensé. Elle préside une association, le Cercle de recherche et d'action pédagogique, qui la met souvent en contact avec le ministère puisqu'elle sollicite subventions et décharges d'enseignement. *« A la fin du mois de mars, à la sortie d'une réunion, un conseiller du ministre m'a informée qu'on allait proposer ma candidature au grade de chevalier de la Légion d'honneur. J'ai répondu que j'étais très honorée »*, raconte Mme Amiel. *« Je ne cours pas après les honneurs,* précise-t-elle, *mais j'estime que cette décoration symbolise la reconnaissance de mon institution. »*

Les femmes sont peu présentes dans les contingents du ministère de l'éducation nationale, alors qu'elles sont extrêmement nombreuses dans l'administration ou chez les enseignants. C'est qu'elles accèdent plus rarement que les hommes aux fonctions d'inspecteur général ou de recteur.

DE NOUVEAUX CRITÈRES

Le ministère a dû chercher des personnalités qui ne correspondaient pas aux critères hiérarchiques habituels pour décorer huit femmes sur les trente figurant dans sa part de la promotion.

Il a ainsi distingué un autre proviseur, Nicole Petuya, en poste dans un lycée professionnel à Pau, Jeannine Bourquin, directrice d'un établissement pour handicapés dans le Loiret, Françoise Huttin, chef de service à Saint-Pierre-et-Miquelon, et Simone Ahlfors, attachée d'administration scolaire et universitaire au rectorat d'Orléans-Tours. On trouve aussi une inspectrice générale de l'éducation nationale, une directrice scientifique, ainsi qu'un ingénieur de recherche au CNRS et une directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

R. Rs

Plusieurs centaines de milliers de décorés

« Le Français est un monsieur décoré, qui ignore la géographie et qui a des parents à la campagne. » Le premier terme de cette définition humoristique trouve un fondement dans le nombre des titulaires des différentes distinctions créées ou conservées par la République.

● **Légion d'honneur** : on comptait 207 196 titulaires de la Légion d'honneur au 1er janvier 1996, répartis dans les divers grades : chevalier, officier, commandeur, auxquels s'ajoutent deux dignités : grand officier et grand-croix.

● **Mérite** : l'ordre national du Mérite comptait, au 1er janvier 1996, 206 595 membres, répartis selon les mêmes grades et dignités que pour la Légion d'honneur. Les deux ordres ont le même chancelier : le général Gilbert Forray, ancien chef d'état-major de l'armée de terre après avoir été le chef d'état-major particulier de François Mitterrand.

● **Palmes académiques** : organisé par un décret de 1955, mais héritier d'une distinction datant de 1808, l'ordre des Palmes académiques, destiné aux personnels de l'éducation nationale, peut accueillir chaque année un nouveau contingent de 7 570 chevaliers, 3 785 officiers et 280 commandeurs de nationalité française (les étrangers ne sont pas contingentés).

● **Mérite agricole** : créé en 1883 pour récompenser les mérites acquis au service de l'agriculture, l'ordre du Mérite agricole peut accueillir chaque année 3 200 nouveaux chevaliers, 800 officiers et 60 commandeurs.

● **Mérite maritime et Arts et Lettres** : ces deux autres ordres ministériels, attribués et gérés par le ministère chargé de la marine marchande et par celui de la culture, récompensent, l'un, depuis 1930, les services rendus à toutes les activités touchant à la mer ; l'autre, depuis 1957, les artistes et les écrivains, ainsi que les personnes contribuant au rayonnement culturel de la France. Les bénéficiaires de ces deux décorations sont en nombre inférieur à ceux des autres ordres.



La CFTC demande un « contrat de progrès » en faveur des familles

Alain Juppé réunit à Matignon une conférence pour définir une « politique forte »

Le premier ministre réunit lundi 6 mai à Matignon, conformément à un engagement pris à la fin de l'année 1995, une conférence nationale sur la famille. Alain Juppé note dans la lettre d'invitation aux participants que *« notre pays a besoin d'une politique familiale forte, qui prenne mieux en compte l'ensemble des préoccupations des familles »*. La CFTC a fait au gouvernement des propositions précises.

DÉCIDÉE après le sommet social du 21 décembre 1995, la conférence nationale sur la famille qui réunira à Matignon, lundi 6 mai, l'ensemble des partenaires sociaux, le mouvement familial et des élus, aura plus pour objectif de définir *« des stratégies »* que de présenter un *« catalogue de mesures »*, a précisé, jeudi 2 mai, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, pour éviter tout malentendu. Cette mise au point n'était pas de nature à troubler Alain Deleu, pour lequel la tenue de cette conférence constitue en soi *« un vrai succès »*. C'est en effet avec un catalogue de revendications très raisonnables que le président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) se rendra à Matignon.

Des cinq centrales syndicales représentatives, la CFTC est la seule à avoir donné son point de vue avant la réunion. Ce n'est pas une surprise étant donné la place majeure qu'occupe la question des familles dans les centres d'intérêt de la centrale chrétienne. L'affirmation d'*« une ambition pour la famille »*, des décisions gouvernementales prises en fin d'année après avoir été préparées dans le cadre d'ateliers, voire une première annonce qui pourrait concerner soit les jeunes parents adultes, soit les familles nombreuses : tout cela formerait un canevas qui conviendrait parfaitement à la CFTC. *« Si le premier ministre a l'intention de nous annoncer des mesures concrètes rapides »* dès lundi, ce serait *« une bonne idée »*, a-t-il expliqué le 2 mai, en citant en exemple *« le dégel des prestations familiales, ou des mesures pour les grands enfants à charge »*.

Mais M. Deleu a surtout insisté pour que Matignon tienne les engagements pris par le gouvernement précédent et pour qu'il offre une *« vision dans la durée »* pour les familles. La conférence devra montrer *« une ambition »* pour la famille et non *« un repli stratégique »*. *« C'est une politique globale que les familles attendent »*, car elles sont *« au cœur »* de l'environnement socio-économique : *« Travail, formation, exclusion, retraite, fiscalité, modernisation de l'école, démographie. »* De plus, les familles ont perdu *« 25 % de leur pouvoir d'achat en vingt ans »*, a-t-il précisé, en affichant un souci particulier pour les classes moyennes, sur lesquelles est prélevé l'essentiel de la fiscalité.

M. Deleu a rappelé l'exigence de *« conciliation de la vie familiale et professionnelle »*, d'une *« maîtrise du temps »*, qui passera par *« l'aménagement et la réduction du temps de travail »* mais aussi par la mise en place d'une *« allocation de libre choix »*. Avançant l'idée de *« contrat de progrès »*, la CFTC demande aussi des engagements en matière de prestations-logement, et de mise en place d'un *« statut parental »* (formation, protection sociale, retraite, veuvage...)

Alors que selon un sondage IFOP publié par le *Pèlerin Magazine*, 73 % des Français seraient favorables à des allocations familiales calculées en fonction du revenu, la CFTC a rappelé son opposition à toute imposition des allocations familiales ou à leur modulation en fonction des ressources.

Elle est aussi *« fermement opposée »* à la remise en question du quotient familial. Sur ces points, M. Deleu a reçu le renfort de M. Viannet. Le secrétaire général de la CGT a en effet réitéré, jeudi 2 mai, son hostilité à une modulation des allocations familiales en fonction du revenu. *« Nous restons partisans d'allocations familiales attribuées par rapport au nombre d'enfants et non par rapport au revenu, car, en définitive, on aboutirait très vite à une autre forme d'inégalité »*, a déclaré M. Viannet.

La réunion du 6 mai devrait déboucher sur la mise en place de quatre ou cinq ateliers de travail (dont un vraisemblablement consacré à la fiscalisation des allocations familiales), qui devront faire émerger des mesures concrètes. Selon la CFTC, ce calendrier rend indispensable une *« réunion conclusive »* en fin d'année.

Alain Beuve-Méry

Jacques Chirac souligne que la professionnalisation ne constitue pas une « critique » des appelés

DRAGUIGNAN
de notre correspondant

Deux mille huit cents hommes, une cinquantaine d'hélicoptères, des pièces d'artillerie et treize chars Leclerc ont été engagés, vendredi 3 mai, sur le polygone de tir de Canjuers, dans le Var, à l'occasion de la première visite de Jacques Chirac à l'armée de terre. Le président de la République était accompagné du ministre de la défense, Charles Millon, et du général Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre. Il a salué *« la compétence, le dynamisme, le haut niveau de technicité »* de l'armée de terre, assurant les cadres présents, issus du corps d'armée de Lille, que c'est *« pour préserver ces qualités »* qu'il a décidé de la professionnaliser.

Six phases successives d'un exercice consacré au renseignement et au commandement, aux tirs d'artillerie, à l'intervention, au soutien de troupes en opération et en mission spéciale, à la mobilisation des moyens terrestres ont été suivies, pendant près de quatre heures, par M. Chirac. Les moments les plus spectaculaires ont été l'intervention des commandos de recherche et d'action en profondeur (CRAP) de la 11e division parachutiste, des tirs d'artillerie de 155 et de lance-roquettes multiples. Le coût de cet exercice, qui devait être plus important à l'origine, est estimé à 22 millions de francs.

Dans une allocution aux troupes, dont la teneur a été diffusée *a posteriori* par le Sirpa, puisque la presse et les caméras de télévision n'étaient pas présentes, le président de la République s'est voulu rassurant, *« en cette période de grands changements »*.

Soulignant la nécessité d'une réforme des armées, comme il l'avait fait le 23 février à l'Ecole militaire, M. Chirac a expliqué qu'il entend rencontrer, écouter et, aussi, rassurer les cadres de l'armée et les hommes du rang.

DISSOLUTIONS ANNONCÉES « À L'ÉTÉ »

« Il faut, a-t-il déclaré, *que les choses soient dites clairement : la professionnalisation de l'armée de terre n'est pas une critique de nos appelés, auxquels je rends hommage ; mais d'autres formes de menaces plus insidieuses, comme le terrorisme, relèvent d'autres moyens. » « Ce qui est en cause aujourd'hui*, a ajouté le chef de l'Etat, *c'est la recherche du meilleur rendement, de l'efficacité optimale. »*

M. Chirac a précisé que les dissolutions et transferts d'unités *« seront annoncés à l'été »*. *« Je veillerai à ce qu'ils ne soient pas remis en cause »*, a-t-il précisé. Pour construire l'armée *« efficace de demain »*, il faudra *« recruter des jeunes de qualité à un rythme plus élevé que par le passé »*, a indiqué le chef de l'Etat. *« L'armée de terre saura relever ce défi*, a-t-il assuré, *et je suis heureux qu'elle ait décidé d'ouvrir ses rangs à un plus grand nombre de jeunes femmes. Il n'empêche que le nombre actuel de régiments de combat – 124 – devrait être ramené à 85, au pire à 83. »*

Jean-Paul Giraud

Les agriculteurs du Centre, du Bassin parisien et de l'Est s'inquiètent de la sécheresse observée depuis octobre

LES QUELQUES PLUIES qui sont tombées jeudi 2 et vendredi 3 mai sur le Bassin parisien n'ont pas été suffisamment abondantes pour calmer les inquiétudes qui commencent à se manifester chez les agriculteurs d'une bonne partie des régions situées au nord d'une ligne Saint-Brieuc-Briançon, notamment ceux de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, de l'Est, du Bassin parisien, de la région Centre, de la Lorraine et de certains départements normands.

Entre octobre et fin avril, période pendant laquelle se rechargent les nappes phréatiques, le déficit relevé oscille, pour ces zones, entre 30 % et 50 %, indique-t-on à Météo France. A Abbeville, dans la Somme, alors que la moyenne normale est de 434 millimètres sur cette période, les comptages ne relèvent que 184 millimètres. Dans les chambres d'agriculture, qui ont chacune un service agronomique, on évoque, sans céder toutefois à la panique, la grande sécheresse de 1976, qui avait commencé, elle aussi, par un déficit pluviométrique d'hiver important. Si le printemps et l'été de cette année ressemblent à ceux de 1976, on pourra parler de calamité.

Dans le Loiret, le préfet a pris un arrêté interdisant l'arrosage des cultures pendant vingt-quatre heures durant le week-end. Une décision analogue avait été prise par son collègue d'Eure-et-Loir. Le niveau de la nappe phréatique située sous le sol de Beauce et à cheval sous cinq départements a beaucoup baissé. *« Pendant les douze derniers mois, il nous manque un tiers des précipitations habituelles »*, explique le directeur de la chambre du Loiret, Pierre Rouschemeyer. Pour que le maïs et les betteraves, semés il y a peu, lèvent, il faudrait de l'eau maintenant.

La situation semble encore plus préoccupante en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, puisque avec un déficit de 200 millimètres par rapport à une période normale on est à un minimum jamais observé sur une période janvier-avril, selon un agronome de la chambre régionale à Amiens. Conséquence : le blé, semé à l'automne, végète. Le potentiel de croissance des plantes est déjà altéré, et les paysans, qui avaient tablé sur un rendement d'environ 80 quintaux à l'hectare, n'en espèrent plus que 75, au mieux, quand s'achèveront les moissons. *« Le blé est court, il ne sort pas vite. Il souffre, selon notre jargon, de "stress hydrique" »*, ajoute un technicien.

MANQUE DE FOURRAGE

Les engrais azotés ne peuvent jouer leur rôle puisque, faute de pluie, ils n'ont pas pu s'infiltrer en profondeur. Les experts qui suivent la croissance des plantes sont obligés de modifier les paramètres et de réviser les logiciels. Comme le blé, les pois protéagineux souffrent du manque d'eau. En revanche, le colza, planté il y a déjà plusieurs mois et assez fortement enraciné, résiste.

Terres du champagne, les vignobles de la Marne et de l'Aube viticoles n'inspirent, eux, pas de soucis immédiats, car la sécheresse n'a jamais été maléfique pour la qualité des vins d'appellation, bien au contraire. En revanche, les grandes cultures auraient besoin d'être arrosées. Le tournesol et le maïs destinés à l'alimentation animale, semés fin mars, lèveront mal s'il ne pleut pas, et leur maturation risque d'être perturbée.

A la chambre d'agriculture de la Meuse, on évalue à 50 % le déficit pluviométrique. La situation est délicate mais pas encore franchement préoccupante. *« S'il ne pleut pas correctement dans les huit jours, les problèmes graves apparaîtront, car nous sommes dans une période-clé : c'est maintenant que se constituent, selon les règles de la génétique végétale, les différentes composantes du futur rendement d'une plante*, explique un technicien agronome à Bar-le-Duc. *Cependant, le phénomène de sécheresse est heureusement compensé par un très bon enracinement, ce qui permet aux plantes d'aller chercher de l'eau en profondeur, sauf dans les sols caillouteux. »*

Dans les régions de prairies (Haute-Marne, Morvan), le manque d'eau, s'il se prolonge, aura aussi des conséquences fâcheuses sur la pousse de l'herbe. C'est en effet à la mi-mai que les agriculteurs commencent à couper le foin qui sera ensilé et mis en réserve pour nourrir les animaux ; mais cette herbe pousse mal. Comme ces régions d'embouche et d'élevage extensif sont aussi celles qui souffrent le plus de la mévente de bovins, à cause de la crise de la « vache folle », on peut craindre que la conjonction des deux phénomènes ne crée des situations graves.

François Grosrichard

Le FLNC-canal habituel s'affirme prêt à se dissoudre

VINGT-CINQ HOMMES en cagoule, se réclamant du mouvement nationaliste corse FLNC-canal habituel, ont tenu, vendredi 3 mai au soir, une conférence de presse clandestine, en Corse du Sud, pour se dire prêts à *« prononcer l'autodissolution immédiate »* du Front de libération nationale de la Corse (FLNC) si le gouvernement met en œuvre *« l'autonomie interne, la disparition des conseils généraux, la reconnaissance du peuple corse et l'enseignement obligatoire de la langue et de la culture corses »*.
En guerre ouverte depuis l'éclatement du FLNC, au début des années 90, avec leurs rivaux du canal historique, qui, le 12 janvier, avaient réuni dans le maquis quelque six cents militants puissamment armés, les militants du canal habituel ont déclaré que, vingt ans après la création du FLNC, le 5 mai 1976, ils *« tendent la main au chef de l'Etat et à son gouvernement »*.
Par ailleurs, un commerçant, Jacky Massoni, a été tué par balles, vendredi soir, à Bastia. Son ou ses agresseurs ont pris la fuite.

Deux nouveaux cas de « vaches folles » dans l'ouest de la France

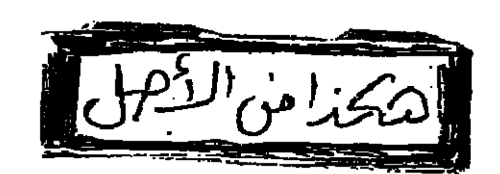
LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES VÉTÉRINAIRES et alimentaires (CNEVA) a annoncé, vendredi 3 mai, que deux nouveaux cas de « vaches folles », concernant des animaux de six ans et demi et de huit ans, ont été détectés dans les Côtes-d'Armor et dans la Manche. Cinq cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont d'ores et déjà été enregistrés en France en 1996 ; depuis l'apparition de la maladie, il y a six ans, le nombre de cas recensés dans l'Hexagone s'élève désormais à 18, dont la grande majorité en Bretagne.
L'animal contaminé dans les Côtes-d'Armor, une vache limousine, est le premier cas de bête de race à viande touchée. Les milieux professionnels, vétérinaires et administratifs, n'ont pas été surpris par cette annonce, des animaux nés avant juillet 1990, date d'interdiction d'incorporation de farines de viande dans les aliments du bétail, étant encore présents dans les troupeaux.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS SÉNATORIALES : le Conseil constitutionnel a annulé,** vendredi 3 mai, l'élection au Sénat de Claude Haut (PS) dans le Vaucluse. Maire de Vaison-la-Romaine et conseiller général du Vaucluse, M. Haut avait été élu au second tour, le 24 septembre 1995, avec 375 voix, contre 374 à Jacques Bérard (RPR), sénateur sortant. Le Conseil a jugé qu'il n'était *« pas en mesure de s'assurer de la sincérité des opérations électorales du fait de la disparition d'une liste d'émargement »*.

■ **« AFFAIRE » GARAUDY : Jean-Yves Le Gallou, député européen et** président du groupe Front national au conseil régional Ile-de-France, a déclaré, vendredi 3 mai, que *« Roger Garaudy serait aujourd'hui fondé à demander le droit d'asile à l'étranger »*. Selon M. Le Gallou, la *« campagne de presse actuelle »* contre l'écrivain, mis en examen à la suite de la parution d'un livre aux thèses révisionnistes, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, *« relève de la persécution politique »*.

■ **CHASSE : Alain Juppé a rappelé, vendredi 3 mai, à Bordeaux, que** la pratique *« traditionnelle »* de la chasse à la tourterelle, dans le Médoc, est *« une activité totalement illégale »*. *« Ce n'est pas une chasse, c'est du braconnage. Je crois que les vrais chasseurs, ceux qui respectent la loi, ne l'approuvent pas. Donc, je souhaite que la loi soit respectée »*, a ajouté le maire de Bordeaux.



JUSTICE Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a demandé, vendredi 3 mai, au procureur général de Paris d'engager des poursuites contre trois organes de presse – *Libération, Le Monde* et *Minute* – pour *« diffamation publique envers des fonctionnaires publics »*. Ces journaux avaient publié des informations relatives au dossier de la petite Lauriane Kamal, qui avait dénoncé à plusieurs reprises les violences et abus sexuels dont elle aurait été victime lors de *« fêtes »* à caractère pédophile. ● UN NOUVEAU TÉMOIGNAGE, produit par la famille Kamal, tend à illustrer, une nouvelle fois, le soupçons de partialité de magistrats niçois dans cette affaire. ● DANS UNE ATTESTATION destinée à la justice, le président du CIDE fait état des pressions qui auraient été exercées sur un médecin-expert ayant eu à examiner la petite Lauriane.

M. Toubon poursuit la presse pour défendre la magistrature niçoise

Le garde des sceaux a demandé au procureur général de Paris d'engager une procédure contre « Le Monde », « Libération » et « Minute » pour des articles ayant relaté des accusations impliquant les milieux judiciaires dans une affaire de pédophilie

DEUX FAITS nouveaux sont venus relancer, vendredi 3 mai, le débat sur le traitement judiciaire du dossier de la petite Lauriane Kamal, dont les parents, divorcés, se disputent la garde depuis quatre ans, et qui a dénoncé, à plusieurs reprises, des violences et abus sexuels dont elle aurait été victime. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a demandé au procureur général de Paris d'engager des poursuites pénales contre trois organes de presse – *Libération*, *Le Monde* et *Minute* – pour *« diffamation publique envers des fonctionnaires publics »*. Ces journaux avaient successivement publié des informations relatives à cette affaire, notamment l'évocation, par la petite fille, de *« fêtes »* à caractère pédophile auxquelles auraient pris part *« des juges de Nice »* (*Le Monde* du 9 avril).

Dans la même journée du 3 mai, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui devait examiner la décision de *« placement à titre provisoire »* de Lauriane, contre laquelle sa mère, Marie-Pierre Guyot, avait interjeté appel, a renvoyé l'examen du dossier au 17 mai : les avocats de la famille de Karim Kamal, le père de la fillette, ont protesté contre la présence, dans le dossier de la cour et dans celui de leur adversaire, d'un document qui ne leur avait pas été communiqué. Selon les défenseurs de la famille Kamal, cette *« omission »* irait au-delà d'une simple question de procédure. Le document en question est en effet le texte du communiqué du procureur général d'Aix-en-Provence, daté du 24 avril, dans lequel ce dernier annonçait le *« classement sans suite »* de l'enquête préliminaire ouverte par le parquet de Nice sur l'existence éventuelle d'un réseau pédophile. Cette enquête avait été ouverte par le procureur de Nice, Jean-Jacques Zirnhelt, au mois de décembre, et confiée à la PJ de Marseille.

Dans son communiqué, le procureur général d'Aix-en-Provence évoquait les *« investigations approfondies »* qui avaient conduit à ce classement. Aucun des quatre enfants ayant dénoncé des abus sexuels n'a pourtant été entendu par la justice. Trois d'entre eux sont aujourd'hui réfugiés à l'étranger, et Lauriane Kamal demeure introuvable depuis le 1er mars, date à laquelle sa mère avait reçu l'ordre du juge des enfants de Grasse, Marie-Agnès Murciano, de la conduire dans un foyer de la direction des actions médicales et sociales (DAMS). Dans sa décision du 3 mai, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné la communication à sa procédure du dossier de cette enquête préliminaire. Ainsi pourra-t-on savoir quelles sont les *« investigations approfondies »* auxquelles faisait référence le procureur général.

C'est en tout cas au lendemain de ce classement sans suite qu'une trentaine de magistrats du tribunal de Nice s'étaient réunis, le 25 avril, en assemblée générale, afin de demander au ministre de la justice d'*« engager toute poursuite pénale qui s'impose »* contre les organes de presse ayant publié *« les allégations gravement attentatoires à leur honneur »* (*Le Monde* du 27 avril).

« BEAUCOUP D'APPUIS »

Dans la matinée du même jour, Marie-Pierre Guyot, la mère de Lauriane, avait téléphoné au *Monde*, pour se féliciter du classement de l'enquête préliminaire. *« Maintenant, on va régler les comptes »*, nous avait déclaré Mme Guyot, alternant menaces et protestations de bonne foi, parlant d'*« envoyer le milieu »* contre certains journalistes et accusant son ancien mari, Karim Kamal, aujourd'hui réfugié aux Etats-Unis et sous le coup de nombreuses condamnations par défaut, de l'avoir prévenue qu'il utiliserait *« les pires méthodes pour* [la] *briser »*. Au cours de cet entretien téléphonique, la mère de Lauriane nous avait confirmé avoir mis sa fille *« à l'abri »*, tout en refusant de nous communiquer ses coordonnées personnelles. Elle avait par ailleurs affirmé disposer de *« beaucoup d'appuis »*, qu'elle était *« en contact avec M. Toubon »* et qu'elle s'était entretenue – ou devait s'entretenir – avec lui de cette affaire. Interrogé par *Le Monde*, le cabinet du garde des sceaux a formellement démenti *« tout contact »* avec Mme Guyot, tant pour ce qui concerne le ministre lui-même que ses collaborateurs.

Persistant à dénoncer la *« partialité »* de la justice niçoise, la famille Kamal a, de son côté, produit un nouveau témoignage. Un barman, employé d'un café situé sur la promenade des Anglais, déclare par écrit avoir *« remarqué deux femmes »* dans cet établissement, dans la soirée du 29 février, et affirme, d'après photographies, qu'il s'agirait de Mme Guyot et d'un magistrat niçois ayant eu à connaître de l'une des nombreuses procédures engagées dans l'*« affaire Kamal »*. Selon ce témoin, qui a récemment réitéré ses déclarations sur FR 3-Côte d'Azur, les deux femmes auraient *« téléphoné longuement »* d'un poste situé à l'intérieur du café.

Ce témoignage a en fait été obtenu grâce à un détective engagé par la famille Kamal, quelques heures après la décision du juge des enfants de Grasse de faire placer Lauriane dans un foyer. Ce détective a suivi Mme Guyot et a assisté à sa rencontre avec cette seconde femme. C'est à partir de la description de cette dernière effectuée par le témoin – *« la cinquantaine, brune, cheveux mi-longs, grosses lunettes »* – que la photo d'un magistrat niçois lui a été présentée. Sollicité par *Le Monde*, le magistrat en question a formellement démenti avoir *« jamais rencontré Mme Guyot dans un café, pas plus le 29 février qu'à une date quelconque »*.

Mme Guyot nous avait, en revanche, confirmé s'être trouvée dans ce café, mais en affirmant y avoir retrouvé une cousine. Un document – dont *Le Monde* s'est procuré la copie – atteste en tout cas qu'un appel fut passé, le 29 février au soir, à partir du publiphone de ce café, à destination de Rome, en Italie. Le numéro appelé était celui du beau-père d'un autre magistrat, membre du parquet de Nice, ayant eu lui aussi à connaître, par ses fonctions, le dossier de la petite Lauriane. Peut-il réellement s'agir d'une coïncidence ou faut-il croire Mme Guyot, lorsqu'elle prétend disposer de *« beaucoup d'appuis »* ?

Hervé Gattegno

Pressions sur un médecin-expert

Dans une attestation rédigée le 1er mai et destinée à être produite en justice, le président du Comité international pour la dignité de l'enfant (CIDE), Georges Glatz, fait état du témoignage de l'un des médecins-experts ayant constaté, le 20 novembre 1993, des ecchymoses sur le corps de Lauriane Kamal. *« Ce dernier m'a appris,* écrit M. Glatz, *qu'après avoir examiné* [l'enfant], *il avait reçu un coup de téléphone du procureur de Nice, M. Auméras. »* Il précise qu'à sa demande le médecin lui avait indiqué que cet appel avait eu pour objet de lui demander de *« minimiser le cas »*. Selon M. Glatz, le médecin aurait *« ajouté avoir été très étonné par ce coup de téléphone, qui va à l'encontre de toutes les pratiques habituelles »*.

Paul-Louis Auméras, aujourd'hui procureur général à Montpellier, a déclaré au *Monde* qu'il ne se *« souvient pas d'un tel appel »*, au demeurant *« habituel »* selon lui. Au juge des enfants de Grasse, Mme Murciano, l'expert avait déclaré sur procès-verbal, le 21 décembre 1995, avoir reçu un appel d'*« un magistrat »* : *« Sa démarche,* avait-il précisé, *était d'obtenir de moi des précisions sur mes déclarations écrites, que j'ai considérées alors comme suffisantes. »*

COMMENTAIRE

JUSTICE ET SOUPÇON

Sous le titre « Une affaire de pédophilie embarrasse la justice niçoise », *Le Monde* avait relaté les grandes lignes de l'« affaire Kamal » et énoncé quelques-unes des questions que pose, sur le fonctionnement de l'institution judiciaire, le traitement de ce dossier. Pour avoir relaté ces faits, *Le Monde* sera poursuivi en justice, sur ordre du garde des sceaux. M. Toubon s'appuie sur la décision du parquet de Nice de classer *« sans suite »* l'enquête préliminaire qui avait été ouverte après les déclarations de plusieurs enfants, mettant en cause des *« juges »* dans un possible réseau pédophile.

Au prix d'un raisonnement tenant du sophisme, M. Toubon estime que la décision administrative – non susceptible d'appel – de refermer une enquête vaut absolution. Alors même qu'une enquête préliminaire, contrôlée par le parquet, n'offre pas les garanties du « contradictoire ». Plusieurs enfants ont pourtant accusé des magistrats, plusieurs experts ont constaté des traces de violences sur le corps d'une fillette de cinq ans. Que la police n'ait pas pu démontrer l'existence d'un réseau pédophile n'efface pas ces faits. Les dysfonctionnements de la justice niçoise dans cette affaire restent patents et demandent à être expliqués.

Deux semaines après avoir ordonné des poursuites après la publication d'un article du *Monde* sur l'affaire Gigastorage, M. Toubon récidive. Dans les deux cas, plutôt que de chercher à mettre en évidence d'éventuelles anomalies dans le comportement des juges, il choisit comme seul moyen de défendre l'honneur de la justice, de s'en prendre à la presse. Les juges seraient-ils au-dessus de toute forme de critique ?

Franck Nouchi

Mgr Gaillot refuse les ministères que lui proposent les évêques

JACQUES GAILLOT ne veut pas des ministères qu'on lui propose. Dans un texte adressé au *Monde* vendredi 3 mai, l'ancien évêque d'Evreux refuse les trois suggestions qui lui ont été transmises à la mi-janvier par Mgr René Picandet, évêque d'Orléans, chargé par le conseil permanent de l'épiscopat français de trouver avec le prélat, écarté de sa charge en janvier 1995, un terrain d'entente et les voies d'une réintégration. Mgr Gaillot s'était vu proposer de prendre la responsabilité de grosses aumôneries, soit dans un hôpital psychiatrique du Vaucluse, soit dans un hôpital de l'Essonne, soit à la prison de Fresnes (Val-de-Marne).

« Des amis ont souligné qu'en acceptant une de ces charges très prenantes j'allais manquer à beaucoup, en France et à l'étranger, explique l'ancien évêque d'Evreux dans son texte. *Ils pensaient aux croyants qui se sont levés depuis janvier 1995 dans un esprit commun de solidarité avec les exclus et de renouveau avec l'Eglise. N'était-ce pas me dérober à une responsabilité plus large qui peut rejoindre aujourd'hui et demain la foule de celles et ceux qui sont marginalisés, oubliés, niés ? »*

AUPRÈS DES EXCLUS

Evêque *ex partibus* de Partenia, diocèse algérien aujourd'hui disparu, Jacques Gaillot continue donc de poser problème à la hiérarchie catholique, en souhaitant implicitement obtenir une charge épiscopale correspondant à son charisme auprès des exclus. Cette charge ne répond en effet ni au droit ni à la tradition de l'Eglise, où la charge de l'évêque s'exerce sur une portion de territoire de l'Eglise, et non sur des catégories sociales. Créer un *« évêque aux exclus »*, avait-on fait remarquer dans les rangs de l'épiscopat au lendemain de sa visite au pape, le 21 décembre 1995, serait ouvrir la voie à un morcellement des communautés (*Le Monde* daté 24-25 décembre 1995). Installé depuis février au siège de son association de soutien, Partenia 2000, au 131, rue Cardinet à Paris (17e arrondissement), Mgr Gaillot dit donc son attachement à ce statut hors normes, qu'il a entretenu notamment durant son année passée rue du Dragon, *« au milieu des familles sans logis, des sans-papiers »* : une situation, rappelle-t-il, *« qu'*[il n'avait] *pas choisie »*. *« Les exclus eux-mêmes,* avance-t-il, *qui ont totalement soif de dignité, seraient sensibles à une reconnaissance de mon travail avec eux par les évêques. »*

« Coprésident de l'association Droits devant et président de Droit au logement (DAL), j'ai été amené, témoigne Mgr Gaillot, *à participer à de nombreuses luttes pour défendre la dignité et les droits de celles et ceux que la société délaisse. En particulier des étrangers sans papiers qui sont jetés dans la clandestinité et le désespoir. »* Et le prélat de demander : *« Ce combat contre l'exclusion n'est-il pas aussi celui des Eglises ? »*

« Maintenant évêque de Partenia, poursuit l'ancien évêque d'Evreux, *c'est à un diocèse immense, à un peuple nombreux que j'ai affaire. Partenia, c'est partout (...). Chaque jour, tant d'appels me rendent sensible à la détresse des pauvres... La tâche est considérable. Tous les organismes et associations sont débordés face à ce grand enjeu de société. En ce domaine, personne ne peut avoir le monopole de la lutte contre l'exclusion. »*

« Le dialogue continuera avec les évêques », affirme cependant Mgr Gaillot, qui, après une visite de deux jours en Belgique, devait se rendre, lundi 6 mai, à Paderborn (Allemagne) pour y rencontrer le théologien allemand Eugen Drewermann.

Jean-Michel Dumay

La FSU met en garde contre une tentative d'« atteinte au service public d'éducation »

ALORS qu'elle prépare des *« rencontres nationales pour l'éducation »* qui auront lieu le 16 mai à Paris, la Fédération syndicale unitaire (FSU) a adressé une sérieuse *« mise en garde »* à propos de la commission de réflexion sur l'école. Son secrétaire général, Michel Deschamps, a rencontré le président de la commission, Roger Fauroux, et le rapporteur général, Georges Chacornac, durant deux heures, vendredi 3 mai. A l'issue de cette entrevue, le responsable de la FSU a indiqué que, *« si elles se confirmaient, les premières propositions du rapport de la commission constituent une véritable atteinte au service public d'éducation »*. *« Non seulement nous exprimerions notre total désaccord, mais ce serait une source de conflit avec la première fédération enseignante »*, a-t-il ajouté. Loin de les avoir rassurés, les propos de M. Fauroux ont, semble-t-il, conforté les dirigeants de la FSU dans cette crainte.

Si ce n'est pas la première fois qu'ils s'entretiennent avec Roger Fauroux, les responsables de la FSU n'ont en revanche jamais été entendus par la commission dans son ensemble. *« Nous constatons qu'aucune des propositions que nous lui avons présentées n'a été retenue. »*

Au contraire, Michel Deschamps a cru percevoir dans ces discussions *« une volonté de réduction des ambitions fortes de la scolarité obligatoire avec l'organisation d'une baisse de niveau »*. Selon lui, *« M. Fauroux prépare une réforme de l'éducation nationale précise et cohérente qui, si elle est mise en application, signifie la destruction du service public et surtout un nivellement par le bas de l'éducation. »*

TABLEAU NOIRCI

Plus généralement, la FSU s'inquiète des effets de la *« campagne actuelle qui vise à noircir le tableau du système éducatif »*. Surtout, elle regrette que les *« idées des acteurs eux-mêmes, les enseignants et les personnels, n'apparaissent pas dans ce débat »*. Ce devrait être l'objectif de la rencontre du 16 mai, qui précédera une manifestation nationale prévue le 1er juin. Après avoir été parmi les acteurs en pointe du mouvement social de décembre, la FSU entend donc reprendre l'offensive sur le strict terrain éducatif.

La publication des résultats des évaluations des élèves entrant en CE2 et en sixième (*Le Monde* du 3 mai) lui en a déjà donné l'occasion. Certes, comme le reconnaît Daniel Bret, secrétaire général du syndicat des instituteurs, le SNUipp, *« il ne s'agit pas de contester que l'école produit trop d'échecs »*. Mais il s'inquiète d'*« une interprétation qui pourrait servir de prétexte pour justifier des réponses dangereuses accentuant les inégalités »*. Quant au Syndicat national des enseignants de second degré (SNES), il estime que *« la situation d'exclusion dans laquelle des jeunes ont toutes les chances de se retrouver nécessiterait des mesures de grande ampleur qui ne sont pas prises »*.

Michel Delberghe

Quatre ans de prison requis contre Philippe de Canson

LE PROCUREUR de la République de Toulon a réclamé, vendredi 3 mai, une peine de quatre ans d'emprisonnement, dont un ou deux avec sursis, contre le député (RPR) du Var, Philippe de Canson, poursuivi pour prise illégale d'intérêt en tant qu'élu. Le magistrat a également demandé contre le successeur de Yann Piat, assassinée le 25 février 1994 à Hyères, une interdiction d'exercer toute activité publique, professionnelle ou sociale. La justice reproche au député d'avoir favorisé l'obtention d'une subvention du conseil général pour la construction d'une maison de retraite appartenant à sa femme et à son fils. Soulignant qu'une des pistes de l'enquête sur le meurtre de Yann Piat aboutissait à cette fameuse maison de retraite, le procureur a dénoncé *« une véritable osmose entre la pègre et une partie du microcosme politique »*. L'avocate de M. de Canson, Me Frédérique Pons, a réclamé la relaxe de son client en dénonçant *« une affaire montée en épingle »*.

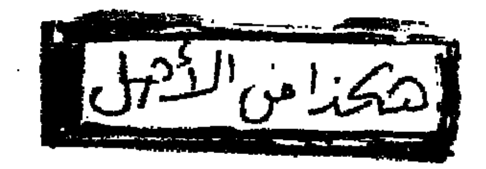
DÉPÊCHES

■ **PRISON : la surpopulation touche près de six prisons sur dix** (108 sur 182), annonce l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), dans une étude rendue publique vendredi 3 mai. Selon ce syndicat, majoritaire chez les surveillants, 17 établissements enregistrent des taux de suroccupation de plus de 200 %. Il dénonce également le manque d'encadrement, avec, dans certains cas, un gardien pour plus de cinquante détenus. Le syndicat réclame la création de 2 500 postes, qui viendraient s'ajouter aux quelque 19 000 surveillants actuels. Les prisons françaises reçoivent plus de 59 000 personnes – détenus provisoires et condamnés – pour 49 000 places théoriques.

■ **IMMIGRATION : les Africains sans papiers** réfugiés depuis un mois et demi dans un local de la SNCF rue Pajol (Paris 18e) ont décidé, vendredi 3 mai, d'entamer une grève de la faim. 57 personnes – 42 hommes et 15 femmes – sur les quelque 300 présentes, se sont portées volontaires pour cette nouvelle action qu'ils considèrent comme *« un moyen de poursuivre la lutte d'une autre manière »*. Prise sans concertation avec le collège des médiateurs, qui venait de réclamer à Matignon l'examen rapide de leurs dossiers en fonction de critères *« justifiant »* leur régularisation, cette décision marque un nouveau durcissement dans le mouvement entamé il y a deux mois.

■ **MÉDECINE : l'activité sexuelle n'augmente pas significativement les risques d'accident** chez les malades cardiaques, a révélé une étude publiée dans le *Journal de l'Association américaine de médecine (JAMA)*. Réalisée auprès d'un échantillon de 858 personnes par le professeur James Muller, de l'université de Harvard, cette enquête montre que le risque d'infarctus du myocarde augmente certes légèrement dans les deux heures suivant les rapports sexuels, mais pas davantage chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque que chez les personnes en parfaite santé.

■ **ÉDUCATION : Jacques Verclytte, inspecteur d'académie d'Indre-et-Loire** et ancien proviseur du lycée de Washington, a été chargé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de lancer l'appel d'offres national en direction des établissements et des équipes pédagogiques volontaires pour conclure des « contrats d'innovation » avec des établissements difficiles. Cette mesure faisait partie du plan de lutte contre la violence à l'école présenté le 20 mars.

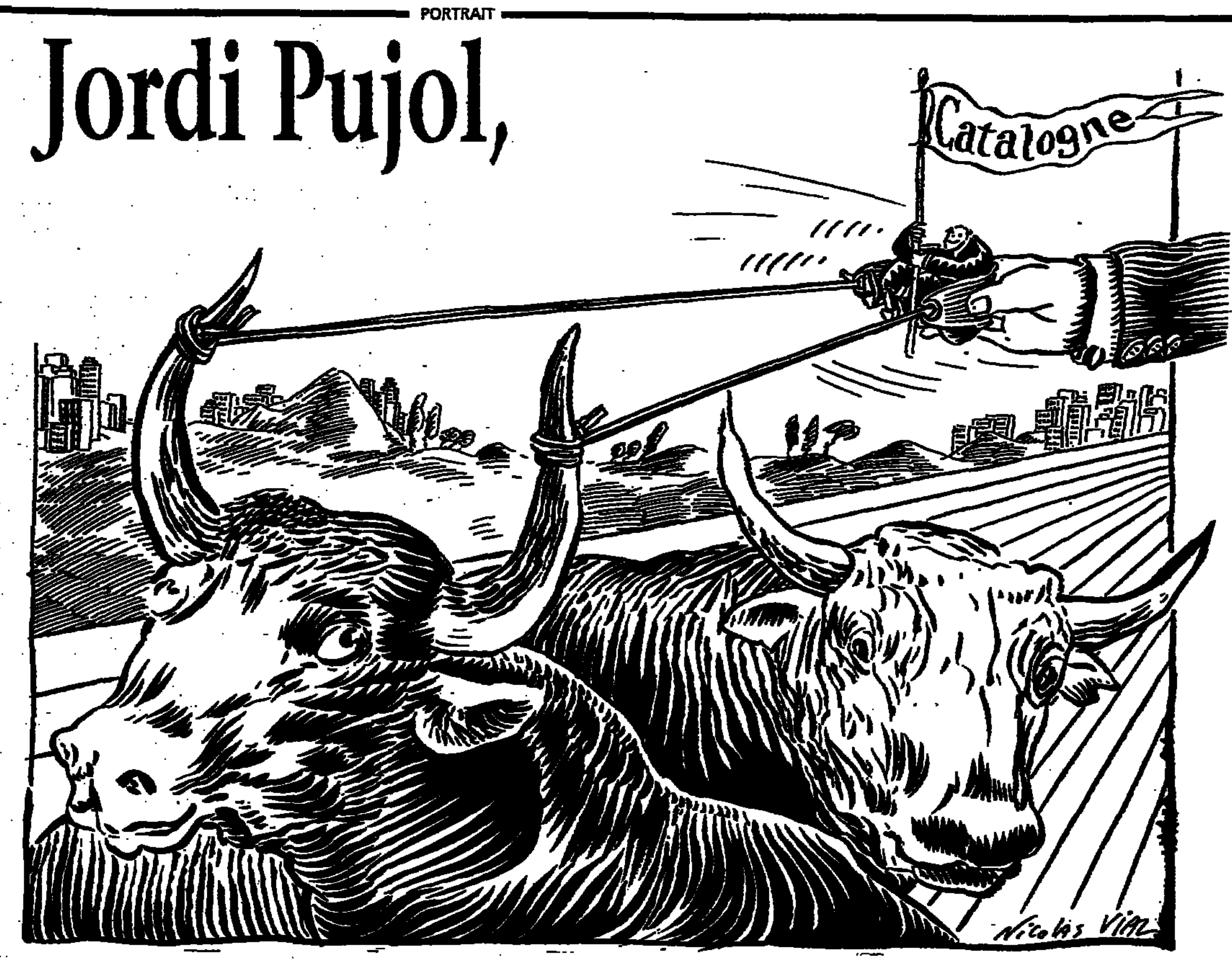


HORIZONS

PORTRAIT

Le président catalan passe pour être le véritable « coprésident » du gouvernement espagnol, tant il a su se montrer incontournable sur la scène politique nationale. Il poursuit un but avec obstination : la promotion et l'émancipation de sa région

Jordi Pujol, « vice-roi » d'Espagne



BIEN calé dans son fauteuil, Jordi Pujol cligne plusieurs fois des yeux – son tic habituel – lorsqu'on lui demande si le président de la Catalogne se considère également comme le « *coprésident* » du gouvernement espagnol. « *Non, non* », répond calmement, le regard brillant, l'homme fort de la plus puissante région d'Espagne. « *Vous avez une conception erronée des structures du pouvoir. C'est une image journalistique, qui ne correspond pas à la réalité. Je ne suis pas coprésident* », tranche catégoriquement le garant incontournable de la stabilité du pouvoir central. Et d'ajouter malicieux : « *Nous avons de l'influence, cela est vrai.* » Et quelle influence !

Depuis le mois de juin 1993, date à laquelle les socialistes ont remporté leur dernière victoire électorale, à une courte majorité, les voies de la « gouvernabilité » du pays passent inévitablement par Barcelone et le Palau de la Generalitat, siège du pouvoir catalan. Et cela est encore plus vrai depuis les élections du 3 mars, gagnées par le Parti Populaire. Sans ce petit homme rusé, ses seize députés représentant 1 151 000 voix, soit moins de 5 % des suffrages, José Maria Aznar ne peut obtenir l'investiture et former un gouvernement. Demain, s'il le veut, Jordi Pujol peut mettre en minorité le pouvoir et provoquer un nouveau scrutin, comme cela s'est produit après qu'il eut retiré son soutien à Felipe Gonzalez en septembre 1995. Le président Pujol n'est peut-être pas techniquement parlant le coprésident de l'Espagne, mais il est en mesure d'imposer ses volontés, de faire valoir ses desiderata. Il est devenu l'homme-clé de la politique espagnole et sait parfaitement en jouer, afin d'avancer ses pions sur l'échiquier national et de faire progresser son projet d'émancipation de la Catalogne.

Quelle revanche pour ce nationaliste orgueilleux de soixante-cinq ans, militant infatigable de la cause catalane, qui, jusqu'en 1975, a dû subir les vexations et la répression du régime franquiste ! Arrêté en mai 1960 pour avoir osé chanter, en présence de Franco, le *Cant de la senyera*, l'hymne au drapeau catalan, il fut torturé par la police et condamné à sept années d'emprisonnement par un conseil de guerre. Libéré au bout de deux ans et demi, il sera assigné à résidence, à Gérone, pendant neuf mois, avant de pouvoir reprendre son action en faveur de la reconnaissance du particularisme, de la différence et de l'originalité culturelle et historique de la « *nation catalane* », ce qu'il appelle « *le fait différentiel* ». « *Nous ne recherchons pas une compensation parce que nous avons été malmenés. Il ne doit pas y avoir une revanche* », nous avait-il déclaré, il y a dix-huit mois.

Ce que recherche avant tout Jordi Pujol, c'est affirmer la spécificité d'une région de six millions d'habitants au sein de l'entité espagnole. L'affranchissement par rapport à Madrid, tout en préservant les liens avec la Couronne : tel est l'objectif poursuivi par le fondateur, il y a vingt-deux ans, de Convergence démocratique de Catalogne (CDC), qui, quatre ans plus tard, en 1978, donnera naissance, avec l'Union démocratique de Catalogne (UDC), à la coalition Convergence et Union (CiU). L'indépendance, la sécession ne sont officiellement pas les buts poursuivis. « *C'est une peur irrationnelle,* affirmait-il dernièrement au journal *La Vanguardia, parce que nous n'y prétendons pas et, si nous y prétendions, nous ne le pourrions pas, et pas uniquement en raison de l'opposition espagnole.* »

Alors, quel est le dessein ? Sans ambages, Jordi Pujol répond : « *Nous aspirons à un statut similaire à celui du Québec actuellement, c'est-à-dire une reconnaissance de personnalité différenciée... Je ne suis pas fédéraliste, parce que le fédéralisme recouvre un critère homogénéisateur. Cependant, nous pourrions essayer la voie du fédéralisme asymétrique tel qu'il existe au Canada.* » La Catalogne ne serait donc plus placée au même niveau que les seize autres communautés autonomes qui composent l'Espagne, selon la formule « *café para todos* », c'est-à-dire égalitaire. Un statut à part pour un monde à part, comme cela pourrait l'être pour les Basques ou les Galiciens. Le modèle reste à construire.

Dans l'immédiat, il convient d'avancer sur le chemin de l'autonomie dans le respect de la Constitution et du statut d'autonomie (décembre 1979), à propos duquel le chef du gouvernement catalan estime qu'il convient tout simplement de le mettre totalement et complètement en application, ce qui, à ses yeux, n'est pas encore le cas. Car le modèle institutionnel de l'Espagne est en évolution, et Jordi Pujol est l'un de ses moteurs, ô combien énergique.

Depuis son accession à la tête de la Catalogne, le 8 mai 1980, sa ligne de conduite a toujours été de faire de sa région un vrai pays reconnu comme tel dans le monde entier, même s'il reste rattaché à l'Espagne. « *Fer pais* » (construire le pays), telle est la tâche qu'il s'est assignée. Il se plaît à rappeler qu'il est le cent quinzième président d'une institution dont les origines remontent au XIVe siècle, donc bien avant que le royaume d'Espagne ne soit ce qu'il est.

Devenu en quelque sorte le porte-drapeau intérieur et le porte-voix extérieur de ce nationalisme à la fois pointilleux et ouvert sur l'Europe, Jordi Pujol s'est identifié à l'image d'ambassadeur. Un chantre polyglotte (il parle six langues) qui sillonne les capitales étrangères pour dire que la Catalogne existe. « *Je suis un voyageur de commerce. Lorsque j'arrive à un endroit, j'ouvre ma valise et je montre le produit, afin de le vendre. C'est un très bon produit, mais il faut dépenser beaucoup de salive pour vendre la Catalogne* », commente ce VRP qui a été reçu pratiquement par tous les grands de ce monde.

De temps à autre, des pages de publicité sont publiées dans les quotidiens internationaux pour rappeler que la Catalogne est « *un produit distinct* » de l'Espagne. Sous l'impulsion de Jordi Pujol, des efforts énormes ont été faits pour, en même temps, recatalaniser le pays et ancrer à jamais dans les esprits son « *fait différentiel* ». La loi de normalisation linguistique de 1983, pièce maîtresse d'une politique visant à favoriser – voire à imposer – une langue interdite sous le franquisme, en est un exemple.

> « Nous aspirons à un statut similaire à celui du Québec actuellement, c'est-à-dire à une reconnaissance de personnalité différenciée... »

Sa position d'interlocuteur obligé de Madrid, de faiseur de majorité, constitue un levier inespéré pour Jordi Pujol. Il semble désormais bien loin, le temps où la fière Castille toisait la Catalogne laborieuse, où les Castillans méprisaient ces descendants de commerçants phéniciens qui « faisaient de l'argent ». Qualifié de « *petit de Gaulle* » par l'écrivain Manuel Vazquez Montalban ou de « *Napoléon* » ou de « *vice-roi* » par d'autres, ce coureur de fond populiste poursuit imperturbablement sa trajectoire, utilisant au maximum les opportunités. Sa grande force est d'avoir su se présenter en apôtre du nationalisme catalan. Son cinquième succès aux élections régionales de novembre 1995 tient à cette personnalisation d'un idéal ; d'autant qu'il sait l'utiliser à bon escient, sans radicalisme, mais sans faiblesse.

Grâce à un art consommé du double langage, de virevoltes, de dérapages verbaux plus ou moins bien contrôlés, ce bateleur est « *un politicien multiface, qui présente une image aussi changeante que celle d'un kaléidoscope* », comme le décrit le journaliste José Antich dans un livre qui lui est consacré. Ses adversaires le lui reprochent souvent et ses détracteurs ironisent sur cette identification à la Catalogne, que Manuel Vazquez Montalban situe « *à la limite de la pathologie* ».

Le metteur en scène Albert Boadella a ridiculisé cette mégalomanie nationaliste dans une pièce, *Ubu président*, satire acerbe contre « Jordi » que l'on voit jouer avec le globe terrestre, comme Chaplin dans *Le Dictateur*. « *J'en ai marre que l'on nous répète constamment que nous avons de la chance d'être catalans car les Catalans sont les meilleurs du monde* », déplore l'auteur. Une expédition n'a-t-elle pas été organisée pour aller planter *la senyera* (drapeau catalan à bandes rouges et or) au sommet de l'Everest ?

Les critiques ne semblent pas émouvoir cet homme perpétuellement en mouvement, aux allures de Bouddha quand il ferme les yeux pour réfléchir ; mais il sait se souvenir et contre-attaquer au moment choisi. L'adversité ne lui a jamais fait peur. Il fonce, explique, tente de convaincre. Son secret est d'avoir toujours su maintenir le contact avec le terrain. Il arpente méthodiquement toutes les circonscriptions, écoutant les uns et les autres, distribuant bons mots et conseils, s'intéressant à tout, n'oubliant rien. Grand communicateur, il a toujours eu l'art de se brancher sur l'inconscient collectif. Habile tacticien, il a su préserver son pouvoir en écartant tous ses rivaux, à commencer par le plus sérieux d'entre eux, Miquel Roca. En vrai seigneur, il règne sur ses terres et clame qu'« *en l'an 2010, il ne sera plus président de la Generalitat* ». Il aura quatre-vingts ans et estime que le moment sera alors venu de passer le témoin. En attendant, avec son sourire tout en dents, il continue de caresser des yeux les orangers de son palais en tentant de se dégager le cou de son col de chemise trop serré.

Successeur de Josep Tarradellas, rentré de son exil tourangeau au lendemain du franquisme, Jordi Pujol s'est lentement imposé, mettant patiemment en place son pouvoir, après avoir été laborieusement élu président en 1980. Quatre ans plus tard, sa carrière a bien failli être interrompue brutalement par les déboires de la Banca catalana, dont il était le principal actionnaire. L'enquête de la Banque d'Espagne sur certaines irrégularités et l'intransigeance de Felipe Gonzalez l'ont placé dans une situation particulièrement délicate. Finalement, après deux ans de tergiversations, les choses sont rentrées dans l'ordre, mais le président catalan en difficulté n'a jamais oublié ses malheurs causés par les socialistes. Il n'a pas non plus oublié les violentes critiques de ses alliés d'aujourd'hui et l'anticatalanisme virulent de certains de ses dirigeants.

Il y a quelques mois, les militants du Parti populaire l'accueillaient encore à Madrid aux cris de « *Enano, habla castellano !* » (« Nain, parle castillan ! »). Et, il y a seulement un an, Francisco Alvarez Cascos, numéro deux du PP, n'hésitait pas à dire : « *Il serait bon que Pujol descende de son Olympe et facilite la construction d'une Catalogne plurielle. Pujol est le grand boulet de la Catalogne, parce que ses thèses sont insoutenables.* » Depuis, les choses ont bien changé. Le pragmatisme a prévalu d'un côté comme de l'autre, au nom des intérêts bien compris de chacun. Dès le 4 mars, pratiquement tout le monde savait que Jordi Pujol finirait par accorder son soutien à José Maria Aznar, après l'avoir octroyé à Felipe Gonzalez. L'impérieuse nécessité de promouvoir la Catalogne fut l'argument de fond, quitte à prétexter parfois de l'intérêt général. « *La bête noire du Parti populaire* », selon l'expression de Jordi Pujol lui-même, est devenu l'homme de la situation.

Issu de la petite bourgeoisie, ce catholique conservateur a été touché par la foi catalane « *dès l'âge de douze ans* », dit-il. Après des études au Collège allemand, ses parents envisagent, pour lui, la prêtrise, mais, en dépit de sa « *grande vocation* », les autorités ecclésiastiques le lui déconseillent, en raison de « *sa trop grande inquiétude intérieure et personnelle* ». Devenu médecin, métier qu'il n'exercera jamais, il mènera de front, très tôt, activisme politique et catholique au sein de diverses organisations, en compagnie de son épouse, Marta Ferrusola, qui, tout au long de l'ascension de son mari – et plus tard –, jouera le rôle de conseillère et de clef de voûte d'un clan familial qui, pour Jordi Pujol, a toujours été un refuge. Coincé entre un extrémisme indépendantiste, dont son fils Oleguer est partisan, et son réalisme, ce pèlerin du catalanisme a sans cesse joué de l'accordéon entre ses aspirations et son souci de ne pas aller trop loin.

Les esprits critiques disent qu'il ne sait jamais sur quelle chaise il s'assied. D'autres le prennent pour un individualiste roulant essentiellement pour lui seul. Trop marqué par son catalanisme, il ne peut aspirer à un destin national, mais il s'est indéniablement glissé dans la peau de l'incontournable second rôle grâce à son savoir-faire et aux vents favorables de l'histoire.

Michel Bôle-Richard

هكذا من الأصل

La Shoah, la mémoire et les historiens

Avec la disparition de ceux qui en ont été les contemporains, le génocide des juifs par les nazis quitte inexorablement le monde des tribunaux, de la littérature, de la réflexion métaphysique ou religieuse pour celui de la recherche

AU milieu des années 80, l'historien canadien Michael Marrus constatait que le champ de la recherche sur la Shoah était d'ores et déjà devenu trop vaste pour qu'un seul individu puisse prétendre le maîtriser. A cette époque, une bibliographie sélective recensait déjà près de deux mille ouvrages, en toutes les langues, et plus de dix *mille publications, rien que sur* Auschwitz.

Pendant les quinze années qui suivent la deuxième guerre mondiale, les historiens du génocide *des juifs* ont pourtant travaillé dans une certaine solitude. L'attention et l'intérêt du public ne datent guère que du procès Eichmann, en 1961. En France, le négationnisme, dès les années 50, fleurit sur cette ignorance. Certains historiens, pourtant, n'avaient pas attendu la fin du conflit pour passer au stade de l'analyse. Ainsi Franz Neumann, aux Etats-Unis, décrit, dès 1942, le système chaotique du III[e] Reich, et c'est lui qui sera l'inspirateur de Hilberg. Même au seuil de l'anéantissement, des historiens juifs ont tenu à décrire ce qu'ils subissaient en recourant à des méthodes de professionnels : Simon Doubnov par exemple, dont les notes sur le ghetto de Riga n'ont pas été retrouvées à ce jour, ou Emmanuel Ringelblum, historien du judaïsme polonais avec son *Journal* du ghetto de Varsovie.

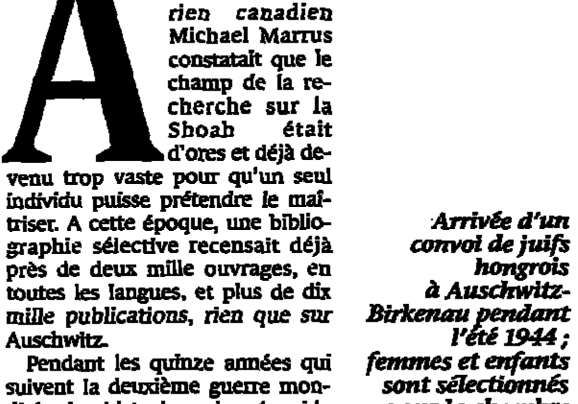
Longtemps, le *Bréviaire de la haine*, de Léon Poliakov, publié au début des années 50, a fait figure *de somme jusqu'à ce que paraisse* aux Etats-Unis, en 1961, le livre de Raul Hilberg, lequel exploitait pour la première fois les sources archivistiques allemandes. Depuis, sa *Destruction des juifs d'Europe* (Fayard) n'a guère été dépassée, et l'histoire érudite de la Shoah a pris son essor, essentiellement dans les universités ou les centres de re*cherche américains*, allemands et israéliens.

A la différence du témoin, du romancier ou du scénariste, l'historien travaille à partir d'archives, en *citant ses sources.* Il tente aussi d'établir une certaine distance critique avec son sujet. Pendant longtemps, il est vrai, cette attitude ne lui a pas assuré bonne presse, notamment auprès des survivants. La froideur requise par la discipline était jugée inadéquate à la monstruosité de l'événement. L'historien israélien Yehuda Bauer, pourtant spécialiste reconnu, a vu ainsi dans l'approche universitaire du génocide des juifs une façon de noyer *« larmes et souffrances dans un océan de notes »*.

Aujourd'hui, on peut néanmoins penser que le massacre le plus systématique de l'histoire humaine est appelé à perdre inéluctablement son statut d'objet de mémoire, avec la disparition de ceux qui en ont été les contemporains. Il quitte inexorablement le monde des tribunaux, de la littérature, de la réflexion métaphysique ou religieuse pour celui de la recherche.

Ce monde-là n'en bruit pas moins de nombreux débats. L'ou*verture et l'exploitation des archives* de l'ex-Union soviétique éclaireront sans doute plus d'une zone encore laissée dans l'ombre. Ainsi, dans les archives soviétiques, Jean-Claude Pressac a pu exhumer des documents décisifs sur la technique de l'extermination employée à Auschwitz. C'est là aussi qu'on a retrouvé un train entier de lettres de soldats allemands accompagnées de photos qui confirment l'implication de la Wehrmacht *dans les massacres de* juifs ; responsabilité de l'armée allemande qu'avaient pressentie, dès le début des années 80, Helmut Krausnick et Hans-Heinrich Wilhelm.

En attendant que ces nouveautés soient intégrées à l'historiographie, un certain nombre de débats continuent à préoccuper les historiens. L'un d'eux porte sur la question du caractère unique de la Shoah par rapport aux autres atrocités du *XX[e] siècle, les massacres* des Arméniens ou bien les « famines de terreur » dans le cadre de la guerre déclarée par Staline à la paysannerie – dont le bilan avait été estimé par l'historien britannique Robert Conquest à treize millions de victimes, de 1930 à 1937.





Arrivée d'un convoi de juifs hongrois à Auschwitz-Birkenau pendant l'été 1944 ; femmes et enfants sont sélectionnés pour la chambre à gaz. Image extraite de « L'Album d'Auschwitz », photos retrouvées par Lili Jacob et publiées au Seuil, en 1981, grâce à Serge Klarsfeld.

ARCHIVES DU CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE

Avec leur cinq à six millions de victimes, depuis l'enfermement dans les ghettos, en 1940, les fusillades des « commandos mobiles de tuerie », l'interdiction aux juifs d'émigrer, le 23 octobre 1941, les premiers gazages au camp d'extermination de Chelmno en décembre 1941, *jusqu'aux* meurtrières évacuations des camps en 1945, les juifs d'Europe ont été ceux qui ont le plus souffert en proportion. Des juifs seuls les na*zis avaient planifié l'annihilation totale.* Le « génocide » – terme forgé en 1943 par le juriste américain Raphael Lemkin – n'est pas le plus grand massacre que le monde ait connu. Mais il n'est pas non plus un massacre « ordinaire ». Le mécanisme bureaucratique d'un Etat moderne qui y a été appliqué lui confère incontestablement sa spécificité.

Un des autres débats de la communauté scientifique oppose ceux qui voient dans l'extermination l'application d'un programme et ceux qui en font le résultat d'un engrenage. Pour les premiers – l'école « intentionnaliste » –, il y aurait continuité entre l'antisémitisme hitlérien et le génocide. A l'appui de cette thèse, qui dérive du procès de Nuremberg, *lequel* visait à établir la culpabilité des chefs nazis sur la base d'une « conspiration », on cite des textes d'avant-guerre dans lequel Hitler en appelle *déjà à la disparition des* juifs et notamment le fameux discours du 30 janvier 1939, où le Führer « prophétise » *« l'anéantissement de la race juive en Europe »*.

> Le langage officiel nazi utilisait euphémismes ou noms de code pour désigner le meurtre de masse

On ne peut nier que l'antisémitime de Hitler en particulier, et de l'Allemagne de cette époque en général, ait joué son rôle dans ce qui allait devenir la « solution finale », notamment dans la contribution très directe qu'un certain nombre de citoyens ordinaires allaient apporter à ce massacre. Au début de 1996, le livre controversé d'un *jeune politologue américain de* l'université Harvard, Daniel Goldhagen, *Hitler's Willing Executioners* (« Les bourreaux consentants de Hitler »), a remis *l'accent sur ce point. Il entend* montrer que, si tant d'Allemands ont directement trempé dans le génocide, et en tout cas l'ont soutenu, c'est parce que la *haine antijuive était profondé*ment ancrée dans leur culture. D'autres études, comme celle du Britannique Ian Kershaw, qui a analysé de près l'opinion publique en Bavière à l'époque nazie, estiment plutôt que *« la route d'Auschwitz fut tracée par la haine mais pavée d'indifférence »*.

Plutôt que par un antisémitisme séculaire, le meurtre de masse s'expliquerait donc par le *fonctionnement* du système du III[e] Reich, imposant la « solution finale » pièce à pièce. Il s'agit de la tendance dite « fonctionnaliste ». Les tenants de cette théorie soulignent l'atmosphère de radicalisation et d'emballement meurtrier qui, à partir de mars 1941, période de préparation de l'invasion de l'Union soviétique, s'empare de la machine nazie. L'Allemand Martin Broszat estime même – et cela n'en*traîne aucune disculpation de* Hitler – que les premiers massacres sont le fruit d'une série d'initiatives locales, au départ improvisées puis mises en ordre. *La fameuse conférence de* Wannsee, le 20 janvier 1942, sous la direction de Heydrich, ne viendrait, du coup, qu'étendre à l'ensemble de l'Eu*rope, où onze millions de juifs* sont recensés, une tuerie qui a déjà commencé depuis des mois, dans le sillage de l'invasion de l'URSS. Pour le Suisse Philippe Burrin, *c'est* à l'automne 1941 que le processus de décision menant à la « solution finale » se cristallise, comme une sorte de revanche prise contre les juifs du piétinement de la Wehrmacht devant Moscou.

Hormis quelques allusions, on n'a jamais trouvé de décret écrit de Hitler ordonnant la « solution finale » et, comme le dit Michael Marrus, *« aussi incroyable que cela puisse paraître dans cette atmosphère enfiévrée, l'"ordre" d'envoyer des millions de gens à la mort n'a peut-être été qu'un simple "signe de tête" de Hitler à ses lieutenants»*.

Autre difficulté que rencontrent les historiens de la période : la pratique systématique de l'euphémisme et du codage dans le langage officiel nazi. « Traitement spécial », « évacuation », « éloignement » constituent autant de camouflages du meurtre de masse. Himmler, lors du discours de Posen, le 4 octobre 1943, destiné à « mouiller » les dignitaires du Reich dans la « solution finale », ne sort de sa réserve que pour recommander le secret : *« Ce sujet*, dit-il, *doit être abordé entre nous en toute franchise, mais nous n'en ferons jamais mention en public. Je veux parler de la liquidation des juifs, de l'extermination de la race juive. C'est une question dont il faudrait parler librement : les juifs doivent être exterminés. C'est notre programme et nous devons l'appliquer. »*

Plus récemment, l'historiographie s'est penchée sur le rôle moteur de l'idéologie raciale et *eugéniste* dans l'origine du génocide. Les ouvrages de Gitta Sereny et du Britannique Michael Burleigh ont mis en évidence les lignes de continuité *entre* la volonté *de* suppression des malades mentaux et des handicapés – le fameux programme T4 qui fera près de cent mille victimes – et la Shoah. *Certains* des « techniciens » de l'euthanasie se retrouveront dans les camps de la mort, comme Christian Wirth ou Franz Stangl à Treblinka.

D'autres chantiers, dépassant la querelle entre intentionnalistes et fonctionnalistes, se sont désormais ouverts à une historiographie qui, après avoir consacré beaucoup d'attention et d'efforts aux bourreaux, se penche sur les victimes, notamment autour de la sensible question des *Judenräte*, soulevée par Hannah Arendt à l'époque du procès Eichmann (les « conseils juifs » formés par les Allemands pour gérer les ghettos et les communautés en attente de destruction). Le thème de la résistance juive oppose depuis longtemps Raul Hilberg, qui en fait peu de cas, à l'historiographie israélienne, qui, elle, a tendance à la mettre en valeur.

Depuis le début des années 80, on sait, grâce au *Terrifiant secret* de Walter Laqueur, que le monde a été informé bien plus tôt qu'on ne le pensait généralement du plan d'extermination en cours. Au moins officiellement : dès le mois d'août 1942, quand l'information parvient aux Etats-Unis, par le biais d'un télégramme du représentant en Suisse du Congrès juif mondial, Gehrardt Riegner. La conséquence est l'inévitable réexamen de l'attitude des alliés et des neutres : pouvaient-ils « faire quelque chose ». L'étude des négociations entre nazis et juifs, de la mauvaise volonté des Britanniques à bombarder Auschwitz à l'été 1944, commence à fournir quelques éléments de réponses. Enfin, de nombreux historiens s'intéressent depuis quelques années à l'histoire de la mémoire du génocide, comme Annette Wieviorka en France, voire à celle de son exploitation politique *post factum*, comme Tom Segev en Israël. Sans doute, les grandes sommes explicatives et globalisantes laissent place à des études plus pointues. Mais n'est-ce pas la preuve qu'on en sait de plus en plus sur la Shoah et que ce savoir demeure sans doute le meilleur antidote contre ceux que Pierre Vidal-Naquet appelait *« les assassins de la mémoire »* ?

Nicolas Weill

★ Parmi les ouvrages généraux disponibles en poche, signalons, de Michael Marrus, *L'Holocauste dans l'histoire*, Champs-Flammarion (336 p., 53 F) ; de Raul Hilberg, *La Destruction des juifs d'Europe*, Folio (en deux volumes) ; d'Anne Grynberg, *La Shoah, l'impossible oubli*, Découvertes-Gallimard (176 p., 87 F) ; de Georges Bensoussan, *Histoire de la Shoah*, « Que sais-je ? » PUF.

François Bédarida, historien

« Le débat est clos sur les faits »

« Quel est le bilan chiffré de la Shoah tel que la communauté scientifique l'a établi ?

– Certes, on n'atteindra jamais la précision absolue, compte tenu de la géographie du massacre qui s'étend à travers toute l'Europe, de la durée de celui-ci, de la politique officielle du secret et de la masse des victimes. Le chiffrage s'est fait en plusieurs étapes. La première, en 1945-1946, est effectuée à l'instigation du Tribunal militaire international (TMI) de Nuremberg, qui a adopté le chiffre de cinq millions sept cent mille, en s'appuyant *sur une estimation d'Eich*mann. Au même moment, un Comité anglo-américain d'enquête sur le judaïsme et la Palestine aboutit à un chiffre équivalent. Enfin, il faut signaler les travaux d'un excellent démographe de ce temps : Jacob Lestchinsky.

» Depuis les années 50 jusqu'à aujourd'hui, les historiens ont poursuivi le travail. Pour Léon Poliakov, le chiffre des victimes est de six millions, du même ordre *que celui de Jacob Robinson (cinq* millions huit cent mille) au début des années 60. Hilberg se situe quelque peu en dessous de cette estimation, à cinq millions cent mille, dont 25 % assassinés en plein air par les « commandos mobiles » de tuerie *(Einsatzgruppen), 60 % dans les camps et 15 % dans* les ghettos.

Plus récemment, le chiffre de cinq millions a été avancé par l'historien germano-américain Gerald Fleming. Mais, depuis 1992, une équipe allemande dirigée par W. Benz est revenue au chiffre de six millions.

– Par quelles méthodes obtient-on ces chiffres ?

– Par l'étude des archives principalement. La première démarche, l'addition, consiste à ajouter les chiffres des déportations, des massacres, dont les *Einsatzgruppen* tenaient une comptabilité très précise, et des gazages. On a là-dessus un document fondamental : le rapport du statisticien SS Richard Korherr, établi pour Himmler en mars 1943.

L'autre, la méthode par soustraction, retranche le nombre des survivants de celui de la population juive avant la guerre. A l'est et tout particulièrement sur le terri*toire soviétique, les incertitudes* sont plus grandes qu'à l'ouest. A cet égard, l'ouverture des archives de l'ex-URSS est susceptible de nous apporter des précisions qui manquaient encore.

– Que sait-on des autres victimes, c'est-à-dire des victimes non juives ?

– L'abbé Pierre a jeté l'équivoque sur ce thème. Il est certain qu'il y a multiplicité de victimes. Il convient donc d'analyser posé*ment et rationnellement* le *régime nazi*, avec au centre le racisme et l'antisémitisme, idéologie qui conduit aussi à l'élimination de tous les supposés « sous-hommes », par exemple des malades mentaux. Le chiffre des morts parmi les prisonniers soviétiques atteint ainsi les trois millions trois cent mille. Mais il s'agit d'une *folie* meurtrière *qui* découle d'une autre logique. Il faut procéder aux distinctions nécessaires, faute de quoi on perd le sens de l'événement.

> « Toute volonté de biaiser l'histoire de la Shoah, de la mettre en doute au nom d'une méthode hypercritique, est le produit d'une manipulation d'ordre idéologique »

– Que pensez-vous de l'efficacité de la « loi Gayssot », du *13 juillet 1990*, sur la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité ?

– Je ne crois pas qu'il appartienne à la justice de décider par *décret de la validité des assertions* historiques. Ce n'est pas en punissant les auteurs d'insanités que l'on contribue à la connaissance. J'y ai toujours été défavorable, et un certain nombre d'historiens, comme Madeleine Rebérioux, l'étaient aussi quand elle a été adoptée – sans être écoutés.

– Croyez-vous qu'il y ait des « tabous » dans l'historiographie de la Shoah ?

– Prétendre, comme l'abbé *Pierre, qu'il y a des tabous, que* le débat n'est pas clos, est absurde. Non seulement la masse de livres et de travaux scientifiques est énorme, mais le sujet est omniprésent dans le public, dans les médias, au cinéma, à la télévision. D'autre part, à quelques rectifications mineures près, le débat est clos sur les faits. Là où il demeure ouvert, c'est sur l'interprétation.

» J'ajoute que l'invocation par Roger Garaudy du livre de Josué me paraît relever du parfait crétinisme intellectuel. Mettre en parallèle la prétendue extermination des Cananéens par les Hébreux et la Shoah, c'est tout simplement oublier que le livre de Josué a été composé plusieurs siècles après *les faits, à partir de traditions* passablement enjolivées. C'est oublier aussi que les historiens et les archéologues ont montré que, loin d'avoir été exterminés par les Hébreux, les Cananéens ont continué à vivre sur les territoires de la Palestine après la conquête de Josué. Enfin *il s'agit* d'exploits mythiques et le B.A.-Ba exige que l'on fasse la distinction entre l'épopée et l'événement historique !

*» Toute volonté de biaiser l'his*toire de la Shoah, de la mettre en doute au nom d'une méthode hypercritique, de la relativiser en la noyant au milieu de la masse des horreurs dont toute l'histoire de l'humanité est remplie, est le produit d'une manipulation d'ordre idéologique. Mieux vaut en être conscient. »

★ **François Bédarida, ancien directeur de l'Institut d'histoire *du temps présent* (IHTP), est notamment l'auteur de *Le Nazisme et le Génocide, histoire et témoignage*, Pocket, 1992.**

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Repenser la société du travail

Suite de la première page

D'ici peu, il y a fort à parier qu'ils s'appuieront sur la démonstration de l'Américain Jeremy Rifkin, dont le livre, *La Fin du travail*, sera édité prochainement en français (Editions La Découverte).

Que la remise en cause du travail, comme pierre angulaire de nos sociétés, intervienne à ce moment précis et dans un tel bouillonnement de réflexions contradictoires ne doit cependant pas surprendre. Au contraire, il faut y voir la conséquence ultime d'un contexte économique et social que la persistance du chômage rend insupportable. Puisque tous les traitements ont échoué, y compris ceux qui sont présentés comme les plus rationnels, n'est-il pas temps de bousculer les grilles habituelles de lecture, frappées d'évidente impuissance ? C'est précisément parce que le chômage se développe, et qu'il touche des millions d'actifs, que l'on en vient à se demander s'il faut encore accorder du sens à une fonction qui va se raréfiant et dont des générations industrieuses ont cru pouvoir établir le rôle nodal dans nos sociétés. Avec la crise, qui cache une mutation, et le phénomène angoissant de l'exclusion, il devient dangereux d'attribuer au seul travail la capacité de produire du « lien social », ainsi que le définit Robert Castel par exemple.

Dans le même temps, il est manifeste que le travail lui-même est en train de changer de nature. Là où il y avait souffrance et douleur, liées à la nécessité de produire pour assurer les besoins de la survie, apparaissent des sujétions moins évidentes et aux frontières plus floues. A mesure que l'évolution technologique se diffuse, ce qui constitue la réalité du travail se fait plus informel, plus immatériel et ne répond plus aux critères anciens. Se distend le rapport au temps, qui permettait de déterminer la tâche prescrite selon des normes. S'évanouit également le rapport à l'espace qui fixait le lieu de l'exercice professionnel. Tant et si bien que l'on sait mal où et quand commence le travail.

PLUSIEURS ÉCOLES

Progressivement, aussi, la fameuse théorie du déversement chère à Alfred Sauvy prend un sérieux coup de vieux. Si, dans les schémas passés, le progrès n'a jamais tué l'emploi, les forces libérées par l'agriculture trouvant à terme à s'employer dans l'industrie taylorienne, rien ne permet de croire aujourd'hui que le théorème se vérifiera à nouveau. La production peut être assurée avec de moins en moins d'effectifs et si le bien-être ne dépend plus de la seule consommation des objets, l'essentiel des besoins objectifs étant satisfaits dans les pays occidentaux, le travail – l'emploi – peut diminuer. Sauf dans les services, qui ne sont justement pas considérés, toujours, comme de l'emploi...

A partir de là, peut se comprendre l'actuel débat qui vise à réinterroger la place dévolue au travail. Puisque les politiques publiques sont frappées d'impuissance, ne serait-ce pas parce que le problème est mal posé ou que nous n'avons pas pris la mesure des mutations en cours ? Radicales ou utopiques, refondatrices ou critiques, différentes analyses tentent de sortir de la quadrature du cercle et cherchent, au-delà des présupposés économiques trop longtemps mis en avant, à formuler autrement les fondements de la société.

C'est ainsi que rivalisent plusieurs écoles, unies, implicitement, dans la remise en cause de la valeur centrale du travail. Il y a les tenants de la réduction du temps de travail et plus encore du partage du travail, qui trouvent leur inspiration du côté de Guy Aznar ou de Pierre Larrouturou, ce dernier ayant bâti sa réputation sur la semaine de quatre jours qui dissimule à peine le souhait de vivre autrement. Il y a ceux qui voudraient explorer les confins de l'emploi, lui substituent l'idée d'activité et se donnent pour projet de restaurer une citoyenneté qui ne serait pas uniquement liée au travail. André Gorz, Jacques Robin ou Jean-Louis Laville représentent, à maints égards, ce courant-là. D'autres, de Bernard Perret à Jean-Paul Fitoussi ou Pierre Rosanvallon, s'échinent à définir ce qu'ils se refusent à appeler une troisième voie pour ne pas être confondus avec Jacques Chirac. Ils questionnent l'Etat-providence, réclament son adaptation et veulent en revenir aux bases d'une société qui garantirait la cohésion sociale.

D'AUTRES VALEURS

En dépit de leurs désaccords, et bien sûr avec des inflexions, les uns et les autres sont porteurs de critiques fondamentales qui, par-delà le travail, mettent les mécanismes économiques au banc des accusés. Peut-être ne se reconnaîtraient-ils pas dans le livre de Pierre Thuillier (*La Grande Implosion*, Editions Fayard) mais, à leur façon, ils prennent des distances avec ces dogmes, à leurs yeux trop impératifs, que sont les notions de rentabilité, de croissance, de compétitivité et de produit intérieur brut, en quoi devraient se résumer les richesses supposées d'un peuple.

Ainsi Dominique Méda se plaît-elle à souligner la logique d'un système où il faut consommer « civiquement » pour produire et produire pour qu'il y ait, dit-on, du travail pour tous. Absurde !, laisse-t-elle entendre. Comme si la vie se limitait aux seuls biens matériels. Comme si l'équilibre d'une société tenait dans ses seules performances économiques. Et comme si la quête du travail justifiait tout.

Alain Lebaube

PRÉCISION
TENNIS DE TABLE

Dans notre article sur la non-sélection du pongiste français, Olivier Marmurek, aux championnats d'Europe de tennis de table (*Le Monde* du 26 avril), nous indiquions, après avoir cité une déclaration du président de la Fédération justifiant cette non-sélection, que les joueurs s'estimaient *« choqués »*. Il fallait comprendre que ceux-ci étaient *« choqués »* non par cette déclaration, mais par la polémique lancée par Olivier Marmurek à l'égard de la Fédération.

RECTIFICATIF
JEAN-LUC DELARUE

Dans nos articles sur la polémique opposant Jean-Luc Delarue à la direction de France 2, nous avons attribué par erreur, à deux reprises, à l'animateur et producteur de télévision le prénom de son père Jean-Claude (*Le Monde* des 30 avril et 3 mai).

Le Monde

ÉDITORIAL

Paradoxes espagnols

Le nouveau président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a tout lieu d'être satisfait. Deux mois après les élections qui ont consacré sa très courte victoire, il était assuré de former, dimanche 5 mai, son gouvernement. Son rival malheureux, Felipe Gonzalez, est même allé jusqu'à souhaiter la stabilité de la nouvelle équipe pour les quatre ans de son mandat. Mais ce succès a son prix, ou plutôt ses contraintes. Car, pour parvenir à rassembler une majorité, José Maria Aznar n'a eu d'autre solution que de conclure un pacte avec le dirigeant catalan Jordi Pujol.

Là réside le premier paradoxe pour le gouvernement issu du Parti populaire, formation qui n'a jamais caché son peu de sympathie pour les autonomies. Or, pour rallier les Catalans, le nouveau président du gouvernement a accentué, avant même sa prise de fonctions, l'autonomie dont disposent les régions au-delà des Pyrénées. L'accord passé avec les Catalans est même d'une tout autre ampleur que ceux qui ont été conclus avec le Pays basque ou les Canaries. Tout d'abord, parce que cette région est – de loin – la plus riche d'Espagne. Ensuite, parce que Jordi Pujol, son président depuis plus de quinze ans, a conquis un rôle d'arbitre du jeu politique national : n'a-t-il pas appuyé Felipe Gonzalez avant de lui retirer son soutien puis de permettre, aujourd'hui, à son rival de s'installer à la présidence ?

Avec seize députés et moins de 5 % des voix, le *« vice-roi »*, comme il est parfois surnommé, réalise, une fois encore, son objectif : obtenir chaque jour un peu plus d'autonomie pour sa province, en restant l'homme-clé de la politique espagnole. Reste à savoir si le soutien qu'il apporte à José Maria Aznar assurera au Parti populaire une stabilité pour cette nouvelle étape de l'alternance espagnole. Et l'exemple de la précédente législature ne doit pas, à cet égard, rassurer pleinement le nouveau président du gouvernement. A n'en pas douter, Jordi Pujol tentera, avec l'habileté qui lui est coutumière, d'exiger toujours un peu plus de liberté de José Maria Aznar. Le Parti populaire, jamais avare de critiques à l'encontre du *« vice-roi »* avant cette nouvelle alliance, ne devrait pas voir d'un bon œil les Catalans profiter ainsi de son arrivée au pouvoir. La tenue de nouvelles élections régionales, dans un délai de trois ans, ne sera pas sans influer sur le comportement du président de la Généralité de Catalogne.

Dernier paradoxe de la coalition entre conservateurs et Catalans : alors que ces derniers jouent l'Union européenne contre les Etats, le Parti populaire est, lui, animé par un tropisme plus nationaliste que ne l'était le très européen PSOE de M. Gonzalez. Ce ne sera pas la moindre des contradictions à gérer pour M. Aznar. Si l'accord entre le Parti populaire et les régionalistes catalans n'a rien d'une alliance contre nature, les difficultés quotidiennes qu'il ne manquera pas de provoquer seront autant d'embûches pour le nouveau président du gouvernement. Une fois passée la période d'état de grâce.

AU COURRIER DU MONDE

Dans le courrier qui est parvenu au *Monde*, au sujet de la maladie de la « vache folle » – dont on trouvera ci-dessous quelques extraits – on relève l'hypothèse avancée par Jacques Butterlin, géologue, sur une possible origine des prions, ces agents mal connus auxquels sont attribuées les causes du mal. Un autre lecteur nous adresse la curieuse prédiction de Rudolf Steiner, inspirateur de l'agriculture bio dynamique, qui, en 1923, expliquait pourquoi les bœufs risquaient de devenir fous s'ils étaient nourris avec de la viande. L'avertissement avait le mérite de prévenir, dès cette époque, les éventuelles conséquences d'initiatives non maîtrisées. Quand elles ne sont pas abusives, les coupes sont souvent malheureuses : l'une d'elles avait amputé d'un élément d'information indispensable une lettre de lecteur, ce qui nous conduit à réparer cette omission.

UNE HYPOTHÈSE SUR L'ORIGINE DES PRIONS

Je ne suis pas biologiste, mais géologue spécialisé dans l'étude des fossiles unicellulaires, en particulier les foraminifères et leur évolution au cours des temps géologiques. J'ai été frappé par la lecture des articles sur les prions parce qu'ils me font penser à des évolutions « régressives », dont nous avons des exemples dans les organismes fossiles.

Si nous réexaminons les différentes hypothèses concernant l'origine de la vie sur la terre, il en est qui l'expliquent par une complexité progressive de la matière vivante due à l'agglomération de molécules conduisant à des composés protéiniques qui, en s'agglomérant, finissent par produire des micro-organismes unicellulaires contenant des acides ribonucléiques et désoxyribonucléiques (ARN et ADN) qui jouent un rôle capital dans l'évolution des organismes.

Des études paléontologiques récentes sur l'évolution des organismes ont mis en évidence que, contrairement à ce qui était admis précédemment, elle ne se réalise pas indépendamment des facteurs du milieu qui, favorables ou défavorables, interviennent dans les modalités de l'évolution, en particulier chez les organismes unicellulaires (virus, microbes, foraminifères, etc.).

C'est ainsi, pour prendre un exemple chez les foraminifères, organismes unicellulaires marins, qui sont du domaine de ma spécialité, à la limite Eocène-Oligocène (soit environ il y a vingt-huit millions d'années), un refroidissement des eaux marines a entraîné une disparition de certaines espèces de foraminifères ou une évolution régressive, avec réapparition de formes ancestrales.

De telles observations ont été également signalées chez les vertébrés (Dommergues *et al.*).

Revenons aux prions. On peut imaginer qu'ils sont apparus par une évolution régressive, à partir d'organismes unicellulaires (virus, microbes), liée à des conditions de milieu devenus défavorables pour eux. On pourrait même imaginer qu'il en est de même pour les rétrovirus du sida.

Je suis parfaitement conscient qu'il s'agit là d'une simple hypothèse. Mais, peut-être pourrait-elle justifier des études de biologistes et de médecins spécialisés dans ce domaine.

Jacques Butterlin,
Paris

LES AVERTISSEMENTS DE RUDOLF STEINER

Rudolf Steiner (1861-1925), inspirateur de l'agriculture biodynamique (la méthode d'agriculture écologique la plus répandue dans le monde, encore que quasiment confidentielle en France), donnait dès 1923 les symptômes et le diagnostic de la maladie de la « vache folle », ainsi qu'en témoigne le texte cité plus loin publié dans la revue *Triades* par le docteur Joseph Hériarol-Dubreuil en 1991.

Malgré son caractère assez extraordinaire, cela n'aurait qu'un caractère anecdotique si cette prévision de Steiner ne témoignait du fait que, dès cette époque, il prévoyait les conséquences dramatiques d'une agriculture entièrement fondée sur une science... incomplète. Pour tenter d'obvier à cette évolution, il donnait en 1924 une série de conférences à des agriculteurs, qui constitue le fondement de la méthode biodynamique. La prescience de Steiner à propos de la « vache folle » devrait inciter aujourd'hui à considérer avec le plus grand sérieux ce qu'il recommande pour l'agriculture en général.

Dans un exposé fait le 13 janvier 1923 à Dornach, il expliquait déjà : *« Notre corps ainsi que le corps de l'animal contiennent des forces capables de transformer des substances végétales, des matières végétales en matières carnées. (...) Que se produirait-il donc si au lieu de végétaux le bœuf se mettait à manger de la viande ? Toutes les forces qui pourraient produire de la chair en lui se trouveraient donc désœuvrées. (...) La force qui est gaspillée dans le corps de l'animal ne peut pas se dissiper comme ça. Le bœuf déborde de cette force ; elle fait en lui autre chose que transformer en matières carnées les matières végétales. Cette force demeure, elle est bien là. Elle agit autrement en lui. Et ce qu'elle fait produit en lui toutes sortes de déchets. Au lieu de chair, ce sont des substances nuisibles qui sont fabriquées. Le bœuf se remplirait donc de toutes les matières nuisibles possibles s'il se mettait soudain à être carnivore. Il se remplirait notamment d'acide urique et d'urate.*

» Or l'urate a, quant à lui, des habitudes particulières. Les habitudes particulières de l'urate sont d'avoir un faible pour le système nerveux et le cerveau. Si le bœuf mangeait directement de la viande, il en résulterait une sécrétion d'urate en énorme quantité, l'urate irait au cerveau et le bœuf deviendrait fou. Si nous pouvions faire l'expérience de nourrir tout un troupeau de bœufs en leur donnant soudain des colombes, nous obtiendrions un troupeau de bœufs complètement fous. C'est ainsi que cela se présente. Malgré la douceur des colombes, les bœufs deviendraient fous. »

Henri Nouyrit,
Arcueil (Val-de-Marne)

LA FILIÈRE POISSON

L'alimentation industrielle du bétail pose le problème de la barrière d'espèce entre les mammifères. La transmission de l'encéphalopathie spongiforme serait due à des prions, agents de transmission dont nous savons peu de choses.

Mais vous savez que les aliments artificiels existent également pour les poissons, que nos truites sont élevées en mangeant de la chair de cheval, mais également de la vache, que l'on a diagnostiqué quelques cas de ténia chez l'homme, provoqués par la consommation de truites.

Nous savons maintenant (ou, on nous a fait croire) qu'un contrôle existe désormais sur la fabrication des aliments pour bétail, mais ce contrôle existe-t-il également pour la pisciculture qui est en plein développement. Le saumon et tous les autres poissons d'élevage, voire turbots, loups, esturgeons, crevettes ne peuvent-ils pas être incriminés de la même manière que les « vaches folles » ? Existe-t-il un contrôle vétérinaire pour les poissons d'élevage arrivant sur le marché ?

Personnellement, j'ai beaucoup de mal à admettre que les prions transmettent la maladie par la voie mouton-vache-homme et qu'ils ne la transmettent pas par la voie cheval-mouton ou vache-poisson-homme. Qu'en pensent nos spécialistes, nos biologistes ?

Laurent Taliani,
Pavillons-sous-Bois,
Seine-Saint-Denis

LES ÉCUS DE LA SOLIDARITÉ

Concernant le programme d'abattage des « vaches folles », vous mentionnez dans *Le Monde* du 4 avril que les bêtes à abattre seront payées aux éleveurs en moyenne 560 écus par animal, dont 70 % pris en charge par le budget européen.

Pour bien sensibiliser les éleveurs sur l'origine de leurs indemnités, je pense que ceux-ci devraient recevoir directement de Bruxelles leurs chèques libellés en écus pour la part prise en charge par la « mutualité » européenne.

Bien sûr, ces chèques remis à leurs banques par les éleveurs, quel que soit leur pays d'origine au sein de la Communauté, seraient alors convertis dans leurs devises nationales.

Henri Pouzoullic,
Saint-Nazaire

OÙ EST LA FOLIE ?

Est-ce difficile de dire que ce ne sont pas les vaches qui sont folles, mais qu'une accumulation proprement *« inouïe »* de *« savoir »* en une ou deux petites dizaines d'années ne peut plus être gérée par nos gouvernements, dans toutes les directions variées où ce *« savoir »* intervient ? Et que ce sont eux qui ne savent plus où donner de la tête. Ce mal-là se soignera et guérira. Mais il y faudra malheureusement beaucoup de temps.

Dr Stéphane Di Vittorio,
Paris

DEUX TABOUS

Les articles publiés par votre journal à propos de la « vache folle » sont très courageux, qu'il s'agisse de celui intitulé « Une agriculture contre nature » ou celui mentionnant que, *« en 1995, les experts européens ont repoussé un programme anti-« vache folle »* proposé par Londres. C'est d'autant plus courageux qu'il existe à notre époque deux tabous : 1. l'argent roi et 2. l'infaillibilité européenne.

E. Lannec,
Paris

LA POSITION DU PÈRE MICHEL LELONG

Le Père Michel Lelong nous écrit : *« La façon dont sont rapportés mes propos relatifs au dernier livre de Roger Garaudy* (Le Monde *du 20 avril) risque de conduire vos lecteurs à m'attribuer des idées qui ne sont pas les miennes. En réalité, ces propos que vous citez ne sont qu'un bref extrait d'une lettre dans laquelle, tout en précisant les points importants sur lesquels je ne suis pas d'accord avec Garaudy, j'affirme qu'il me paraît tout à fait injuste de l'accuser d'antisémitisme, et je demande qu'il participe au nécessaire débat sur les grandes questions spirituelles et internationales de notre temps. »*

L'IDENTITÉ PROPRE DE L'UNIVERSITÉ AL QUARAOUIYINE

A la suite de la publication dans *Le Monde* du 9 février d'un article intitulé « Les universités de Fès et de Tunis se modernisent », le professeur Tazi Saoud Abdelwahab, recteur de l'université Al Quaraouiyine, nous écrit pour contester certaines appréciations portées sur le fonctionnement de son établissement. Il récuse les termes de *« frileux »*, *« ombrageux »*, et précise, notamment : « (...) *En général, Al Quaraouiyine n'a jamais été fermée à la science, qui a toujours été considérée comme l'un des piliers de l'islam. Nous autres, musulmans, en même temps que nous sommes fiers de notre héritage, nous ne refusons nullement la modernité ou le renouveau ; nous sommes ouverts au monde extérieur, sauf lorsque celui-ci menace de mettre en péril nos valeurs morales et spirituelles en faisant passer pour modernes le reniement du principe divin et le relâchement moral, par exemple. (...) Al Quaraouiyine a son identité propre, à l'image du Maroc, terre d'islam, qui n'a jamais été contre la modernité et le progrès scientifique, et qui a toujours su parfaitement combiner code islamique et modernité que nous adoptons jalousement et efficacement dans ses meilleures réalisations ; c'est ainsi que l'élément féminin, par exemple, représente globalement aujourd'hui 30 % des effectifs de nos étudiants* (...) »

Professeur
Abdelwahab Tazi Saoud,
recteur de l'Université
Al Quaraouiyine,
Fès (Maroc)

PRÉCISION À PROPOS DE RÉDUCTION D'IMPÔT

Le Monde du 20 avril a publié une lettre de lecteurs expliquant comment deux retraités aisés avaient bénéficié d'une réduction d'impôt, en 1995, grâce à l'emploi d'un salarié à domicile, alors qu'un salarié au SMIC continuait d'être imposé au même taux. Les indications fournies par nos correspondants dans leur démonstration avaient, à juste titre, intrigué plusieurs de nos lecteurs qui s'étonnaient de la faiblesse de leur imposition compte tenu des revenus déclarés. L'erreur de présentation nous est imputable : une coupe malheureuse a supprimé le fait que le couple de contribuables en cause déclarait à charge son dernier enfant, qui fait des études supérieures. Nous nous en excusons auprès d'eux – mais leur démonstration n'en est pas affectée – et de nos lecteurs qui n'avaient pas tous les éléments d'information nécessaires.

ASSURANCES le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a donné, vendredi 3 mai, le signal de départ de la privatisation des Assurances générales de France, troisième assureur français et huitième européen. ● L'ETAT va céder 45,6 % des 56,9 % de la participation qu'il détient dans le capital de l'entreprise. Il espère en recueillir entre 8 et 10 milliards de francs. Le programme de privatisation du gouvernement prévoit 22 milliards de francs de recettes de privatisation en 1996. ● LE SUCCÈS de l'opération n'est pourtant pas assuré. Les performances des précédentes privatisations et, notamment, celle de l'UAP en avril 1994 ont laissé de mauvais souvenirs aux investisseurs. ● LE PRÉSIDENT des AGF, Antoine Jeancourt-Galignani, rappelle, dans un entretien au « Monde », qu'il s'agit de la première privatisation de l'après-crise immobilière.

L'Etat espère une dizaine de milliards de francs de la privatisation des AGF

Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a donné vendredi 3 mai le signal de départ pour la mise sur le marché du troisième assureur français. La réussite de l'opération n'est pas acquise malgré la forte présence d'institutionnels français et étrangers

C'EST PARTI ! Dans un communiqué publié vendredi 3 mai après la clôture des Bourses de Paris et de Londres, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a lancé le signal du départ de la privatisation des Assurances générales de France, qui seront restées tout juste cinquante ans dans le giron public. Après avoir cédé, en début d'année, les actions qu'il détenait dans Total pour 3 milliards de francs, l'Etat va se désengager du troisième groupe d'assurances français en vendant 45,6 % des 56,9 % qu'il détient. Il espère en retirer entre 8 et 10 milliards de francs, en fonction de la participation qu'il conservera *in fine*, et qui sera inférieure à 10 %.

Cela fait presque dix ans que les AGF attendaient ce signal. En 1987, alors que la compagnie était fin prête pour sa mise sur le marché, la compagnie de Suez lui avait grillé la politesse, sur décision d'Edouard Balladur, alors ministre des finances. Le krach d'octobre de la même année ruine définitivement les espoirs de la compagnie d'être privatisée à court terme. En janvier 1994, quand Antoine Jeancourt-Galignani succède à Michel Albert à la présidence des AGF, il n'a qu'une idée en tête : préparer la compagnie pour cette échéance. Il s'y attelle donc dès son arrivée. Tout est mis au point pendant l'été. Mais, en septembre, c'est la déconvenue. Les pouvoirs publics préfèrent céder une partie du constructeur automobile Renault. Même scénario en décembre. Alors que le ministre est prêt à *« appuyer sur le bouton »*, la décision est repoussée *in extremis*.

La compagnie d'assurances figure pourtant sur la liste des privatisations dressée par le gouvernement Balladur dans le cadre d'un programme de 40 milliards de cessions en 1994, aux côtés d'une vingtaine d'entreprises publiques. Les banques conseils de l'Etat et des AGF ne sont-elles pas déjà désignées ? Le Crédit commercial de France et la banque américaine JP Morgan pour le premier, la Société générale et – un peu plus tard – Crédit suisse First Boston pour les secondes.

Les institutionnels étrangers seront majoritaires

RÉPARTITION DU CAPITAL
avant...
Caisse des dépôts 2,1 % ; Paribas 1,5 % ; Crédit lyonnais 0,9 % ; France Télécom 2,2 % ; Personnel 1,4 % ; Total 0,8 % ; Société générale 3,7 % ; AMB 5 % ; Public 25,5 % ; Etat 56,9 %

... après la privatisation (1)
Suisse de Réassurances 3 % ; Crédit suisse 2 % ; INA 1 % ; Athena 1 % ; Total 0,8 % ; Personnel ; Crédit lyonnais 0,9 % ; Paribas (à terme) 2,5 % ; Caisse des dépôts 2,1 % ; France Télécom 2,2 % ; Société générale (à terme) 5 % ; AMB 5 % ; 10 % ; 10 % ; Etat ; Public 54,5 %

(1) répartition probable

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (PART DU GROUPE), en millions de francs : 1992, 1993 (977), 1994 (880), 1995 (1 082)

COURS DE L'ACTION, en francs : 137 le 3 mai (1995 – 96)

Aucun actionnaire ne détiendra plus de 5 % du capital de la compagnie. La participation que conservera l'Etat n'excédera pas 10 %. En revanche, elle pourra être totalement cédée.

Mais au fil des mois le dossier du Comptoir des entrepreneurs – dont les AGF détiennent près de 30 % –, les déboires de sa filiale, la banque du Phénix, la crise de l'immobilier, la mauvaise tenue des marchés, les performances boursières catastrophiques des *« financières »* et le goût amer qu'a laissé la privatisation de l'UAP en avril 1994 font reculer tantôt Antoine Jeancourt-Galignani, tantôt les pouvoirs publics. La Seita, Rhône-Poulenc, Pechiney seront privatisés avant l'assureur.

Difficile dans ces conditions de motiver le personnel, qui est d'abord chauffé à blanc avant de recevoir une douche froide. Depuis le début de l'année pourtant, les rumeurs d'une possible privatisation *« au printemps »* courent les couloirs.

DES COMPTES NETTOYÉS

Rue de Richelieu, comme à Bercy, on est rapidement convaincu que la *« fenêtre de tir »* peut être fixée courant mai. Depuis octobre 1995, la Bourse a retrouvé de la vigueur. De janvier à avril, le marché parisien a progressé de 13 %. Les banques conseils se remettent au travail. Le Crédit commercial de France, conseil de l'Etat, est le coordinateur global de l'opération et sera chargé de centraliser l'ensemble des ordres. Il est chef de file, avec JP Morgan, pour la tranche institutionnelle française et internationale qui représente 70 % du total. A la Société générale, assistée par Crédit suisse First Boston, est confié le placement de l'offre publique de vente. Une tranche spéciale « Japon » sera dirigée par la banque Daiwa.

La voie est dégagée. Au premier semestre 1995, profitant du nouveau plan comptable qui contraint les assureurs à dévaloriser leurs participations ligne par ligne, les AGF ont procédé à un grand nettoyage de leurs comptes, passant plus de 11 milliards de provisions. En annonçant, le 14 mars, un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,082 milliard de francs, en hausse de 23 %, la compagnie d'assurances sort sa meilleure carte. L'année 1995 a vu le redressement des activités d'assurance dommages, grâce à une baisse de la sinistralité, dont la contribution au résultat net courant de l'assureur passe de moins 122 millions de francs à plus 402 millions. L'assurance-crédit est en expansion, l'assurance-vie se développe et la réassurance n'a pas connu de gros sinistres en 1995.

Les analystes saluent, dans l'ensemble, cette nouvelle visibilité du groupe d'assurances. *« Le nettoyage avancé du bilan en 1995 a marqué la rupture avec le passé. La nouvelle stratégie axée en priorité sur la rentabilité produira ses effets dès 1996 »*, estime la banque d'affaires Kleinwort Benson dans une étude du 26 avril.

Mais si le patron des AGF rappelle que la privatisation des AGF est la première de l'après-crise immobilière et que les valeurs financières sont actuellement en bas de cycle – et que c'est donc le moment d'en profiter – il serait imprudent de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Les épargnants et les investisseurs français sont échaudés par les précédentes privatisations. C'est auprès des institutionnels étrangers que, comme pour Pechiney, l'opération pourrait connaître le plus grand succès.

La période de pré-placement, qui débute lundi 6 mai et court jusqu'au 21 mai, constituera le premier test de l'appétit que provoquent les AGF. L'annonce, le 20 mai au soir, par la Commission de privatisation, du prix de l'action en sera le reflet. Sa fixation ne sera pas aisée : trop haut, il découragera les investisseurs. Trop bas, on criera à la braderie du patrimoine national. Selon les analystes, l'Etat pourrait proposer une légère décote de 5 % par rapport au cours de 137 francs en clôture vendredi 3 mai.

La privatisation des AGF constitue la plus grosse opération lancée par le gouvernement depuis le début de l'année. Parmi les entreprises du secteur financier encore sous tutelle de l'Etat figurent le Crédit lyonnais, le GAN – qui ne sont ni l'un ni l'autre en situation d'être mis sur le marché –, la Banque Hervet et la Caisse nationale de prévoyance notamment. Le gouvernement a, en outre, annoncé l'ouverture de la majorité du capital du groupe bancaire CIC d'ici à la fin de l'année.

Ba. S.

Les modalités de l'opération

L'Etat met en vente au minimum 62 millions de titres sur les 77 millions qu'il détient, soit la cession de 45,6 % du capital sur les 56,9 % du capital. L'offre publique de vente (OPV) se déroulera du 21 au 29 mai pour le public et jusqu'au 31 mai pour les salariés. Le prix de vente sera annoncé le 20 mai au soir après la clôture de la Bourse. Les futurs actionnaires auront près de trois semaines pour réserver leurs titres auprès des établissements financiers.

Environ 17 millions de titres seront proposés à l'OPV destinée au grand public, 39 millions de titres pour la tranche institutionnelle et entre 6 et 7 millions pour les salariés et ex-salariés du groupe et de ses filiales. Les particuliers pourront acquérir 5 actions au minimum et 90 au maximum, cette quantité pouvant être portée à 180, si l'acquéreur règle en titres de l'emprunt 6 % juillet 1997 (« emprunt Balladur »). Il sera attribué une action gratuite pour 10 actions achetées et conservées au moins dix-huit mois, dans la limite d'un achat initial d'une contre-valeur ne dépassant pas 30 000 francs.

Plus de 40 % du chiffre d'affaires hors de France

Le groupe des AGF est présent dans tous les métiers de l'assurance : assurances de personnes (5 millions de contrats), de dommages, assurances internationales, réassurance, assurance-crédit.

● *Sa clientèle comprend plus de 90* des grandes entreprises françaises et plus de 100 000 PME. Le groupe opère dans 40 pays.

● Son chiffre d'affaires consolidé a quadruplé en dix ans. Il a atteint *77,4 milliards* de francs en 1995, dont 43 % hors de France.

● Les AGF emploient 30 000 personnes, dont 15 000 en France, et disposent d'un réseau national de 4 700 commerciaux salariés et 1 200 agents généraux.

● Parmi ses principales participations : Albatros Investissements (25 %), Havas (2,7 %), Pechiney (5,99 %), Schneider (4,66 %), Rhône-Poulenc (5,8 %), *Total* (3,2 %), *Comptoir des* Entrepreneurs (29,7 %), Crédit lyonnais (2,1 %), Scor (9,7 %), Worms et Cie (9,9 %), Société générale (2,6 %), Paribas (6,3 %).

Antoine Jeancourt-Galignani, PDG des AGF

« J'attends un changement de culture fondamental »

« Les valeurs financières n'ont pas vraiment le vent en poupe à la Bourse de Paris depuis quelques mois. Quels arguments pouvez-vous avancer pour convaincre les investisseurs d'acheter des titres AGF ?

– C'est la première privatisation de l'après-crise. La première privatisation d'une société financière, qui *intervient après qu'ont été traitées dans les bilans les* conséquences de la crise immobilière. On peut, enfin, considérer que c'est la première privatisation qui *vienne en bas de cycle. Toutes les grandes émissions*, les augmentations de capital et les privatisations, comme celle de l'UAP, ont été réalisées entre septembre 1993 *et le printemps 1994, quand les valeurs* financières étaient au plus haut. Nous avons nettoyé nos comptes et mis au point une stratégie de rentabilité. *Les actionnaires devraient* en bénéficier.

– Qu'est-ce que la privatisation va changer pour les AGF ?

– *J'en attends* un *changement* de culture fondamental. La privatisation doit donner aux salariés un plus grand sens des responsabilités, avec les chances et les risques que cela représente. *Chacun*, de l'employé au président, va désormais être comptable de *ses actions vis-à-vis d'actionnaires privés. Je suis* convaincu que, dans une entreprise publique, personne ne se sent vraiment en risque.

» La *privatisation facilitera également* un échange de capital avec notre partenaire allemand AMB. Enfin, elle mettra l'Etat à l'abri de la tentation de nous *confier des missions de service public ou d'intérêt gé*néral.

– Etre privé est-il un gage de rentabilité ?

– *Non. Les AGF ont fait un effort stratégique consi*dérable. Nous avons alloué du capital à chacune de nos branches, avec pour objectif un retour sur fonds propres *de 15 %* avant impôts, pour atteindre *10 %* après impôts pour l'ensemble avant l'an 2000. L'année 1996 a vu la création d'un système de bonus modulé *en fonction des performances. Aujourd'hui*, 40 cadres y sont assujettis. En 1997, ils seront 150. En contrepartie, ils ont accepté d'abaisser leur salaire fixe de 5 %. Nous prévoyons un doublement du bénéfice par action en 1997. »

Propos recueillis par Babette Stern





Les banques veulent prendre 49 % d'Eurotunnel et prélever les liquidités dégagées par la société

Une augmentation de capital de 5 milliards, à 5 francs l'action, est vraisemblable

Les banques créancières d'Eurotunnel se sont mises d'accord pour proposer un plan de sauvetage de la société. Les banques veulent 49 % du capital de la société immédiatement, et pourraient en détenir à terme les trois quarts. Les banquiers veulent « pomper » les liquidités d'Eurotunnel. Fin 1998, celles-ci atteindraient entre 750 millions et 1,2 milliard de francs. Dans dix ans, elles devraient atteindre 3,5 milliards.

A QUELLE SAUCE vont être mangés les petits actionnaires d'Eurotunnel ? Les banquiers créanciers de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche semblent en avoir désormais une idée précise. Réunis vendredi 3 mai à Paris, les quatre banquiers principaux d'Eurotunnel – la BNP, le Crédit Lyonnais, Midland et Natwest – ont présenté leurs propositions de restructuration à un comité restreint de 25 banques. Ce plan, qui a été approuvé, sera présenté à la direction d'Eurotunnel la semaine prochaine et la semaine suivante aux mandataires *ad hoc* chargés de concilier les intérêts d'Eurotunnel et de ses banquiers, Robert Badinter et Lord Wakeham.

Le plan prévoit *de facto* une prise de contrôle d'Eurotunnel par les banquiers, qui veulent détenir immédiatement 49 % des actions de la société grâce à une augmentation de capital qui se déroulerait à l'automne prochain.

La grande inconnue réside sur le prix d'émission de ces actions. *« Il est hors de question de payer ces actions au prix où l'ont payé les actionnaires lors des augmentations de capital successives (autour de 25 francs). D'ailleurs, le cours actuel de l'action, à 5,70 francs, est largement surévalué puisque Eurotunnel ne vaut rien »*, explique un défenseur des banques. Un grand banquier, qui se veut rassurant, jure parallèlement que les petits actionnaires, qui ont investi 23 milliards de francs dans un projet qui n'en vaut plus en Bourse que 5,2 milliards de francs, ne feront pas d'effort supplémentaire. La conclusion s'impose : *« Les banquiers vont donner l'impression qu'ils consentent un sacrifice considérable en proposant une augmentation de 5 milliards de francs au prix de 5 francs l'action »*, en déduit, furieux, un proche d'Eurotunnel. Une hypothèse que les banquiers se refusent de commenter.

MACHINERIE FINANCIÈRE

Cette augmentation de capital ne suffira pas à absorber les 65 milliards de francs de dette d'Eurotunnel. Les banquiers prévoient d'utiliser une multitude d'outils pour soulager la société qui ne peut plus payer ses intérêts. Ils veulent organiser une machinerie financière qui leur permette de prélever les maigres liquidités du tunnel au fur et à mesure de la montée en puissance de son exploitation.

Le plan a pu être mis au point depuis que les deux cabinets d'audit Mazars et Coopers & Lybrand ont remis leurs conclusions sur les perspectives de l'entreprise. Leurs conclusions ne diffèrent pas énormement de celles établies par la direction d'Eurotunnel.

Selon ces prévisions, la société ne dégagera en 1998 qu'une capacité d'autofinancement (*cash-flow*) comprise entre 750 millions et 1,2 milliard de francs. La montée en puissance sera lente, car la concurrence très forte sur le trafic transmanche devrait continuer de laminer les revenus de la société. A partir de 1999, tout devrait aller mieux. Eurotunnel table sur un apaisement de la concurrence que se livrent ferries, compagnies aériennes et Eurotunnel. La disparition en 1999 des ventes hors taxes devrait supprimer une partie des revenus qui permettent aux ferries de livrer à Eurotunnel une guerre commerciale sans merci. Le train Eurostar devrait finir par monter en puissance et prendre aux compagnies aériennes une part de marché du trafic transmanche plus significative. D'ici dix ans, le cash-flow dégagé par l'entreprise devrait s'établir autour de 3,5 milliards de francs par an. Un chiffre qu'Eurotunnel se refuse à commenter.

Mais 3,5 milliards de cash-flow permettent, avec des taux à 8 %, de rembourser une dette à peine supérieure à 40 milliards de francs. Or d'ici à 2005, si rien n'était fait, avec les intérêt qui courent, la dette devrait doubler et dépasser les 120 milliards. Il faut donc trouver un plan qui permette à Eurotunnel de n'avoir une dette que de 40 milliards dans dix ans. De ce fait, les banquiers, dans leur plans, sont prêts à faire un sacrifice immédiat, qui pourrait être compris entre 20 et 28 milliards de francs, selon le *Financial Times* du samedi 4 mai.

En sus de l'augmentation de capital de l'automne, les banques prévoient une conversion massive d'une partie de leur dette en obligations payant un intérêt symbolique – de l'ordre de 1 %. Ces obligations seraient remboursables, selon les performances de la société, soit en actions, soit en obligations soit en cash. Dans le pire des cas, les banquiers d'Eurotunnel finiraient pas détenir environ les trois quarts du capital de la société.

A ces obligations, s'ajouteraient des prêts participatifs avec un taux d'intérêt fixe faible et un taux variable et une suppression des marges des banques sur leurs prêts. Reste à savoir si la direction d'Eurotunnel et ses actionnaires accepteront ce plan.

Arnaud Leparmentier

Livret jeune : parution du décret au « Journal officiel »

LE DÉCRET D'APPLICATION sur la création du Livret jeune est paru au *Journal officiel* du vendredi 3 mai. Annoncée le 30 janvier, la création de ce produit, rémunéré à 4,75 %, réservé aux 12-25 ans et plafonné à 10 000 francs, avait été définitivement adoptée par le Parlement le 28 mars dans la loi DDOEF (portant diverses dispositions d'ordre économique et financier). Depuis l'annonce de la création de ce livret d'épargne, au moment où le taux de rémunération du Livret A a été abaissé à 3,75 %, plusieurs centaines de milliers de particuliers ont déjà réservé des Livrets jeune auprès des banques.

DÉPÊCHES

■ **SFR : l'exploitant de téléphonie mobile** facturera désormais les communications téléphoniques en fonction de leur durée réelle, à la seconde près. SFR, filiale de la Générale des eaux, a précisé le 3 mai qu'il est le premier opérateur national à mettre en place cette facturation. Jusqu'à présent, après une minute de communication, la facturation s'opérait sur la base d'une fraction indivisible, toute unité de 0,50 franc commencée étant entièrement facturée.

■ **CIBA-SANDOZ : la Commission européenne** ne donnera pas son accord à la fusion des deux groupes pharmaceutiques suisses Ciba-Geigy et Sandoz si ces deux groupes n'apportent pas de correctifs à leur projet, affirmait-on le 3 mai à Bruxelles. La commission a décidé de procéder à une investigation approfondie de la fusion envisagée entre les deux groupes, qui se traduira par une enquête détaillée de quatre mois de l'ensemble du projet, qui concerne quarante produits différents.

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé, le 3 mai, le regroupement de ses activités en Allemagne dans les secteurs des télécommunications, des câbles, des systèmes et de l'énergie au sein d'une société holding, Alcatel Deutschland.

■ **Entreprise minière et chimique (EMC) : le groupe public** a réduit sa perte nette consolidée de 495 millions de francs en 1994 à 342 millions pour 1995. Le groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 16,842 milliards de francs (+ 7,1 %). Dans un communiqué paru le 3 mai, EMC indique que, *« pour la première fois depuis 1989, le résultat courant redevient positif à hauteur de 102 millions de francs »*.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : les groupes AT&T, BT, Cable & Wireless et Siris** ont annoncé, le 3 mai, la création de l'Association des opérateurs de services de télécommunications (AOST). Ensemble, ils ont adressé des propositions d'amendements concernant le projet de loi dont la discussion commencera le 7 mai à l'Assemblée nationale.

L'opérateur téléphonique BT met en cause son autorité de tutelle

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« C'est la faute à Oftel ! », entend-on ces jours-ci au siège de BT (ex-British Telecom) après l'échec des négociations sur une fusion avec Cable & Wireless qui aurait donné naissance à l'un des premiers groupes mondiaux de télécommunications (*Le Monde* du 4 mai). L'Oftel (Office of Telecommunication), autorité de tutelle indépendante des télécoms britanniques, avait annoncé son intention de maintenir BT au sein d'un cadre réglementaire étroit jusqu'en 2001, sinon au-delà. Cette prise de position aurait provoqué, selon BT, la méfiance des gros actionnaires de C & W.

Don Cruickshank, directeur d'Oftel, a les épaules assez solides pour accepter avec philosophie ce rôle d'ennemi public numéro un. *« Plus long et plus complexe que prévu, le processus de déréglementation en Grande-Bretagne, entamé en 1984, ne devrait pas être terminé en 2000. Nous sommes toujours dans une phase transitoire : bien que de nouveaux opérateurs investissent, la concurrence est loin d'être égale avec des acteurs aux tailles et ambitions très différentes »*, explique au *Monde* le « régulateur » britannique.

Créé il y a douze ans, parallèlement à la privatisation de BT, l'Oftel a pour mission d'arbitrer le marché, de surveiller les licences déjà acquises, de fixer les normes de qualité. En raison du monopole d'origine de BT, toujours propriétaire du réseau national, il n'existait guère d'autre possibilité que d'instituer un strict contrôle des activités du numéro un des télécoms. L'arme utilisée est une limitation des tarifs (*price cap*) des services téléphoniques indexés sur l'inflation, moins un pourcentage variable selon les années. Don Cruickshank envisage d'ailleurs l'imposition d'un deuxième *price cap* pour mieux surveiller les prix imposés par BT aux autres compagnies désireuses d'utiliser son réseau. *« Du point de vue du consommateur, il s'agit d'un système efficace puisque les tarifs de BT ont baissé. Contraint d'accroître son rendement, le groupe a réalisé une meilleure performance que prévu »*, ajoute notre interlocuteur.

Don Cruickshank rejette l'affirmation que la déréglementation des télécoms a conduit à davantage de contrôles administratifs. *« Pour faire la transition entre un monopole et le libre marché, il faut des règles détaillées et un organisme de régulation spécifique doté d'un pouvoir de coordination »*, réplique-t-il. Nommé par le ministre du commerce et de l'industrie pour cinq ans, le directeur général d'Oftel est soumis à la tutelle du Parlement. L'organisme, qui n'emploie que 160 salariés, ne coûte pas un penny à l'Etat puisque ses recettes proviennent des licences payées par les opérateurs.

MANQUE DE TRANSPARENCE

Pour ses détracteurs, l'Oftel bénéficie seulement aux plus importantes des compagnies étrangères implantées sur le marché britannique, puisqu'aucun acteur national ne peut atteindre la taille critique propre à concurrencer BT. D'autres soulignent le manque de transparence des décisions de l'Oftel ainsi que ses réticences à faire appel à des experts indépendants.

Don Cruickshank se dit impressionné par le projet de privatisation de France Télécom : *« Il existe une réelle volonté d'établir un régime concurrentiel qui ne pourra que renforcer France Télécom. Le plus grand danger est l'illusion d'une libéralisation, le maintien d'un protectionnisme déguisé. Il ne faut pas sous-estimer la capacité de l'ancien monopole d'Etat d'influencer l'organisme de réglementation. Ce dernier doit se montrer intraitable. Certaines de ses actions vont paraître illogiques, nocives aux intérêts de France Télécom. C'est, au départ, le prix à payer pour construir un marché totalement déréglementé. »*

En revanche, ce comptable de formation, écossais d'origine mais britannique comme on n'en fait plus, se montre sceptique quand on évoque la construction européenne. Il s'oppose à la création d'un super-Oftel au sein de l'Union européenne dans la foulée de la déréglementation communautaire en 1998. A ses yeux, chaque pays membre a ses particularismes et justifie sa propre réglementation.

Marc Roche

ACTIONS **Entre 1990 et la fin de 1995, la Bourse de Paris a fait du surplace, affichant des performances médiocres qui ont découragé les investisseurs. Pourtant, les temps changent et les actions françaises semblent se reprendre. Elles ont gagné près de 25 % lors des sept derniers mois. ● LES ACTIONS *affichent sur le long terme les meilleures performances.* Elles ont aujourd'hui le vent en poupe parce que les rendements monétaires et obligataires ont baissé. En outre, la *multiplication des OPA et les prévisions favorables de croissance des bénéfices des entreprises portent le marché.* ● POUR SE CONSTITUER un portefeuille de titres, il faut *avant tout sélectionner des valeurs* solides et dont la stratégie et la gestion sont claires. *Un moyen d'éviter les surprises sur un type d'investissement qui par essence est risqué.***

La Bourse demeure incomparable sur le long terme

Les Français ont été échaudés par les faibles gains enregistrés à de Paris au cours des dernières années et par les piètres performances d'ensemble des sociétés privatisées. Pourtant, l'indice CAC 40 vient de gagner près de 25 % en sept mois

LES FRANÇAIS n'aiment pas la Bourse. L'euphorie de la fin des années 80, née à la fois des excès du second marché et plus encore des gains apparemment automatiques des premières privatisations, a disparu avec le krach d'octobre 1987. *Tout au plus, le retour des privatisations en 1993 et 1994 a pu séduire un temps des actionnaires vite échaudés par des performances particulièrement médiocres.* En fait, entre 1990 et la fin de 1995, la Bourse de Paris a fait du surplace. On est loin de la hausse de 128 % de l'indice Dow Jones de la Bourse de *New York en cinq ans, qui s'est traduite par un engouement presque sans précédent des Américains* pour les fonds de placement en actions.

Dans ce contexte, les épargnants français déjà réticents devant la moindre prise de risque inhérente à l'investissement boursier ont déserté *peu à peu la Bourse. Les succès* de l'épargne financière ont été liés aux avantages fiscaux de l'assurance-vie et aux taux exceptionellement élevés servis jusqu'en 1995 par les sicav monétaires.

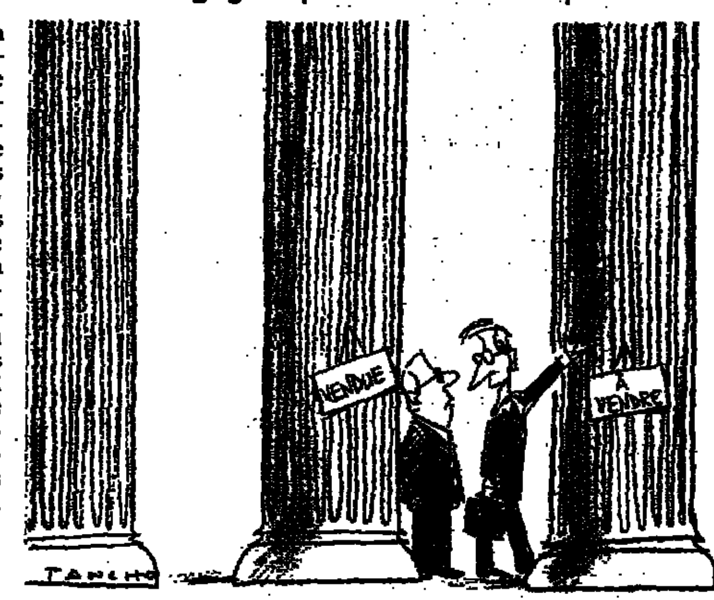
Mais les temps changent. La Bourse de Paris a gagné près de 25 % depuis octobre 1995. Les transactions deviennent plus importantes. Les valeurs françaises bénéficient *avant tout du mouvement* général de baisse des taux d'intérêt entamé depuis sept mois, qui réduit d'autant les rendements des sicav monétaires et de l'assurance-vie traditionnelle. Les rumeurs d'acquisitions et autres OPA animent de nouveau la Bourse de Paris. L'heure est aux fusions et aux concentra*tions dans des secteurs où la* concurrence est mondiale (chimie, pharmacie, banques). Le marché français ne se tient plus à l'écart. General Electric a racheté l'an dernier la Sovac. Paribas a lancé une OPA sur la Compagnie de navigation mixte. *Le Crédit agricole vient* d'annoncer la reprise d'Indosuez, la *filiale de la Compagnie de Suez.*

La création prochaine de fonds de pension en France investis à très long terme et donc pour une bonne part en actions devrait donner un coup de fouet à Paris. Même si l'impact sur les cours de l'apparition de fonds de pension sera dans un premier temps avant tout psychologique. Autre nouveauté, la place parisienne figure depuis plusieurs *mois en tête de liste des re*commandations des grandes banques américaines, ne serait-ce que parce qu'elle doit rattraper son retard. La plupart des grands marchés (Wall Street, Londres, Francfort, Amsterdam) ont atteint au cours des dernières semaines des sommets historiques. Pas Paris qui *reste à plus de 10 % de ses plus* hauts historiques atteints brièvement en février 1994. En outre, selon les analystes, les résultats des entreprises françaises devraient s'améliorer de près de 20 % cette année.

LA FIDÉLITÉ PAIE

Et puis sur le long terme, l'investissement en actions bat tous les autres, à condition d'avoir de la croissance économique dont il est le fidèle reflet. Europerformance a réalisé une étude sur les sicav et autres fonds communs sur les huit *dernières années, qui montre* que la durée minimum d'investissement, pour être sûr au moins de récupérer son capital, et certainement de l'accroître, est d'au moins 19 mois pour les sicav obligataires et d'au moins 41 mois pour les sicav *actions. Mais au-delà de cinq ans,* les actions affichent les meilleures performances. Investir en actions, c'est s'exposer à des variations brutales des cours dans un temps réduit, mais c'est aussi participer à la croissance et au développement d'une entreprise et en partager les fruits.

La *difficulté*, c'est de bien choisir les titres. Ensuite, la fidélité paie sur le long terme lorsque la gestion de l'entreprise est bonne. Les grands groupes industriels ayant une taille mondiale, si possible pas trop endettés et qui ont des stratégies claires offrent souvent la garantie *de performances appréciables sur* une longue période. Le meilleur exemple est celui de l'Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels. Son cours a été multiplié par deux depuis 1989, sans compter les attributions gratuites de titres aux *actionnaires et les dividendes versés chaque année.*



CHOISIR DIX À QUINZE VALEURS

La gestion d'un portefeuille passe par le choix au minimum de dix à quinze valeurs, situées dans des secteurs d'activité *différents*, afin de répartir les risques. Il faut aussi respecter un certain équilibre géographique. Il est conseillé de détenir un petit nombre de valeurs américaines, allemandes et japonaises de qualité. C'est une façon de profiter de cycles économiques plus favorables *dans d'autres pays.* On peut ainsi considérer aujourd'hui que les valeurs japonaises devraient bénéficier de la reprise de l'économie nipponne. En revanche, les groupes américains semblent moins attrayants après une envolée spectaculaire des cours et de leurs bénéfices au cours des derniers mois. *Quant* à l'Allemagne, sa situation conjoncturelle est très proche de celle de la France, mais certains groupes occupent des positions sur leurs marchés dont on ne trouve pas d'équivalent en France (Hoechst, BASF et Bayer *dans la chimie, par exemple*).

Enfin, l'investisseur particulier doit plutôt éviter les titres spéculatifs. Il ne dispose pas des moyens que possèdent les professionnels et a toutes les chances d'être pris à contre-pied par les évolutions brutales de cours.

Il faut savoir que gérer un portefeuille en direct nécessite du temps et un apprentissage des méca*nismes boursiers. Il importe de* suivre attentivement l'environnement économique et s'intéresser de près aux sociétés composant le portefeuille et à leur santé, leur stratégie, leurs perspectives de résultats. Pour ceux qui n'ont pas le *temps ou l'envie de gérer un porte*feuille, les sicav et les fonds communs investis en actions permettent d'obtenir des résultats presque équivalents. Là encore, il faut faire un choix difficile parmi un grand nombre de produits qui vont des plus larges (sicav en actions françaises) aux plus spéciali*sés sur certains marchés étrangers* (Asie du Sud-Est, marchés émergents...), voire certains secteurs d'activité (pharmacie, environnement). Il existe aussi des sicav dites indicielles dont la performance correspond à celle d'un indice boursier *de référence (CAC 40 ou SBF 120* à Paris, Dow Jones à New York, DAX à Francfort...).

Sur le plan fiscal, enfin, il faut savoir que les actions françaises et sicav et fonds investis spécifiquement en actions françaises bénéficient d'un traitement de faveur si ils sont placés dans un PEA (Plan d'épargne en actions). Les plus-values et revenus d'actions sont exonérés d'impôt au-delà d'un délai de cinq ans (*Le Monde* des 14 et 15 avril). Les arbitrages à l'intérieur du PEA sont possibles, mais il ne faut pas réduire le volume de *son investissement sous peine de* pénalités.

Eric Leser

Tenir compte des frais

Détenir un portefeuille d'actions revient à se constituer une succession de lignes de titres de même nature et à les gérer. Les lignes doivent être suffisamment nombreuses pour diversifier les risques et pas en trop grand nombre, non plus, pour ne pas coûter trop cher en frais. Car des droits de garde sont facturés tout les ans par l'intermédiaire financier (banque, société de Bourse) pour la conservation des titres et leur gestion administrative. *Un montant* forfaitaire minimal est même appliqué par ligne. Il faut y ajouter les frais de courtage payés à chaque ordre d'achat et de vente en fonction du montant de la transaction. A cet égard, il faut impérativement s'en tenir aux quotités (nombre minimal de titres pour une transaction standard), ce qui évite de payer des frais considérables dit de « rompus ». A tout cela s'ajoute l'impôt de Bourse (0,3 %). En faisant le cumul de ces frais, les professionnels considèrent qu'il n'est pas rentable de constituer un portefeuille avec *une mise initiale inférieur à 150 000 francs et avec une dizaine de* lignes.

La vigilance s'impose avec le crédit relais

Profiter de la crise immobilière pour vendre le *logement* que l'*on possède et acheter plus grand* n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Si la baisse des prix au mètre carré permet de s'offrir un logement plus vaste à moindre coût, revendre celui que l'on possède est, en revanche, plus difficile que par le passé. Que faire alors si une bonne affaire *vient à passer ?*

IMMOBILIER

Les crédits relais constituent une réponse adaptée à ce problème. Ils concernent tout particulier qui cherche à acquérir un bien sans avoir encore revendu celui qu'il détenait auparavant et qui est, donc, à la recherche d'un financement à court terme en attendant d'avoir encaissé le *produit de la vente.*

Dans leur principe, les crédits relais permettent de financer la nouvelle acquisition dans la limite d'un pourcentage correspondant, le plus souvent, à 70 % de la valeur estimée du bien à vendre. Leurs taux se situent actuellement entre 6,5 % et 9 %.

Contrairement aux prêts immobiliers classiques, les crédits relais sont généralement dits *in fine*. En *clair, l'emprunteur n'acquitte que les intérêts de la* somme empruntée pendant toute la durée du crédit, le remboursement du capital s'effectuant au terme *(in fine)*, une fois que le bien ancien aura été cédé.

Si vous êtes contraint de recourir à une solution de ce type en ayant trouvé un acquéreur potentiel, *orientez-vous plutôt vers les établissements qui* modulent le taux de leur crédit selon le délai de revente. Dans la plupart des cas, une ristourne de 1 % à 1,5 % vous sera consentie si cette vente intervient dans un délai de six à neuf mois.

De manière générale, sachez aussi que, si vous avez besoin d'un prêt complémentaire pour financer une nouvelle *acquisition, l'établissement* prêteur acceptera de faire un geste supplémentaire *si vous vous endettez chez lui. Mais* prudence : un geste, aussi spectaculaire soit-il, sur un crédit de courte durée ne doit pas occulter les conditions du prêt complémentaire, lequel engage, généralement, son souscripteur sur une durée de dix à quinze ans.

Arnaud de Fréminville

Réduire ses impôts en achetant sa résidence principale à crédit

Les ménages qui achètent leur résidence principale à crédit prennent rarement en compte la réduction d'impôt qui leur sera accordée sur les intérêts d'emprunt. Et pourtant cet avantage fiscal est loin d'être négligeable.



FISCALITÉ

Dans la *pratique*, peu importe que l'acquisition ait lieu au début, au *milieu ou en fin d'année*, l'acquéreur aura droit à l'avantage fiscal sur cinq annuités. Exemple : un couple a acheté sa résidence principale en souscrivant un crédit le 30 juin 1990. Cette année-là, il n'aura profité de la réduction d'impôt que sur six mois. De 1991 à 1994 elle s'appliquera chaque année sur douze mois. Enfin, en 1995, un solde *de six mois d'intérêt* permettra de réduire une dernière fois ses impôts. Au total ce sont donc bien cinq annuités qui auront été prises en compte. A noter que les frais d'emprunt ouvrent droit comme les intérêts à la réduction d'impôt. Il peut s'agir des frais de notaire, de dossier, d'inscription hypothécaire, d'assurance perte d'emploi, des garanties décès...

Le montant de la réduction d'impôt varie selon qu'il s'agit d'immobilier ancien ou neuf. pour l'ancien, cette réduction d'impôt est égale à 25 % *des intérêts* : dans la limite d'un plafond de 15 000 francs plus 2 000 francs par enfant à charge. Exemple : un couple marié sans enfant a acquitté 17 000 francs d'intérêts en 1995 au titre d'un emprunt souscrit en 1993. Montant de la réduction d'impôt à laquelle il aura droit : 3 750 francs (15 000 × 25 %).

Pour le neuf, lorsque l'emprunt a été contracté à compter du 1er juin 1986, la réduction d'impôt reste de 25 % mais le plafond varie selon la date à laquelle le crédit a été souscrit.

– *Entre le 1er juin 1986 et le 17 septembre 1991*, les intérêts ouvrent droit à réduction d'impôt dans la limite d'un plafond de 30 000 francs par an pour un couple marié auquel s'ajoutent 2 000 francs pour le premier enfant, 2 500 francs pour le deuxième et 3 000 francs à partir du troisième.

– A partir du 18 septembre 1991, le plafond sur lequel s'applique la réduction d'impôt est porté à 40 000 francs pour un couple marié ou 20 000 francs pour un *célibataire* ou *une personne seule. Dans les deux cas, il* existe une majoration de 2 000 francs pour le premier enfant, 2 500 francs pour le deuxième et 3 000 francs à partir du troisième.

Exemple : un couple marié avec deux enfants a payé en 1995 60 000 francs d'intérêts sur un emprunt souscrit en 1992 pour acheter un logement neuf. Montant de la réduction d'impôt au titre de cette année : 11 125 francs, soit (40 000 + 2 000 + 2 500) × 25 %. Remarque : la *réduction d'impôt sur intérêts d'emprunt* ne peut être cumulée avec le bénéfice du prêt à taux zéro.

Laurent Edelmann

Investir dans un club de football anglais

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les clubs professionnels de football anglais cotés à la Bourse de Londres sont plus sérieux qu'il n'y paraît, comme l'atteste l'engouement croissant des investisseurs institutionnels à l'égard d'un placement qui n'a plus rien de folklorique.

Une poignée d'autres, dont Chelsea et Everton, sont par ailleurs cotés sur l'Alternative *Investment Market (AIM)*, un marché pour petites et nouvelles sociétés. Mais face à l'intérêt croissant des fonds d'investissement et de retraite anglo-saxons – y compris les plus conservateurs d'entre eux comme les *Scottish widows* écossais –, pour ce placement *sortant des sentiers battus*, bon nombre de clubs prestigieux comme Liverpool, Leeds et Arsenal étudient à leur tour une introduction en Bourse. En facilitant des augmentations de capital, l'inscription à la corbeille londonnienne procure des capitaux supplémentaires néces*saires pour permettre aux clubs* d'acheter des stars ou de moderniser *leurs* installations.

Depuis 1991, date de son entrée en Bourse, le cours de Manchester United, actuel leader du championnat anglais et finaliste de la « Cup » a augmenté de 600 %, sa capitalisation boursière passant de 31 millions de livres à 201 millions, malgré plusieurs saisons calamiteuses. Pour sa part, le titre Tottenham a presque doublé de valeur au cours de la même période. Quant à la performance de Chelsea et d'Everton, elle impressionne les professionnels de l'AIM. A l'origine de cet essor du « placement foot », les observateurs soulignent le boom actuel de ce sport, fécondé par l'approche de l'Euro 96, le championnat d'Europe des nations qui se déroule en juin en Grande-Bretagne, la quasi-disparition du hooliganisme des stades et l'arrivée de vedettes étrangères, à commencer par l'*enfant terrible* Eric Cantona.

Actuellement, trois clubs (Manchester united, Tottenham Hotspurs et Millwall) sont inscrits au London Stock Exchange

Par ailleurs, comme l'indique Patrick Murphy, sociologue au centre d'étude du football de l'université de Leicester, les clubs sont désormais de véritables entreprises de loisirs déclinant toute une *gamme de* services, des produits estampil*lés à la restauration* en passant par l'édition, la mode ou l'hôtellerie. Dans la plupart des cas, les propriétaires sont des hommes d'affaires – Alan Sugar, patron d'Amstrad et de Tottenham, en est le meilleur exemple – qui, après avoir fait fortune, se sont payé un club pour *assouvir un besoin de pro*motion sociale. Ces magnats, qui n'aiment pas perdre de l'argent, ont imposé leur façon brutale de traiter les affaires aux amateurs qui se considéraient jusque-là comme les dépositaires légaux de la réputation du jeu. « *Sur le plan financier, les droits de retransmission télévisés et les recettes du sponsoring s'échelonnent sur plusieurs années, ce qui assure un confortable matelas de liquidités. Peu de secteurs disposent d'un tel atout* », indique l'établissement Panmure Gordon. Enfin, la loyauté des petits investisseurs – souvent des supporters – envers la « marque » est un *avantage non négligeable.*

« *Le problème de ce type de placement c'est que les profits, recettes et dividendes, qui vont souvent de pair avec les performances sur le terrain, sont totalement imprévisibles. Un impondérable comme la blessure d'un avant-centre peut affecter gravement le cours en Bourse.* » Comme le souligne Trevor Smith, analyste auprès du courtier spécialisé Waters Lunis, l'attrait du produit, jugé « *sérieux mais à risque* », a ses limites. Ainsi, la suspension d'Eric Cantona pendant une longue période après une agression contre un spectateur a fait chuter la valeur boursière de son club, Manchester United, de 3 millions de livres ! Et le cours de Millwall, qui se démène pour *éviter* la relégation, est au plus bas. Par ailleurs, bien des conseillers financiers mettent en garde leurs clients contre les habitudes d'un milieu « footballistique » qui s'illustre régulièrement par des scandales et par le goût des comptes flous.

Manchester United, *plus* rentable que British Telecom ou la pierre ? Aux yeux des grands seigneurs de l'argent, le football ne tient plus du gadget. Symbole par excellence de la classe ouvrière anglaise, ce sport serait-il enfin devenu un exercice de gentlemen ?

Marc Roche

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	03-05-96	Diff.
Bongrain	2862	[illegible]
Danone	791	[illegible]
Eridania Beghin	831	[illegible]
Fromageries Bel	4971	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1279	[illegible]
Pernod-Ricard	329,70	[illegible]
Remy Cointreau	145,60	[illegible]
Saint-Louis	1461	[illegible]
	—	
	—	

ASSURANCES	03-05-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	138	[illegible]
Axa	302	[illegible]
GAN	151,70	[illegible]
SCOR SA	190	[illegible]
UAP	108,20	[illegible]
Union Assur.Fdal	606	[illegible]
	—	
	—	

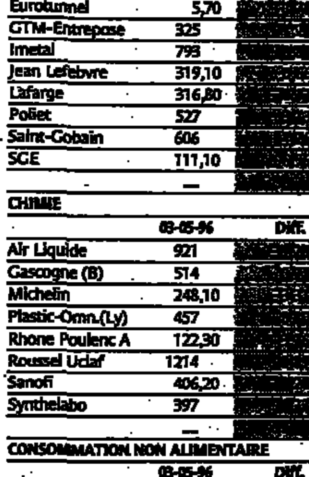
BATIMENT ET MATÉRIAUX	03-05-96	Diff.
Bouygues	518	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	248,80	[illegible]
Colas	910	[illegible]
Eiffage	800	[illegible]
Eurotunnel	5,70	[illegible]
GTM-Entrepose	325	[illegible]
Imetal	793	[illegible]
Jean Lefebvre	319,10	[illegible]
Lafarge	316,80	[illegible]
Poliet	527	[illegible]
Saint-Gobain	606	[illegible]
SGE	111,10	[illegible]
	—	

CHIMIE	03-05-96	Diff.
Air Liquide	921	[illegible]
Gascogne (B)	514	[illegible]
Michelin	248,10	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	457	[illegible]
Rhone Poulenc A	122,30	[illegible]
Roussel Uclaf	1214	[illegible]
Sanofi	406,20	[illegible]
Synthelabo	397	[illegible]
	—	

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	03-05-96	Diff.
BIC	576	[illegible]
Chargeurs	1390	[illegible]
Christian Dior	694	[illegible]
Clarins	707	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	268,30	[illegible]
Essilor Intl	1300	[illegible]
Groupe Andre S.A.	492,40	[illegible]
L'Oreal	1556	[illegible]
Moulinex	87	[illegible]
Salomon (Ly)	3646	[illegible]
S.E.B.	860	[illegible]
Skis Rossignol	1750	[illegible]
Sommer-Allibert	1490	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1288	[illegible]
	—	
	—	

Une semaine foncièrement mauvaise

LA BOURSE DE PARIS n'a pas fait d'étincelles au cours de la semaine écoulée et certains boursiers n'ont pas été mécontents que celle-ci ne compte que quatre séances en raison de la Fête du 1er mai. Vendredi, en clôture, le bilan hebdomadaire apparaît médiocre : en quatre séances, l'indice CAC 40 a perdu 1,07 % à 2 115,38 points.



VALEURS

En début de semaine, l'animation est venue du secteur bancaire avec Suez dans la perspective de la prise de contrôle de la banque Indosuez par le Crédit agricole. Dans l'attente de la tenue du conseil d'administration réuni lundi 29 avril à 15 heures, la cotation de la Compagnie financière était suspendue. Tout comme le titre du Crédit foncier de France dans l'attente de la publication de ses résultats le même jour. L'une des différences majeures entre les deux titres est que seul Suez affiche un cours en fin de semaine alors que le CFF a déjà passé deux séances suspendues et deux autres réservées à la baisse en quête d'acheteurs.

Suez termine la période à 206 francs en recul de 7,62 % sur son cours du vendredi précédent. Pour les analystes, Suez est devenue soit une grosse sicav, soit une holding pure à laquelle doit s'appliquer une décote de l'ordre de 30 % à 35 %. Une société de Bourse citée par Reuter estime que la valeur d'actif net réévaluée à 330 francs sur la base d'un prix de vente d'Indosuez de 12 milliards de francs valorise ainsi l'action à moins de 230 francs, compte tenu également des engagements de la société dans l'immobilier.

Mauvaise semaine donc pour le Crédit foncier dont les pertes annoncées lundi avoisinent 11 milliards de francs. Le dernier cours coté est celui du vendredi 26 avril à 62,95 francs. Depuis, une trop grande affluence d'ordres de ventes n'a pas permis une cotation. Jeudi, l'action du CFF, après trois tentatives infructueuses correspondant aux trois seuils de réservation à la baisse fixés par la SBF (– 10 %, – 5 % et – 5 %), n'a pu être cotée. Un cours de 51,25 francs a été proposé vendredi à l'ouverture mais aucune contrepartie n'a été trouvée. Lundi, l'action sera offerte à 41,70 francs. Considérée comme une valeur de « père de famille » à l'image de L'Air liquide, elle devient aujourd'hui une valeur de père de famille... ruiné : depuis le début de 1995, l'action a perdu près de 84 % de sa valeur.

Toujours du côté des financières, les Assurances générales de France terminent la semaine en repli de 2,14 % à 137 francs. La privatisation du groupe ne soulève pas l'enthousiasme. La plupart des spécialistes estiment que l'offre publique de vente pourrait se faire entre 130 et 134 francs mais le choix du bas de cette fourchette aurait plus la faveur des investisseurs. Le ministre des finances, Jean Arthuis, a annoncé vendredi en fin de journée le lancement de la procédure de privatisation. La période de préplacement débutera lundi 6 mai et 30 % de l'offre seront réservés aux particuliers, l'Etat conservant une participation maximale de 10 % hors réserve d'actions gratuites. Les particuliers pourront acquérir 5 actions au minimum et 90 au maximum, cette quantité pouvant être portée à 180 si l'acquéreur règle en titres de l'emprunt 6 % juillet 1997 (« emprunt Balladur »).

Les valeurs de la distribution ont été bien orientées : Docks de France termine la semaine en hausse de 9,14 % à 1 015 francs bénéficiant d'une rumeur selon laquelle Auchan entrerait dans le capital. Guyenne-Gascogne, autre valeur opéable, a gagné 7,18 % à 1 732 francs. Carrefour a distribué une action gratuite pour deux anciennes mais est toujours au plus haut, et termine la semaine à 2 680 francs. Cette division permettra notamment aux petits porteurs de se porter acquéreurs. Les analystes estiment que le durcissement de la législation sur la grande distribution n'est pas forcément mal perçu dans la mesure où il donne une rente de situation aux acteurs actuels.

François Bostnavaron

CRÉDIT ET BANQUES	03-05-96	Diff.
Bancaire (Cie)	555	[illegible]
B.N.P.	207,40	[illegible]
C.C.F.	246,80	[illegible]
Cetelem	1101	[illegible]
Comptoir Entrep.1	16,80	[illegible]
CPR	421	[illegible]
Cred.Fon.France	—	[illegible]
Credit Local Fce	396,20	[illegible]
Credit Lyonnais CI	172,20	[illegible]
Credit National	400,20	[illegible]
Societe Gale A	584	[illegible]
UFB Locabail	490	[illegible]
UIC	82	[illegible]
Via Banque	196,10	[illegible]
	—	

DISTRIBUTION	03-05-96	Diff.
Carrefour	2667	+2,38
Casino Guichard	196	+2,51
Castorama Dl (Li)	980	–8,40
Comptoir Moder.	2029	[illegible]
Damart	3980	+0,58
Docks France	1008	[illegible]
Galeries Lafayette	1615	[illegible]
Guilbert	825	[illegible]
Guyenne Gascogne	1733	+7,97
Pinault-Prin.Red.	1496	[illegible]
Primagaz	532	[illegible]
Promodes	1438	[illegible]
Rexel	1240	[illegible]
	—	
	—	

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	03-05-96	Diff.
Alcatel Alsthom	485,20	[illegible]
Alcatel Cable	477,80	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	262	[illegible]
Intertechnique 1	565	+0,89
Labinal	723	[illegible]
Legrand	953	[illegible]
Matra-Hachette	130,10	[illegible]
Sagem SA	3225	+0,15
Schneider SA	235	–3,29
Thomson-CSF	132,20	–4,82
	—	—
	—	—
	—	—

IMMOBILIER ET FONCIER	03-05-96	Diff.
G.F.C.	425	+0,71
Rue Imperiale(Ly)	4250	+0,95
Sefimeg	364	+4
Simco	493	+0,61
UIF	447,90	–1,12
Lucia	51,70	+1,37
Silic	739	+0,95
Sogeparc (Fin)	686	–2
	—	—
	—	—

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	03-05-96	Diff.
Bollore Techno.	559	–1,41
Cerus Europ.Reun	98,20	–0,70
CGIP	1140	+3,38
Eurafrance	2050	+3,32
Gaz et Eaux	2180	+0,22
Lagardere (MMB)	135	–3,43
Marine Wendel	427,80	+0,18
Nord-Est	138	–1,63
Paribas	307,20	–8,16
Suez	201,80	–9,09
Worms & Cie	273,50	+4,78
Navigation Mixte	735	–0,67
Parfinance	213,10	+0,18
Montaignes P.Gest.	—	—
	—	—

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	03-05-96	Diff.
Bertrand Faure	172	–2,49
Dassault-Aviation	508	+3,25
De Dietrich	266	+3,50
Eramet	393,50	+1,62
Fives-Lille	546	–0,72
Legris indust.	253,40	–5,05
Metaleurop	60,70	+8,39
Pechiney CIP	261	–6,45
Pechiney Intl	119	–3,33
Peugeot	724	–1,22
Renault	150,90	–2,58
Strafor Facom	366,20	–1,56
Valeo	288,90	–0,13
Vallourec	252,70	+1,48
	—	

MINES D'OR, DIAMANT	03-05-96	Diff.
Anglo American #	341,80	–0,92
De Beers #	165,10	+2,35
Driefontein #	81	–2,40
Gencor Limited #	20,40	+3,55
Harmony Gold #	60	+0,84
Randfontein #	39,20	–4,15
Saint-Helena #	33,65	+2,90
Western Deep #	261,80	–4,63
	—	—
	—	—

PÉTROLE	03-05-96	Diff.
Elf Aquitaine	386,60	+1,04
Esso	620	–0,80
Geophysique	357	+1,42
Total	346	–1,70
BP France	—	—
Erap-Elf CPet.	346	+0,28
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	03-05-96	Diff.
Bail Investis.	854	+2,89
Interbail	257	+0,78
Klepierre	605	–0,32
Locindus	880	–0,90
Selectibanque	104,50	–0,57
Unibail	505	+2,02
Genefim	152,10	+1,33
Immobail	128	–3,75
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	03-05-96	Diff.
Accor	707	–3,28
BIS	588	+6,13
Canal +	1230	–3,07
Cap Gemini Sogeti	185,50	–1,06
CEP Communication	452	–3,41
Club Mediterranee	489,60	–2,27
Eaux (Gle des)	556	–0,89
Ecco	1149	+4,45
Euro Disney	14,85	–4,50
Filipacchi Medias	986	–1,40
Havas	420,50	–1,70
Lyonnaise Eaux	526	+1,15
Publicis	391,10	+0,28
S.I.T.A	1108	–2,97
Sligos	490	–1,40
Sodexho	1963	–1,35
Technip	466,50	+2,10
Scac Delmas(SVD)	850	+0,95
Dauphin OTA	282	–2,72
OGF Omn Gest.Fin.	—	—
TF1-1	553	–2,64
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	03-05-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	102,03	–0,15
EDF-GDF 3%	7720	–0,64
CNB TMO 82-97 (S)	101,40	–0,19
CNB Parib.97TMO(S)	—	+0,03
CNB Suez 97 TMO(S)	—	+0,03
CNI TMO 1/82-97(S)	101,40	–0,19

LES PERFORMANCES DES SICAV DIVERSIFIÉES

FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 26 avril

DIVERSIFIÉES FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 12,59 %, sur 5 ans : 34,37 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
EMERGENCE POSTE	SOGEPOST	1	[illegible]	—	[illegible]	109,12
NORWICH SELECTION	NORWICH	2	[illegible]	—	[illegible]	130,42
OBJECTIF PATRIMOINE	LAZARD	3	[illegible]	6	[illegible]	850,60
NATIO EPARGNE RETRAITE	BNP	4	[illegible]	1	[illegible]	138,27
ALLIAGE (D)	BGP	5	[illegible]	—	[illegible]	1050,20
ALLIAGE (C)	BGP	6	[illegible]	—	[illegible]	1089,82
VALEURS DE FRANCE	BRED	7	[illegible]	—	[illegible]	455,76
CONVERTICIC	CIC PARI	8	[illegible]	—	[illegible]	351,88
INTERSELECTION FRANCE	SG	9	[illegible]	7	[illegible]	578,25
FEDERAL CROISSANCE (C)	CDT BRET	10	[illegible]	4	[illegible]	174,39
CPR CAPITAL EXPANSION	CPRGESTI	11	[illegible]	2	[illegible]	3269,39
OUEST VALEURS (C)	CIO	12	[illegible]	12	[illegible]	1561,41
OUEST VALEURS (D)	CIO	13	[illegible]	13	[illegible]	1406,78
CM EPARGNE LONG TERME (C)	CDT MUTU	14	[illegible]	18	[illegible]	224,56
CM EPARGNE LONG TERME (D)	CDT MUTU	14	[illegible]	18	[illegible]	224,56
AVENIR ALIZES (C)	CDT MUTU	16	[illegible]	16	[illegible]	2009,30
AVENIR ALIZES (D)	CDT MUTU	16	[illegible]	16	[illegible]	2009,30
TRESOR AVENIR	CDC TRES	18	[illegible]	5	[illegible]	111,93
INOGESTION	ECOFI FI	19	[illegible]	8	[illegible]	15964,26
BSD AVENIR	BSD	20	[illegible]	15	[illegible]	113,83
AVENIR EPARGNE	CM ASSUV	21	[illegible]	3	[illegible]	16581,39
PARIBAS TRESORERIE 2 PLUS	PARIBAS	22	[illegible]	—	[illegible]	111274,68
PERVALOR	SG	23	[illegible]	11	[illegible]	638,90
FEDERAL EPARGNE ACTIONS	CDT BRET	24	[illegible]	14	[illegible]	171,71
ACTI 2 (C)	BBL FRAN	25	[illegible]	9	[illegible]	15676,38
ACTI 2 (D)	BBL FRAN	26	[illegible]	10	[illegible]	14236,05
STATE STREET ALLOCATION FRANC	STATE ST	27	[illegible]	—	[illegible]	1110,91
ASSURINDICE	DEMACHY	28	[illegible]	20	[illegible]	11000,18
MIDLAND OPTIONS PLUS	MIDLAND	29	[illegible]	21	[illegible]	46964,39
GTI FRANCE/B	GTI FIN	30	[illegible]	—	[illegible]	12105,59
STARDEX FRANCE	CAPSTARD	31	[illegible]	—	[illegible]	12006,86

DIVERSIFIÉES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 15,07 %, sur 5 ans : 32,83 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
LE PORTEFEUILLE DIVERSIFIE	COGEFI	1	[illegible]	2	[illegible]	1465,43
BIOSPHERE	CYRIL FI	2	[illegible]	24	[illegible]	1546,55
TECHNO-GAN	GAN	3	[illegible]	6	[illegible]	8103,21
SAINT-HONORE VIE & SANTE	CF ROTHS	4	[illegible]	3	[illegible]	1457
PARAMERIQUE	PARIBAS	5	[illegible]	34	[illegible]	983,85
PAREUROPE	PARIBAS	6	[illegible]	12	[illegible]	1383,24
CARMIGNAC PATRIMOINE	CARMIGNA	7	[illegible]	22	[illegible]	8612,24
SAINT-HONORE INVESTISSEMENTS	CF ROTHS	8	[illegible]	13	[illegible]	1057,78
C.I.P.E.C.	CIPEC	9	[illegible]	—	[illegible]	1188,11
DEMACHY CROISSANCE	DEMACHY	10	[illegible]	27	[illegible]	595,17
EPARGNE UNIE	CNCA	11	[illegible]	15	[illegible]	163,56
NATIO EPARGNE VALEUR	BNP	12	[illegible]	10	[illegible]	542,68
SOGEVAR	SG	13	[illegible]	30	[illegible]	1273,56
PLACEMENT NORD	SMC	14	[illegible]	45	[illegible]	1221,02
SLIVAM	CL	15	[illegible]	36	[illegible]	469,67
CONSERVATEUR SAINT-HONORE	CF ROTHS	16	[illegible]	21	[illegible]	1262,85
HERVET VALEURS	HERVET	17	[illegible]	71	[illegible]	745,73
EAGLE INVESTISSEMENT	EAGLE ST	18	[illegible]	14	[illegible]	182,87
FINARVAL	COURCOUX	19	[illegible]	60	[illegible]	1886,27
NATIO PATRIMOINE	BNP	20	[illegible]	25	[illegible]	1506,43
GESTION INDOSUEZ (C)	INDOSUEZ	21	[illegible]	18	[illegible]	1115,25
GESTION INDOSUEZ (D)	INDOSUEZ	22	[illegible]	20	[illegible]	901,12
LE LIVRET PORTEFEUILLE	CDC GEST	23	[illegible]	17	[illegible]	849,86
CICAMONDE	CIC PARI	24	[illegible]	51	[illegible]	1281,87
VICTOIRE VALEURS	VICTOIRE	25	[illegible]	8	[illegible]	237,50
PARIBAS OPPORTUNITES	PARIBAS	26	[illegible]	49	[illegible]	160,50
SAINT-HONORE INDICES CLIQUET	CF ROTHS	27	[illegible]	42	[illegible]	290,27
OPTIGEST-BMM STRATEGIE INT C	OPTIGEST	28	[illegible]	43	[illegible]	1631,33
OPTIGEST-BMM STRATEGIE INT D	OPTIGEST	28	[illegible]	43	[illegible]	1631,39
LAFFITTE EXPANSION	BARCLAYS	30	[illegible]	58	[illegible]	290,35
INSTITUTIONS OPPORTUNITES	PARIBAS	31	[illegible]	33	[illegible]	221,43
GESTION ASSOCIATIONS	PARIBAS	32	[illegible]	26	[illegible]	228,99
PARIBAS CROISSANCE	PARIBAS	33	[illegible]	31	[illegible]	738,39
EGEVAL (D)	BRED	60	[illegible]	29	[illegible]	138,71
ELAN CLUB	ROTHSCHI	61	[illegible]	61	[illegible]	61870,54
CAPITAL-VALEURS	PALUEL	62	[illegible]	62	[illegible]	476,33
CLARTE VALEURS	BFCE	63	[illegible]	4	[illegible]	972928,82
LOTUS	ATLAS	64	[illegible]	59	[illegible]	10659,09
ELAN CONCERTO	ROTHSCHI	65	[illegible]	68	[illegible]	49026,90
BETELGEUSE	ABEILLE	66	[illegible]	—	[illegible]	111,82
CAPITAL-DR.INTERNATIONAL	PALUEL	67	[illegible]	63	[illegible]	1161,41
SELECTION MONDIALE	CCF	68	[illegible]	66	6,38	378,62
ATALANTE GESTION	CDC GEST	69	10,07	—	—	1159371
VIVAX	GESTOR	70	9,22	—	—	971,63
FRANCE JAPAQUANT SICAV	PARIBAS	71	9,39	65	3,09	506,06
NOVACTIONS	BQ EUROF	72	8,90	—	—	1116,95
CAPITAL-FRANCE EUROPE	PALUEL	73	8,86	47	28,78	1530,48
LAFFITTE JAPON	BARCLAYS	74	8,75	67	1,12	388,50
ORSAY INVESTISSEMENT	ORSAY	75	[illegible]	48	[illegible]	13259,63
ATHENA VALEURS	ATHENA B	76	[illegible]	54	24,90	233,60
BACOT-ALLAIN INTERNATIONAL	BACOT	77	[illegible]	64	[illegible]	4462,04
NATWEST CROISSANCE (C)	NATWEST	78	[illegible]	37	[illegible]	110,96
NATWEST CROISSANCE (D)	NATWEST	79	[illegible]	38	[illegible]	105,92
VERCORS	CDC GEST	80	[illegible]	—	—	113552,16
AXA PATRIMOINE SECURITE C	AXA ASSE	81	5,98	—	—	1069,54
STRATEGIE INTERNATIONALE	ATHENA B	82	5,92	55	[illegible]	465,89
PROVENCE INTERNATIONAL (C)	HOTTINGU	83	[illegible]	70	–0,51	1373,71
PROVENCE INTERNATIONAL (D)	HOTTINGU	84	[illegible]	69	–0,50	1325,69
ALFI STRATALIX	ALFI GES-	85	4,88	—	—	136496,20
STRATEGIE ACTIONS	LEGAL FR	86	2,10	56	18,15	931,47
ORSAY ARBITRAGE	ORSAY	87	–2,26	23	41,76	16743,16

IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 8,91 %, sur 5 ans : 8,72 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
CONSERVATEUR UNISIC	CONSERVA	1	[illegible]	2	[illegible]	413,03
CNP ASSUR PIERRE	CNP	2	[illegible]	—	—	522,92
GESTION IMMOBILIER INTE. (C)	INDOSUEZ	3	[illegible]	7	16,86	676,66
GESTION IMMOBILIER INTE. (D)	INDOSUEZ	4	[illegible]	8	16,77	487,45
FRANCIC PIERRE	CIC PARI	5	[illegible]	14	[illegible]	116,62
REALVALOR	SG	6	[illegible]	30	–7,65	843,83
FONCIVAL	BRED	7	[illegible]	11	[illegible]	286,84
OBJECTIF ACTIFS REELS	LAZARD	8	[illegible]	20	6,43	11511,32
HAUSSMANN PIERRE (C)	WORMS	9	[illegible]	23	2,80	994,27
HAUSSMANN PIERRE (D)	WORMS	10	[illegible]	24	2,75	917,82
NATIO IMMOBILIER	BNP	11	[illegible]	3	25,63	1208,14
INDOSUEZ SICAVIMMO (C)	INDOSUEZ	12	10,79	16	8,76	764,38
INDOSUEZ SICAVIMMO (D)	INDOSUEZ	13	10,76	17	[illegible]	605,95
UNI-FONCIER	CNCA	14	10,68	5	18,80	1241,18
CONVERTIMMO	SG	15	10,65	4	22,23	360,27
AGFIMO	AGF	18	9,77	9	15,61	546,53
CROISSANCE IMMOBILIERE	EPARGNE	19	8,58	15	9,38	532,64
AGF FONCIER	AGF	20	7,69	19	7,43	89,32
FONCIERE LONG TERME (C)	VERNES	21	6,71	13	12,79	578,38
FONCIERE LONG TERME (D)	VERNES	22	6,69	12	12,92	468,80
PARTNER IMMOBILIER	LA MONDI	23	6,48	10	[illegible]	9857,57
PLACEMENT IMMOBILIER	SMC	24	6,30	22	3,96	107,39
FRUCTIMMO	CCBP	25	5,99	21	5,67	30,38
MDM IMMOBILIER	MDMASSUR	26	5,51	6	17,26	109,69
FONCIER INVESTISSEMENT	CFF	27	4,74	25	3,83	944,27
LAFFITTE IMMOBILIERE (C)	BARCLAYS	28	3,78	29	–4,32	194,30
LAFFITTE IMMOBILIERE (D)	BARCLAYS	29	3,76	28	–4,31	171,67
FRANCE FUTUR	BGP	30	3,14	31	–15,84	105,02
FONCIERE SELECTION	DEMACHY	31	2,38	26	–3,15	3569,97
ALIZES PIERRE	CDT MUTU	32	–2,61	32	–16,99	1010,16

OR ET MATIÈRES PREMIÈRES

Performance moyenne sur 1 an : 29,97 %, sur 5 ans : 76,20 %

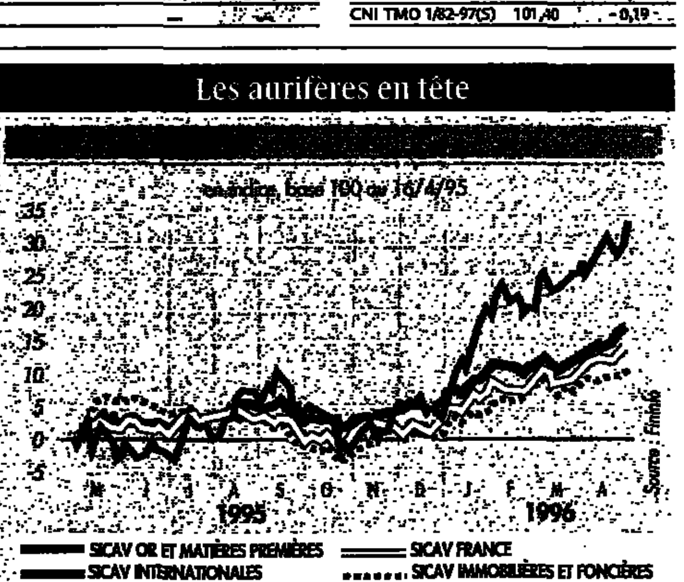
LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
ACTI MINE D OR (C)	BBL FRAN	1	38,75	3	101,40	2359,06
ACTI MINE D OR (D)	BBL FRAN	2	38,72	4	[illegible]	1986,21
GROUPAMA OR	GROUPAMA	3	37,41	—	—	12930,85
ORVALOR	SG	4	35,77	1	[illegible]	1611,14
INVESTILION MINERGIOR	CL	5	[illegible]	6	68,45	205,85
AURECIC	CIC PARI	6	29,33	10	45,84	1763,82
ORACTION	CNCA	7	28,05	5	83,87	1794,41
ENERGIA	GAN	8	[illegible]	8	51,70	406,40
SELECTION GEOLOGIA	CCF	9	24,43	9	49,67	125,71
PREMIOR	CDT NORD	10	22,46	7	56,44	1649,77

CONVERTIBLES

Performance moyenne sur 1 an : 13,38 %, sur 5 ans : 45,37 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
FINEUROPE CONVERTIBLES	COURCOUX	1	16,59	3	48,61	1555,73
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	CDT NORD	2	[illegible]	4	45,44	650,89
OBJECTIF CONVERTIBLE	LAZARD	3	[illegible]	7	34,37	21265,81
DIEZE	CNCA	4	15,80	2	52,13	1819,71
NATWEST CONVERTIBLES (C)	NATWEST	5	15,74	—	—	1097,99
NATWEST CONVERTIBLES (D)	NATWEST	6	15,73	—	—	1036,24
CYRIL CONVERTIBLES	CYRIL FI	7	15,18	1	[illegible]	1192,31
SAINT-HONORE CONVERTIBLES	CF ROTHS	8	14,56	—	—	1144,74
PASQUIER CONVERTIBLES	BIMP	9	14,46	—	—	11619,71
OFIMA CONVERTIBLES (C)	OFIVALMO	10	13,97	5	36,57	19484,04
OFIMA CONVERTIBLES (D)	OFIVALMO	11	13,96	6	36,56	19089,73
CONVERTIBLES MONDE (C)	VERNES	12	13,76	—	—	14520,24
CONVERTIBLES MONDE (D)	VERNES	13	13,75	—	—	13400,12
PYRAMIDES CONVERTIBLES (C)	VERNES	14	[illegible]	—	—	12039,43
PYRAMIDES CONVERTIBLES (D)	VERNES	15	[illegible]	—	—	11046,11
VALCOMEX PLACEM. CONVERTIBLES	BFCE	16	10,47	—	—	17461
PROVENCE CONVERTIBLES	HOTTINGU	17	10,09	—	—	11520,38
NRG-CONVERTIBLES	NOMURA F	18	9,98	—	—	10379,97
YAMA C.B ASIA	YAMAGEST	19	6,15	—	—	10421,92

Les aurifères en tête



Les sicav or et matières premières continuent d'afficher les meilleures performances de toutes les sicav diversifiées avec un gain de 33,6 % sur un an.

Bonne performance des aurifères

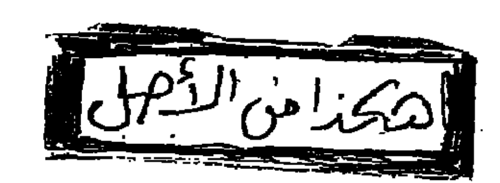
LA FORME qu'affichent depuis plusieurs semaines les sicav investies en or et matières premières ne se dément toujours pas. Ces dernières réalisent encore, comme le mois dernier, une performance nettement supérieure à celle des autres catégories de diversifiées. En moyenne, elles gagnent sur un an 29,97 %, et 76,20 % sur les cinq dernières années. Elles bénéficient notamment de la tendance haussière adoptée par le métal précieux depuis le printemps 1993, date à laquelle l'or s'échangeait aux environs de 320 dollars l'once, contre près de 400 dollars aujourd'hui. Le renchérissement du dollar lié à la hausse des taux d'intérêt à long terme, en réaction à une possible reprise de l'inflation, continue à militer en faveur d'une hausse des cours de l'or, et ce mouvement ne devrait pas dans l'immédiat marquer de pause. Les spécialistes des matières premières estiment qu'en outre, si l'on se fie à la théorie des cycles, celui de la hausse des matières premières n'est pas encore terminé et devrait prendre fin à la moitié de 1997. Cela laisse encore plus d'une année devant soi...

Les sicav immobilières et foncières verraient-elles enfin le bout du tunnel ? Si l'on compare l'évolution moyenne des sicav de cette catégorie à l'évolution de la Bourse de Paris sur un an, les sicav demeurent gagnantes. Alors que les actions françaises ont en moyenne gagné 7,15 % en douze mois, le compartiment immobilier et foncier frise les 9 % de gains, avec quelques palmes, notamment pour Conservateur unisic. La performance annuelle de cette dernière avoisine 20 %, et, sur cinq ans, les gains sont supérieurs à 30 %. La grande prudence des gérants est toutefois l'un des éléments des bonnes performances des sicav de cette famille, dont l'horizon ne s'est toutefois pas complètement éclairci.

PERFORMANCES CONTRASTÉES

Le reste des diversifiées affiche des performances à peu près comparables, qu'elles soient françaises ou internationales. Dans le détail, certains véhicules affichent des performances contrastées, ainsi Natio épargne retraite, de la BNP, et Pervalor, de la Société générale, ont toutes deux opté pour une répartition entre placement monétaire, obligations et actions françaises. Pourtant la sicav de la BNP réalise un meilleur score que la Société générale, avec une gain annuel de 16,18 %, contre 11,83 %. Sur cinq ans, la sicav de la BNP réalise également un bon score en progressant de 56,17 %, contre 35,80 % pour la Société générale. Notons encore qu'Emergence Poste, de la Sogeposte, reste encore en tête des sicav diversifiées françaises, avec un gain de 19,36 % sur les douze derniers mois.

F. Bn



Les marchés obligataires américains vivent dans la psychose de l'inflation

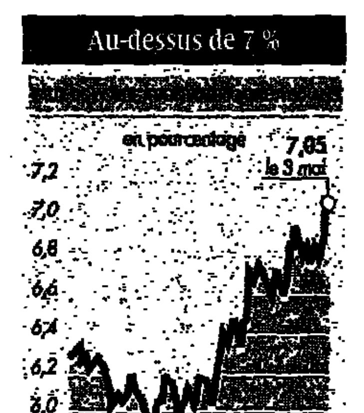
Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à long terme est remonté au-dessus de 7 %

L'annonce d'une croissance plus forte que prévu au premier trimestre aux Etats-Unis a provoqué un vif repli des marchés obligataires américains. Le rendement de l'obligation à trente ans est remonté au-dessus de 7 %, son plus haut niveau depuis près d'un an. Les investisseurs craignent que ce rebond inattendu de l'économie, dans une situation de quasi-plein emploi, ne provoque des tensions sur les salaires et sur les prix. En Europe, l'événement de la semaine a été le passage du rendement des obligations françaises au-dessous de celui des emprunts d'Etat allemands.

LES APPRÉHENSIONS inflationnistes ont continué, cette semaine, à faire des ravages sur les marchés financiers américains. Le rendement de l'obligation de référence à trente ans est remonté pour la première fois depuis près d'un an au-dessus de la barre des 7 % (contre 5,95 % le 1er janvier). Il s'inscrivait, vendredi 3 mai, en clôture, à 7,05 %.

Les investisseurs s'inquiètent du dynamisme actuel de l'économie américaine. Tirée par la consommation, la croissance du produit intérieur brut (PIB) aux Etats-Unis s'est établie à 2,8 % au premier trimestre (après 0,5 % au dernier trimestre de 1995), alors que les économistes prévoyaient une progression limitée à 1,5 %. Le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie s'éloigne, et, avec lui, celui d'un assouplissement de la politique monétaire américaine. Selon les anticipations des opérateurs, reflétées par les cours des contrats à terme, la Réserve fédérale choisira au contraire de relever ses taux directeurs avant la fin de l'année afin d'éviter tout risque de surchauffe (les échéances à trois mois se situeraient à 6,10 % fin décembre, contre 5,50 % aujourd'hui).

Les tensions sur les salaires (le revenu des ménages américains a augmenté de 0,5 % en mars après 0,8 % en février), favorisées par une situation de quasi-plein emploi (le taux de chômage a reculé à 5,4 % en avril), la hausse des prix des matières premières agricoles et énergétiques ainsi que la vive progression de la masse monétaire, contribuent à alimenter outre-Atlantique la psychose de l'inflation. De nombreux experts estiment toutefois que les opérateurs ont tort de s'inquiéter et que cette croissance soutenue n'entraînera, en raison de la globalisation de l'économie mondiale, pas plus de tensions sur les prix qu'elle n'en a provoqué au cours des dernières années. Un vif débat oppose aujourd'hui, aux Etats-Unis, les partisans du « *inflation is dead* » et ceux du « *inflation is back* ».



Le rebond de l'activité économique aux Etats-Unis inquiète les investisseurs.

L'événement de la semaine, sur les marchés obligataires européens, aura été le passage des rendements à long terme français sous leurs homologues allemands. Vendredi 3 mai, en clôture, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,49 %, contre 6,53 % pour celui du titre d'Etat allemand de même échéance. Un tel événement ne s'est produit qu'à deux reprises – et pour des périodes très brèves – dans le passé : au mois de juillet 1993 et au début de l'année 1994.

Le chemin parcouru est impressionnant lorsqu'on se souvient que cet écart se situait encore à 1 % il y a six mois. Le discours télévisé du président de la République, le 26 octobre, au cours duquel la priorité accordée à la réduction des déficits publics, la défense de la parité franc-deutschemark et l'attachement à la construction monétaire européenne avaient été solennellement réaffirmés, a fait entrer les marchés financiers français dans un cercle vertueux dont rien n'a pu les faire sortir : ni les mouvements sociaux du mois de décembre, ni la révision à la baisse des perspectives de croissance pour 1996 (de 2,8 % à 1,3 %), ni celle, à la hausse cette fois, du déficit des comptes sociaux (46 milliards de francs attendus cette année, contre 17 milliards initialement prévus).

Le gouvernement français cherche aujourd'hui à préserver cet avantage pris, sur le terrain des marchés financiers, face à son voisin. Après que le chancelier Helmut Kohl eut dévoilé un plan draconien qui prévoit des économies de quelque 70 milliards de marks (240 milliards de francs) sur les dépenses budgétaires et sociales, Paris a tenu à démontrer qu'il n'était pas en reste. Le premier ministre, Alain Juppé, a réuni, jeudi, ses ministres pour leur annoncer des coupes sans précédent (60 milliards de francs) dans le budget pour l'année 1997.

Cette surenchère dans la rigueur budgétaire a certes pour mérite de conforter l'euro-optimisme ambiant en prouvant aux investisseurs la détermination de Paris et de Bonn à respecter les critères imposés par le traité de Maastricht. Certains experts se demandent toutefois quel pourra être l'impact, à court terme, sur la croissance, de ces coupes alors que l'activité est au ralenti dans ces deux pays. A cet égard, ils observent que l'économie nippone n'est parvenue – difficilement – à sortir du marasme qu'en absorbant trois remèdes de cheval : une politique monétaire extrêmement accommodante, des interventions sans précédent pour faire baisser le yen (36 % face au dollar en un an) et des plans de relance de très grande ampleur. En comparaison, la banque centrale allemande a, de l'avis même du Fonds monétaire international, bien trop tardé à baisser ses taux directeurs, *le billet vert n'a regagné que 11 % de sa valeur face au mark depuis un an* et, enfin, les gouvernements européens ne cessent de couper dans les dépenses publiques.

Une autre question que se posent les opérateurs est de savoir si la convergence des taux d'intérêt à long terme entre la France et l'Allemagne va s'accompagner d'un mouvement similaire sur les rendements à court terme, qui sont, pour leur part, directement déterminés par les autorités monétaires. Aujourd'hui, les taux à trois mois français se situent à 3,71 %, contre 3,21 % pour leurs homologues allemands. Les économistes doutent fortement que la Banque de France se lance dans cette aventure, même si le franc poursuit son ascension face au deutschemark.

Pierre-Antoine Delhommais

Faiblesse du dollar face au yen

Faut-il craindre une rechute du dollar ? S'il s'est relativement bien comporté vis-à-vis des monnaies européennes (1,5270 mark et 5,16 francs vendredi soir après un plus haut à 1,5390 mark et 5,19 francs la veille), le billet vert a en revanche connu un brutal accès de faiblesse vis-à-vis de la devise nippone.

Il est tombé, mercredi 1er mai, sous la barre des 104 yens, son plus bas niveau depuis le début de l'année, pour terminer la semaine à 104,80 yens. Les anticipations de resserrement monétaire au Japon, qui rendrait les placements libellés en yens plus attractifs, sont à l'origine de ce mouvement.

Les experts soulignent toutefois qu'un éventuel plongeon du dollar face au yen aurait peu de chances de provoquer, par l'intermédiaire de la parité dollar-mark, des tensions sur le marché des devises européennes, comme ce fut le cas il y a un an. La faiblesse actuelle de la monnaie allemande limite en effet le potentiel de repli de la devise américaine.

Marché international des capitaux : profiter du dollar et de la hausse des taux

LES TAUX DE RENDEMENT ont tant monté ces derniers jours aux Etats-Unis qu'un nouvel emprunt international en dollars devrait maintenant être assorti d'un coupon annuel d'intérêt d'au moins 6,75 % pour une durée moyenne. Fin avril, il suffisait de 6,50 %. Une telle augmentation est de nature à allécher beaucoup d'épargnants européens, surtout ceux qui demeurent confiants à l'égard de la devise américaine. Ceux-ci sont apparemment nombreux, à en juger par la façon dont ils ont systématiquement mis à profit chaque repli récent du dollar pour augmenter leurs acquisitions de titres libellés dans cette monnaie.

Si la perspective d'une demande soutenue se précise, l'offre pourrait être abondante, en particulier pour ce qui est des opérations de cinq ans d'échéance. C'est là que le marché est le plus équilibré. Les cours des obligations de cinq ans résistent en général mieux que les autres aux brusques changements de tendance. Vendredi 3 mai, la liste des candidats de premier plan susceptibles de proposer sous peu des obligations internationales de type classique en dollars n'a cessé de s'allonger. On parlait de débiteurs japonais, allemands, français, suédois et américains. Au total, les opérations envisagées dépassaient 3 milliards de dollars. Il faudra patienter jusqu'à mardi pour savoir ce qu'il en sera de ces projets : lundi est férié à Londres où sont lancées les émissions en dollars.

L'attention des investisseurs institutionnels est davantage retenue par les transactions à taux variable dont la rémunération, modifiée à intervalles réguliers de quelques mois, reflète de près l'évolution du marché monétaire, celui des effets à court terme. La formule répond bien aux inquiétudes actuelles sur des tensions inflationnistes, liées à la progression de la croissance aux Etats-Unis. Si le loyer de l'argent s'élève, les investisseurs ne tarderont pas à en profiter car les rendements de ces titres seront rapidement adaptés. Ce n'est pas comme les obligations à revenu fixe, dont le rapport est déterminé d'avance une fois pour toutes, et qui, chaque année, procurent le même taux d'intérêt jusqu'à leur remboursement.

Dans la plupart des cas, le calcul de l'intérêt des emprunts à taux variable se fait à partir d'une même base pour tous les débiteurs : le Libor – qui est le principal taux de référence bancaire sur le marché monétaire international. Les différents emprunteurs, selon leur crédit, devront servir une rémunération qui s'en écartera plus ou moins. Cet écart est d'habitude arrêté au départ pour toute la durée de l'emprunt. C'est le principal inconvénient des opérations à taux variable, qui ne tiennent pas compte d'un éventuel changement de qualité du débiteur, pas plus que des modifications du volume des liquidités à disposition des investisseurs. L'évolution de ces deux éléments se traduit dans les cours des obligations sur le marché secondaire, mais l'emprunteur aura jusqu'au bout à s'acquitter de la prime attribuée au lancement de l'émission.

C'est ainsi que l'Italie sert actuellement une rémunération trop élevée sur certains de ses emprunts à taux variable. La signature de ce pays est aujourd'hui plus appréciée qu'elle ne l'était naguère. Les progrès accomplis dans le domaine de ses finances publiques sont évidents. Un des principaux juges de la qualité des emprunteurs sur le plan international, la société américaine Moody's, a laissé entendre qu'elle pourrait bientôt lui donner une meilleure note que celle de « A1 » qu'elle lui attribue encore dans son barème. Dans ces conditions, il n'est plus question, pour ce pays, de rémunérer sa dette à un taux supérieur au Libor. On prévoit que, aussitôt qu'il le pourra, le Trésor de Rome remplacera les transactions anciennes, trop coûteuses, par d'autres, qui refléteront mieux son crédit actuel. Les banques l'incitent à dénoncer une opération de 2 milliards de dollars qui aurait encore quelques années à courir mais qu'il avait pris la précaution d'assortir d'une clause de remboursement anticipé.

Il n'y a pas eu de nouvelles émissions internationales en francs français durant la semaine du 1er mai. La pause ne devrait pas se prolonger. Le Maroc figure au nombre des emprunteurs les plus attendus. Cela fait plusieurs semaines que les spécialistes travaillent à une transaction de 1,5 milliard de francs, d'une durée moyenne, dont le remboursement du principal et le versement de 70 % des intérêts devraient être garantis par la Caisse française de développement.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



L'ACCORD international sur le caoutchouc est sauvé. Les Etats-Unis viennent enfin de le ratifier rejoignant ainsi le Japon et l'Union européenne. A eux trois ils représentent plus de 75 % des importations mondiales. Les quatre principaux producteurs (Thaïlande, Indonésie, Malaisie et Sri Lanka) l'avaient déjà signé. Cet accord est le seul à mettre en place un stock régulateur, actuellement vide, et la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) se félicite d'avoir réussi à garder l'un des derniers accords internationaux sur les produits de base.

Le marché mondial ne réagit, bien sûr, pas encore aux effets de cette ratification. Les professionnels sortent de l'hivernage, période au cours de laquelle la production a été moins bonne en raison de la chute des feuilles. La consommation a souffert d'une conjoncture économique morose avec le fléchissement des ventes d'automobiles et de poids lourds, principaux utilisateurs de caoutchouc. Au marché à terme de Kuala Lumpur, les cours, en fin de semaine, s'affichaient en légère hausse, à 325 cents malaisiens par kilo (100 cents malaisiens = 2 francs français) contre près de 300 cents à la mi-mars.

La consommation des Etats-Unis, qui ont absorbé, en 1994, 1,17 million de tonnes, enregistre un léger mieux. La Chine devrait influencer fortement le marché car elle a de très importants besoins en équipements. Elle a importé, en 1994, 725 000 tonnes. La production mondiale, cette même année, s'est élevée à 5,72 millions de tonnes avec 1,72 million de tonnes pour le premier producteur, la Thaïlande, suivie de l'Indonésie (1,36 million) et de la Malaisie (1,10 million).

La croissance de la production devrait rester mesurée, entre 2 % et 4 % car, selon le négociant Euronat, la Malaisie diminue ses plantations d'hévéas au profit de l'huile de palme et les surfaces mondiales à planter sont limitées. Si le marché est actuellement réservé, les projections à long terme sont très favorables avec les perspectives d'expansion de certains pays d'Asie.

Carole Petit

La nette baisse de Wall Street a pesé sur l'ensemble des places

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 2,58%	↘ – 1,62%	↘ – 1,07%	↘ – 2,12%	↘ – 3,14%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LA VIGUEUR de l'économie américaine, qui a provoqué une flambée des taux à long terme, a pesé sur Wall Street, mais aussi sur l'ensemble des places boursières internationales, qui terminent toutes la semaine, sans exception, à la baisse.

Wall Street a donc une nouvelle fois confirmé sa dépendance vis-à-vis du marché obligataire avec une forte chute jeudi, provoquée par l'envolée des taux d'intérêt à long terme. Sur la semaine, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes est resté relativement stable jusqu'à mercredi, avant de plonger jeudi en un mouvement qui s'est prolongé vendredi avec la poursuite de la remontée des taux. Le principal indicateur a terminé vendredi à 5 478,03 points, en baisse de 89,96 points, soit un recul de 1,62 % par rapport à la semaine précédente. La forte hausse annoncée jeudi de l'indice d'activité établi par les directeurs d'achats américains n'a pas surpris les marchés après l'indice de la région de Chicago. Mais c'est surtout l'annonce d'une vive progression du Produit intérieur brut (PIB) – + 2,8 % contre 1,5 % attendu – au premier trimestre qui a ravivé les craintes d'accélération de l'inflation. « *Il y a deux ou trois mois, le consensus était que la Réserve fédérale (Fed) allait abaisser ses taux. Maintenant, dans le meilleur des cas, la Fed pourrait rester neutre ou même resserrer les rênes du crédit en juin ou juillet* », a déclaré Robert Bluestone, de la firme Oppenheimer Capital. Les chiffres de l'emploi publiés vendredi n'ont rien fait pour dissiper les inquiétudes des marchés financiers. Pour Wall Street, un plafond semble déjà avoir été atteint, et étant donné le niveau élevé des taux d'intérêt, la grande bourse new-yorkaise va dépendre, pour progresser, de la performance des entreprises américaines, indiquait vendredi un analyste. « *Tant que les résultats sont identiques ou meilleurs que prévu, les valeurs boursières iront bien, mais, en cas de déception, la correction sera sévère* », a-t-il ajouté...

Ce coup de froid sur la Bourse de New York s'est propagé sur les autres places. En Europe, la Bourse de Francfort a été la plus touchée par les tensions sur le marché obligataire, qui craint un prochain resserrement des taux américains. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 457,49 points, soit 79,68 points (3,14 %) de moins que le 26 avril. Le seuil des 2 500 points, atteint à coups de records ces derniers mois et déjà testé tout au long de la semaine, n'a pas résisté, l'ambiance étant encore alourdie par quelques résultats d'entreprises moins bons que prévu publiés cette semaine. Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank estime néanmoins que la tendance du DAX à la hausse à moyen terme reste intacte. Elle appuie son pronostic sur les prévisions de la croissance allemande en 1997, estimée 2,5 %.

La semaine n'a guère été meilleure pour les valeurs britanniques, qui ont été victimes des turbulences obligataires et de préoccupations domestiques avec les élections locales, qui ont vu une défaite cuisante des conservateurs. Durant la première partie de la semaine, les cours avaient dans l'ensemble reculé en prévision de cette défaite. Le résultat a été conforme à ce que les observateurs attendaient. Ce recul a été amplifié par la publication des statistiques américaines. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé la semaine à 3 751,6 points, soit un recul de 2,12 %. Avec cette dernière baisse, l'indice revient à ses niveaux de la mi-mars.

La Bourse de Paris n'a pas été épargnée. Les boursiers estiment toutefois que le marché français a mis à profit les turbulences obligataires pour consolider sa récente progression. Consolidation qui, selon les observateurs les plus pessimistes, n'est pas terminée. L'indice CAC 40, qui avait retrouvé son plus haut niveau depuis deux ans, a terminé la semaine à 2 115,38 points, soit un recul de 1,07 % sur son score de vendredi dernier. La semaine, ramenée à quatre séances en raison de la fête du 1er mai, a été caractérisée par des volumes de transactions étoffés. Certains observateurs pensent que le marché pourrait se stabiliser lundi en raison de la fermeture de la Bourse de Londres pour le *Bank Holiday* ou si Wall Street termine en forte hausse. Il devrait ensuite poursuivre sa consolidation jusqu'à 2 070-2 080 points, voire 2 030... « *Le mouvement de correction sera à la mesure du mouvement de hausse du mois d'avril* », estimait vendredi un intervenant. Outre la nécessité pour le marché de reprendre son souffle (il affiche un gain de 13 % depuis le 31 décembre), les intervenants soulignent la « *grande fragilité des marchés de taux* ».

Il n'aura fallu que trois séances à la Bourse de Tokyo pour baisser de plus de 500 points. La semaine boursière la plus courte de l'année en raison de la *Golden week* s'est soldée par un bilan négatif de 2,58 %, l'indice Nikkei ayant abandonné 572,65 points, à 21 662,38 points, alors qu'il avait gagné 351,19 points au cours de la période précédente. Les observateurs ne sont pas inquiets de ces prises de bénéfice, alors que l'indicateur de référence venait d'atteindre un plus haut niveau annuel – au-dessus des 22 000 points – huit jours plus tôt. Les analystes pensent que le marché devrait bientôt se redresser avec le retour des investisseurs sur la place dès mardi, après la succession de jours fériés qui vient de toucher le pays.

F. Bn

DISPARITIONS

■ **HERBERT BROWNELL**, le dernier survivant de la première administration du président Dwight Eisenhower, qui a été attorney general (ministre de la justice) de 1953 à 1957, est mort mercredi 1er mai à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Herbert Brownell fonda le département des droits civiques auprès du département de la justice et élabora la loi des droits civiques (*Civil Rights Act*), adoptée en 1957, pour protéger les droits de vote des Noirs. Il œuvra aussi en faveur de la déségrégation des écoles dans le Sud. Il avait incité, en 1957, le président Eisenhower à envoyer des troupes fédérales à Little Rock, la capitale de l'Arkansas, pour faire appliquer une décision de justice sur l'intégration de neuf étudiants noirs dans une université locale, jusqu'ici réservée aux Blancs.

■ **DAVID KENNEDY**, l'ancien secrétaire au Trésor de Richard Nixon, est mort, mercredi 1er mai, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, des suites d'un malaise cardiaque. David Kennedy fut secrétaire au Trésor de 1969 à 1971, avant d'être représentant permanent des Etats-Unis auprès du Conseil de l'Atlantique nord, de 1972 à 1973. David Kennedy avait assuré également des fonctions importantes au sein de l'Eglise mormone ; il est mort à Salt Lake City, capitale de l'Utah et centre mondial des mormons.

■ **TIM GULLIKSON**, ancien joueur de tennis américain, est mort vendredi 3 mai, à Wheaton (Illinois), des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante-quatre ans. Frère jumeau droitier du gaucher Tom Gullikson, actuel capitaine de l'équipe américaine de Coupe Davis, Tim était connu pour être un théoricien du jeu. Sur le circuit professionnel, il devait gagner 4 titres en simple pour 11 finales disputées et 16 en double, dont 10 en association avec son frère Tom. Après sa retraite du circuit en 1986, il était devenu entraîneur, dirigeant avec succès des jeunes comme Mary Jo Fernandez, Aaron Krickstein, Barbara Potter et, dernier en date, le numéro un mondial Pete Sampras.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Daniel BLONDET
et Anne VERROUST,
ses parents,
Emile BLONDET,
son frère,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure BLONDET,

née le vendredi 3 mai 1996, à Boulogne-Billancourt.

Julia
est heureuse d'annoncer la naissance de

Guillaume,

à Sèvres, le 1er mai 1996,

chez Suzanne MURILLO
et Bruno PARIS.

Décès

– Emile et Martine Papiernik-Berkhauer,
son fils et sa belle-fille,
Juliette et Yves Sexer,
Elie Papiernik,
Antoine et Madeleine Papiernik,
ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Toute la famille Papiernik,
Les alliés,
Les amis,
ont la douleur d'annoncer la mort, le 30 avril 1996, de

Pesa Chaja BERKHAUER,
née BONK,

veuve de

Motel PAPIERNIK,

mort à Auschwitz,

veuve de

Abram David BERKHAUER.

L'enterrement aura lieu le 6 mai, au cimetière parisien de Bagneux, dans le monument du cercle amical. Rendez-vous à l'entrée principale, à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Les docteurs Julien et Huguette Chebat,
ses enfants,
Le docteur Véronique Moreau et M. Jean-Marc Chebat,
ses petits-enfants,
Simon, Elsa, Géraldine,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Chebat, Menkes, Schaison,
Anne Deglaire,
Et Mlle Chevreau,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Bina CHEBAT,

survenu le 2 mai 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 7 mai, à 10 h 30, au cimetière des Batignolles, Paris-17e.

5, rue Jacquemont,
75017 Paris.

– L'université Paris-Sud,
Les professeurs,
Le personnel administratif,
Et les étudiants en droit, économie et gestion de la faculté Jean-Monnet à Orsay et Sceaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

André COUE,
appariteur,

survenu le 24 avril 1996.

Une bénédiction aura lieu le mardi 7 mai, à 14 h 30, en la chapelle de l'hôpital Antoine-Béclère, rue de la Porte-Trivaux, suivie de l'inhumation, à 15 h 30, au cimetière intercommunal de Clamart (Hauts-de-Seine).

– Jacqueline Duchêne,
sa mère,
Jean-Luc Duchêne et Marie-Noëlle,
Martine et Vincent Balmès,
François et Claude Duchêne,
ses frères et sœur,
Olivier, Claire, Irène et Stanislas,
ses neveux et nièces,
Monique Prinet et Françoise Bourcart,
Jean et Françoise Duchêne,
ses oncle et tantes,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 avril 1996, de

Nicole DUCHÊNE,

à l'âge de cinquante-six ans.

Ils y associent la mémoire de son père, le

docteur Henri DUCHÊNE,
1915-1965.

Un culte sera célébré le lundi 6 mai, à 15 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-6e.

7, rue du Général-de-Castelnau,
75015 Paris.

– Mme Béatrice Guinaudeau,
Cécile, Renaud, Lucas,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Louis GUINAUDEAU,

le 30 avril 1996.

Nous remercions la famille et nos amis qui ont partagé son désir de vie juqu'au bout.

267, rue Pelleport,
33800 Bordeaux.

– Les familles Henry, Vaganay et Bourgeois,
font part du décès survenu le 19 avril, dans sa quatre-vingtième année, à l'hôpital militaire de Lyon, du

médecin général
Paul HENRY (cr),
chirurgien des hôpitaux
d'outre-mer,
ancien conseiller des gouvernements
du Vietnam et de Centrafrique,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques religieuses et les honneurs militaires lui ont été rendus le mardi 23 avril, à Chalamont (Ain).

La générale Henry,
01320 Chalamont.
Famille Vaganay-Henry,
5, rue de Lyon,
01800 Meximieux,
Famille Henry,
17, rue Sadi-Carnot,
77100 Villenoy,
Famille Henry,
27, rue des Œillets,
60000 Beauvais.
Famille Bourgeois,
13, rue de Saint-Just,
60420 Maignelay-Montigny.

– Avignon. Rochefort-du-Gard. Ceyrat (Puy-de-Dôme).

Mme Marcel Khitrick
et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Marcel KHITRICK,
chirurgien-dentiste honoraire,

survenu le 19 avril 1996.
Les obsèques ont été célébrées le 22 avril 1996.

34, avenue Wilson,
63122 Ceyrat.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Le professeur et Mme Philippe Réville,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Tarenne,
Leurs enfants et petit-enfants,
M. et Mme Henry Réville
Et leur fille,
M. et Mme François Mieg,
Leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-François de Andria
Et leurs enfants,
M. Pierre-François Réville (†),
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Daniel RÉVILLE,

survenu à Paris, le 1er mai 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques auront lieu au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le lundi 6 mai, à 11 heures.

« Venez à moi vous tous
qui êtes fatigués et chargés,
et je vous donnerai du repos. »
Matthieu, XI, 28.

Cet avis tient lieu de faire-part.

215, rue de l'Université,
75007 Paris.

– **Les associés et l'ensemble du personnel d'Arthur Andersen,**

ont la très grande tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 2 mai 1996, de

Claude WEILL
et
Philippe LEGRAND.

Tour GAN,
92082 Paris-La Défense Cedex.

Remerciements

– Mme Jean Chatelain
et ses enfants,
très touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié qui leur sont parvenus lors du décès de

M. Jean CHATELAIN,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver là l'expression de leur reconnaissance.

– La famille
remercie vivement les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie après le décès de

Roger RIMBAULT,
dit
Jean-Roger CARROY.

Services religieux

– Une cérémonie religieuse sera organisée à Paris, à la mémoire de

Gilbert ROTGER
et
Bernard Foriel DESTEZET,

en l'église Saint-Léon, 6, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, le samedi 11 mai, à 11 heures.

Avis de messe

– Il est rappelé qu'une messe sera célébrée le mardi 7 mai 1996, à 9 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis du Marais, à l'intention de

Annie DABEZIES,

décédée le 11 avril, à Villespy (Aude).

Anniversaires de décès

– Pour le vingt et unième anniversaire de la mort du

général Jean BREUILLAC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

– Le 6 mai 1975,

Annette DESPRETZ,
née LABBÉ,

nous quittait.

« Aimons-nous les uns les autres »
fut toujours sa pensée.

Ses enfants.

– Il y a quatre ans,

Emmanuel PÉREIRE

mourait.

Ses amis se souviennent.

« Chaque humain possède
une identité égale à la somme
de toutes les autres,
moins la sienne propre. »
Le Livre des anges.

– Il y a dix ans, le 5 mai 1986,

Mme SCHNEYDER-
CHÂU THI BINH

quittait les siens.

Une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée ainsi que pour son époux,

René SCHNEYDER,
administrateur des services civils
d'Indochine.

De la part de leurs enfants.

29 *bis*, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

Anniversaires

– L'école **« La Source »** fête ses cinquante ans, le 1er juin 1996, et recherche les adresses des anciens « Sourciers ».
Ecrivez à

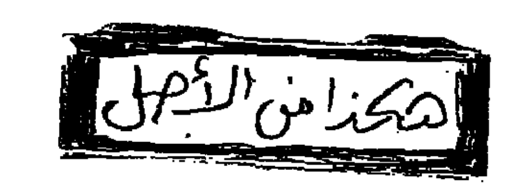
La Source
11, rue Ernest-Renan
92190 Meudon.

Minitel : 46-26-39-91, serveur ATSSEC, taper 5 et Envoi.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



AUJOURD'HUI

SPORTS

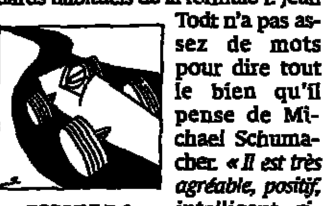
AUTOMOBILISME Le Grand Prix de Saint-Marin, qui doit avoir lieu dimanche 5 mai à Imola, est un rendez-vous important pour les principaux adversaires de Williams-Renault, une semaine seulement après le Grand Prix d'Europe, au Nürburgring, qui avait vu Ferrari, McLaren-Mercedes et même Jordan-Peugeot se rapprocher de l'écurie britannique. ● LA SÉANCE de qualification, samedi 4 mai, devait être décisive. Si Damon Hill et Jacques Villeneuve devaient partir en première ligne, il serait difficile d'empêcher un cavalier seul des Williams-Renault. ● FERRARI, chez qui le charisme de Michael Schumacher mobilise désormais toutes les énergies, souhaite profiter de cette épreuve sur le circuit « Enzo et Dino Ferrari » pour confirmer les progrès de sa voiture. Vendredi 3 mai, Schumacher a réalisé le meilleur temps des essais libres, mais dans des conditions très éloignées de celles de la course.

Michael Schumacher accommode Ferrari à son style

Par ses talents de pilote et sa bonne humeur, le champion du monde allemand a séduit les tifosi autant que l'encadrement de l'équipe italienne, désormais unie autour de lui pour faire progresser une voiture entièrement nouvelle

IMOLA
de notre envoyé spécial

Il en parle comme de l'homme qui a changé leur vie. Quitte à s'égarer dans les fragments d'un discours amoureux, bien éloigné des standards habituels de la formule 1. Jean Todt n'a pas assez de mots pour dire tout le bien qu'il pense de Michael Schumacher. *« Il est très agréable, positif, intelligent, rigoureux, travailleur, agréable humainement, très profond »*, énonce le directeur sportif de Ferrari sans même reprendre son souffle. Et l'on sent bien que cette impressionnante liste n'est pas exhaustive. Qu'il reste encore au double champion du monde allemand une brassée de qualités que Jean Todt se fera un plaisir de révéler à la première occasion. Dans les rangs de l'écurie italienne, c'est comme si l'effet « Schumi » avait tout emporté. Todt n'est pas le seul à avoir succombé au charme.



FORMULE 1

En s'offrant au prix fort les services de Michael Schumacher, Ferrari savait à coup sûr ne pas se tromper. C'était bien le meilleur pilote du moment qui débarquait à Maranello, investi de l'écrasante mission de faire revivre une légende bien malade. Personne n'eût osé émettre le moindre doute sur ses qualités au volant, sur cette étonnante force de travail qu'il verse à chaque fois au bénéfice de l'écurie qui l'emploie.

ENTÊTANTE OBSTINATION

Mais on entendait des mots sur l'arrogance présumée de son caractère, les *involontaires crispations de* son menton en galoche. La presse italienne s'interrogeait à voix haute sur sa capacité à se mettre au diapason des exigeants tifosi. Et voilà qu'en quatre Grands Prix de monumental pilotage et de bonne humeur jamais démentie, il a gagné le pari qu'il s'était fixé à lui-même. Schumacher est comme un poisson dans l'eau dans sa nouvelle équipe. Et l'Italie ferrariste s'apprête à venir chanter sa gloire sur toutes les portions du circuit d'Imola.

Nouvelle surprise. Là où l'on attendrait des accents de triomphe, ou du moins quelques signes de satisfaction, rien ou presque. Michael Schumacher s'engonce dans la modestie. Foin de ce parcours sans aspérités, il se replie vers un discours minimaliste, renvoie à plus tard les espoirs de victoire. *« Nous progressons pas à pas. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire. La voiture est entièrement nouvelle. Il y a beaucoup de domaines où cela ne va pas. Je crois que nous serons vraiment compétitifs au milieu de la saison »*, affirme le pilote allemand, avant d'ajouter : *« Quand j'ai signé le contrat, je connaissais la situation. Je ne suis pas du tout frustré. »*

Entêtante obstination. Il s'applique à refroidir l'enthousiasme qu'a fait naître cette deuxième place arrachée dimanche 28 avril sur le circuit du Nürburgring. A Imola, certains l'avaient déjà désigné vainqueur. Le rêve était si beau. Ce serait sa première victoire pour Ferrari. Il la signerait en Italie, à quelques dizaines de kilomètres de l'usine.

Lui se raccroche aux simples réalités de la formule 1. Son équipe a rencontré depuis le début de la saison des problèmes de boîtes de vitesse. Elle développe pour la première fois de son histoire un moteur V 10, tournant le dos à des décennies de fidélité aux douze cylindres. Techniciens et ingénieurs ont beau faire, ils ont besoin de temps. Et Michael Schumacher ne croit pas aux miracles.

Cette année, Jean Todt décèle une meilleure organisation au sein de la Scuderia. Il en tire argument pour balayer les rumeurs d'une dissension opposant la direction sportive à l'ingénieur anglais John Barnard. Celui-ci a conçu la voiture de son bureau d'études basé en Grande-Bretagne. D'aucuns lui reprocheraient une réussite moyenne. Quoi qu'il en soit, cela ne rejaillit pas sur le travail pendant les Grands Prix. Chacun sait ce qu'il a à faire.

Les risques de dispersion s'amenuisent, car la voiture de Schumacher constitue une obsédante priorité. Eddie Irvine sera l'éternel second du champion du monde. Il se contente de ce rôle d'ombre. Le pilote allemand a réussi à recréer chez Ferrari ce qui faisait sa force chez Benetton : la mobilisation générale d'une équipe autour de lui. Lorsqu'il s'agit de lui, tous les détails comptent. Dans le baquet de sa voiture, il n'y a de place ni pour l'étourderie ni pour l'approximation.

A Imola, Schumacher dispose, au moins pour les essais, d'une nouvelle version du moteur. Cela ne sera sans doute pas suffisant pour combler l'écart avec les Williams-Renault. La semaine dernière encore, elles tournaient une seconde plus vite que les Ferrari. Le champion du monde ne se décourage pas pour autant. Il se rappelle la trajectoire chaotique des voitures anglaises au début de l'année 1994. Avec sa Benetton d'alors, il s'était joué d'Ayrton Senna. Et puis la Williams n'a cessé de s'améliorer.

Aujourd'hui, il semble promettre à la Ferrari la même trajectoire ascendante. A son arrivée à Maranello, il s'était donné deux ans. Deux saisons pleines pour conquérir son troisième titre. Pour redonner à la Scuderia un champion du monde.

Pascal Ceaux

Le Dakar 1997 sera 100 % africain

La 19e édition du Dakar partira de la capitale du Sénégal le 1er janvier 1997 pour y revenir deux semaines plus tard après une boucle qui passera par le Mali, le Niger et la Mauritanie. Le vainqueur de l'épreuve ne devrait plus être le pilote officiel d'une grande marque puisque les organisateurs ont annoncé, vendredi 3 mai, que la course sera réservée aux *« pilotes privés »*. Le nouveau règlement de l'épreuve interdit, en effet, les prototypes aux *« marques, importateurs et* [à] *leurs représentants »*. Afin de *« réduire la part de technologie et* [pour] *resserrer les écarts entre les concurrents »*, les organisateurs ont également décidé que les mécaniciens ne prêteront assistance aux concurrents que tous les deux ou trois jours. Hubert Auriol, organisateur du Dakar, a précisé que ces modifications destinées à faire à nouveau du Dakar une *« véritable course d'endurance »* l'excluraient de fait de la Coupe du monde des rallyes-raids.

Pour assainir ses finances, la Fédération de ski se sépare de sa revue

GRENOBLE
de notre bureau régional

La Fédération française de ski (FFS), qui, depuis les Jeux olympiques d'Albertville en 1992, est confrontée à de graves difficultés financières – son déficit cumulé avoisinerait les 27 millions de francs –, dues notamment à la chute de ses adhérents (de un million en 1987 à 400 000 en 1995), pourrait atteindre l'équilibre financier pour l'exercice 1995-1996. Paradoxalement, c'est cette période plutôt faste, marquée par les succès de Luc Alphand et de Sébastien Amiez, vainqueurs, respectivement, des coupes du monde de descente et de slalom, qui a été choisie par le président de la FFS, Bernard Chevallier, pour vendre le magazine fédéral *Ski français*.

L'éditeur grenoblois Didier-Richard, spécialisé dans la réalisation de guides de randonnées, de cartes et de livres de montagne, a signé, jeudi 2 mai, un protocole d'accord avec la Fédération. Un audit devrait fixer prochainement la valeur de ce titre et de ses suppléments, *Grand Ski, Ski tests et Ski français junior*, qui réalisent un chiffre d'affaires annuel de 8 millions de francs. La cession de ce *« bijou de famille »*, selon l'expression utilisée par un élu fédéral – Publiski, qui édite ce magazine, est une filiale à 100 % de la FFS – devrait rapporter à la Fédération entre 3 et 4 millions de francs. Mais surtout, elle permettra à son président, aux commandes depuis 1987, d'offrir deux ans avant la prochaine échéance fédérale, qui s'annonce difficile pour lui, des comptes assainis et l'image d'un bon gestionnaire.

Le magazine alpin, malgré la qualité de son équipe rédactionnelle, connaissait des difficultés financières. Une décision *« malencontreuse »*, selon le « patron » du comité lyonnais de la FFS, Alain Le Corno, prise en 1995 lors du congrès de Valence par Bernard Chevallier pour faire admettre aux dirigeants fédéraux une importante augmentation de la licence et l'abandon du couple licence-abonnement à *Ski français*, mis en place lors du lancement du journal en 1969, avait privé le magazine d'environ 28 000 destinataires. Seules 2 600 personnes avaient accepté de s'abonner volontairement. Dès lors, l'existence de ce journal, distribué également dans les kiosques à dix mille exemplaires, était gravement menacée. L'accord intervenu avec le PDG de Didier-Richard, Denis Bonzy, prévoit que *Ski français* restera *« un support de la communication fédérale »*, mais sous une forme très nettement amoindrie.

En effet, le journal, contraint d'étendre son public, devra s'ouvrir à d'autres activités sportives pratiquées elles aussi en montagne. *« Cette formule, qui est obligatoire, se fera nécessairement au détriment des « petits sports » comme le biathlon, le combiné nordique ou le saut à ski, qui jusqu'alors trouvaient leur place dans ce journal »*, explique Gilles Chappaz, rédacteur en chef, qui n'accompagnera pas la nouvelle formule.

La vente « forcée » de ce titre, menée au pas de charge par le président de la FFS, n'est pas du goût d'une partie des licenciés. Ceux-ci dénoncent l'*« incohérence »* d'une décision qui va priver très vite la Fédération d'un puissant moyen de communication et qui l'obligera, peut-être dans quelques années, à relancer une publication qui lui sera propre.

Claude Francillon

Limoges accompagnera Pau-Orthez en Euroligue de basket-ball

GRÂCE À SA VICTOIRE à domicile sur Levallois (95-79), vendredi 3 mai *lors de la dernière journée du championnat régulier, Limoges a obtenu* la deuxième place qualificative pour l'Euroligue 1996-1997 au détriment des basketteurs villeurbannais, pourtant victorieux à Evreux (84-73). Limoges sauve sa saison en devenant le deuxième représentant français, avec Pau-Orthez, dans la nouvelle formule du championnat d'Europe. Pour sa deuxième saison dans l'élite, Nancy s'est qualifié pour les quarts de finale des play-off. Le club lorrain rencontrera Pau-Orthez. PSG-Racing, Levallois et Dijon rencontreront respectivement Antibes, Villeurbanne et Limoges. Montpellier, qui termine 9e, jouera la Coupe Korac. Gravelines, 16e, est relégué en Pro B, sous réserve que les dossiers financiers de Lyon et Montpellier soient acceptés par la Ligue.

■ **FOOTBALL : la Fédération internationale de football (FIFA) a rejeté l'hypothèse d'une organisation commune de la Coupe du monde de 2002** par le Japon et la Corée du Sud. Alors que les deux pays se sont portés séparément candidats à l'organisation de cette épreuve, les huit représentants de l'Union européenne de football (UEFA) au comité exécutif de la FIFA avaient recommandé, le 19 avril, le rapprochement des deux dossiers. Le porte-parole de la FIFA, Andreas Herren, a expliqué, vendredi 3 mai, que les problèmes de logistique que soulèverait une telle formule seraient insolubles. En outre, il aurait fallu modifier le règlement de la FIFA, qui n'autorise pas le partage d'une Coupe du monde entre plusieurs Etats. C'est le 1er juin que la FIFA doit trancher entre les deux candidatures. – *(Reuter, AFP.)*

■ **HOCKEY SUR GLACE : le Canada et la République tchèque s'affronteront**, dimanche 5 mai, en finale du mondial A. Le Canada s'est qualifié difficilement, vendredi 3 mai à Vienne, en battant la Russie à l'issue des tirs au but (3 à 2) après avoir été tenu en échec, 2 à 2, à la fin du temps réglementaire. La République tchèque s'est en revanche facilement imposée face aux Etats-Unis, 5 buts à 0. Les Etats-Unis devaient rencontrer la Russie pour la troisième place, samedi 4 avril. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : la demi-finale de la Coupe Davis entre la France et l'Italie** aura lieu du 20 au 22 septembre à Nantes sur surface rapide. La demi-finale de la Fed Cup entre la France et l'Espagne se déroulera, quant à elle, les 13 et 14 juillet à Bayonne, également sur surface rapide.

■ **VOILE : le navigateur Henk de Velde a échoué dans sa tentative** de battre le record du tour du monde à la voile en solitaire sans escale, détenu depuis 1992 par le Français Titouan Lamazou en 109 jours et 8 heures. Vendredi 3 mai, au 109e jour de navigation, le catamaran *C 1000* du Néerlandais se trouvait encore à la hauteur du détroit de Gibraltar, soit encore à plus de 700 milles de la ligne fictive d'arrivée, reliant le cap Lizard (Cornouailles britannique) à l'île d'Ouessant (France). – *(AFP.)*

Les karatékas bosniaques rêvent de combats pacifiques

DANS LE DEUX-PIÈCES en sous-sol du 17e arrondissement règne un joyeux chambard. Entre deux appels sur son portable, Sadija Ombasic s'essuie les mains sur sa jupe et file dans la cuisine pour réchauffer 10 kilos de haricots verts. Dans un brouhaha de conversations sur fond de rock ex-yougoslave, cette longue femme, responsable des écoles bosniaques de Paris et installée en France depuis près de trente ans, s'efforce de rassasier la vingtaine de karatékas bosniaques en visite à Paris pour les championnats d'Europe (jusqu'au 5 mai à Coubertin). Les liens de Sadija avec sa patrie d'origine s'étaient distendus.

Un compagnon français, leur petit garçon, et un amour immodéré pour la culture hexagonale suffisaient à sa vie : *« Même si je retournais régulièrement voir ma famille aux vacances. »* Elle a reçu la guerre, débutée au printemps 1991, en pleine face. A son fils alors âgé de sept ans, elle a commencé à enseigner le serbo-croate. *« Et il se défend »*, dit-elle radieuse. Sadija Ombasic traite les gaillards et les trois jeunes filles entassés dans son salon comme ses propres enfants. Elle ne connaissait pas la plupart d'entre eux : *« L'ambassade de Bosnie-Herzégovine m'a appelée en décembre car quelques-uns participaient aux championnats d'Europe universitaires à Nantes et voulaient s'arrêter à Paris, je les ai hébergés. »*

Cette fois, ils ont amené du renfort grâce aux billets d'avion financés par les subventions du gouvernement. Pour le reste, celle qu'ils appellent « Maman Sadija » s'est débrouillée. *« Ils sont trop nombreux pour loger chez moi, mais grâce à l'organisation Solidarité Bosnie-Herzégovine et à quelques particuliers généreux, on leur a trouvé un petit hôtel et je leur fais la cuisine. »*

Dans un va-et-vient incessant, les karatékas célèbrent leur première escapade en tant qu'équipe nationale. Sans grande prétention : *« Trois ou quatre médailles avec de la chance »*, plaisantent-ils. L'équipe masculine s'est classée huitième aux derniers championnats d'Europe à Helsinki. Ils savent que la guerre a volé ses stars du sport à la Bosnie-Herzégovine. Qu'importe ! Ils ont tiré un trait sur le passé.

UNE ÉCOLE DE DIGNITÉ

Merita Tiric, elle, n'a plus rien à perdre. Cet énergique bout de femme de vingt-neuf ans lève, dans un anglais impeccable, un voile pudique sur sa vie de sportive sacrifiée et son accession à la fonction bénévole d'entraîneur national des féminines de Bosnie-Herzégovine. Encore cinq examens à passer et elle pourra pratiquer la médecine générale, à moins qu'elle n'opte pour une spécialisation. *« Sans la guerre, j'exercerais déjà mon métier, mais j'ai mes diplômes de karaté et j'étais la meilleure Bosniaque. »* En 1994, elle a renoncé, fatiguée de zigzaguer entre les tirs sur 8 kilomètres pour rejoindre chaque jour son lieu d'entraînement à Sarajevo : *« Même si on s'habitue, la nourriture était si rare qu'il était devenu impossible de rester en forme. On ne peut pas vivre de riz, de haricots et d'oignons. »*

Bien trop fière pour avouer des regrets, elle dit son bonheur d'avoir amené trois filles jusqu'à Paris. Même si elles n'ont pas la moindre chance de podium : *« Elles doivent se frotter à la compétition étrangère pour apprendre et comprendre comment travailler. »* Merita avoue remplir son rôle d'entraîneur de manière très stricte. Pour elle, le karaté est une forme d'éducation, une école de dignité.

Les heures passées dans les hôpitaux de fortune pour transporter les blessés de guerre, les soigner à la poudre de perlimpinpin ou apposer sur les chairs sanguinolentes de dérisoires bandages l'ont endurcie. Ses élèves, qui n'ont pas vingt ans, préfèrent oublier. Les garçons semblent tout aussi « amnésiques ». Pressés par Suad Cupina, ex-entraîneur national yougoslave et ancien du commandement pour la défense de la ville de Mostar, ils finissent par retrousser leur pantalon ou dénuder une épaule pour découvrir les traces visibles d'un combat dont ils ne tirent aucune gloire.

« Nous qualifier de soldats volontaires est risible, disent-ils. *Nous avons pris les armes parce qu'il le fallait. Des gens courageux, des ouvriers, des étudiants, des profs ou des médecins se sont unis et organisés pour se défendre contre l'agresseur. »* Ils viennent de Bihac, Gorazde, Mostar, Tuzla ou Zenica. Ils ont combattu pour leur indépendance. Aucun n'a échappé aux effets des raids aériens ou des snipers. *« Le karaté nous a aidés à survivre, même s'il ne sert à rien face aux fusils*, affirment-ils. *Pas besoin d'installations sophistiquées, on s'entraînait dans les caves, on avait du temps libre lorsqu'on n'était pas sur les lignes de combat. Notre discipline nous a habitués à réfléchir vite, à mieux gérer les situations de stress intense. »*

Au hasard des compétitions internationales, ils croisent des ex-compatriotes. *« La plupart de leurs entraîneurs ont été mes élèves*, dit Suad Cupina, *c'est moi qui les ai reçus à leurs examens de karaté. C'est une situation bizarre mais pas trop gênante dans un contexte sportif. » « On a laissé la haine au vestiaire*, renchérit Ramiz Micivoda, *un compétiteur aux jambes couturées. Si je rencontre un jour un Serbe sur un tatami, j'aimerais le battre à la régulière. »*

Lentement, ils se reconstruisent. Comme leur pays. Leur hôtesse, Sadija, les y encourage. Sur la porte de sa maison, elle a peint, dans un style naïf, sa ville de Mostar qu'une rivière scinde en deux parties : croate et bosniaque. *« On avait détruit le vieux pont*, dit-elle, *moi je l'ai rebâti. »* Et les karatékas se prennent à rêver à une vraie vie de sportif : *« Nous avons demandé à notre fédération de poser la candidature de Sarajevo pour l'organisation d'un championnat d'Europe*, disent-ils. *Il ne nous manque que cinq tatamis. »*

Patricia Jolly

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

15e et dernier tour retour

Strasbourg - Cholet	87-65
Evreux - Villeurbanne	73-84
Limoges - Levallois	95-79
Besançon - Dijon	90-87
Gravelines - Pau-Orthez	59-65
Lyon - Antibes	78-85
Le Mans - Montpellier	88-75
PSG-Racing - Nancy	88-85

Classement : 1. Pau-Orthez, 57 pts ; 2. Limoges (+ 14), 55 ; 3. Villeurbanne (– 14), 55 ; 4. Antibes, 51 ; 5. PSG-Racing, 47 ; 6. Levallois (+ 11), 46 ; 7. Dijon (– 11), 46 ; 8. Nancy, 45 ; 9. Montpellier, 44 ; 10. Evreux, 42 ; 11. Strasbourg (+ 3), 40 ; 12. Le Mans (– 3), 40 ; 13. Cholet (+ 26), 39 ; 14. Besançon (– 26), 39 ; 15. Lyon, 38 ; 16. Gravelines, 36.

Les quarts de finale, qui auront lieu les 7, 9 et éventuellement 11 mai, sont les suivants :
Nancy (8e) - Pau-Orthez (1er)
PSG-Racing (5e) - Antibes (4e)
Levallois (6e) - Villeurbanne (3e)
Dijon (7e) - Limoges (2e)

(Match aller dans la salle du club le moins bien classé, retour et belle éventuelle dans la salle du mieux classé)

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

39e journée

Marseille - Valence	2-2
Poitiers - Charleville	2-1
Nancy - Sochaux	2-0
Lorient - Le Mans	3-0
Alès - Epinal	0-0
Laval - Angers	2-1
Mulhouse - Louhans-Cuiseaux	3-2
Toulouse - Amiens	2-2
Caen - Perpignan	2-0
Red Star - Niort	0-1
Dunkerque - Châteauroux	2-0

Classement : 1. Marseille, 74 pts ; 2. Caen, 72 ; 3. Nancy, 70 ; 4. Laval, 66 ; 5. Châteauroux, 60 ; 6. Red Star, 58 ; 7. Sochaux, 58 ; 8. Le Mans, 58 ; 9. Toulouse, 57 ; 10. Perpignan, 57 ; 11. Lorient, 52 ; 12. Louhans-Cuiseaux, 51 ; 13. Mulhouse, 50 ; 14. Amiens, 48 ; 15. Valence, 45 ; 16. Niort, 44 ; 17. Poitiers, 43 ; 18. Epinal, 42 ; 19. Dunkerque, 40 ; 20. Charleville, 39 ; 21. Angers, 36 ; 22. Alès, 23

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE A

Demi-finales

Rép. tchèque - Etats-Unis	5-0
Canada - Russie	2-2

(Canada vainqueur, 3 tirs au but à 2)

Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT et PDG de RTL

« Albert Frère et le gouvernement luxembourgeois sont les garants des intérêts français dans la CLT »

Les différents accords conclus dans le domaine de la télévision numérique associent Canal Plus, Bertelsmann, Havas et Rupert Murdoch en Allemagne et France Télévision, M 6, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) en France. La CLT a décidé de fusionner ses activités audiovisuelles avec celles de Bertelsmann. Ce rapprochement fait craindre à des membres du gouvernement que la France ne perde les *« intérêts qui sont les siens au sein de la CLT »*. En outre, des opérateurs comme Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, reprochent au nouveau géant, Bertelsmann-CLT, de faire passer les fréquences radio (Fun, RTL et RTL2) du groupe luxembourgeois sous pavillon allemand. Dans un entretien accordé au *Monde*, Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT depuis 1980 et PDG de RTL, répond à ces questions.

« Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'est récemment inquiété de la future fusion entre les activités audiovisuelles de Bertelsmann et de la CLT en indiquant que la France tenait *« à conserver les intérêts qui sont les siens »* au sein du groupe. Cette inquiétude est-elle fondée ?

– Il me semble surtout indispensable de raisonner en termes européens et non franco-français. Je n'ai cessé de répéter que cet accord entre la CLT et Bertelsmann doit être considéré dans une perspective européenne : on ne peut nier que les deux partenaires le soient. Après l'alliance entre Rupert Murdoch, Bertelsmann, Havas et Canal Plus, conclue dans des conditions déplaisantes pour la CLT, on aurait pu imaginer que le capital de cette dernière s'ouvre à des groupes américains. Les prétendants étaient nombreux. Mais nous sommes restés européens. Cela me paraît fondamental.

– Pierre Lescure a évoqué dans ces colonnes une « coalition d'intérêts francophones dirigé contre un opérateur français » en parlant du projet Télévision par satellite (TPS), alliant TF1, France Télévision et la CLT (*Le Monde* du 27 avril). Qu'en pensez-vous ?

– Notre participation à un bouquet numérique alternatif en France ne traduit nullement une hostilité à l'égard de Canal Plus. Cela correspond à une saine concurrence : cela aussi, c'est l'Europe. Il est bon qu'y coexistent des alliances diverses.

» On aurait pu envisager un bouquet unique en France mais la mentalité de Canal Plus est assez exclusive : ils s'attribuent, de façon plus ou moins consciente et au moins pour certains de leurs dirigeants, le monopole de la télévision à péage en France. Quand nous avons discuté avec Canal Plus, on ne nous a offert qu'une participation financière de 25 % à Canalsatellite, sur la base d'une valorisation de 5 milliards de francs – ce qui était énorme –, avec un ou deux programmes intégrés au bouquet. C'était inacceptable pour nous.

» Les deux marchés européens les plus porteurs si on met à part la Grande-Bretagne – l'Allemagne et la France – devraient donc voir coexister deux bouquets. C'est aussi le cas en Espagne, où Antena 3 envisage de développer un projet différent de celui de Canal Plus.

– La CLT et Canal Plus ont le même actionnaire, Havas. Est-ce compatible, compte-tenu des accords passés de part et d'autre ?

– Le problème d'Havas, qui est d'ailleurs chronique, est qu'il dispose de parts d'égale importance dans des entreprises qui ont toute deux des projets de développement, Canal Plus et la CLT. Il lui faut donc éviter de faire le grand écart et essayer de résoudre cette contradiction. Havas l'a d'ailleurs tenté l'hiver dernier avec le soutien de Bertelsmann en offrant 18 milliards de francs à Albert Frère pour le contrôle de la CLT. Mais Albert Frère et sa société, le Groupe Bruxelles-Lambert (GBL), dont on dit depuis 1982 qu'ils sont vendeurs, ne le sont pas. De surcroît, cette offre se heurtait à deux obstacles.

» Le premier, c'est que sa participation dans la CLT et dans la communication est d'ordre stratégique pour Albert Frère. Le deuxième, c'est que le Luxembourg est très sensible aux équilibres géopolitiques dans la CLT. S'il est très désireux de travailler en toute confiance avec ses deux grands voisins, allemand et français, la présence d'un groupe comme GBL au sein de la CLT est pour lui un ferment d'équilibre : elle y représente le Benelux.

» Enfin, j'affirme que GBL a toujours eu le souci des intérêts français au sein de la CLT. Ses dirigeants, et Albert Frère le premier, sont les plus français des Belges. Ils sont très attachés à la France et à sa culture. Je comprends la vigilance du gouvernement français mais je suis tout à fait serein : notre actionnaire belge – Albert Frère – est certainement, de tous les groupes européens, le plus sensible à la francité.

» La vigilance n'empêche d'ailleurs pas l'intérêt. Le gouvernement français a démontré son souci de ne pas voir la CLT marginalisée, après l'accord conclu entre Murdoch, Bertelsmann et Canal Plus. D'où notre alliance avec TF 1 et le service public audiovisuel dans le cadre de TPS. Rien ne serait donc plus dangereux que de faire croire que la CLT est sous contrôle allemand.

– Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, s'étonne dans la lettre confidentielle « Actuamédia » du 22 avril, du fait que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ne se préoccupe pas « qu'une société étrangère puisse sans autre forme qu'un simple communiqué prendre en France, en quelque sorte, le contrôle des 900 fréquences » de la CLT en France (RTL, Fun Radio, M 6, RTL TV, etc.) Qu'en pensez-vous ?

– Je le répète : Albert Frère et le gouvernement luxembourgeois sont les garants des intérêts français dans la CLT. Après avoir diabolisé Rupert Murdoch, il ne faudrait pas en venir à diaboliser Bertelsmann ! Il y a là une véritable campagne d'intoxication.

» Il n'est pas question que Bertelsmann mette la main sur les activités que la CLT a en France. J'ai d'ailleurs la ferme intention de proposer à nos actionnaires des développements en France. Nous sommes satisfaits du développement de M 6 : nous voulons, en liaison avec la Lyonnaise des eaux, partenaire exemplaire, en faire un véritable groupe audiovisuel français, dans le numérique et en dehors du numérique. Nous allons aussi continuer à nous développer en radio : j'entends pousser la présence des radios de la CLT en France, où nous n'avons pas atteint notre seuil de concentration.

» Grâce à notre participation dans Infogrammes et Inphonie, nous avons également le projet de devenir le premier groupe *on line*. Enfin, si la presse n'est pas une de nos priorités depuis la vente de *Télé-Star* et de *Top santé*, je reste à l'affût de toute proposition, de tout ce qui nous renforce en France. De même, la CLT n'a pas du tout l'intention d'être inerte en Allemagne.

» Bertelsmann participe à notre conseil d'administration depuis une dizaine d'années : je peux vous affirmer qu'il n'y a jamais eu de sa part l'idée de s'immiscer dans RTL par exemple. Or RTL est à la fois le cœur de cible de la CLT en France et un sanctuaire : géré de Paris, par des équipes françaises, dirigé par Philippe Labro et moi-même, qui avons une réelle tradition d'indépendance.

» C'est la preuve que nous avons réussi à concilier participation à un groupe européen et identité française. Il faut se faire à l'idée de ce qu'est un groupe européen : c'est une mise en commun de moyens pour l'ensemble de l'Europe. Enfin, il ne faut pas oublier que ces deux bouquets diffusés par satellite seront reçus dans toute l'Europe : c'est donc aussi une chance pour la francophonie. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé

Réorganisation de la tête de la CLT

Albert Frère, le financier belge, réorganise ses participations avant la fusion avec le groupe allemand Bertelsmann. Le conseil d'administration d'Electrafina, holding de tête de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), contrôlée à 46,6 % par le Groupe Bruxelles Lambert dont le patron est Albert Frère, a approuvé, vendredi 3 mai, l'acquisition de 35 % du capital de la Compagnie luxembourgeoise multimédias (CLMM). Désormais, avec 60 % des parts, Electrafina devient l'actionnaire majoritaire de la CLMM devant Havas, détenteur de 40 % des actions (*Le Monde* du 26 avril). La CLMM contrôle directement 51,6 % du capital d'Audiofina, qui détient aujourd'hui 97 % de la CLT.

■ PRESSE : la diffusion du quotidien régional *Le Télégramme de Brest* a progressé de 2,45 % en 1995. Le tirage moyen du quotidien, diffusé dans le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor, a été de 215 326 exemplaires et sa moyenne de diffusion totale de 194 112 numéros. Le directeur général du quotidien, Edouard Coudurier, assure qu'il s'agit *« du meilleur résultat depuis 1977 »*, avant d'indiquer que la diffusion du journal était principalement assurée par le portage à domicile (125 000 exemplaires). Selon M. Coudurier, le quotidien a *« investi 100 millions de francs en trois ans, en majorité par autofinancement dans le marketing, le développement des moyens rédactionnels et l'amélioration des techniques de fabrication »*.

■ TÉLÉVISION : la Fédération française des agences de presse (FFAP) et le Satev, syndicat représentant les agences de presse télévisée, se sont déclarés, vendredi 3 mai, *« stupéfaits »* par les déclarations de l'animateur Jean-Luc Delarue, *« tendant à faire croire que des marges bénéficiaires de plusieurs dizaines de millions de francs seraient habituelles dans le secteur de la production télévisée »* (*Le Monde* du 4 mai). Les responsables de ces deux organisations dénoncent *« la disparité des conditions commerciales imposées aux uns, accordées aux autres, par certains diffuseurs »* et constatent que *« l'information télévisée est manifestement sous-payée aux agences de presse alors que d'autres types d'émissions se targuant d'informer, sont, elles, visiblement surfacturées »*.

■ CABLE : au 31 mars, 1 357 853 foyers français étaient abonnés à un service de base d'au moins quinze chaînes du câble, soit une légère progression par rapport au mois précédent (1 344 473), selon les chiffres de l'Association des villes câblées (Avica) publiés vendredi 3 mai. En incluant toutes les formes d'abonnement collectif, 1,9 million de foyers étaient raccordés à un réseau câblé, soit un taux de pénétration de 30,71 %. La progression du câble en cumul sur douze mois est de 15,32 %.

SCIENCES

Les glaneurs d'informations sur Internet se perfectionnent

SAN FRANCISCO
correspondance

Les moteurs de recherche sont aux cybernautes ce que les points d'eau sont aux nomades du désert. Indispensables à la survie, ils sont des lieux de passage forcé. Les publicitaires l'ont bien compris, qui paient des fortunes pour obtenir quelques millimètres carrés sur les pages de ces sites qui sont chaque jour consultées par des millions de personnes. Et les financiers de Wall Street leur ont emboîté le pas en faisant des ponts d'or à chacune de ces entreprises quand elles décident de s'offrir en Bourse.



Tous ces glaneurs se présentent comme des instruments permettant aux usagers de trouver ce qu'ils cherchent. Mais aucun d'entre eux ne parvient à répondre avec la même qualité aux trois fonctions qui sont leur raison d'être : localiser les sites à la demande, les classer pour mettre un peu d'ordre dans le chaos, évaluer leurs qualités et/ou leur pertinence par rapport à une question déterminée. Chercher une information sur Internet, c'est bien pis que de fourrager une botte de foin pour y trouver une aiguille. Cela ressemble plutôt à la quête d'une amibe dans les chutes du Niagara.

LE PILLAGE À L'HONNEUR

Seule solution : consulter plusieurs glaneurs. Mais c'est fastidieux et cela prend du temps. Alors, dans la pratique, les usagers s'habituent à l'un ou l'autre, deux dans le meilleur des cas, et s'appuient alternativement sur l'effort de classification de Yahoo, la vitesse d'exécution d'AltaVista ou la qualité des évaluations d'Excite. Du bricolage.

Plutôt que de s'engager dans la bataille de la puissance (ordinateurs dopés, logiciels surdoués, bandes passantes généreuses), une nouvelle stratégie se fait jour, qui table sur l'astuce, la paresse et le pillage. Des programmes très simples (l'un d'entre eux a été conçu et réalisé en deux jours) se contentent d'aller interroger les bases de données des autres.

Leur valeur ajoutée tient au fait qu'ils en consultent plusieurs d'un coup et peuvent présenter les réponses de manière simultanée. Avec All4one, l'usager pose sa question une seule fois, et le programme la transmet à quatre des principaux moteurs de recherche : Yahoo, Lycos, AltaVista et WebCrawler. Les résultats obtenus par chacun apparaissent dans une portion de l'écran (il faut Netscape 2 0), que l'usager peut agrandir ou réduire en fonction de son intérêt.

MetaCrawler, qui s'alimente de huit sources différentes, présente les résultats sous forme de liste unique. Il permet de poser des questions relativement sophistiquées et a le grand mérite de combiner les évaluations faites par les différents moteurs de recherche quant à la pertinence des sites trouvés par rapport à la question posée. L'effort technique a beaucoup plus porté sur le tri que sur la recherche elle-même, qui est entièrement laissée aux autres.

Les partisans de cette formule qualifient ces nouveaux engins de méta-glaneurs *(meta search engines)* et ses adversaires de para-sites. Il leur est reproché de piller le travail des autres. Et certains analystes s'inquiètent en outre du manque à gagner pour les publicitaires. All4one, qui se contente d'offrir l'accès simultané aux moteurs de recherche traditionnels, garde la publicité des sites dont il utilise l'information. Mais la coexistence de quatre fenêtres sur le même écran réduit considérablement la surface d'affichage. MetaCrawler, dans la mesure où il soumet les résultats obtenus à un traitement qui lui est propre et les présente sous forme de liste unique, élimine bien évidemment toute publicité.

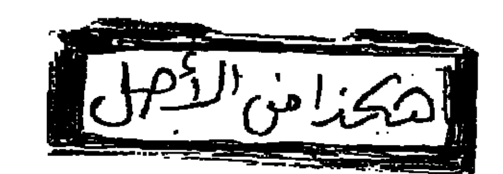
Quelles que soient les protestations, les méta-glaneurs sont appelés à avoir beaucoup de succès pour la simple raison qu'ils sont utiles. Réponse intelligente au débordement de l'information, ils permettent de pêcher tous azimuts dans un univers à multiples dimensions. Qu'ils soient simples et posent des problèmes aux publicitaires ne peut, aux yeux de bien des cybernautes, que contribuer à leur charme.

Francis Pisani
<fpisani@aol.com>

★ MetaCrawler :<http ://www.metacrawler.com/>
All4one :<http ://easypage.com/all4one/>

Des aides pour internautes

Le constructeur informatique américain Digital Equipment a annoncé jeudi 2 mai qu'il allait lancer une famille de logiciels destinés à aider les internautes à se connecter sur Internet et à y rechercher de l'information. Les nouveaux produits seront commercialisés sous le nom d'AltaVista, le glaneur que l'entreprise propose déjà (*Le Monde* du 23 mars) et qui rencontre un certain succès face à ses concurrents (Lycos, Yahoo, Open Text, WebCrawler...). *« Les logiciels de connexion différencieront et entraîneront l'ensemble de l'activité informatique de Digital Equipment »*, a déclaré le vice-président de la société, Ilene Lang. C'est dire l'importance que prennent les outils de navigation sur le réseau. A côté de la bataille sur les glaneurs, celle qui oppose Nestcape et Microsoft sur les navigateurs se poursuit. La croissance exponentielle d'Internet rend critique l'optimisation des outils permettant d'accéder avec rapidité et précision aux informations qu'il contient.



L'art et la manière des jardins suspendus

Choix des essences et régularité des soins sont les clés de la réussite pour transformer balcon ou terrasse en îlot de verdure



DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

MÊME SI le rêve secret de chacun est de posséder un jour sa maison, son jardin, de vivre dans un royaume qui le protégerait du monde extérieur et des miasmes de la ville, qu'il modèlerait selon ses voeux, le plantant d'arbres, de fleurs et de légumes, de nombreux citadins doivent se contenter des quelques rebords de fenêtres d'un habitat collectif. Au mieux, d'un balcon ou d'une terrasse. En ville, ce sont des privilèges convoités qui font grimper le prix des loyers.

Il y a quelques années encore, les grandes cités françaises étaient plus vertes au sol que près des toits. Aujourd'hui, bien qu'il y ait encore de grands progrès à faire dans ce domaine, la verdure gagne sur le béton, et il n'est pas rare d'apercevoir en plein Paris des terrasses « babyloniennes », croulant sous la végétation. Des étages supérieurs du *Monde*, rue Claude-Bernard, on aperçoit quelques jardins coincés entre de hauts immeubles anciens, des terrasses et des balcons où s'entrelacent des espèces visiblement accumulées pour leur beauté davantage que disposées selon un schéma préétabli. Avouons-le, ces minijardins-là ont notre préférence. Glycines, lilas, rosiers, bambous, plantes pérennes et annuelles, persistants et caducs y poussent un peu comme ils veulent et donnent un air agreste à ces plantations en bacs qui remplacent dans le coeur de ceux qui les soignent les grands espaces auxquels ils aspirent.

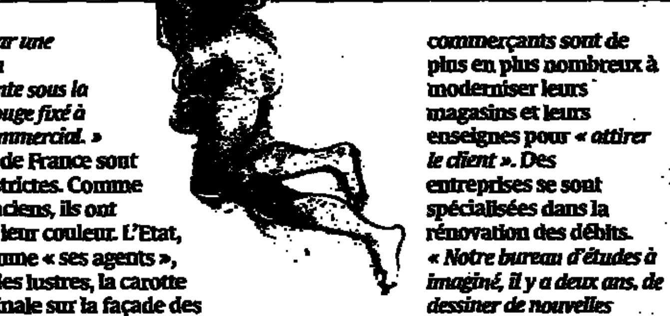
SOLUTION DE FACILITÉ

Installer quelques jardinières sur un rebord de fenêtre n'est ni coûteux ni difficile, mais il faut éviter à tout prix la solution de facilité qui consiste à y aligner des géraniums comme à la parade. Les marchands de fleurs sauront conseiller des mélanges de couleurs, de fleurs et de feuillages, de plantes érigées, retombantes, grimpantes ou odorantes qui apporteront un peu de naturel là où la nature manque tant.

S'attaquer à une terrasse est déjà beaucoup plus délicat et surtout beaucoup plus coûteux. Il faut d'abord s'assurer auprès du syndic qu'elle peut supporter le poids représenté par les récipients, les plantes, la terre et l'eau d'arrosage... et vérifier que le sol est étanche. Ensuite prendre en considération son exposition et la vue qu'on peut y embrasser du regard.

Il faut malheureusement souvent choisir entre voir et être vu, ne rien voir et être à l'abri des regards. Il est parfois utile d'installer des claustras ou des panneaux de bois tressés. De grâce, oublions une fois pour toutes les tuyas, cyprès et autres résineux impossibles à tailler du côté du vide, tristes, et qui contraignent à des soins attentifs pour être à peu près regardables. Préférons les mélanges d'arbustes à fleurs et de persistants. Plantés tout autour, ils laisseront le centre de la terrasse libre pour installer les « commodités de la conversation » chères à Molière.

L'avantage des bacs individuels (50 cm en tout sens est un minimum) est qu'ils permettent de remodeler le plan du jardin suspendu selon l'humeur du jardinier, de planter peu à peu en fonction de ses moyens et du temps dont on dispose. Leur inconvénient par rapport aux grands réceptacles collectifs est qu'ils nécessitent des arrosages plus fréquents encore. Lorsqu'on se lance dans la plantation d'une terrasse, il faut se garder de considérer les végétaux comme un ornement, une sorte de statuaire végétale figée. Et profiter des microclimats qui règnent au coeur des grandes villes.



C'est ainsi qu'à Paris oliviers, lauriers-roses, mimosas, jasmins et passiflores poussent sans dommage ; que les grands fuchsias, les hortensias, camélias, palmiers et rosiers de banks croissent et fleurissent admirablement ; de même que les cordylines et autres agaves, et opuntias. En fait, les plus belles terrasses, les plus beaux balcons sont ceux qui sont plantés avec une totale liberté, devenant ainsi un véritable fouillis de plantes et marquant bien l'alternance des quatre saisons des climats tempérés.

CHOC DES COULEURS

Accumulation amoureuse d'arbustes, de lianes, de fleurs que l'on a envie de contempler, de toucher, de sentir. Le contraire de ce qui est généralement proposé par les entreprises spécialisées qui aménagent ces espaces dans les immeubles de bureaux, comme on peut malheureusement le constater sur les terrasses et la cour d'entrée du nouveau siège du *Monde*, alignement géométrique de sculptures végétales inertes et tristes : le symbole même du jardin raide comme un passe-lacet.

Les jardiniers ne devraient jamais craindre le choc des couleurs et des volumes. Ce qu'ils doivent redouter, c'est la mauvaise qualité des terreaux, des bacs et des pots vendus le plus fréquemment. Or la croissance des plantes hors sol dépend directement des soins qu'on leur accorde : elles sont suspendues au tuyau d'arrosage et aux engrais. Par expérience personnelle, on ne saurait trop faire confiance aux supports de culture concoctés par la marque Or Brun, qui a su développer une gamme remarquable de terres adaptées à de nombreuses plantes.

Quant aux contenants, nous ne saurions trop conseiller aux bricoleurs de les fabriquer eux-mêmes en copiant les anciens bacs de bois utilisés dans les orangeries ou de choisir de simples bacs en amiante ciment fin, autrement plus sobres que les horreurs en béton gravillonné dont le poids est aussi lourd que le prix. Et il faudra impérativement, si l'on doit s'éloigner, ne serait-ce que quelques jours dès le printemps, investir dans une centrale d'arrosage automatisé (environ 1 000 francs). Car une terrasse peut succomber en une semaine si le soleil est au rendez-vous.

Alain Lompech

Carottes lumineuses

Les campagnes antitabac ont rendu certains fumeurs honteux. Chassés des avions et de presque toutes les voitures de la SNCF, prisonniers d'un milieu devenu hostile, ils osent à peine avouer leur vice.
Heureusement, l'air libre ne leur est pas encore interdit. Dans la rue, ils peuvent utiliser le briquet, ils peuvent aussi chercher leurs ports, leurs lieux de ravitaillement, ces points névralgiques signalés par un « phare » rouge.
L'enseigne, la célèbre carotte, indique la présence du bureau de tabac, annonce les comptoirs garnis de paquets multicolores. Un signe de reconnaissance utile et obligatoire. Comme le rappelle un texte paru au *Bulletin officiel des impôts* en octobre 1990 : *« La signalisation des débits de tabac se caractérise par une enseigne spécifique, la carotte... Elle se présente sous la forme d'un losange rouge fixé à l'extérieur du local commercial. »*
Les 36 000 buralistes de France sont soumis à des règles strictes. Comme leurs voisins pharmaciens, ils ont obligation d'afficher leur couleur. L'Etat, qui les considère comme « ses agents », veille. Ainsi, depuis des lustres, la carotte dresse sa forme originale sur la façade des détaillants. *« Les rouleaux de feuilles de tabac qui arrivaient des Caraïbes au XVI[e] siècle étaient renflés au centre*, explique Marie-Claude Legourdellier, rédacteur en chef de la *Revue des tabacs*, *d'où l'appellation de carotte pour parler de la marchandise. »*
Au fil des années, la tôle découpée a laissé place aux matières plastiques et aux tubes de néon. Aidés par des subventions, les commerçants sont de plus en plus nombreux à moderniser leurs magasins et leurs enseignes pour *« attirer le client »*. Des entreprises se sont spécialisées dans la rénovation des débits.
***« Notre bureau d'études a imaginé, il y a deux ans, de dessiner de nouvelles formes »*, explique-t-on chez Promodern. Cette société propose de revenir à l'emblème biconique, mais dans une version *« bien plus légère »*. Pour 2 673 francs hors taxes, la façade du point de vente peut s'orner d'une carotte clignotante, plus originale que le *« quatre faces avec néon »*.**
Pour rivaliser avec d'autres détaillants, toujours à la recherche d'enseignes utilisant les variations de la lumière, les designers de l'entreprise lyonnaise Eichenlaub Goldenberg ont créé une signalétique résolument moderne. *« L'idée était de proposer un objet qui respecte les règles imposées mais qui soit aussi source d'animation »*, explique un des concepteurs. Enseigne virtuelle, cette carotte n'existe que par les éclairs des néons qui s'allument ou s'éteignent pour matérialiser quatre losanges, disposés de façon à en suggérer un autre, plus grand, où s'inscrit le mot tabac.
Cette *« animation à quatre voix »*, selon l'expression de son créateur, a déjà séduit plus d'une centaine de détaillants. Des « modernes » qui acceptent l'originalité ou plus simplement qui estiment que le néon est moins cher que l'aluminium.

Serge Bolloch

LIEU

Espace Delacroix

ATELIER d'artiste, 6e arrondissement. Celui-ci n'est pas à vendre, mais à visiter. Trente à quarante mille amateurs se présentent chaque année au dernier domicile parisien d'Eugène Delacroix, sur la petite place que la rue de Furstenberg, avec quelques lampadaires, a depuis longtemps transformée en icône d'un Paris idéal.

Dans la cour, des pavés moussus comme autrefois. Dans le jardin, ce calme que l'on prête à la province, et l'atelier que le peintre avait fait construire, à proximité de l'appartement qu'il louait, au premier étage, ayant quitté en 1857, fatigué par les trajets, la rue Notre-Dame-de-Lorette pour se rapprocher de son grand chantier de l'église Saint-Sulpice.

PROUESSE TECHNIQUE

Musée national depuis 1971, l'ensemble avait d'abord été sauvé par un mouvement de ferveur amicale d'artistes et de critiques mené par Maurice Denis en 1929. Fermé huit mois pour travaux, il rouvre le mercredi 8 mai, doté d'un nouvel espace d'accueil et d'une signalétique rénovée qui répondent à la question : comment, dans le respect d'un lieu privé devenu historique, faire en sorte que le public trouve l'information souhaitée sans nuire à la qualité d'émotion que l'on espère y préserver aussi ?

S'y ajoutait ici une contrainte particulière : comment créer un espace moderne et sûr, au premier étage d'un immeuble habité bourgeoisement, où l'Etat n'a fait l'acquisition que d'un petit logement de 50 mètres carrés situé sur le même palier que le musée ?

Lorsqu'un ouvrage est achevé, on ne voit plus la prouesse technique qui a consisté à installer des planchers résistants et une charpente métallique autonome, sans intervenir sur la structure générale du bâtiment.

Plus avant, les architectes, Pierre Bruat et Eddy Vahanian, se sont attachés à créer une atmosphère nettement différenciée de celle du musée. Laissant entrer la lumière côté cour et côté jardin, pour aider à s'orienter dans la géographie intime de l'endroit, ils ont situé leurs apports graphiquement sur les murs blancs avec des matériaux unitaires, chêne, acier noir et verre, traités dans un style clair et contemporain.

Désormais, le visiteur est reçu, en haut de l'escalier à gauche, dans cette salle de vente qu'il retrouvera en fin de parcours. Puis il entre dans l'appartement, qui a du même coup retrouvé son unité, face à un grand buste du maître installé dans l'antichambre où se trouvait auparavant le guichet.

CURIOSITÉ

Distribution plus logique des pièces et du circuit de visite, information plus complète, notamment grâce à un plan de Paris montrant le nomadisme de Delacroix dans la capitale qui aboutit à cette dixième adresse et à ce septième atelier, celui de la fin de sa vie. Celui où il meurt le 13 août 1863 et où Baudelaire, qui le vénère, vient veiller l'ami de Théophile Gautier et de George Sand.

A l'heure du Grand Louvre, les petits musées redressent la tête. Suivant l'exemple des grands, ils se donnent la peine de répondre le plus gracieusement possible à la curiosité en hausse du public. Ici, la philosophie nouvelle de l'accueil garde les proportions d'une « maison » dont la conservatrice, Arlette Serullaz, par ailleurs conservateur au département des arts graphiques au Louvre, sait nouer avec les grandes institutions les liens lui permettant d'enrichir la présentation d'une collection qui, au-delà du pittoresque, est devenue une véritable porte d'entrée dans le patrimoine.

Michèle Champenois

★ Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg, 75006 Paris (M° Saint-Germain-des-Prés). Tél. : 44-41-86-50. Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 17 heures. Entrée : 15 F. A partir du mercredi 8 mai. Réouverture et exposition, jusqu'en septembre, des acquisitions récentes.

هكذا من الأصل

L'amélioration se poursuit

L'ANTICYCLONE effectue une poussée par les îles Britanniques, et rejette la dépression sur le Danemark. L'amélioration est générale, avec un assèchement de la masse d'air par le nord-ouest. Une dépression atlantique plonge au large de l'Espagne et occasionnera une dégradation par le sud-ouest lundi.

Dimanche matin, des nuages bas ou des brumes et bancs de brouillard se rencontreront dans le Nord-Est, la région Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Lyonnais, ainsi qu'en Bretagne, en Normandie, en Picardie et dans le Pas-de-Calais. Mais ils laisseront rapidement place à de belles éclaircies, notamment dans le quart nord-ouest.

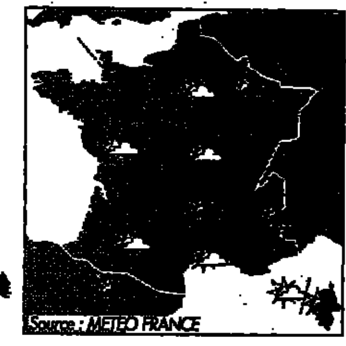
Dans la plupart des autres régions, le soleil sera présent dès le lever du jour, avec quelques brumes dans les vallées, notamment le long de la Garonne. Les passages nuageux seront nombreux, en revanche, sur la chaîne pyrénéenne, et le ciel sera très voilé.

L'après-midi, les nuages se développeront sur le relief, notamment dans les Alpes et le Massif Central, et pourront mener à l'orage. Le ciel pyrénéen sera chargé, et le tonnerre pourra se faire entendre. Des nuages élevés déborderont sur le piémont pyrénéen.

En Bretagne, dans les pays de Loire et en Normandie, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies. Ailleurs, c'est-à-dire de la mer du Nord à l'Alsace à l'Aquitaine jusqu'à la Méditerranée et la Corse, l'après-midi sera bien ensoleillé, et les quelques nuages resteront discrets.

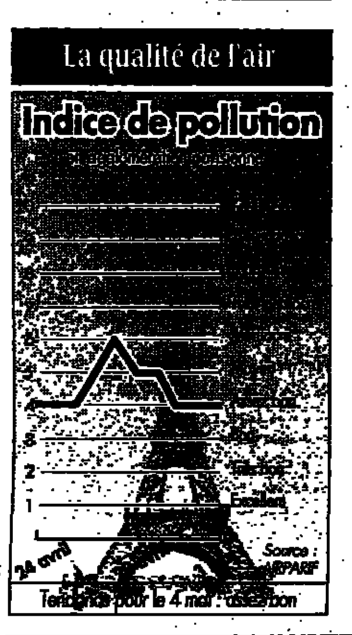
La fraîcheur matinale sera très sensible, avec des températures comprises entre 1 et 3 degrés dans le Nord-Picardie, en Normandie, dans les pays de Loire, en Ile-de-France et dans les Ardennes. Elles seront comprises entre 5 et 8 degrés sur la moitié sud, et jusqu'à 13 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront en hausse : elles s'étageront de 12 à 17 degrés sur la moitié nord, et de 16 à 22 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 5 mai vers 12h00

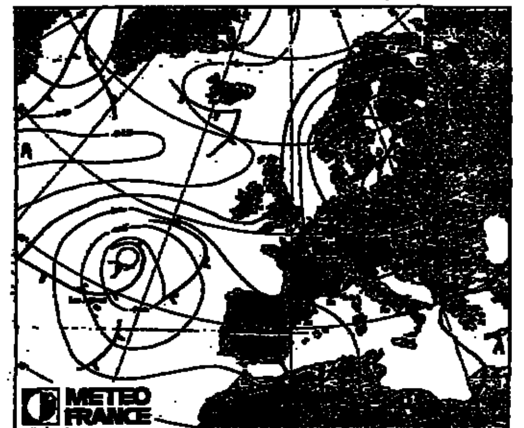
La qualité de l'air



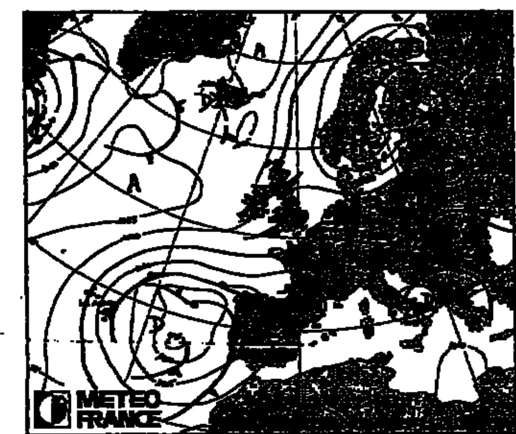


TEMPÉRATURES du 3 mai maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	18/8
BIARRITZ	15/6
BORDEAUX	16/4
BOURGES	14/6
BREST	10/4
CAEN	8/5
CHERBOURG	8/1
CLERMONT-F.	15/6
DIJON	12/7
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	17/7
LILLE	10/4
LIMOGES	15/5
LYON	16/7
MARSEILLE	18/10
NANCY	16/7
NANTES	13/7
NICE	18/9
PARIS	12/6
PAU	16/6
PERPIGNAN	18/9
POINTE-À-PIT.	30/20
RENNES	11/7
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	16/6
STRASBOURG	16/8
TOULOUSE	17/8
TOURS	13/6
ÉTRANGER	
ALGER	23/15
AMSTERDAM	10/6
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	38/27
BARCELONE	20/9
BELGRADE	26/16
BERLIN	19/9
BOMBAY	34/25
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	11/5
BUCAREST	26/11
BUDAPEST	22/7
BUENOS AIRES	22/15
CARACAS	-/-
CHICAGO	18/6
COPENHAGUE	12/5
DAKAR	30/20
DUBAI	35/23
DUBLIN	9/-2
FRANCFORT	15/9
GENÈVE	11/6
HANOÏ	31/25
HELSINKI	12/9
HONGKONG	26/23
ISTANBUL	22/14
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	23/11
KINSHASA	33/21
LE CAIRE	29/16
LIMA	23/17
LISBONNE	19/10
LONDRES	12/1
LOS ANGELES	21/16
LUXEMBOURG	13/5
MADRID	16/7
MARRAKECH	27/16
MEXICO	28/9
MILAN	19/6
MONTRÉAL	13/2
MOSCOU	23/13
MUNICH	12/5
NAIROBI	26/16
NEW DELHI	41/23
NEW YORK	21/10
PALMA DE M.	20/11
PÉKIN	20/11
PRAGUE	17/8
PRETORIA	22/12
RABAT	22/15
RIO DE JAN.	31/22
ROME	20/11
SAN FRANC.	16/10
SANTIAGO	26/9
SÉVILLE	21/13
ST-PÉTERS.	25/14
STOCKHOLM	14/7
SYDNEY	23/17
TENERIFE	29/21
TOKYO	25/15
TUNIS	24/15
VARSOVIE	23/12
VENISE	19/8
VIENNE	21/7



Situation le 4 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Pourquoi non

UN TEXTE de Constitution a été élaboré, non sans peine, par une majorité de la Constituante, qui ne satisfait pleinement personne, pas même ses auteurs. Malgré quelques solutions de compromis, il présente des caractères assez distincts pour le définir nettement : Chambre unique ; subordination de l'exécutif au législatif par le jeu d'un gouvernement d'Assemblée et de l'impuissance de la présidence de la République ; dépendance du judiciaire par la composition du Conseil supérieur ; irrévocabilité des décisions législatives par l'absence de contrôle de la constitutionnalité des lois ; pouvoir exorbitant des deux tiers de l'Assemblée de suspendre les garanties civiques ; le tout préfacé d'une déclaration qui, en soumettant les droits imprescriptibles de l'individu à la relativité des lois donne tout leur sens à ces dispositions. En somme, tous les pouvoirs réunis et même confondus dans les mains d'une Assemblée omnipotente, considérée comme dépositaire souveraine et infaillible de la volonté populaire.

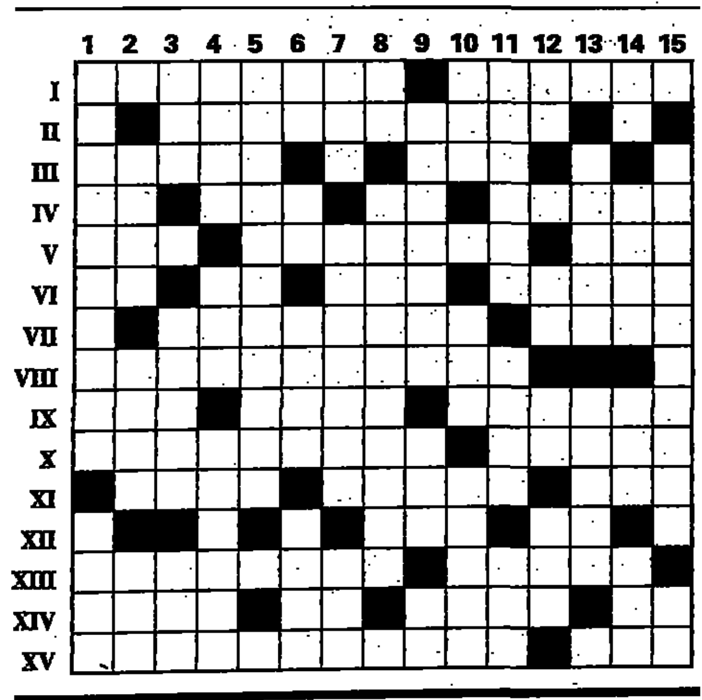
Tel est le régime que les uns parent de toutes les vertus, en quoi les autres décèlent tous les dangers. Peut-on dire qu'il soit bon ou mauvais en soi ? Sa valeur dépend plutôt du climat politique et social dans lequel il va fonctionner. Et c'est là que le doute n'est pas concevable. Car il faut au moins lui reconnaître le mérite d'être parfaitement logique et cohérent, et de ne pas laisser ignorer à quoi il conduit.

En se plaçant au seul point de vue de la doctrine, et en tenant compte de la conjoncture politique en France, on peut dire qu'un tel régime apparaît inacceptable à quiconque n'admet pas a priori l'oppression d'une majorité, à quiconque ne se résigne pas à la dictature d'un parti.

André Chênebenoit
(5-6 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6814



HORIZONTALEMENT

I. Fait estimer un cabot qui peut plaire à une vedette. Privées de tartine. – II. Refusées à l'audition. – III. On y file à l'anglaise. Albert ou Jeannine. – IV. En France. Abréviation. Fin de participe. Bien des Français savent qu'elle est commune. – V. Sur un gave. Ce qu'il donne entraîne une certaine reconnaissance. Dans un certain sens, il est malin comme un singe. – VI. Article. Objet d'un culte. Un farouche partisan de la conservation des espèces. Encourage quand il est bon. – VII. Bleu. Fait d'autant plus d'effet qu'il est faux. – VIII. Culte. – IX. Est très personnel. On y reste sur le carreau avant d'être descendu. Simple avertissement. – X. Il s'étend sur une couche partout où il siège. Œuvre de maître ou fruit de l'expérience. – XI. Fruit. Pavillon de flore. Ancienne obligation. – XII. Mot cher à Descartes. Préfixe. – XIII. Ils assurent de nombreuses expositions. Il avait le sens des nuances. – XIV. Mot d'enfant. Morceau de veau. Est réfractaire aux calculs. Point rétro. – XV. Elle balance la tête pour marquer un vif mécontentement. Bien médiocre.

VERTICALEMENT

1. L'aîné génial, par exemple. Façon de tourner. – 2. Figure biblique. Petit trou souvent humide en été. A une réaction détestable. – 3. Dans la Drôme. Savant, il sait à peine compter. Laps de temps. – 4. Etat. S'exprime en d'importants articles. Marque de garantie. – 5. Ne promet que des choses excellentes à ceux qui lisent les cartes. – 6. Eau. Démonstratif. Des vedettes s'y restaurent. Peut-être en proie à une terreur soudaine. – 7. Ville étrangère. Sortes de dessous qui ne sont jamais transparents. Sigle. – 8. En éveil. Dont les membres se sont définitivement séparés. – 9. Cesser d'être une bonne poire, par exemple. Coin peu hospitalier. Participe. – 10. Deux ou trois rallongent la sauce. Immobilise une quille. Il évitait d'emprunter l'escalier. – 11. Ecueils dangereux pour ceux qui gouvernent. Grec cinglant. Département. – 12. Préposition. En France. Règle. Coule à l'étranger. – 13. Coule dans une botte. Pieuse représentation. – 14. Conjonction. Titre. Parmi les Cyclades. Son champ est inculte. – 15. Agit dangereusement sur la tension. Négation.

SOLUTION DU N° 6813

HORIZONTALEMENT

I. Becs-fins. – II. Assorties. – III. Enée. Cl. – IV. Tapeurs. – V. Lue. Xante. – VI. Elle. Tous. – VII. Da. Albi. – VIII. Pu. Velu. – IX. Eze. Peser. – X. Souris. Ag. – XI. Serin. Pue.

VERTICALEMENT

1. Battle-dress. – 2. Es. Aula. Zoé. – 3. Csepel. Peur. – 4. Sone. Eau. Ri. – 5. Freux. Pin. – 6. Itératives. – 7. Ni. Snobés. – 8. Sec. Tuileau. – 9. Sires. Urge.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 7 mai

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** (60 F), 11 heures, angle de la rue Forest et de la rue Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **LE QUARTIER SUFFREN-GARIBALDI** (50 F), 11 heures, sortie du métro Ségur (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : exposition Dürer, 12 h 30 ; paysages du XVIe au XIXe siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE PICPUS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 35, rue de Picpus (Elisabeth Romann).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 14 h 30, devant l'église (Institut culturel de Paris).

■ **GUIMARD À AUTEUIL** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Michel-Ange-Auteuil côté escalier roulant (Christine Merle).

■ **MARAIS** : de l'église Saint-Merri au passage Molière (40 F), 14 h 30, devant la façade de Saint-Merri (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MOUFFETARD** : collèges, chapelles et jardins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Censier-Daubenton (Christine Merle).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : le Louvre et les Tuileries (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Carpeaux, 14 h 30 ; exposition Menzel, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE ZADKINE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Isabelle Hauller).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93 quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTPARNASSE** : évocation des artistes des années folles (50 F), 15 heures, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	*36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)*

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** La compagnie japonaise Japan Airlines reprendra en octobre sa desserte de l'Inde qu'elle avait suspendue en 1992, faute d'une clientèle suffisante. JAL effectuera dans un premier temps deux vols hebdomadaires entre New Dehli et Osaka, puis quatre plus tard. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE.** Une loi antitabac très sévère est entrée en vigueur en Pologne qui interdit de fumer dans les hôpitaux, les écoles, sur les lieux de travail, dans les restaurants, les institutions sportives, culturelles et autres bâtiments publics, sauf dans des zones spéciales pour fumeurs. Ceux qui violeraient cette loi risquent, depuis le 1er mai, une amende de près de 10 000 francs. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Swissair étudie la possibilité d'installer des systèmes de divertissement interactif sur ses vols long courrier pour permettre à ses passagers de suivre des films ou de jouer à différents jeux d'argent. – *(Bloomberg.)*

■ **HONGKONG.** Le territoire britannique de Hongkong, qui passera sous la souveraineté de la Chine le 1er juillet 1997, et Singapour viennent de signer un nouvel accord aérien. Il remplacera l'accord actuellement en vigueur aux termes duquel Singapore Airlines gère 31 vols passagers et 2 vols fret hebdomadaires entre Singapour et Hongkong et Cathay Pacific Airways 26 vols passagers et 4 vols fret. Le nouvel accord permettra aux deux transporteurs de réaliser 14 vols supplémentaires par semaine entre ces deux destinations. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Depuis le 1er mai les passagers de British Airways ne sont plus autorisés à fumer sur la plupart des vols à destination des Etats-Unis et des Caraïbes. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** L'aéroport Leonard-de-Vinci de Rome, qui attend quelque trente millions de passagers pour la célébration du jubilé de l'an 2000, va être modernisé. Les travaux prévoient la construction d'un nouvel aéroport national, d'une nouvelle aérogare, la réfection d'une piste et l'achèvement du terminal international. – *(AFP.)*

MARCHÉ DE L'ART Les traditionnelles ventes aux enchères de printemps à New York ont été organisées, du 30 avril au 2 mai, par les maisons Christie's et Sotheby's. Quelques œuvres majeures, comme *Nature morte à l'Espérance*, de Gauguin, ont déçu, mais, dans l'ensemble, la reprise du marché se confirme, portée par le retour d'acheteurs asiatiques. ● LES ŒUVRES à prix moyens (de 300 000 à 2 millions de dollars) se tiennent bien avec un attrait pour le post impressionnisme et l'école de Paris. *Le Jacquet*, une toile cubiste de Juan Gris, a établi un nouveau record pour cet artiste en vente publique : 3,41 millions de dollars. ● LE CHIFFRE d'affaires de ces ventes a totalisé 183,8 millions de dollars (919 millions de francs environ). Elles ont généré, en deux jours, plus du tiers du chiffre annuel produit par l'Hôtel Drouot à Paris pour les seules œuvres d'art.

La « Jackiemania » n'a pas perturbé les grandes ventes de New York

Les vacations d'art impressionniste et moderne, organisées par Christie's et Sotheby's, du 30 avril au 2 mai, sont venues juste après la dispersion des objets ayant appartenu à Jackie Kennedy-Onassis. Mais elles se sont bien comportées, avec Van Gogh, Degas et Juan Gris pour vedettes

CHRISTOPHER BURGE, de la maison de vente Christie's, n'en est pas revenu : il a fallu deux bonnes heures pour disperser une soixantaine de tableaux. Habituellement, cela nécessite moitié moins de temps. Car si les enchères portées, lors des ventes de printemps d'art impressionniste et moderne organisées à New York, étaient prudentes, sinon modestes, elles étaient aussi fort nombreuses. Contrairement à ce que certains craignaient, elles n'ont pas été perturbées par la proximité de la retentissante dispersion des souvenirs de Jackie Kennedy-Onassis. Spécialiste de l'impressionnisme chez Sotheby's, Alexander Apsis a même reconnu dans la salle quatre personnes qui ont découvert le monde des enchères en achetant pour la première fois lors de la vente Onassis.

Cette bonne ambiance ne doit pas cacher quelques échecs retentissants. Mardi 30 avril, chez Christie's, un Picasso de 1932, intitulé *La Lecture*, est resté invendu. Estimé entre 6 et 8 millions de dollars, il n'a pas dépassé 4,8 millions. L'autre déception est venue de la *Nature morte à l'Espérance*, peinte en 1901 par Gauguin en hommage à son ami Van Gogh. Les enchères se sont arrêtées à 5 millions de dollars. Christie's en espérait le double. Exécutée deux ans avant la mort de l'artiste, c'est une œuvre majeure qui méritait mieux. Dure loi des enchères.



CHRISTIE'S



Vincent Van Gogh, « Intérieur d'un restaurant », 1888 (à gauche). Souvent prêté, ce tableau n'était pas passé sur le marché depuis 1935. Il a été vendu 10,3 millions de dollars. Paul Gauguin, « Nature morte à l'Espérance », 1901. Estimée 7 à 10 millions de dollars, cette œuvre majeure n'a pas trouvé preneur.

LA REVANCHE DE VAN GOGH

La revanche est venue de Van Gogh, précisément : l'addition pour *Intérieur d'un restaurant* s'élève à 10,3 millions de dollars. Presque un cadeau : l'œuvre n'était pas passée sur le marché depuis 1935. Et elle est bien plus belle que le *Sous-Bois*, un autre Van Gogh, mais bien banal celui-là, adjugé par Sotheby's le 8 novembre 1995, pour 26,9 millions de dollars.

Chez Sotheby's, justement, dont les ventes débutaient le 1er mai, la vedette a été Monet : ses *Meules, Giverny, effet du matin*, ont été poussées jusqu'à 7,15 millions de dollars (environ 35,7 millions de francs) par un marchand japonais. Sotheby's avait déjà vendu ce tableau en novembre 1989, au plus haut du marché, pour un petit million de francs de moins. De là à conclure que la crise est terminée, il n'y a qu'un pas, que les maisons de vente hésitent à franchir. Surtout que Sotheby's a connu, elle aussi, quelques déboires. Cinq de ses tableaux vedettes sont restés sur le carreau : une *Composition* peinte en 1914 par Léger ; *Femme à la fenêtre, Nice*, de Matisse ; *Entre-deux*, de Kandinsky ; *Femme assise dans un fauteuil*, de Picasso ; Surtout, *Elena Picard*, de Modigliani, dont on espérait de 3 à 4 millions de dollars. Les enchères se sont interrompues à 850 000 dollars.

Ces ventes d'automne ont été, à tout prendre, meilleures que celles de ce printemps. Mais d'importantes collections étaient dispersées il y a six mois, qui apparaissaient sur le marché pour la première fois en cinquante ans. Cette « fraîcheur » plaît toujours aux acheteurs. Les ventes de cette semaine ne comprenaient pas d'aussi savoureuses successions, même si Christie's proposait des œuvres de la collection de l'épouse d'un magnat américain de l'agroalimentaire, Joanne Toor Cummings (11,7 millions de dollars), celles réunies par un des fondateurs du Musée d'art contemporain de Chicago, Eugene Solow (2,39 millions de dollars), et des toiles de la collection du producteur hollywoodien Joseph Hazen, chipées à sa rivale Sotheby's.

Joseph Hazen avait été initié à l'art moderne et aux joies de la collectionnite par l'acteur Edward G. Robinson. Les responsables chargés de la succession Hazen avaient mis en vente une partie de ses tableaux chez Sotheby's, à New York, à l'automne 1995. La dispersion avait rapporté la coquette somme de 51,8 millions de dollars. C'est pourtant Christie's qui a été choisie ce printemps pour vendre le Degas, le Gris, et sept autres gâteries. Estimées entre 10 et 14 millions de dollars, la collection s'est vendue 11,8 millions de dollars. Sotheby's a pourtant obtenu son lot de consolation, en dispersant les œuvres de Mme Hazen, que lui ont confiées les ayants droit de Lita Annenberg, épouse Hazen, et sœur du diplomate Walter H. Annenberg, l'un des grands donateurs du Metropolitan Museum de New York. Les deux Bonnard, le Vuillard et les deux Dubuffet de Lita Annenberg ont totalisé environ 5,7 millions de dollars. Pour ne pas être en reste, Sotheby's proposait également la succession d'un couple new-yorkais, Helen et Robert Benjamin, en ensemble éclectique commencé dans les années 60.

Les vacations de seconde partie, habituellement moins affriolantes, ont confirmé la solidité retrouvée du marché de l'art. Mais l'attentisme est remplacé par la prudence. Celle des estimations tout d'abord, dont les montants sont devenus beaucoup plus raisonnables. Celle des acheteurs aussi.

LE RETOUR DES « DRAGONS »

Les observateurs ont confirmé la bonne tenue des œuvres de *« prix moyen »*, un bel euphémisme qui pour Sotheby's se traduit par une fourchette comprise entre 300 000 dollars et 2 millions de dollars. La tendance favorise donc le post impressionnisme et l'école de Paris, au détriment des œuvres phares de l'impressionnisme. Elle semble le fait de nouveaux collectionneurs américains, plus que celui des marchands, qui sont pourtant venus nombreux et se sont montrés actifs. Cela dit, c'est un amateur américain qui, en s'offrant *Le Jacquet*, une toile cubiste de Juan Gris pour 3,41 millions de dollars, a établi un nouveau record mondial pour cet artiste en vente publique. Et c'est également un collectionneur, européen celui-là, qui a emporté *Le Pont de Charing Cross, à la hauteur du Parlement*, peint par Monet en 1899, pour la coquette somme de 3,96 millions de dollars. Christie's a même fait l'effort de communiquer quelques statistiques : 36 % des acheteurs sont nord-américains, 36 % viennent d'Europe, 3 % d'Amérique latine. Et 16 % viennent d'Extrême-Orient.

Reste un indice qui laisse espérer des lendemains qui chantent : les « dragons » sont de retour. Douze acheteurs asiatiques ont acheté pour près de 23 % de la valeur de la vacation phare de Sotheby's. Selon sa présidente, Diana Brooks, les enchères sont venues du Japon, de Corée, de Singapour et de Hong kong. Mais aussi de Taïwan et de Malaisie. Les ventes d'art contemporain débutent mardi 7 mai. Malgré quelques œuvres importantes, il n'est pas sûr qu'elles suscitent le même intérêt.

Harry Bellet

Près de 1 milliard de francs en deux jours

Les ventes aux enchères d'art impressionniste et moderne, organisées, du 30 avril au 2 mai à New York, ont totalisé 183,8 millions de dollars (environ 919 millions de francs). Les deux vacations de Sotheby's ont généré 85,9 millions de dollars (429,5 millions de francs) et celles de Christie's, 97,9 millions de dollars (489,5 millions de francs).

On appréciera d'autant mieux la performance en la comparant à celle du plus important commissaire-priseur français, dont le chiffre d'affaires pour 1995 s'élève à un peu plus de 324 millions de francs. En deux jours, les ventes de New York ont généré plus du tiers du chiffre annuel produit par Drouot pour les seules œuvres d'art.

DANS LES GALERIES

VINCENT CORPET

Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, 75003, Paris. Tél. : 42-72-14-10. Du lundi au samedi, de 10 h à 19 h ; jusqu'au 29 mai.

■ Vincent Corpet est le plus intéressant, le plus inventif, le plus agaçant et le plus désagréable des peintres français apparus depuis une dizaine d'années. Après des nus glacés et hostiles l'an dernier, ses œuvres récentes sont des diptyques qu'il appelle *Analogies*. D'un côté, il assemble des formes hétéroclites, des objets bizarres et des fragments d'un peu n'importe quoi, de la tête de crocodile à la clepsydre, tout cela dans des couleurs vives jusqu'à l'aigreur. De l'autre, sur une surface aux contours à peu près exactement identiques, il peint avec des jus brunâtres une Crucifixion vue du haut de la croix, Judith décapitant Holopherne, Salomé exhibant le chef dégoulinant de saint Jean-Baptiste. Les constructions sont d'une adresse prodigieuse. Les raccourcis et les inventions anatomiques abondent. Les visages crient la haine, l'envie et la douleur. Plusieurs ressemblent à des notables du milieu artistique contemporain, mais ce n'est pas là l'essentiel. Ces allusions cruelles s'effaceront. Il restera des tableaux d'une violence sauvage et splendide.

Ph. D.

ROBERT COMBAS

Galerie Laurent Strouk, 21-23, rue Saint-Merri, 75004 Paris. Tél. : 48-04-94-60. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h ; jusqu'au 29 mai.

■ En dépit d'un succès trop précoce et trop rapide, en dépit de la spéculation qui le prit pour objet et l'a depuis abandonné aux pires rumeurs, Combas travaille et cherche à renouveler sa manière. Ainsi dessine-t-il désormais à la sanguine et à l'encre des images saturées de figures et de détails, lestées de références et tracées avec une vigueur plus sensible. Il ne peut résister à la séduction des roses charnels et des *frottis de poussière ocre tendrement modulés du doigt. Ces élégances* XVIIIe contrastent vivement avec la netteté du trait et l'obscénité des poses et des motifs. Dans toutes sortes de circonstances et de positions, des dames peu chastes y révèlent leurs secrets à des voyeurs que le regard ne suffit pas à satisfaire. Les titres sont, selon l'heureuse tradition que Combas maintient depuis ses débuts, longs, confus et burlesques.

Ph. D.

BERNARD PLOSSU

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003, Paris. Du mardi au samedi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

■ Michèle Chomette tente, toujours, même avec les artistes les plus chevronnés, de révéler des facettes cachées de l'œuvre. Un peu comme le ferait un musée. La démonstration est assez réussie avec Bernard Plossu. Son œuvre, il est vrai, est assez multiple, insaisissable pour se prêter à l'exercice. Ainsi Plossu était une sorte de voyageur, qui captait, comme un reporter d'un genre nouveau, des instants merveilleux, délicats, fuyants, littéraires. On découvre un ensemble riche, composé d'images anciennes et nouvelles, où jaillissent d'abord des matières, des sentiments, un jeu habile avec des lieux, objets, personnes, qui font plaisir à voir et que l'on peut également retrouver dans deux livres stimulants avec des textes de son compère Alain Coulange : *A Wonderful Life-les images* (Sixtus/Editions, Limoges 1995) et *Ou quelque chose de ce genre* (Tarabuste, 1996).

M. G.

L'OCDE doute d'un redémarrage de l'activité cette année en Europe

Dennis Charles est dans l'avion

Le percussionniste le plus étrange du jazz contemporain vient d'achever sa tournée au Duc des Lombards avec des « hors-la-loi »

A L'HEURE qu'il est, Dennis Charles est dans l'avion. Il regagne New York comme Dexter dans le film de Tavernier. Dennis Charles est un prince charmant aux cheveux de neige coiffés comme ceux d'une poupée qu'on vient de laver. Il a cette façon unique de jouer des percussions. Pas comme un batteur de jazz : comme un musicien qui serait né aux Antilles en 1933, à Sainte-Croix, îles Vierges, mailloches et balais. Les tambours sonnent en souvenir d'Afrique. Il a gardé ces gestes de congas des Antilles. Son père, ses frères lui avaient appris. Il joue tout du long comme un long solo qui n'en serait pas un. Le contraire du solo de batterie que les gens se sont mis à aimer. Il joue pour les autres qui jouent pour lui.

Il a pratiqué à New York avec Art Blakey, répété sur les tuyauteries de la prison après une petite rixe dans les rues de Harlem. Deux ans de tuyauteries, ça vous forme un type. Sa rencontre avec Cecil Taylor a tout changé. Il est probablement le seul à ignorer que ce qu'il a toujours joué, c'est une sorte de fête d'avant-garde, sans règle et sans surmoi. Le pur plaisir du jeu. Il n'a jamais changé. Cet orage de bonheur, c'est sa manière à lui, toute en douceur, en douce.

SUPERBE RÉPERTOIRE

Il vient d'achever une tournée avec les hors-la-loi du jazz, Outlaws in Jazz, Jac Berrocal, Didier Levallet et l'immense Lazro. Ces trois-là ne jouent que pour lui et pour la musique. C'est tout un. Ils se feraient tuer pour lui. La tournée, ce n'était pas exactement Sting, des « dates », des « télés », des « interviews », du « rédactionnel ». Nagui et Delarue. Ce fut Le Mans, Besançon et le Duc des Lombards : point final. C'est le jazz. Trois villes, ça suffit largement à s'inscrire dans un cercle. C'est un tour.

Il n'y avait pas un monde fou au Duc, mais quel monde : tous pour Dennis Charles, pour entendre cet enchanteur, ce prince qu'une femme modeste, Marie, fait tourner quand elle trouve trois sous et trois villes accueillantes. Le répertoire est superbe : Ornette, Albert Ayler, des compositions de Levallet à faire fondre, et *Just for you* au rappel. Bien. Ce pourrait être un triomphe à l'Olympia, à Pleyel, à Bayreuth, mais c'est ainsi : une soirée de rêve du Duc des Lombards. Personne n'a la tête à ça. On préfère gagner des sucettes en suçotant un ringard de Las Vegas (Tony Bennett). On préfère attendre, fébrile, une parodie. *Kansas City* d'Altman, avec de vrais types (Joshua Redman) qui jouent de faux types sous de vrais noms (Lester, etc.). L'époque le veut. Ne changeons pas d'époque, puisque Dennis Charles existe.

Albert Ayler est mort noyé dans l'East River il y a vingt-cinq ans. La police avait alors finement conclu à une mort par noyade. Une équipe de cousettes pomponnées s'apprête aujourd'hui à célébrer sa mort en tricotant de petits polars inventés sur sa noyade comme une guirlande pour le salon de Mme de Rambouillet. Ruelles, rondeaux et rubans verts. L'idée est marrante. C'est un hommage, un petit coup éditorial. L'ingéniosité humaine n'a pas de limites.

Pas un d'entre eux n'était là pour écouter Dennis Charles très vivant au Duc. Pas un pour le voir entouré de l'amour de musiciens qui savent entrer dans la musique d'Ayler, d'Ornette et de Cecil : Berrocal (trompette), plus artiste que jamais, Levallet (basse) aux fourneaux et Lazro dans le role du poète. En sous-main, cheveux de neige et mains de soie, Dennis Charles, princier. C'était un soir d'exception. Un de ceux qui marquent comme le triomphe de Joselito, cette après-midi à Madrid. Pour presque personne, pour tous. On n'oubliera pas. Un instant on a pleuré, plusieurs fois on a ri. En jazz, on vient voir si la musique vient ou ne vient pas. A Madrid aussi. Au Duc, elle est venue sans discuter. Que les fonctionnaires des petits polars à la gloire d'Ayler tombent, on leur souhaite, sur ce compte rendu. Ça devrait les inspirer.

Pendant ce temps, Dennis Charles vole vers New York City. Il s'y perdra à coup sûr. Avec ténacité, Marie, ou Lazro, Levallet, Berrocal ou un autre le retrouveront dans un caniveau. L'histoire dure depuis des siècles. Il reviendra, c'est sûr et certain. On l'attend. Toutes les chances sont de notre côté. On a tout le temps. On y retournera les yeux fermés. Dennis Charles jouerait à mains nues, on y courrait. C'est ce qu'il sait le mieux faire : toujours dans l'esprit d'Albert et d'Ornette. Mais qu'arrive-t-il à cette planète pour qu'elle feigne de l'ignorer ? Mystère. Pas tant que ça. Dans vingt ans, surtout, ne manquez pas de dire, l'air pomponné : *« J'y étais, on n'était pas un monde fou mais on était fou du monde. »*

Francis Marmande

Les diableries banlieusardes d'un Jean Guidoni pressé de vivre

A la Manufacture des Œillets, le chanteur retrouve son âme

Après un spectacle décevant donné cet hiver avec Michel Legrand, Jean Guidoni prend à nouveau la mesure de ses fantasmes dans une ancienne usine d'Ivry-sur-Seine. Les chansons extraites de *Vertigo*, l'album commun du compositeur de *La Valse des lilas* et de l'auteur de *La Punition* sont bienvenues. Tout en noir, Guidoni renoue avec Pierre Philippe, le parolier qui forgea la force de ce chanteur de scène.

JEAN GUIDONI, Gérard Daguerre (piano). MANUFACTURE DES ŒILLETS, 25, rue Raspail, Ivry-sur-Seine. Mº Mairie-d'Ivry. Tél. : 40-50-66-98. 21 heures, jusqu'au 11 mai. 80 et 100 F.

C'est à la Manufacture des Œillets, ancienne usine d'œillets à chaussures, que Patrice Chéreau a choisi, cet hiver, de présenter une nouvelle mise en scène de la pièce de Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*. Dans ces hauts bâtiments encore « enferraillés », c'est au tour du chanteur Jean Guidoni d'entretenir un trouble carnassier quant aux limites du bien et du mal, des bons sentiments et de la cruauté. Tout aussi palpable que Patrice Chéreau et Pascal Gréggory dans leur exercice de théâtre dépouillé, Guidoni fait corps avec un pianiste dont le classicisme n'exclut pas le tango et le boogie-woogie, pourvu qu'ils expriment la détresse et la candeur des corps.

Parsemé de roues de chariot abîmées dans un quelconque western, le hall – vitres opaques, escaliers de fer, fantôme d'ascenseur, acoustique de fonderie – qui sert de salle de spectacle à la Manufacture des Œillets est à lui seul une gageure. Il faut à Guidoni l'apprivoiser, y trouver ses marques. Point de rideau rouge, point de coulisse, point de planches, attributs essentiels à la chanson de music-hall et au théâtre, les deux genres que pratique simultanément le chanteur. Guidoni use donc de sa façon bien à lui de parcourir la scène – le béton – d'un pas de jeune, pressé et scélérat, en glissant le pied furtivement, en clignant de l'œil ou des épaules. Tout de noir vêtu, Guidoni prévient d'ailleurs qu'il n'est pas sans risque de venir au spectacle en banlieue, que des voyous cherchant de faciles proies y rôdent et qu'en s'écartant du groupe l'on risque le coup de rasoir, et *« siiifff, le sourire éternel »*. Cela fait rire sur les gradins. Et Guidoni enchaîne : *Tu mourras ce soir* (texte de Pierre Philippe). Car, oui, après tout, un infarctus, une automobile, un rôdeur, qui sait ? Et qu'est-ce qu'un mort ? Un incident au milieu de la profusion de la vie, *« le lit nº 5 vide »*.

C'est avec une froideur clinique que Jean Guidoni et son parolier Pierre Philippe analysent depuis quinze ans l'esthétique de la souffrance humaine, ensemble ou séparément. Les intéresse la blessure de ceux qui se sont mis hors jeu, hors de la norme sexuelle, hors du grand brouhaha quotidien, et que leur regard acerbe et hautain empêche d'avoir une quelconque considération pour les *« filles qui vont à Pompidou admirer les peintures »*. De cette étroite collaboration sont nées des chansons délectables et perverses, telles *Djemila* ou *Chanson pour le cadavre exquis*. Depuis, Pierre Philippe s'est penché sur le versant féminin de l'humanité avec Juliette. Entre-temps, Jean Guidoni a changé. Quelque chose en lui s'est adouci, qui l'entraîne vers une autre théâtralité.

Et c'est avec une rare boulimie qu'il avale ses classiques – efficace, rapide, lecture en diagonale avec piano et page tournée. Un zest de Piazzolla *(Le Haut Mur)*, souvenir de l'album *Crime passionnel*, paru en 1982, dix titres du compositeur argentin mis en texte par Pierre Philippe.

TOUR DE PASSE-PASSE

Ce qu'il affectionne aujourd'hui, ce sont les scénarios et les rives encore floues de la tendresse libre, débarrassée du sentiment du péché et de la transgression. En ce sens, sa collaboration, en tant qu'auteur, avec Michel Legrand, compositeur limpide, au swing lymphatique, l'a délivré de la prison de la préciosité cynique. Quand il chante les chansons qui ont résulté de cette improbable rencontre (la majorité des titres de ce récital très sobre), Guidoni sort de sa cage, se banalise aussi parfois.

Il réussit cependant un tour de passe-passe proche du tube radiophonique avec *N'oublie jamais qui tu es*, belle chanson des temps de sida, agrémentée de quelques notes de piano aérien. Guidoni est ravi qu'on l'applaudisse. Et puis le voilà qui surgit au ras des spectateurs, en *« contrefait »*, monstre bossu, à la sexualité torride, qui se pend après l'amour.

L'amante gardera la corde. La chanson est, nous dit Guidoni, de Jean Tranchant (1904-1972), qui écrivit pour Marianne Oswald, Lys Gauthy ou Marlene Dietrich. Dans ce bref retour à l'histoire de la chanson, il n'oublie pas Marie-José Neuville, « la collégienne de la chanson » et, avec le même vibrato, s'attaque à *Johnny Boy*, chanson-western à endormir les enfants.

De ce rapide passage hors du monde des *« hommes couchés »* (les morts, les reposants, les souffrants), Guidoni ne saurait se satisfaire. Après avoir dansé un tango lascif, dragué son pianiste, décrit des mains les contours méditerranéens de *Djemila* la diablesse, ri et valsé, il lui faut retourner à ces territoires sanglants de l'enfance blessé, de l'émotion écartelée – celle de Koltès. C'est cette terrible beauté qu'a décrite Pierre Philippe dans *La Machine à souffrir*, texte d'humour, de dérision, d'entrailles, que Guidoni dit avec un sourire coupant.

Véronique Mortaigne

Tina Turner, en tournée mondiale, brûle les planches de Bercy

TINA TURNER, Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 20 h 30. Les 4 et 5 mai (complet), puis les 11 et 12 septembre. Tél. : 44-68-44-68. Le 6 mai et le 30 septembre à Lyon, du 9 au 13 mai à Gand (Belgique), le 25 juin à Nancy, le 24 juillet à Nîmes, le 18 août à Nice.

Tina Turner n'avait pas brûlé les planches depuis six ans. En 1990, « Foreign Affair », sa dernière tournée (cent vingt-cinq concerts en sept mois, 3,5 millions de spectateurs) avait été le prétexte à de déchirants adieux, mais en matière de fausse séparation Mme Turner a déjà battu les records de Maurice Chevalier. Tina Turner est une « accro » de la scène. Il lui faut, pour décrocher, un prétexte de taille : un mari violent phallocrate (Ike Turner) qu'elle éjecte en 1975 avec la tournée en cours, l'argent et les enfants, ou, en 1988, à l'arrivée de la cinquantaine dont elle voulait assagir les ardeurs en quittant le cercle ultra-sexy de ses démonstrations publiques, à l'issue d'une chasse à la minirobe à travers le monde qui n'est toujours pas fermée. Rien n'y fit.

Fraîche comme un bouquet de genêts sauvages, la voici en piste pour le « Wildest Dreams Tour », du nom de l'album paru en avril, et où se nichent déjà deux tubes, *Whatever You Want* et – pistolets en joue – *GoldenEye*, pure invention 007. *GoldenEye* est, bien entendu, le clou de l'attraction scénique. Sublime. Du grand music-hall : Tina (*« Tina ! »*, crie un préadolescent au premier rang des gradins) sort d'un œil mordoré, géant bien sûr, psychédélique en diable, et noyé d'images vidéo.

STATUE DE LA LIBERTÉ

Maîtresse du monde grimpée sur talons aiguilles (de vraies aiguilles), « l'Acid Queen » (son rôle dans *Tommy*, l'opéra-rock des Who filmé par Ken Russell) délaie les paillettes de sa (mini) robe extra-moulante dans un cocktail de garce empoisonneuse : regard cajoleur, voix noire, chorégraphie diaboliquement soul, du rythme et du blues. Secouez. Le public (Bercy rempli à ras bords, chauffé comme une boîte de conserve au bain-marie) est épaté, totalement découragé des tentations mélancoliques. A chaque tonitruant et généreux *« Thank you everybody »*, chacun se sent tout le monde.

Entourée de trois danseuses et d'un groupe rodé comme un truck transcontinental, Tina Turner révise ses classiques (notamment un *Proud Mary* torride avant le premier rappel) et ses tubes commerciaux (*What's Love Got To Do With It*) pendant près de deux heures. Assise le temps de quelques chansons (une première, dit-elle sans honte ; à cinquante-huit ans, on pardonne), elle tricote de la jambe, on la dirait punie comme une gosse indisciplinée. Puis, vengeresse, statue de la liberté habillée de strass, Tina Turner remet debout sa légende de tigresse. *« Easy, nice and rough »*, voilà, dit-elle, *« comment j'aime faire ça »*, en balançant les bras, en phase avec ses choristes. Ça, quoi ? Danser, jouer la comédie, chanter à Bercy ? La chair a ses faiblesses. Cajolé au gré des désirs scéniques de ces femmes régnantes, un beau blond, multi-instrumentiste (saxo, percussions) aux muscles saillants et le reste sans doute en rapport, est là pour jouer les piliers de vamps. Une jeune fille qui tient un panneau orné d'un cœur rouge-baiser (*« Tina, we love you »*) dit que, tout de même, elle *« ferait bien son quatre heures »* de ce *private dancer* de pacotille.

Véronique Mortaigne

Trois femmes portent le devoir d'inquiétude au théâtre

VOUS DESCENDREZ A LA PROCHAINE, de Josette Boulva et Marie Gatard. Mise en scène : Betty Berr. Avec Françoise Giret, Juliette Mailhé, Nicolas Struve, Philippe Lejour... ESPACE ACTEUR, 14 bis, rue Sainte-Isaure, 75018 Paris. Tél. : 42-62-35-00. Mº Jules-Joffrin. du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 12 mai.

C'est une chose qui ne se voit jamais au théâtre : beaucoup moins une « pièce » qu'un sursaut de conscience, le rappel de l'une de ces minutes où, sous le choc répété des nouvelles du monde, nous perdons pied, nous nous demandons vers quoi se jette la vie. Les auteurs, Josette Boulva et Marie Gatard, n'ont pas choisi Tchernobyl, le sud du Liban, et les risques actuels de désastre. Elles envoient un coup de projecteur sur l'année 1937. La victoire de la gauche *« jette ses derniers feux »*, disent-elles, les blindés d'Hitler sont prêts à foncer. En Allemagne, des camps d'extermination regroupent déjà juifs et communistes, mais, au pied de la tour Eiffel, ce sont les festivités de l'exposition. *« La douceur de l'illusion est encore dans l'air de Paris »*.

Passe sur la scène, un peu comme des ombres de nuages ou d'oiseaux, ce que fut le monde réel de ces semaines-là. Il nous est donné par les gros titres des journaux, les nouvelles de la radio, par la présence d'un ouvrier de l'expo ou d'une jeune fille qui, dans le métro, va se faire tuer. Il y a aussi les chansons, ces retours de mémoire qui, envers et contre tout, *« courent encore dans les rues »*.

Il est tout et rien, ce spectacle, il a la charge affective des appréhensions, il est comme des pas sur la neige, ou comme la silhouette des brûlés sur les murs d'Hiroshima. Les acteurs, Françoise Giret, Juliette Mailhé, Nicolas Struve, leurs camarades, jouent sans y toucher, ils sont parfaits. Ils ne cassent pas le fil de ce sursaut de conscience que nous disions : *« Vous descendrez à la prochaine »*, quelle prochaine ? Aura-t-elle lieu ici, puisqu'elle tue nos semblables, aujourd'hui, sur toutes ces autres terres qui n'en font qu'une ?

Cette belle méditation aux allures de mirage est une œuvre de femmes. La mise en scène de Betty Berr scande très finement les informations brusques, les airs du temps, les urgences personnelles, tout ce qui fait le cours des morts et des vies. L'emprise assez violente de ce spectacle pourtant modeste tient peut-être à la nature particulière des deux auteurs : Josette Boulva, dramaturge en cette occasion, est avant tout une actrice d'une très rare dimension, l'une de ces artistes qui savent irradier le plus de richesse d'esprit avec le minimum de « montre », et ce n'est pas une indiscrétion trop coupable d'indiquer que Marie Gatard, écrivain, peut avoir une « touche » particulièrement juste et sensible du tragique de notre monde en ce qu'elle est du nombre des enfants de fusillés – son père, durant l'Occupation, tomba sous les balles allemandes.

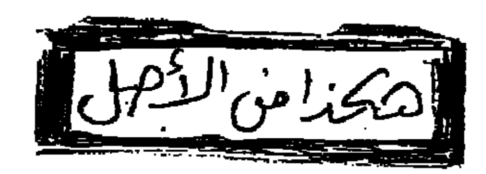
Michel Cournot

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE-DANSE : la Cité de la musique publie un guide des stages destinés aux amateurs débutants ou confirmés qui veulent, au choix, découvrir le répertoire lyrique pendant le Festival d'Aix-en-Provence ou le jazz pendant celui d'Antibes, chanter entre jeunes dans le Poitou ou entre adultes de plus de cinquante-cinq ans en Suisse, pratiquer l'accordéon, le cor, le gamelan, le saxo ou le piano, apprendre à danser le flamenco, le hip-hop, le tango... De la vielle à roue au violoncelle, de l'informatique musicale à la danse-thérapie, ce guide est le plus complet et couvre plusieurs pays. Ce *Répertoire des stages musiques et danses* recense des milliers d'offres pour amateurs de tout niveau, de juin à décembre 1996. Tél. : 44-84-45-00 ; Minitel : 3617 citémusique.**

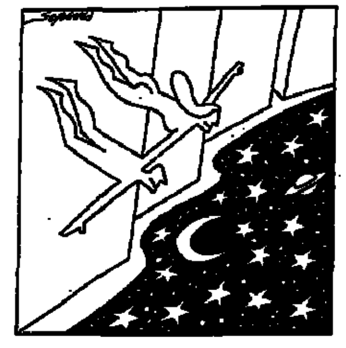
■ **Le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles IRMA publie un *Guide annuaire des lieux d'enseignement et de formation en Ile-de-France* destiné aux amateurs et aux professionnels, comprenant des formations organisées tout au long de l'année. Tél. : 44-83-10-30.**

■ **BANLIEUES : l'art contre l'exclusion était le thème des rencontres à Strasbourg du réseau Banlieues d'Europe (*Le Monde* du 5 juin 1995). Les Actes viennent de paraître, réunissant des témoignages d'expériences pilotes à Liverpool, Glasgow, Berlin, Lyon, Budapest, etc. Responsables politiques et sociaux ont débattu avec des artistes de vidéo, de musique, danse, théâtre et des écrivains engagés dans les quartiers difficiles. Banlieues d'Europe, La Laiterie, Rue du Hohwald, 67000 Strasbourg.**



Les mots de Bernard-Marie Koltès

Patrice Chéreau lit à l'Odéon des extraits de l'œuvre de l'auteur disparu



LE CINQUIÈME numéro de *Théâtre aujourd'hui*, intitulé « Koltès, combats avec la scène » (16 diapositives, 1 disque compact, 1 livret de 200 pages, 120 illustrations ; coédition des ministères de la culture et de l'éducation et du Centre national de documentation pédagogique ; 190 F) vient de paraître. Cet ouvrage composite très complet est spécialement conçu pour les enseignants et les élèves. A la faveur de cette parution, quatre acteurs de premier plan, tous familiers du théâtre de l'auteur mort du sida en 1989, ont voulu lui rendre hommage en disant plusieurs extraits de son œuvre. Dans la grande salle de l'Odéon seront réunis Patrice Chéreau et Pascal Greggory, qui viennent de recréer *Dans la solitude des champs de coton* en tournée, Hubert Gignoux, qui fut le professeur et « découvreur » de Koltès au Théâtre national de Strasbourg, et Myriam Boyer, qui a joué cette saison *Le Retour au désert* dans la mise en scène de Jacques Nichet.

★ Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. 18 h 30, le 6 mai. Tél. : 44-41-36-44.

UNE SOIRÉE À PARIS

Le jour et la nuit
Extrait de trois entretiens de *La Misère du monde* de Pierre Bourdieu (Ed. du Seuil), *Le Jour et la nuit, chronique du désarroi ordinaire*, mis en scène par Didier Bezace, évoque la vie de trois femmes : une postière, une jeune femme algérienne et une monteuse de cinéma. Elles parlent de leur métier, de leur famille. Chacune, selon son expérience, avoue une blessure, cachée aux yeux des autres et parfois d'elle-même.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. 20 h 30, lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi ; 20 heures, jeudi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. 50 F. Jusqu'au 14 mai.

Sasha Waltz-Andrea Leine et Harijono Roebana/Paul Norton
Travelogue I et *Twenty to Eight* sont les deux programmes à découvrir de la compagnie Sasha Waltz, fort connue en Allemagne, inconnue en France, à l'exception de son danseur Nasser Martin-Gousset, splendidement extraverti. Cette troupe est invitée dans le cadre de *Transitions*, qui se veut un voyage, chaque week-end du mois de mai, aux pays des identités fortes, des esthétiques singulières.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 18 h 30, le 4 mai. Tél. : 44-78-13-15. 65 F.

Assassin
Si ces vétérans du rap français n'ont pas renoncé à une dialectique « *assassine* » envers le « système » et ses perversités, leur hip hop s'est étoffé d'expériences sonores audacieuses et colorées.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 4 mai ; 19 heures, le 5 mai. Tél. : 42-23-15-15. 100 F.

Alemu Aga
Le bägänna est une grande lyre à dix cordes, d'origine sacrée. Elle fut bannie pendant la dictature marxiste et réhabilitée en 1991. Alemu Aga (album *La Harpe du roi David*, chez Long Distance/WMD) chante des fabliaux et des pièces d'inspiration religieuse en s'accompagnant de cet instrument méditatif.
Maison de la musique de Nanterre, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 4. Tél. : 41-37-94-20. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ÂGE DES POSSIBLES (à partir du 4 mai)
Film français de Pascale Ferran, avec le Théâtre national de Strasbourg (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LES AMANTS DU NOUVEAU MONDE
Film américain de Roland Joffé, avec Demi Moore, Gary Oldman, Robert Duvall, Lisa Jolliff-Andoh, Edward Hardwicke, Brobert Prosky (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LES BIDOCHON
Film français de Serge Korber, avec Anémone, Jean-François Stévenin, Annie Girardot, Daniel Gélin, Catherine Lachens, Jean-Pierre Cassel (1 h 30).
UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réserv. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réserv. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réserv. : 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
Film suisse d'Aude Vermeil, avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).
DERNIÈRES HEURES À DENVER (**)
Film américain de Gary Fleder, avec Andy Garcia, Gabrielle Anwar, Christopher Walken, Treat Williams (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réserv. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réserv. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réserv. : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réserv. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réserv. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réserv. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réserv. : 40-30-20-10).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
Film italien de Marco Tullio Giordana, avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
ROSSINI ! ROSSINI !
Film italien de Mario Monicelli, avec Philippe Noiret, Jacqueline Bisset, Sergio Castellito, Sabine Azéma, Assumpta Serna, Giorgio Gaber (2 h 14).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
THE BIRDCAGE
Film américain de Mike Nichols, avec Robin Williams, Gene Hackman, Nathan Lane, Dianne Wiest, Hank Azaria, Christine Baranski (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réserv. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réserv. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réserv. : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réserv. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réserv. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réserv. : 40-30-20-10).
THE GLASS SHIELD
Film américain de Charles Burnett, avec Michael Boatman, Lori Petty, Ice Cube, Richard Anderson, Elliott Gould, Michael Ironside (1 h 49).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réserv. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. : 40-30-20-10).
ULTIME DÉCISION
Film américain de Stuart Baird, avec Kurt Russell, Steven Seagal, Halle Berry, John Leguizamo, Oliver Platt, Joe Morton (2 h 16).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réserv. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réserv. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réserv. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réserv. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réserv. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réserv. : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réserv. : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. 40-30-20-10).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (réserv. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, *6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade*, 8e (43-59-19-08 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (réserv. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réserv. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réserv. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réserv. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réser. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10).
CHAMANE (Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE CŒUR FANTÔME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE COMPLEXE DE TOULON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
CRYING FREEMAN (*) (Fr.-Can., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réserv. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réserv. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (réserv. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réserv. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN (Fr.) : *UGC Ciné-Cité les Halles, 1er* ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réserv. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réserv. 40-30-20-10).
DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réserv. 40-30-20-10).
EN AVOIR OU PAS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ENFANTS DE SALAUD (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réserv. 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10).
FRISSONS ANGLAIS (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
GET SHORTY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réserv. 40-30-20-10) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
GOOD MEN, GOOD WOMEN (Taï., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réserv. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
GUILTRIP (Ir., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HEAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réserv. 40-30-20-10).
HILLBILLY CHAINSAW MASSACRE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
L'IGUANE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réserv. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e.
LIGNE DE VIE (Fr.-Suis.-It.-Rus., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80 ; réserv. 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
LA MADRE MUERTA (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
MARCHAND DE RÊVES (Fr.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réserv. 40-30-20-10).
MARY REILLY (*) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réserv. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réserv. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. 40-30-20-10).
MONDO (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
MORT SUBITE (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; réserv. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10).
NICO ICON (All., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Marignan, 8e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10).
OTHELLO (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PROFESSEUR HOLLAND (A., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; George-V, 8e.
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE ROCHER D'ACAPULCO (**) (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SAFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA SEMAINE SAINTE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SH'CHUR (Isr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE SILENCE DE NETO (guatémaltèque, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
SMALL FACES (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SMOKE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE TEMPS DE L'AMOUR (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOY STORY (A., v.f.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réserv. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réserv. 40-30-20-10).
UN DIVAN À NEW YORK (Fr.-Bel., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réserv. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, 8e (réserv. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réserv. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. 40-30-20-10).
LE VENT DU WYOMING (Fr.-Que., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VISAGE ÉCRIT (Jap.-Suis., v.o.) : La Pagode, 7e (réserv. 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réserv. 40-30-20-10).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LES FRÈRES KARAMAZOV (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
METROPOLIS (All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réserv. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réserv. 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SCANDALE (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

FESTIVALS

L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE PRÉSENTE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Vaudou, mar. 12 h ; Berlin Express, *mar. 14 h ; la Féline, mar. 16 h ; la* Malédiction des hommes-chats, mar. 18 h ; la Flibustière des Antilles, mar. 19 h 30.
AVANT-PREMIÈRE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). le Fils de Gascogne, mar. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h.
AVANT-PREMIERE, Studio 28, 18e (46-06-36-07). Film surprise, lun. 21 h.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). les Vitelloni, dim. 11 h.
CINÉ-LIBRE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Marié pour mémoire, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). la Loi du silence, lun. 12 h, mar. 12 h.
FESTIVAL FRISSONS ANGLAIS (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). *Smart Alek*, sam. 14 h, *15 h 40*, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
FRANK CAPRA (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La vie est belle, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; New York-Miami, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES FRÈRES PRÉVERT OU LE BONHEUR AU CINÉMA, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Les Visiteurs du soir, sam. 16 h 20, 18 h 45, 21 h ; Le Roi et l'Oiseau, dim. 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Le Crime de M. Lange, lun. 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Les Amants de Vérone, mar. 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05.
IL Y A 60 ANS... L'ESPAGNE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Vaquilla, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Un autre futur, lun. 14 h, 17 h, 20 h ; Ay Carmela !, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Land and Freedom, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Jeunes Lumières, lun. 20 h 30.
L'INSTITUT NÉERLANDAIS PRÉSENTE (v.o.), Centre Wallonie Bruxelles, 4e (42-71-26-16). Antonia, lun. 20 h 30.
LOUIS JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). l'Alibi, sam. 12 h 10 ; Lady Paname, dim. 12 h 10 ; Drôle de drame, lun. 12 h 10 ; La Maison du Maltais, mar. 12 h 10.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues, ou Aimer *à Paris en étrangère, sam. 20 h* ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). la Soupe au canard, sam. 12 h 15, 18 h 10 ; les Marx au grand magasin, dim. 12 h 15, 18 h 10 ; Un jour au cirque, lun. 12 h 15, 18 h 10 ; Panique à l'hôtel, mar. 12 h 15, 18 h 10.
NÉO-POLAR (v.o.), 14-Juillet Parnasse, *6e (43-26-58-00). Les Affranchis, sam.* 21 h 45 ; l'Impasse, dim. 21 h 45 ; Kafka, lun. 22 h ; Clean, Shaven, mar. 20 h.
LA PARADE DES STARS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Poursuite impitoyable, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Gilda, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; The Women, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Gentleman Jim, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA PARADE DES STARS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Sept ans de réflexion, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Troisième Homme, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Funny Face, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PASOLINI (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Théorème, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mamma Roma, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
RENDEZ-VOUS DES AMIS DE MATTI PELLONPAA (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Où est Musette ?, sam. 17 h 30 ; La Vie de bohème, sam. 16 h.
RÉTROSPECTIVE TERRY GILLIAM (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Monty Python, la vie de Brian, sam. 14 h 10, dim. 14 h 10, lun. 14 h 10, mar. 14 h 10 ; Jabberwocky, sam. 16 h, dim. 16 h, lun. 16 h, mar. 16 h ; Monty Python, le sens de la vie, sam. 18 h, dim. 18 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Brazil, sam. 21 h 45, dim. 21 h 45, lun. 21 h 45, mar. 21 h 45.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Beating, mar. 20 h.
SPIKE LEE (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). Clockers, dim. 20 h, lun. 17 h 40 ; Jungle Fever, dim. 20 h, mar. 21 h 50 ; Mo'Better Blues, lun. 17 h 45 ; Do the Right Thing, dim. 22 h 05, lun. 22 h ; Crooklyn, dim. 17 h 50.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Droit du plus fort, mar. 19 h 20 ; L'Année des treize lunes, lun. 19 h 20 ; Prenez garde à la sainte putain, lun. 13 h 50 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 13 h 40.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Nick's Movie, dim. 12 h ; Paris, Texas, mar. 21 h 30 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 50 ; Les Ailes du désir, dim. 22 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
La Cinémathèque de la danse présente : Gene Kelly : le Pirate (1948, v.o. s.t.f.), de Vincente Minnelli, 16 h 30 ; Cover Girl (1943, v.o. s.t.f.), de Charles Vidor, 19 h ; Chantons sous la pluie (1952, v.o. s.t.f.), de Gene Kelly et Stanley Donen, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Week-end Pascal Aubier : Tenebrae Factae Sunt (1965), de Pascal Aubier ; M. Jean-Claude Vaucherin, les portes 1 (1968), de Pascal Aubier ; Arthur Arthur, les portes 2 (1969), de Pascal Aubier ; Le Voyage de M. Guitton de Pascal Aubier ; Puzzle, rien à l'horizon 1 (1974), de Pascal Aubier ; Le Dormeur, rien à l'horizon 2 (1974), de Pascal Aubier ; La Champignonne (1974), de Pascal Aubier, 17 h ; la Cendre (1984), de Pascal Aubier ; Flashback de Pascal Aubier ; les Petits Coins (1985), de Pascal Aubier ; L'Apparition ; La Sauteuse (1986), de Pascal Aubier ; Actualités, sept scènes du printemps 58 (1974), de Bernard Eisenschitz ; Marie et le Curé (1967-1968), de Diourka Medvekcki, 19 h 45 ; Le Soldat et les Trois Sœurs (1973), de Pascal Aubier ; Le Chant du *départ (1975), de Pascal Aubier*, 22 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE et LUNDI
Le Cinéma turc.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Avoir 20 ans : Etre jeune à Bamako (1992), de CheickOumar Sissoko ; A propos des garçons, des filles et du voile (1995, v.o. s.t.f.), de Yousry Nasrallah, 14 h 30 ; Mère séropositive (1994), de Benoît Jacquot ; Paris s'éveille (1991), d'Olivier Assayas, 16 h 30 ; Bande-annonce : A la belle étoile (1994), d'Antoine Desrosières ; Muriel (1994, v.o. s.t.f.), de P. J. Hogan, 19 h ; Sandrine, une autre vie (1991), de Solveig Anspach ; Mi vida loca (1993, v.o. s.t.f.), d'Allison Anders, 21 h.
MARDI
Avoir 20 ans : Poisson rouge de Cédric Klapisch ; Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel (1992), de Laurence Ferreira Barbosa, 14 h 30 ; Tous à la manif (1994), de Laurent Cantet ; Bahuts dans la rue (1990), 16 h 30 ; les Mardis de la Scam, 19 h ; Les Yeux menteurs du jour ; Sandrine à Paris (1991), de Solveij Anscaph, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Le Baladin du monde occidental de Benoît Jacquot, 15 h ; la Place Royale, 17 h.
MARDI
Enfance musique (1978), de Benoît Jacquot, 17 h ; les Enfants du placard (1977), de Benoît Jacquot, 19 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

SAMEDI 4 MAI

TF 1

20.30

FOOTBALL
En direct. Finale de la Coupe de France : AJ Auxerre-Nîmes au Parc des Princes. 20.45, Coup d'envoi ; (140 min). 1589481

Une extravagante finale : Nîmes, club de national 1 en position de reléguable, contre Auxerre, tenant de cette coupe et leader du championnat.

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Des appels dans la nuit, d'Allan Holzmann, avec Deborah Harry, James Russo (95 min). 8891425

Une chanteuse de rock gagne sa vie en répondant aux appels d'une messagerie rose. Une nuit, elle reçoit une annonce très particulière...

0.25 Formule F1. Magazine. Grand Prix de Saint-Marin à Imola (Italie). Les essais (40 min). 9740549
1.05 Journal, Météo.

1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.35 et 2.10, 3.15, 3.50, 4.30 TF 1 nuit. 2.20 et 4.00, 5.10 Histoires naturelles. 3.25 et 4.40 Intrigues. 5.05 Musique.

France 2

20.50

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur. Avec G. Lazure, M[lle] Agnès, Cachou, V. Loubry, M. Dor, B. Solo, G. Vives, M. Diouf, G. Lenorman, R. Anthony, Zouk Machine, M. Laforêt, P. Hernandez... (150 min). 8405100

23.20

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Avec Josiane Balasko, Richard Berry, Jean-Claude Bouillon, Philippe Bruneau (85 min). 1836187

0.45 Journal, Météo.
0.55 La 25e Heure. Magazine. Honi Coles, le danseur de claquettes distingué (60 min). 1748075

1.55 Urti. Les sentiers de la Favelle. 2.40 Jeoh Ming Pei. 4.30 Urti. La Mana, la rivière aux cent sauts. 4.45 Bouillon de culture (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

20.50

ANNE LE GUEN
Série. Les raisons de la colère, de Stéphane Kurc, avec Fanny Cottençon (95 min). 158013

Une jeune femme arrive sur l'île de la Moline afin de remplacer le facteur mystérieusement disparu. Elle va peu à peu découvrir les secrets des habitants de l'île.

22.25

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Télévision, histoires secrètes. [3/3] Les prédateurs (90 min). 8838805

23.55 Journal, Météo.
0.20 Lumières. Concert retransmis en léger différé à l'occasion de l'inauguration de la cathédrale d'Evry. Messe baroque du XXIe siècle, de Jacques Loussier.

1.15 Dynastie. La réunion. Feuilleton. 2.00 Musique Graffiti. *Six bagatelles op. 126*, extraits, de Beethoven, par José Van Dam, baryton, Vardam Mamikoniam, piano (20 min).

Arte

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [6/6]. La soirée du centenaire (65 min). 896075

21.50 Métropolis. Le sculpteur hongrois Imre Varga ; lettres d'amour inédites de Heinrich Mann ; le théâtre de l'absurde : Wolfgang Krause-Zwieback ; le Theatertreffen à Berlin ; Moscou ; Armin Müller-Strahl (60 min). 2291810
22.50 Plan séquence. Freddy. Court métrage.

22.55

MUSIC PLANET
Magazine. Bossa-nova, de Walter Salles. (60 min). 3073452
23.55 Maniaque. Téléfilm de Jean-Christophe Averty, d'après le roman de Frédéric Klein (70 min). 7588487
Un obsessionnel rencontre une femme qui se met en tête de combattre ses habitudes.
1.05 7e Art bis. Canada. C'est l'aviron (1963) ; Synchromie (1971), de Norman Mac Laren ; Paradise Lost, d'Evelyn Lambart (1971). Grande-Bretagne. Naked, de Yasmine Rawli (1992). 3842568

1.30 Cartoon Factory. Dessins animés [6/10] (rediff.). 2.00 Not the 9 O'Clock News (rediff.). Série [4/8] (v.o., rediff., 30 min). Anatomie d'une machine à écrire. Documentaire (25 min, rediff.).

M 6

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Le démon de l'amour (60 min). 5407810
Si les murs pouvaient parler (55 min). 1517520
Je pense, donc... (60 min). 8580075

Les fans de "The X-Files" devront attendre septembre pour découvrir les épisodes inédits de la troisième saison, mais peuvent calmer leur impatience avec les cassettes vidéos qui viennent de sortir.

23.30 A l'ouest d'Edern. Thème : y a-t-il encore un esprit sportif ? Invités : Thierry Roland, Jean-Claude Darmon, Guy Roux, Marielle Goitschel, Thierry Rey, Jérôme Bureau, Serge Blanco, Alain Mimoun, Laurent Benezech, Louis Acariès, Pascal Olmeta (90 min). 26346
1.00 Best of Dance.

2.30 Frank Sinatra. Documentaire. 3.25 E = M 6. 4.15 Fréquenstar. 5.30 Boulevard des clips.

Canal +

20.30

LES AMANTS DE RIVIÈRE-ROUGE
Téléfilm d'Yves Boisset, avec Christophe Malavoy, Claudia Koll (145 min). 8988320

Un aventurier et un métis indien s'affrontent pour l'amour d'une femme.

22.55 Flash d'information.

23.00

BOXE
En direct de Villeurbanne. Combat international des poids lourds-légers : Fabrice Tiozzo (France)-Leslie Stewart (Grande-Bretagne) (59 min). 23636

0.00 Le Journal du hard.
0.05 Le Jardin de Vénus. Film classé X d'I. Nicols (1995, 94 min). 3024181
1.40 Les Ripoux ■ ■ Film de C. Zidi (1984, 103 min). 3639162
3.25 L'Ecureuil rouge ■ Film de J. Medem (1993, 110 min). 11742075
5.15 L'Appât ■ Film de B. Tavernier (1995, 112 min, ♦). 5597810
7.05 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Bernard Plossu, photographe. 20.45 Fiction. Une croisière en 1928, de Michel Schilovitz.
22.35 Musique : Opus. Le parcours du luthier. Portrait de Jean-Pierre Leclercq, luthier à Lille.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Angle mort (2). 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretiens avec Amélie Nothomb (2) ; 1.56, Le jeu d'Awele ; 3.23, Le gommier ou l'arbre à voile ; 3.58, Voyage mutatique ; 6.25, Agora : Jean Varenne (Aux sources du yoga).

France-Musique

19.25 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Donné en direct de l'Opéra Garnier, à Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Maurizio Benini : La Cenerentola, opéra en deux actes, de Rossini, livret de Jacopo Ferretti, Rockwell Blake (Don Ramiro), Alessandro Corbelli (Dandini).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les Cendres du signe, de Maudox ; Œuvres de Suzanne Giraud : La musique nous vient d'ailleurs ; La Dernière Lune pour soprano et ensemble (concert donné le 27 avril, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Ensemble Denosiours, dir. Jean-Marie Adrien) ; Comme un murmure amoureux, de Suzanne Giraud (extrait du concert donné le 12 juin 1995 au théâtre de la Potinière, à Paris).

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Christophe von Dohnanyi, chef d'orchestre. Symphonie nº 1, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Variations sur une chanson enfantine, op. 25, de von Dohnanyi, par The New Philharmonia Orchestra ; Symphonie nº 7, de Bruckner, par l'Orchestre de Cleveland.

22.40 Da Capo. Sonate no 15 Reliquie, de Schubert ; Quatuor no 3, de Brahms, par le Quatuor Wegh ; Concerto pour violon et hautbois BWV 1060, de Bach, par l'Orchestre du Festival de Prades, dir. Pablo Casals. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Vendredi ou la vie sauvage.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Fa si la chanter. (France 3 du 9/4/96)
0.15 Bon week-end. Invités : Roland Magdane, Olivier Lejeune.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 ▶ Photos passeport : rêve d'identité.
21.15 L'Envol d'un masque. Fable contemporaine d'Afrique.
21.50 Histoire et passion. [6/6] Avec Henriette Dussourd.
22.45 500 nations. [3/8] Le choc des cultures.
23.40 Antarctique : la nouvelle frontière [1/2].

Paris Première

20.30 Jumping de Cannes. (150 min) 4809855
23.00 Paris dernière.
23.55 Concert : Mariah Carey. Enregistré en 1993 (60 min) 1258888

France Supervision

20.30 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche.
22.00 Cap'tain Café. Invité : Ménélik.
23.00 Les Yeux de ma chèvre. De Monique Tosello.
23.50 Ski alpinisme (30 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Régis Wargnier.
22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. Pouvoir et préjugés - Belles Anglaises.
23.00 Enchantement musical ■ Film d'Irving Reis (1951, N., v.o., 80 min) 3081278

Ciné Cinémas

20.25 Maria des Eaux Vives. Téléfilm franco-canadien de Robert Mazoyer [2/4] (1992, 110 min) 38892278
22.15 Broadway - Hollywood. D'André Halimi. Aller retour.
23.10 Comédie ! ■ Film de Jacques Doillon (1987, 80 min) 90463891

Série Club

20.45 Jim Bergerac.
22.15 Les Têtes brûlées. Candidat au suicide.
23.00 L'Age de cristal. Le carrousel.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Le Frelon vert.
22.15 Chronique du New Age.
22.20 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
22.30 T'as pas une idée ? Invitée : Brigitte Fontaine.
23.30 Le Temps des as. (60 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Prague : demi-finales (120 min). 186810
16.00 Equitation. En direct. Concours complet de Badminton (Angleterre) : épreuve de cross (120 min). 173346
19.55 Hockey sur glace. En direct. Finale pour la troisième place
22.30 Football. En différé. Coupe de France : finale : Auxerre - Nîmes
22.00 Pole position.
23.00 Golf (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TMC

23.40 L'Invasion des profanateurs. Film de Philip Kaufman (1977, 110 min). Avec Donald Sutherland. *Fantastique.*

Rendez-vous

20.00 Radio-France Nîmes et Radio-France Auxerre. AJ-Auxerre-Nîmes Olympique. Retransmission intégrale de la finale de la Coupe de France de football en direct du Parc des Princes.

DIMANCHE 5 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.55 Journal, Météo.
13.20 F1 à la Une. Sport. Grand Prix de Saint-Marin en direct d'Imola ; 14.00, Départ de la course ; 15.50 Podium [illegible] (160 min). 81951380
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série.
16.50 Disney Parade.
18.05 Sous le soleil. A bout de souffle. Série.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Eric Raoult, Régine (60 min). 2327
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

AIR AMERICA ■
Film américain de Roger Spottiswoode (1990, 120 min). 867853

22.45 Ciné dimanche.

22.55

LES NERFS À VIF ■ ■
Film de Martin Scorsese (1991, 128 min). 7188211

Un homme qui a passé quatorze ans en prison s'installe dans la ville où vit l'avocat responsable de sa condamnation.

1.00 Journal, Météo.

1.15 Concert Vienne 94. 2.10 et 2.50, 3.20, 4.20 TF 1 nuit. 2.20 Cas de divorce. 3.00 Mésaventures. 3.30 et 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin. Céline Dion.
15.10 Cousteau. Documentaire. Pieuvre, petite pieuvre (55 min). 5423679
16.05 Dimanche Martin. François Feldman.
17.50 et 4.55 Stade 2. Football ; Cyclisme : Trophée des grimpeurs ; Rugby : Championnat de France ; L'hebdo des JO ; Tennis de table ; Karaté ; Moteurs : Grand Prix de F1 à Imola...
18.45 Déjà dimanche. Michèle Laroque.
19.25 Déjà le retour. Nino Ferrer, Sandrine Kiberlin, Charles Berling
19.59 Journal, Météo.

20.50

MISSISSIPPI BURNING ■
Film américain d'Alan Parker avec Gene Hackman (1989, 126 min). 44241143

Dans les années 60, deux agents du FBI enquêtent sur la disparition de trois militants des droits civiques dans le sud des Etats-Unis.

23.10

TARATATA
Hugues Aufray, Philippe Lafontaine, Zacchary Richard (75 min). 1713785

0.25 Journal, Météo.
0.35 Musiques au cœur. Concert. Sonia Wieder-Atherton, violoncelliste. Œuvres de Casals, Dupré, Beethoven, Fauré (75 min). 2988582
Eve Ruggieri reçoit la violoncelliste Sonia Wieder-Atherton, premier prix de violoncelle et de musique de chambre au Conservatoire de Paris.

2.00 Le Fond du problème. Série [3/4]. 3.45 Savoir plus santé (rediff.). 4.40 Transantarctica nº 6. 5.45 Dessin animé.

France 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. Merveilles d'Arabie : le rift de la mer Rouge.
14.10 Foyers perdus. Téléfilm de Lee Grant, avec Christine Lahti (105 min). 1745414
15.45 Sport dimanche. 15.40, Tiercé, à Longchamp.
17.05 Magnum. Hôtel Dick. Série.
17.55 Lignes de mire.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Un cierge pour l'assassin, de Dietrich Haugk (65 min). 488230

21.55 Un cas pour deux. Série. Machination diabolique.
22.55 Dimanche soir. Gilles de Robien.
23.40 Journal, Météo.

0.05

LE VAL D'ENFER ■
Film français de Maurice Tourneur avec Gabriel Gabrio, Ginette Leclerc (1943, N., 80 min). 7250679

Un veuf, dirigeant l'exploitation d'une carrière de pierre en Haute-Provence, se remarie avec la fille d'un ami qu'il veut protéger. C'est une femme fatale, liée à un truand. Excellente interprétation autour de Ginette Leclerc, provocante et sensuelle.

1.30 Les Incorruptibles. Gangster d'acier. Série. 2.20 Musique Graffiti. *Lieder*, de Schubert et Schumann, par Christine Barbaux, soprano, Christian Ivaldi, piano (15 min).

La Cinquième

12.00 Les Lions. [1/3]. 13.00 Fenêtre sur court. 13.30 Détours de France. La tapisserie d'Angers. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Xavier Gouyou-Beauchamp. 15.00 Teva. La rivière sacrée des Tibétains. *Sur les rives du Yarlung Tsangpo, les Tibétains ont construit le royaume de l'ancien Tibet. Le fleuve est la source de la culture locale.* 16.00 Les Misérables. [1/4] Feuilleton. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Churchill. Invité : Roland Marx. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés [7/10]. In Vaudeville (1926) ; The Queen was in the Parlor (1932) ; Parrotville Post Office (1935) ; Peeping Penguin (1937).
19.30 Maestro. Magazine. September Songs, la musique de Kurt Weill, film musical de Larry Weinstein, avec Lou Reed, P.J. Harvey, Leonard Cohen, Nick Cave, William S. Burroughs, The Persuasions, Charlie Haden, Kathy Dalton, Dance Company (60 min). 2698
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : UNE NUIT AVEC LE DIABLE
proposée par Doris Hepp.

20.46 Le Juke-box du diable. Documentaire d'Ursula MacFarlane (v.o., 24 min). 100281989
21.10 Le Maître et Marguerite ■ Film italo-yougoslave d'Alexandre Petrovic, d'après le roman de Mikhaïl Boulgakov avec Ugo Tognazzi, Mimsy Farmer (1972, v.f., 93 min). 8982563
Un écrivain soviétique ne parvient pas à faire représenter une pièce à sujet religieux. Un certain professeur Woland lui vient en aide... Adaptation d'un épisode du roman touffu de Mikhaïl Boulgakov.
22.45 La Pitié du diable. Documentaire de Ghislain Allon et Michaela Heine, avec Jean-François Balmer, Jean Benguigui (65 min). 283747
23.50 Le Blédia. Court métrage français d'Olivier Legan (1992, 10 min). 9470788
0.00 Bibliographie.

0.10 Métropolis. (rediff.). 1.10 Maestro. Magazine [1/9]. Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Avec l'Orchestre philharmonique de New York. Qu'est-ce que la musique américaine ? (60 min, rediff.). Georges Simenon, vies privées. Documentaire (rediff.).

M 6

12.55 Princesse Daisy. Téléfilm de Warris Hussein, avec Claudia Cardinale, Paul Michael Glaser (179 min). 75558230
A la suite de la révolution russe, un prince émigre aux Etats-Unis où il épouse une star d'Hollywood qui donne naissance à deux jumelles.
16.15 Fréquenstar.
17.15 Le Saint : OPA sauvage. Téléfilm de Paolo Barzman, avec Simon Dutton (95 min). 3895853
19.00 Models Inc. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6.
20.35 et 1.20 Sport 6. Magazine.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine de Patrick de Carolis. Reportages : drôles de dames ; Question de taille ; Lille : une femme au secours des toxicos (120 min). 138853

22.45 et 5.45 Culture pub. A vos marques (40 min). 5355230

23.25

LA CLÉ
Film de Tinto Brass, avec Stefania Sandrelli, Franck Finlay (105 min). 8071376

Fantasmes sexuels d'un quinquagénaire marié à une femme plus jeune que lui. Tinto Brass a gâché un roman japonais, La Confession impudique, *en déversant une bonne dose de porno soft sur une histoire de perversion amoureuse transposée à Venise en 1940.*

1.30 Best of 100% nouveaux.

2.55 Femmes sens dessus-dessous. Documentaire. 3.50 Jazz 6. Magazine. 4.45 L'Inde du cachemire. Documentaire. 6.00 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 Le Secret d'Iris. Téléfilm d'E. Rappeneau (87 min). 3091619
15.30 Les Inventions de la vie. Ecoute voir comme ça sent bon (27 min). 3259
16.00 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.10 Décode pas Bunny.
17.10 Les Superstars du catch.
18.00 Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc. Film de K. Olin (1994, 106 min). 451495
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.50 Flash d'information.
19.55 Ça cartoon.
20.30 Il était une fois. Série.

20.35

LA VIE SOUS SILENCE ■
Film de Martha Coolidge (1994, 110 min). 785259

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, deux enfants juifs sont confiés à leur grand-mère, dure et intransigeante.

22.25 Flash d'information.

22.30

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 1424656

1.00 L'Attaque de la femme de cinquante pieds. Film américain de C. Guest avec Daryl Hannah, Daniel Baldwin (1994, v.o., 86 min). 4667872
Une femme riche et malheureuse (son père la méprise, son mari la trompe) se met à grandir de façon démesurée après avoir vu une soucoupe volante.
2.25 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Raymond Queneau.
22.25 Poésie sur parole. Gottfried Benn (6).
22.35 Musique : Le Concert. Enregistré le 18 mars à Lille. Musique nouvelle en liberté. Œuvres de Rossini, Mozart, Newson, Beethoven. L'Orchestre national de Lille est placé sous la direction d'Alain Hacker.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Didascalie ; Rub a dub dub ; Rémanences : Caranguejeira géante ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Amélie Nothomb (3) ; 1.28, Les contes de la lune vague : après la pluie ; 2.54, Alphonse Allais ; 4.18, Le fruit trop bavard ; 4.27, Agora : Naissance des écritures ; 4.55, La mémoire de l'instant : Jean Tortel en son jardin (1) ; 6.03, Pierre Feuga.

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. André d'Arkor, ténor : Lakmé : Ah viens dans la forêt profonde (Gérald acte III), de Delibes ; Œuvres de Boïeldieu : La Dame blanche : Ah ! Quel plaisir d'être soldat (George acte I) ; Viens gentille dame (acte III) (enregistré en 1931) ; Manon : Le Rêve (Des Grieux acte II), de Massenet ; L'Elixir d'amour : une furtive larme (Nemorino acte II), de Donizetti (enregistré en 1933) ; Œuvres de Verdi : Rigoletto : Qu'une belle (Le Duc, acte I) ; Comme la plume au vent (acte III) ; Guillaume Tell : Asile héréditaire (Arnold, acte IV), de Rossini ; Cavalleria Rusticana : O Lola, fleur blanche (Turridu), de Mascagni ; Martha : Air des larmes (Lyonel, acte III), de von Flotow ; Œuvres de Bazin, R. Strauss.
21.00 Capitale Prague. Par Mildred Clary.
22.30 Transversales. 1. Variations transversales. Œuvres de Tom Willems : Limb's Theorem ; Six Counter Points ; Mobile ou le miroir du château. - 2. Les magiciens de la Terre. Musique judéo-arabe d'Algérie : Reinette l'Oranaise, Lili Boniche, Line Monty ; Musique judéo-arabe du Maroc ; Sammy El Maghribi. - 3. Le jazz, probablement. Quelques voix, en deçà du jazz, ou au-delà : David Linx, Joni Mitchell, Jeri Brown, Judi Silverman.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Manon Lescaut, de Puccini, par le chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera, dir. James Levine, Freni (Manon Lescaut), Croft (Lescaut), Pavarotti (Renato des Grieux).

22.05 Soirée lyrique (Suite). Manon Lescaut extraits, de Puccini, dir. Giuseppe Sinopoli et Michelangelo Veltri ; Manon extraits, de Massenet, dir. Michel Plasson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Grand Jeu TV5.
22.40 La Vallée fantôme ■ ■ Film d'Alain Tanner (1987, 110 min) 94187486
0.30 Journal (France 3).

Planète

20.35 Gangsters : stars des années 30. [1/2] Violences en Amérique.
21.20 Reptiles et batraciens.
21.50 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [4/4] Europe : Vers l'Euro !
22.40 Les Grands Commandants. [1/6] Alexandre le Grand.
23.30 La Maison de la rue Arbat (60 min).

Paris Première

20.30 Top - Flop.
21.00 Les Sorcières d'Eastwick ■ ■ Film de George Miller (1987, v.o., 115 min) 74087209
22.55 Concert : Wynton Marsalis Septet. Enregistré à Vienne, en 1994 (105 min). 4488124
0.40 Eco, écu et quoi ?
1.05 Le Canal du savoir. Avec Pierre Soulages, à propos de l'exposition « Noir lumière » (60 min).

France Supervision

20.15 Entracte.
20.30 Harem ■ ■ Film d'Arthur Joffé (1985, 110 min) 99545501
22.20 Concert : Festival de jazz du Mans. (60 min). 39468850
23.20 Rugby.
1.00 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Morituri ■ ■ Film de Bernhard Wicki (1965, N., v.o., 125 min) 20146747
22.35 Charlie Chan à Honolulu ■ Film de Bruce Humberstone (1938, N., v.o., 70 min) 99897018
23.45 Le Bonheur ■ Film de Marcel L'Herbier (1935, N., 105 min) 48410619

Ciné Cinémas

20.35 Jaune revolver ■ Film d'Olivier Langlois (1987, 90 min) 8326785
22.05 La Maison des damnés ■ Film de John Hough (1972, v.o., 95 min) 21112740
23.40 Running Man ■ Film de Paul Michael-Glaser (1987, v.o., 95 min) 81404292

Série Club

20.45 Joséphine.
22.15 Les Têtes brûlées. Le commando.
23.00 L'Age de cristal. Installation interstellaire.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Jim Bergerac. La croqueuse de diamants (90 min).

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Toute la vérité.
20.25 Dream On. Finale.
21.00 Country Box.
21.30 Absolutely Fabulous. La veillée funèbre.
22.00 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues. Episode nº 47.
23.00 Destination séries.
23.30 Friends. Celui qui a un rôle.
0.00 Les Envahisseurs (50 min).

Eurosport

13.30 Formule 1. En direct. Grand Prix de Saint-Marin : la course (150 min). 1960308
16.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Prague : finale (120 min). 627105
18.00 Monster Truck.
19.00 Formule 1.
20.00 Tennis. Tournoi de Prague.
22.00 Formule 1.
23.00 Golf.
0.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 *Ce cher intrus.* Film de Lasse Hallström (1990, 120 min). Avec Richard Dreyfuss. *Comédie.* 22.30 Darkman. Film de Sam Raimi (1990, 100 min). Avec Liam Neeson. *Fantastique.* 0.25 Coplan FX 18 casse tout. Film de Riccardo Freda (1965, 95 min). Avec Richard Wyler. *Suspense.*

TMC

20.35 *Le Gang.* Film de Jacques Deray (1977, 100 min). Avec Alain Delon. *Policier.*

Rendez-vous

18.00 Europe 1. Le Club de la presse. Invité : Michel Barnier.
18.30 RTL. Grand Jury RTL – *Le Monde*. Invitée : Elisabeth Guigou.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

DIMANCHE 5 - LUNDI 6 MAI 1996

Le Jocond

par Alain Rollat

ON NE SAIT toujours pas qui était François Mitterrand. On le sait même de moins en moins. Plus les experts passent au crible les vies de cet homme à géométrie variable, plus les exégètes se penchent sur ses œuvres, plus le mystère s'épaissit. Ses *Mémoires* surgis d'outre-tombe n'ont fait qu'accroître la confusion. C'est ce qui ressort du « Bouillon de culture » auquel Bernard Pivot avait convié, vendredi soir 3 mai, les meilleurs spécialistes. Le directeur du *Monde* en était.

On n'aura donc pas l'outrecuidance de prétendre en savoir davantage. Mais, au train où vont les choses, les générations futures seront sûrement confrontées, quand elles s'interrogeront à leur tour sur l'identité réelle du personnage qui présida aux destinées de la France de 1981 à 1995, à une énigme aussi obsédante que celle qui a hanté tant d'historiens et qui turlupine encore les chercheurs contemporains, à tel point que Bernard Pivot lui-même n'échappe pas à cette angoisse collective puisque le générique de son « Bouillon de culture » reste construit autour de l'image de cette autre créature ô combien déroutante, on veut parler de la Joconde.

Car on ne sait toujours pas non plus qui était cette Mona Lisa. Et ce n'est pas, là non plus, faute d'études. En bonne chaîne du savoir, La Cinquième s'est escrimée, pendant toute la semaine, à faire la lumière sur cette affaire, à propos de la dernière biographie de Léonard de Vinci, réalisée de main de maître par le romancier Serge Bramly, mais elle s'y est, elle aussi, cassé le nez. Cette jeune femme au sourire fascinant était-elle vraiment la troisième épouse du marchand toscan Francesco di Bartolomeo di Zanobi del Giocondo ? N'était-elle pas plutôt Pacifica Brandano, la favorite de Julien de Médicis, ou l'une des maîtresses de Charles d'Amboise, ou bien Isabelle d'Este, la marquise de Mantoue, ou encore Costanza d'Avelos, la duchesse de Francavilla ? Est-il possible que ce sourire n'ait appartenu qu'à un anonyme modèle napolitain ? Certains analystes vont jusqu'à supposer qu'il n'y aurait pas eu de modèle du tout, que ce portrait serait celui d'une femme idéale, voire d'un homme, et même un autoportrait de l'artiste !

Sur Léonard de Vinci, on commence, en revanche, à en savoir un peu plus. Ce bricoleur devenu le génie de son temps n'était pas la copie conforme du philosophe archétypal qu'on en fit au vu de son fameux autoportrait, cette sanguine conservée à la Bibliothèque royale de Turin le montrant le crâne dégarni, le regard soucieux, la barbe majestueuse et lui donnant *« cette allure de prophète, cette caractéristique du grand homme qui fait métier de penser... »* Sous cette image romantique se cachait un joyeux cavalier qui adorait faire des farces aux ecclésiastiques mais aussi un subconscient bourré de cauchemars à la suite de quelque traumatisme vécu dans sa petite enfance. Comme le Florentin, François de Jarnac pratiquait l'alchimie du clair-obscur, il y a là une piste freudienne à suivre...

Nouvelle offensive à droite pour réformer l'abus de biens sociaux

Il n'y aurait pas de délit si l'intérêt de l'entreprise a été préservé

LE GOUVERNEMENT et la majorité n'en ont pas fini avec le casse-tête du délit d'abus de biens sociaux. En rédigeant une nouvelle proposition de loi visant à modifier la législation sur ce délit et en engageant des consultations pour tenter de trouver un accord au sein des groupes parlementaires RPR et UDF, Xavier de Roux, député (UDF rad.) de la Charente-Maritime, vient de rouvrir un débat sur lequel la majorité s'était déjà cassé les dents il y a trois mois. Ce député propose, avec l'assentiment de Matignon, de revenir à une définition plus restrictive de l'abus de biens sociaux qui limiterait les possibilités de poursuites à l'encontre des chefs d'entreprise.

Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud (RPR), avait déposé, le 30 octobre 1995, une proposition de loi visant à modifier les règles de prescription particulières aux abus de biens sociaux.

Contrairement à la quasi-totalité des délits – pour lesquels le délai de prescription de trois ans débute le jour où l'infraction a été commise –, la prescription des délits d'abus de biens sociaux commence, selon la jurisprudence de la Cour de cassation, le jour où les faits ont été constatés, afin de donner au juge la possibilité de poursuivre des délits le plus souvent habilement dissimulés. En proposant d'introduire un délai de prescription de six ans à partir de l'exécution de l'infraction, M. Mazeaud entendait lever cette *« épée de Damoclès qui pèse indéfiniment »* sur ceux qui ont commis de tels délits. Et calmer, ainsi, l'irritation croissante du patronat devant la multiplication des mises en examen de chefs d'entreprise.

TERRAIN MINÉ

L'initiative de M. Mazeaud avait provoqué un tollé, au début du mois de février. Les magistrats s'étaient élevés contre cette tentative de brider leurs investigations. Les milieux patronaux s'étaient divisés, certains estimant cette proposition insuffisante. Quant au gouvernement, craignant d'être accusé de vouloir amnistier des affaires de corruption, il avait « lâché » Pierre Mazeaud (*Le Monde* du 8 février).

Xavier de Roux revient aujourd'hui à la charge. Mais en élargissant le débat. C'est la notion même de l'abus de biens sociaux qu'il invite à repenser. Revenant à la définition de ce délit, fixée par la loi du 24 juillet 1966, il rappelle que l'abus de biens sociaux suppose deux éléments constitutifs : l'usage *« à des fins personnelles »*, par un dirigeant d'entreprise, des biens de sa société ; un usage *« contraire à l'intérêt »* de l'entreprise. Or, souligne-t-il, ce deuxième aspect est systématiquement occulté par la jurisprudence.

M. de Roux, avocat d'affaires, s'élève contre le fait que les juges d'instruction se soient substitués, en réalité, aux actionnaires des entreprises concernées par de tels délits, sans tenir compte de la notion d'intérêt de ces sociétés. Il propose donc de restreindre l'abus de biens sociaux aux cas de dirigeants d'entreprise qui, *« de mauvaise foi et à des fins personnelles [...], auront fait des biens ou du crédit de la société un usage qu'ils savent contraire à l'intérêt de celle-ci et qui aura entraîné pour elle un préjudice réel et déterminé »*. Pour que les choses soient encore plus claires, il ajoute que ce préjudice devrait être déterminé *« par voie d'expertise »*.

Voilà donc le débat relancé. Xavier de Roux sait que le terrain est miné. Il a donc, avec l'aval de Matignon, préféré consulter les groupes de la majorité avant de déposer formellement sa proposition. Et il souligne qu'il ne sautera le pas que si se dégage un *« consensus »* sur sa démarche.

Gérard Courtois

Les armes à feu devront être déclarées avant le 31 décembre

LES DÉTENTEURS d'armes ont jusqu'au 31 décembre pour déclarer la possession d'armes à feu auprès des représentants des ministères de l'intérieur et de la défense. Le décret paru au *Journal officiel* du 7 mai 1995 les obligeait à le faire avant le mardi 7 mai 1996 et les contrevenants risquaient une amende de 10 000 francs et la confiscation de l'objet du délit. Vendredi 3 mai, le ministère de l'intérieur a décidé de reporter l'échéance. Les préfectures, sous-préfectures, gendarmeries et commissariats n'avaient pas tous reçu les formulaires nécessaires à l'enregistrement des armes, à cause de retards dans la fabrication de ces imprimés.

De plus, selon le ministère de l'intérieur, les logiciels informatiques, qu'il a fallu adapter à la nouvelle législation, ont connu quelques vicissitudes. Dautre part, seules les fédérations de sportifs et de chasseurs semblent avoir correctement relayé l'information auprès de leurs membres. Il y a un mois, le nombre de déclarations de possession d'armes s'élevait à cent cinquante mille.

Le décret, qui découle de la directive européenne du 18 juin 1991, se prête mal à la simplification. Il englobe les autorisations, les déclarations et les interdictions, et risque d'égarer dans ses méandres des personnes héritières d'une arme dont elles ne se sont jamais souciées. Sont désormais soumises à déclaration *« les armes d'épaule relevant des cinquième et septième catégories »*, soit les carabines à canon rayé, quel qu'en soit le calibre. Les carabines à canon rayé bénéficiant d'un rechargement semi-automatique seront reclassées en quatrième catégorie. Les armes d'épaule sont aussi concernées par la procédure de déclaration, au contraire des fusils de chasse à canons lisses tirant un coup par canon, et des armes d'alarme. Les armes automatiques tirant en rafale sont désormais interdites, à moins d'en faire neutraliser le mécanisme en armurerie. Enfin, les mineurs ne pourront plus ni acheter ni détenir d'armes, quel qu'en soit le calibre.

Aude Dassonville

La mystérieuse disparition d'un ancien patron de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

Au sixième jour des recherches engagées pour retrouver William Colby, les sauveteurs ne conservaient plus beaucoup d'espoir, vendredi 3 mai, de retrouver vivant l'ancien directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), disparu samedi 27 avril alors qu'il se livrait à son passe-temps favori, le canoë, au confluent du fleuve Potomac et de la rivière Wicomico, à quelque 70 kilomètres au sud de Washington (*Le Monde* du 2 mai). A cet endroit, près de Rock Point, où William Colby, âgé de soixante-seize ans, possède une maison de week-end, les eaux sont souvent agitées. Dimanche 28 avril, le canoë y a été retrouvé retourné. Depuis, la police a déployé un vaste dispositif de recherches, utilisant des plongeurs, des chiens spécialement entraînés à retrouver les noyés, des sonars.

Les autorités ont cependant commencé à ralentir leurs recherches, en dépit des appels de Sally Shelton-Colby, qui assure que son mari est toujours vivant : *« Pendant la deuxième guerre mondiale*, a-t-elle affirmé, *Bill a survécu à des parachutages en France et en Norvège pour y combattre les Allemands. Il a survécu à deux séjours au Vietnam, et à une épouvantable agression, il y a quelques années, à Georgetown* [le quartier résidentiel de Washington, où habite William Colby]. *S'il a survécu à tout cela, il peut survivre à un canoë qui chavire. »*

Les responsabilités qui furent celles de William Colby ont alimenté bien des spéculations. L'ancien directeur de la CIA s'est fait de nombreux ennemis au cours de sa carrière, en raison de son rôle au Vietnam – il fut responsable d'un programme de « pacification » qui entraîna la mort de plus de vingt mille combattants du Vietcong – comme à la suite de ses révélations devant le Congrès à propos de plusieurs « coups tordus » concoctés par la CIA.

Certains journaux ont rappelé qu'en 1978, un haut responsable de la compagnie, John Paisley, avait disparu alors qu'il naviguait dans la même région. Son corps fut retrouvé une semaine plus tard... avec une balle dans la tête. Une commission du Congrès conclut néanmoins à un suicide. Dans le cas de William Colby, rien ne permet d'étayer une quelconque conspiration. L'ancien maître-espion, qui portait un gilet de sauvetage lors de son accident, était coutumier de ces promenades de fin de soirée en canoë.

Laurent Zecchini

Un accord international restreint l'emploi des mines antipersonnel

LES CINQUANTE-SEPT PAYS représentés à la conférence de Genève sur les mines antipersonnel sont parvenus, vendredi 3 mai, à un accord qui restreint les conditions d'emploi et de transfert de ces engins mais qui, comme l'a souligné le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a suscité *« une profonde déception »* par rapport à ce qu'on en espérait.

Devenant effectif à partir de janvier 1997 et laissant jusqu'à neuf ans aux signataires pour se mettre en conformité, l'accord prévoit que les mines antipersonnel devront être rendues détectables – aptes à émettre un signal perceptible par des démineurs – et être conçues de manière à s'autodétruire ou à s'autoneutraliser au bout de quatre mois au maximum. L'accord s'applique aux conflits internes, le précédent protocole datant de 1980 ne visant que les guerres internationales.

L'accord signé à Genève ne comporte aucun mécanisme de vérification. La France avait proposé en 1993 – sans succès – l'élimination totale des mines antipersonnel et des procédures de contrôle. – *(AFP.)*

Selon Danielle Mitterrand, Fidel Castro est un « démocrate »

DANS UN ENTRETIEN publié, vendredi 3 mai, par le supplément magazine du quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*, Danielle Mitterrand oppose la « démocratie » cubaine aux méthodes « dictatoriales » turques. *« Je n'aime pas que que des hommes pacifiques soient étiquetés comme terroristes par les milieux officiels*, déclare Mme Mitterrand. *Prenez par exemple Fidel Castro. On présente cet homme comme un diable. Alors qu'il est tout à fait un démocrate, qui aime son peuple. Et son peuple l'aime (...). Croyez-vous qu'un dictateur apprendrait à lire à son peuple ? Castro a même autorisé une de nos commissions à visiter ses prisons. Un dictateur ferait-il ça ? Un dictateur est pour moi quelqu'un qui pousse son peuple à la haine et à l'abêtissement. C'est ce qui se passe par exemple actuellement en Turquie. Les Kurdes sont démonisés. Ainsi fonctionnent les dictatures. »*

DÉPÊCHES

■ **SOUDAN : cinquante personnes ont trouvé la mort** dans l'avion de ligne de la compagnie nationale soudanaise qui s'est écrasé vendredi 3 mai près de Khartoum. Le mauvais temps serait à l'origine de l'accident. Il n'y a aucun survivant parmi les quarante-cinq passagers et les cinq membres d'équipage. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : des centaines de militants écologistes** cherchent à bloquer le premier convoi de déchets nucléaires allemands en provenance de l'usine de retraitement de La Hague (*Le Monde* du 17 février). Plusieurs actes de sabotage ont été commis le long des voies ferrées qui mènent à Gorleben (Land de Basse-Saxe), site de stockage où doit parvenir, mercredi 8 mai, un convoi de déchets allemands vitrifiés par la Cogema, qui devait partir de La Hague lundi. D'importantes manifestations sont prévues pendant tout le week-end dans la région.

■ **VACANCES : six Français sur dix partent en vacances** mais ils ont tendance à fractionner leurs congés, selon une étude de l'Insee rendue publique, vendredi 3 mai. En 1994, 58 % des Français sont partis en vacances d'été. En 1964, les Français partaient en moyenne 1,5 fois par an, 1,9 aujourd'hui. Ils ont pris en moyenne vingt-deux jours de vacances en été, soit cinq jours de moins qu'il y a trente ans, évolution liée au développement des congés d'hiver.

Tirage du *Monde* daté samedi 4 mai 1996 : 478 754 exemplaires - 3

Washington fait pression sur les chefs de guerre libériens

Les combats continuent malgré les pourparlers prévus au Ghana

LE « GÉNÉRAL » Roosevelt Johnson, chef de la faction krahn retranchée dans une caserne du centre de Monrovia, a quitté, vendredi 3 mai, la capitale libérienne pour participer à des pourparlers au Ghana. Le général Gabriel Anyankpele, chef d'état-major de la Force ouest-africaine d'interposition (Ecomog), a déclaré que les *« casques blancs »* l'avaient escorté de la caserne Barclay vers l'ambassade des Etats-Unis d'où il a quitté Monrovia à bord d'un hélicoptère américain.

La tentative d'arrestation du « général » Roosevelt Johnson, pour meurtre, sur ordre de la présidence collégiale libérienne, avait été à l'origine du début des combats, le 6 avril, à Monrovia. Démis de ses fonctions ministérielles par la présidence collégiale issue des accords de paix signés, en août 1995, à Abuja au Nigéria, il avait rassemblé derrière lui l'ensemble des combattants krahns retranchés au camp Barclay et encerclés depuis quinze jours par les forces conjointes de Charles Taylor et d'Alhaji Kromah, tous deux membres du Conseil d'Etat.

Malgré le départ de Roosevelt Johnson, les forces de MM. Taylor et Kromah ont continué, vendredi, leur offensive contre le camp Barclay et les combats ont continué jusqu'en début de soirée.

Usant de son influence dans la région, Washington a exhorté, jeudi 2 mai, les dirigeants de toutes les factions rivales à participer au sommet de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) consacré à la crise libérienne qui s'ouvrira, mercredi, à Accra au Ghana.

CHARLES TAYLOR DANS LA PLACE

Mais ni la préparation de ce sommet, ni les injonctions américaines n'ont empêché la reprise des combats. Pour M. Taylor, qui considère le départ de Roosevelt Johnson comme une *« reddition »*, la présence de ce dernier à Accra aura peu d'effet sur les travaux de la Cedeao. *« Nous nous bornerons à l'écouter »*, a-t-il déclaré.

Charles Taylor a déclenché la guerre civile au Libéria à la fin de 1989. Il a déjà tenté de prendre le contrôle de Monrovia à deux reprises, en 1990 et en 1992. Il possède, aujourd'hui, l'avantage d'être dans la place et de siéger en tant que vice-président au Conseil d'Etat, la présidence collégiale forte de six membres. A la différence des précédents accords de paix, les accords d'Abuja impliquent directement les dirigeants des différentes factions en lutte dans le gouvernement intérimaire. Il prévoit le désarmement des factions et l'organisation d'élections d'ici au mois d'août. Charles Taylor et Alhaji Kromah, de l'Ulimo-K, sont les principales personnalités du Conseil d'Etat. – *(AFP.)*

Le metteur en scène Patrice Chéreau a décidé de boycotter les Molières

À LA VEILLE de la dixième Nuit des Molières, qui devait avoir lieu lundi 6 mai au Théâtre Marigny, le Syndicat national des directeurs des théâtres du secteur public (Syndeac) a décidé de ne pas participer à cette manifestation qui ne s'accorde pas *« avec l'esprit et la réalité des missions du théâtre public »*.

De son côté, le metteur en scène Patrice Chéreau, au rang des artistes nommés pour sa réalisation de *Dans la solitude des champs de coton*, de Bernard-Marie Koltès, a adressé, jeudi 2 mai, une lettre à Georges Cravenne, l'organisateur de cette manifestation annuelle presque entièrement consacrée désormais à la célébration des productions du théâtre privé parisien. Dans ce courrier, que nous publions ici, Patrice Chéreau explique les raisons qui l'ont conduit à ne pas prendre part à cette soirée.

« J'ai toujours été d'avis qu'il fallait venir aux Molières, aux Césars, être présent à la remise des prix qu'on vous attribuait ou qu'on ne vous attribuait pas. Et j'écoutais d'une oreille distraite la publicité qu'on fait en général à l'événement où l'on parle de la grande famille du théâtre enfin réunie. Mais la grande famille du théâtre n'existe pas. J'en connais au moins deux, de familles, celle du théâtre privé et celle du théâtre public. Celle dans laquelle je ne me reconnais pas et celle à laquelle j'appartiens. Ce spectacle de Bernard-Marie Koltès, Dans la solitude des champs de coton, *que nous avons joué, Pascal Gréggory et moi, cet hiver pour l'Odéon-Théâtre de l'Europe, est un pur produit du théâtre public, celui qui a rendu justice à Koltès, celui qu'on accable un peu parfois sous les quolibets : assisté, subventionné, décors somptuaires, salles vides, etc. Ce théâtre qui a toujours été pour moi celui de la recherche d'un public différent, celui qui s'adresse à ceux qui n'ont pas forcément l'habitude d'aller au théâtre. Sans le théâtre public, Koltès n'aurait peut-être pas été joué et moi, je n'existerais sûrement pas.*

» Nous ne serons pas là le 6 mai, Pascal Greggory et moi, et nous nous en excusons. Non par caprice, mais parce que nous aurions tout simplement l'impression en venant, de ne pas être chez nous. Ne nous en veuillez pas trop et bonne soirée. Très amicalement. Patrice Chéreau. »